L'ESPRIT

DE

L'ENCYCLOPÉDIE.

TOME DIXIEME.

R S.

L'ESPRIT
DE
L'ENCYCLOPÉDIE,
OU
CHOIX
DES ARTICLES

Les plus agréables, les plus curieux et les plus piquans de ce grand Dictionnaire.

On ne s'est attaché qu'aux morceaux qui peuvent plaire universellement et fournir à toutes sortes de Lecteurs, et sur-tout aux gens du monde, la matière d'une lecture intéressante.

TOME DIXIÈME.

A PARIS,
Chez FAUVELLE et SAGNIER, Imprimeurs, rue Pavée-André-des-Arts, n° 28.

AN VIII DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

L'ESPRIT
DE
L'ENCYCLOPÉDIE,
OU
CHOIX
DES ARTICLES

Les plus agréables, les plus curieux et les plus piquans de ce grand Dictionnaire.

RÉFUGIÉS.

C'EST ainsi que l'on nomme les protestans français que la révocation de l'édit de Nantes a forcés de sortir de France, et de chercher un asyle dans les pays étrangers, afin de se soustraire aux persécutions qu'un zèle aveugle et inconsidéré leur faisoit éprouver dans leur patrie. Depuis ce temps, la France s'est vue privée d'un grand nombre de citoyens qui ont porté à ses ennemis des arts, des talens et des ressources dont ils ont souvent usé contre elle. Il n'est point de bon Français qui ne gémisse depuis long-temps de la plaie profonde causée au royaume par la perte de tant de sujets utiles. Cependant, à la honte de notre siècle, il s'est trouvé, de nos jours, des hommes assez aveugles, assez impudens, pour vouloir justifier aux yeux de la politique et de la raison la plus funeste démarche qu'ait jamais pu entreprendre le conseil d'un souverain. Louis XIV, en persécutant les protestans, a privé

son royaume de près d'un million d'hommes industrieux qu'il a sacrifiés aux vues intéressées et ambitieuses de quelques mauvais citoyens, qui sont les ennemis de toute liberté de penser, parce qu'ils ne peuvent régner qu'à l'ombre de l'ignorance : l'esprit persécuteur devroit être réprimé par tout gouvernement éclairé : si l'on punissoit les perturbateurs qui veulent sans cesse troubler les consciences de leurs concitoyens, lorsqu'ils diffèrent dans leurs opinions, on verroit toutes les sectes vivre dans une parfaite harmonie, et fournir à l'envi des citoyens utiles à la patrie, et fidèles à leur prince. Quelle idée prendre de l'humanité et de la religion des partisans de l'intolérance? Ceux qui croient que la violence peut ébranler la foi des autres donnent une opinion bien méprisable de leurs sentimens et de leur propre conscience.

(ANONYME.)

REFUS.

DÉNÉGATION de quelque chose qu'on demande. Les *refus* peuvent être offensans, fâcheux, injurieux, civils, honnêtes, et même obligeans; leur différence provient de l'assaisonnement qu'on y met. La pensée de Pline le jeune n'est que trop souvent vraie. « Telle est, dit-il, la » disposition du cœur humain; vous détruisez vos pre- » miers bienfaits, si vous ne les soutenez par de seconds : » obligez cent fois, refusez une, le *refus* seul restera » dans l'esprit.» Cependant un *refus*, tempéré par toutes sortes d'adoucissemens, ne choque point les personnes raisonnables, et l'on ne s'offense point d'un *refus* de vertu, dit Montagne.

Il y a des gens d'un caractère si mou qu'ils ne savent ni accorder ni refuser.

(M. de JAUCOURT.)

RÉGICIDE.

C'EST le nom du plus exécrable de tous les crimes, celui d'attenter à la vie d'un roi. L'histoire ancienne et moderne ne nous fournit que trop d'exemples de souverains tués par des sujets furieux. La France frémira toujours du crime qui la priva d'Henri IV, l'un des plus grands et des meilleurs de ses rois. Les larmes que les Français ont versées sur un attentat plus récent seront encore long-temps à sécher; ils trembleront toujours, au souvenir de leurs alarmes, pour les jours précieux d'un monarque, que la bonté de son cœur et l'amour de ses sujets sembloient assurer contre toute entreprise funeste.

La religion chrétienne, cet appui inébranlable du trône, défend aux sujets d'attenter à la vie de leurs maîtres. La raison et l'expérience font voir que les désordres, qui accompagnent et suivent la mort violente d'un roi, sont souvent plus terribles que les effets de ses déréglemens et de ses crimes. Les révolutions fréquentes et cruelles auxquelles les despotes de l'Asie sont exposés, prouvent que la mort violente même des tyrans ébranle toujours l'état, et n'éteint presque jamais la tyrannie. Comment se trouve-t-il donc des hommes audacieux et pervers, qui enseignent que l'on peut ôter la vie à un monarque, lorsqu'un faux zèle, excité par l'ambition et la révolte de quelques factieux, le fait traiter de tyran? Ces maximes odieuses, cent fois proscrites par les tribunaux du royaume, et détestées par les bons citoyens, n'ont été adoptées que par des fanatiques ambitieux, qui s'efforcent de sapper les fondemens du trône, lorsqu'il ne leur est point permis de s'y asseoir à côté du souverain.

L'Angleterre donna, dans le siècle passé, à l'univers étonné, le spectacle affreux d'un roi jugé et mis à mort par des sujets rebelles. N'imputons point à une nation généreuse un crime odieux qu'elle désavoue, et qu'elle expie encore par ses larmes. Tremblons à la vue des excès

auxquels se porte l'ambition, lorsqu'elle est secondée, soit par le fanatisme et la superstition, soit par le prétexte toujours faux et trompeur de procurer au peuple sa liberté et son bonheur.

(ANONYME.)

REGLE, RÉGLEMENT.

La *règle* regarde proprement les choses qu'on doit faire, et le *réglement* la manière dont on les doit faire. Il entre dans l'idée de l'une quelque chose qui tient plus du droit naturel, et, dans l'idée de l'autre, quelque chose qui tient plus du droit positif.

L'équité et la charité doivent être les deux grandes *règles* de la conduite des hommes ; elles sont même en droit de déroger à tous les *réglemens* particuliers.

On se soumet à la *règle ;* on se conforme au *réglement*. Quoique celle-là soit plus indispensable, elle est néanmoins plus transgressée, parce qu'on est plus frappé du détail du *réglement* que de l'avantage de la *régle*.

(M. de JAUCOURT.)

RÈGLES.

DANS les lettres et dans les arts, les *règles* sont les produits de l'expérience, le résultat de l'observation sur ce qui doit plaire ou déplaire.

Il y a un instinct pour tous les arts; et cet instinct, au plus haut degré d'énergie et de sagacité, s'appelle *génie*; mais est-il jamais assez parfait, assez sûr de lui-même pour avoir droit de mépriser les *règles*? et les *règles*, de leur côté, sont-elles assez infaillibles, assez étendues, assez exclusivement décisives, pour avoir droit de maîtriser le génie?

En supposant les hommes tels que les a faits la nature, et avant que l'imagination et le sentiment soient altérés en eux par le caprice de l'opinion, des modes et des convenances, l'instinct naturel suffiroit à un artiste organisé comme eux pour l'éclairer et le conduire; mais la nature peut deviner et pressentir la nature; l'étude seule, en observant l'homme artificiel et factice, peut faire prévoir les effets de l'art.

Nous connoissons quelques hommes extraordinaires, tels qu'Homère et Eschyle, qui semblent n'avoir eu pour modèle que la nature, et pour guide que leur instinct; mais est-il bien sûr qu'avant Homère, l'art de la poésie épique n'ait pas été cultivé, raisonné, soumis à des lois? Ceux qui regardent ce poète comme l'inventeur de son art, parce qu'il est le plus ancien des poètes connus, ressemblent à ceux qui s'imaginent qu'au-delà des étoiles qu'ils aperçoivent il n'y a plus rien dans le ciel. A l'égard d'Eschyle, il est bien certain qu'il a inventé la tragédie; mais le modèle de la tragédie étoit l'épopée, dont les *règles* lui sont communes; et, quant à celles qui lui sont propres, Eschyle s'en est dispensé; ou plutôt, en les observant, quand il l'a pu sans trop de gêne, il les a lui-même tracées; et c'est peut-être celui de tous les hommes en qui le goût naturel a été le plus étonnant.

La raison est l'organe du vrai ; le goût est l'organe du beau : c'est la faculté vive et sûre de discerner et de pressentir ce qui doit plaire aux sens, à l'esprit et à l'ame. C'est un don naturel qui veut être exercé par l'étude et par l'habitude, et ce n'est qu'après mille épreuves qu'il peut se croire un guide sûr.

Il y a une raison absolue et indépendante de toute convention, comme la vérité ; mais y a-t-il de même un goût par excellence, indépendant, comme la beauté des caprices de l'opinion ; et, s'il y en a un, quel est-il ? La vérité a un caractère inimitable ; c'est l'évidence. Y a-t-il aussi quelque signe infaillible qui caractérise l'objet du goût ? L'évidence même n'est reconnue qu'à la lumière dont elle frappe les esprits ; et, dès qu'elle cesse de luire, on ne sait plus qui a raison, ou du petit nombre, ou de la multitude. En fait de goût, le problème est encore plus indécis. Dans tous les temps, il y a eu la raison du peuple et la raison des sages : dans tous les temps, il y a eu le goût du vulgaire et le goût d'un monde plus cultivé ; mais ni le grand ni le petit nombre n'a été constant dans son goût ; d'un siècle à l'autre, d'un peuple à l'autre, la même chose a plu et déplu à l'excès ; la même chose a paru admirable et risible, a excité les applaudissemens et les huées ; et souvent, dans le même lieu et presque dans le même temps, la même chose a été reçue avec transport et rebutée avec mépris. Où sont donc les *régles* du goût ? et le goût lui-même est-il le pressentiment de ce qui plaira le plus universellement dans tous les pays et dans tous les âges, ou de ce qui plaira, dans tel temps, à telle classe d'hommes qui s'appelle le monde, et qui, plus occupée des objets d'agrément, se fait l'arbitre des plaisirs ? Voilà, ce semble, une difficulté insoluble et interminable : n'y auroit-il pas quelque moyen de la simplifier et de la résoudre ?

En fait de goût, il y a deux juges à consulter et à concilier ensemble : l'un est le bon sens, qui est l'arbitre des vraisemblances, des convenances, du dessein, de l'ordre, des rapports mutuels, soit de la cause avec l'effet, soit de l'intention avec les moyens qu'on emploie. Cette partie du

goût est du ressort de la raison; elle est susceptible de cette évidence qui frappe tous les hommes dès qu'ils sont éclairés. Jusque-là les *régles* de l'art ne sont que les *régles* du bon sens, invariables comme lui. L'artiste, doué d'un esprit juste, seroit donc en cette partie assez sûr de se bien conduire, et n'auroit pas besoin de guide s'il vouloit se donner la peine de méditer lui-même les procédés de l'art, de les rédiger en méthode; mais quelle triste et longue étude! et le génie impatient de produire n'est-il pas trop heureux qu'on lui épargne le travail d'une froide réflexion? Corneille eût-il passé si rapidement de Clitandre à Cinna, s'il n'avoit pas trouvé sa route comme tracée par Aristote pour lequel son respect annonce sa reconnoissance? La théorie des beaux arts ressemble aux élémens des sciences : l'homme de génie a de quoi les deviner, s'ils n'étoient pas faits; mais quel temps n'y emploieroit-il pas?

Le second juge en fait de goût, c'est le sentiment, soit qu'on entende par-là l'effet de l'émotion des organes, soit qu'on entende l'impression faite directement sur l'ame par l'entremise des sens.

C'est ici que le goût varie, et que, dans une longue suite de siècles et dans une multitude innombrable d'hommes diversement affectés de la même chose, il s'agit de déterminer quels sont les temps, les lieux, les peuples dont le jugement fera loi, et le moyen en est facile : c'est de recueillir les suffrages des siècles et des nations. Or, dans tous les arts qui intéressent les sens, la déférence universelle décidera en faveur des Grecs. La nature semble avoir fait de ce peuple le législateur des plaisirs, le grand maître dans l'art de plaire, l'inventeur, l'artisan, le modèle du beau par excellence dans tous les genres. C'est à lui qu'elle a révélé le secret des plus belles formes, des plus belles proportions, des plus harmonieux ensembles : cette supériorité leur est acquise au moins en sculpture, en architecture; et, depuis le temps de Périclès jusqu'à nous, on n'a rien imaginé de plus parfait que les modèles qu'ils nous ont laissés; de l'aveu même de tous les peuples, en s'éloignant de ces modèles, on n'a fait qu'altérer les beautés pures de ces deux arts. En tracer les *regles*, ce n'est donc

que réduire leur méthode en préceptes, généraliser leurs exemples et enseigner à les imiter.

Lorsque Virgile disoit des Romains :

Excudent alii spirantia mollius æra,

il ne croyoit que flatter sa patrie, et la consoler de la supériorité des Grecs dans les arts; il ne croyoit pas présager la gloire de l'Italie moderne. C'est cependant ce peuple, amolli par la paix et la servitude, qui a pris la place des Grecs, et qui, après eux, semble avoir été le confident de la belle nature. Dans les deux arts dont je viens de parler, il n'a fait que les imiter; mais, dans les arts dont les modèles ne lui avoient pas été transmis, comme la peinture et la musique, son génie, frappé de l'idée essentielle et universelle du beau, a fait douter si les Grecs eux-mêmes avoient été aussi loin que lui. La sculpture, il est vrai, du côté du dessin, a été le modèle de la peinture; mais le coloris, le clair obscur, la perspective, ont été créés de nouveau; et, du côté de la musique, quelques lueurs confuses sur les rapports des sons, que les anciens nous ont transmises, ne dérobent pas au génie italien la gloire de l'invention et de la perfection de ce bel art. Ainsi, en sculpture, en architecture, en peinture, en musique, le goût sait prendre ses *régles;* les modèles en sont les types; l'expérience en est la preuve, et le suffrage universel de tous les peuples y a mis le sceau.

En éloquence et en poésie, nous n'avons pas d'autorité aussi formellement décisive, aussi unanimement reconnue : par la raison que les objets, les moyens, les procédés de ces deux arts sont plus divers que les modèles en sont moins accomplis, et que, dans les goûts qui intéressent l'esprit, l'imagination et le sentiment, et sur lesquels l'opinion, les mœurs, le génie et le caractère des peuples ont beaucoup d'influence, il y a plus d'inconstance et de variété. Cependant, comme ces deux arts ont de tout temps fixé l'attention des hommes les plus éclairés, et fait l'objet de leurs études, soit qu'ils les aient exercés eux-mêmes, soit qu'ils n'aient fait qu'en jouir, et qu'étonnés de leur puis-

sance, ils aient voulu en observer, en développer les ressorts, il est certain que les secrets en ont été approfondis, et les moyens réduits en *règles;* mais il en est de ces *règles* comme des lois dont la lettre tue et l'esprit vivifie; elles sont devenues, dans les mains des commentateurs, de lourdes chaînes dont ils ont chargé le génie. C'est peu même d'avoir mal entendu et mal expliqué les préceptes dictés par les maîtres de l'art, ils ont voulu faire des lois eux-mêmes; fiers de leur érudition, et fanatiques de l'antiquité qu'ils se glorifioient de connoître, ils nous ont donné pour modèle tout ce qu'elle nous a laissé, et ont mis sans discernement l'exemple et l'autorité à la place du sentiment et de la raison. Tout n'est pas beau chez les anciens; les poètes, les orateurs les plus célèbres ont leurs défauts; les ouvrages même les plus admirés sont encore loin d'être parfaits; les plus grands hommes, dans leur art, n'en ont pas atteint les limites; les procédés et les moyens ne leur en étoient pas tous connus; et la route qu'ils ont suivie n'est bien souvent ni la seule ni la meilleure qu'on ait à suivre. Mille beautés ont fait passer mille défauts; mais les défauts qu'elles ont rachetés ne sont pas des beautés eux-mêmes : c'est là ce que les Scaliger, les Dacier, n'ont jamais bien compris. Si Corneille en avoit cru Aristote, il se seroit interdit le dénouement de Rodogune; et, si nous en croyons Dacier, ce dénouement est des plus mauvais; car il est d'une espèce inconnue aux anciens, et rejetée par Aristote. D'après la même théorie, toutes les pièces où le personnage intéressant fait son malheur lui-même avec connoissance de cause seroient bannies du théâtre, et l'on n'auroit jamais pensé à y faire voir l'homme victime de ses passions. Voilà comme une théorie, exclusivement attachée à la pratique des anciens, donne les faits pour les limites des possibles, et veut réduire le génie à l'éternelle servitude d'une étroite imitation.

Une autre espèce de faiseurs de *règles*, ce sont ces artistes médiocres qui commencent par composer, et qui, se donnant pour modèles, font de leur pratique, bonne ou mauvaise, la théorie de leur art. La Motte, par exemple, en traitant avec plus d'esprit que de goût des divers genres

de poésie dans lesquels il s'est exercé, semble moins occupé à trouver des *règles* que des excuses. Ainsi, tout ce qu'il a écrit sur le poëme épique est plein des mêmes préjugés qui lui ont fait si mal traduire et abréger l'Iliade ; ainsi, au lieu d'étudier le mécanisme de nos vers, il ne cesse de rimer et de déclamer contre la rime; ainsi, ses discours sur l'ode et la pastorale ne sont que l'apologie déguisée de ses pastorales et de ses odes, artifice ingénieux qui n'en a imposé qu'un moment.

Les vrais législateurs des arts sont ceux qui, remontant au principe des choses, après avoir étudié, et dans les hommes, et dans la nature, et dans les arts même, les rapports des objets avec l'ame et les sens, et les impressions de plaisir et de peine qui résultent de ces rapports, après avoir tiré de l'expérience de tous les siècles, surtout des siècles éclairés, des inductions qui déterminent et les procédés les plus sûrs, et les moyens les plus puissans, et les effets les plus constamment infaillibles, donnent ces résultats pour *règles*, sans prétendre que le génie s'y soumette servilement, et n'ait pas le droit de s'en dégager toutes les fois qu'il sent qu'elles l'appesantissent ou le mettent trop à l'étroit. Ce sont des moyens de bien faire qu'on lui propose en lui laissant la liberté de faire mieux : celui-là seul a tort qui fait plus mal en s'écartant des *règles* ; et, comme il n'y a rien de plus commun qu'un ouvrage régulier et mauvais, il est possible, quoique plus rare, d'en produire un qui plaise universellement contre les *règles* et en dépit des *règles*. Le poëme de l'Arioste en est un exemple; mais la licence alors est obligée de mériter, à force d'agrémens et de beautés qui lui soient dus, qu'on la préfère à plus de régularité.

On a dit que quelques lignes, tracées par un homme de génie, sont plus utiles au talent que des méthodes péniblement écrites par de froids spéculateurs. Rien n'est plus vrai, quand il s'agit d'échauffer l'ame et de l'élever; mais les modèles les plus frappans ne jettent leur lumière que sur un point : celle des *règles* est plus étendue ; elle éclaire toute la route ; il ne faut donc avoir pour les *règles* tracées ni un présomptueux mépris ni un respect supersti-

tieux et servile. Cicéron et Quintilien, pour les orateurs; Aristote, Horace, Longin, Boileau, pour les poètes, sont des guides que le génie lui-même ne doit pas dédaigner de suivre; mais, pour marcher d'un pas plus sûr, il ne doit pas cesser de marcher d'un pas libre.

(M. Marmontel.)

RÈGNE, EMPIRE.

EMPIRE a une grace particulière lorsqu'on parle des peuples ou des nations. *Règne* convient mieux à l'égard des princes. Ainsi l'on dit l'*empire* des Assyriens et l'*empire* des Turcs, le *règne* des Césars et le *règne* des Paléologues.

Le premier de ces mots, outre l'idée d'un pouvoir de gouvernement ou de souveraineté, qui est celle qui le rend synonyme avec le second, a deux autres significations, dont l'une marque l'espèce, ou plutôt le nom particulier de certains états; ce qui peut le rendre synonyme avec le mot de *royaume;* l'autre marque une sorte d'autorité qu'on s'est acquise, ce qui le rend encore synonyme avec les mots d'*autorité* et de *pouvoir*. Il n'est point ici question de ces deux derniers sens; c'est seulement sous la première idée, et par rapport à ce qu'il a de commun avec le mot de *règne*, que nous le considérons à présent, et que nous en faisons le caractère.

L'époque glorieuse de l'*empire* des Babyloniens est le *règne* de Nabuchodonosor; celle de l'*empire* des Perses est le *règne* de Cyrus; celle de l'*empire* des Grecs est le *règne* d'Alexandre; et celle de l'*empire* des Romains est le *règne* d'Auguste : ce sont les quatre grands *empires* prédits par le prophète Daniel.

Donner à Rome l'*empire* du monde, c'est une pensée fausse dans le sens littéral; et, quelque beauté qu'on y trouve dans le figuré, elle sent toujours la dépendance d'un sujet qui parle de ses maîtres, ou du moins de ceux qui l'ont été. Je ne crois pas qu'un orateur russien ou chinois s'en servît en faisant l'éloge des Romains; nous-mêmes nous ne nous en servons point en parlant de l'*empire* des autres nations sous la puissance desquelles nous n'avons pas été, quoiqu'elles aient étendu leur domination aussi loin et sur d'aussi vastes contrées que l'a fait Rome.

Louer un prince par le nombre des guerres et des victoires arrivées sous son *règne*, c'est saisir ce que la gloire a de brillant : le louer par la douceur, par l'équité et par la sagesse de son *règne*, c'est choisir ce que la gloire a de solide.

Le mot d'*empire* s'adapte au gouvernement domestique des particuliers, aussi bien qu'au gouvernement public des souverains : on dit d'un père qu'il a un *empire* despotique sur ses enfans; d'un maître, qu'il exerce un *empire* cruel sur ses valets; d'un tyran, que la flatterie triomphe, et que la vertu gémit sous son *empire*. Le mot de *règne* ne s'applique qu'au gouvernement public ou général, et non au particulier : on ne dit pas qu'une femme est malheureuse sous le *règne*, mais bien sous l'*empire* d'un jaloux; il entraîne même dans le figuré cette idée de pouvoir souverain et général : c'est par cette raison qu'on dit le *règne* et non l'*empire* de la vertu ou du vice; car alors on ne suppose ni dans l'un ni dans l'autre un simple pouvoir particulier, mais un pouvoir général sur tout le monde, et en toute occasion. Telle est aussi la raison qui est cause d'une exception dans l'emploi de ce mot, à l'égard des amans qui se succèdent auprès d'un même objet, et de ce qu'on qualifie du nom de *règne* le temps passager de leurs amours, parce qu'on suppose que, selon l'effet ordinaire de cette aveugle passion, chacun d'eux a dominé sur tous les sentimens de la personne qui s'est successivement laissé vaincre.

Ce ne sont ni les longs *règnes* ni leurs fréquens changemens qui causent la chute des *empires;* c'est l'abus de l'autorité.

Toutes les épithètes qu'on donne à *empire*, pris dans le sens où il est synonyme avec *règne*, conviennent aussi à celui-ci; mais celles qu'on donne à *règne* ne conviennent pas toutes à *empire*, dans le sens même où ils sont synonymes. Par exemple, on ne joint pas avec *empire*, comme avec *règne*, les épithètes de *long* et de *glorieux;* on se sert d'un autre tour de phrase pour exprimer la même chose.

L'*empire* des Romains a été d'une plus longue durée que l'*empire* des Grecs; mais la gloire de celui-ci a été plus brillante par la rapidité des conquêtes. Le *régne* de Louis XIV a été le plus long et l'un des plus glorieux de la monarchie française.

(M. de JAUCOURT.)

REGRET.

LE REGRET est un souvenir pénible d'avoir fait, dit ou perdu quelque chose. Il semble pourtant que le remords soit d'avoir commis un mal, et le *regret* d'avoir perdu un bien. Ainsi tout le monde est exposé à avoir des *regrets ;* mais il n'y a que les coupables qui soient tourmentés de remords. Les choses qu'on regrette le plus, sont celles auxquelles on attache le plus de valeur. Ainsi la perte de l'innocence, de la santé, de la fortune, de la réputation, doit principalement exciter nos *regrets*, avec d'autant plus de raison que souvent nous ne les perdons que par notre faute. Les remords sont quelquefois utiles, ils disposent le méchant au repentir. Plus souvent encore les *regrets* sont superflus, ils ne réparent pas la perte qui les a occasionnés. Les *regrets* sont un hommage que les vivans rendent à la vertu des morts. A quoi sert le *regret* du temps perdu ? On regrette indistinctement une bonne et une mauvaise chose. Il y eut des hommes qui regrettèrent la perte de l'imbécille Claude. Les Israélites regrettoient, dans le désert, les oignons de l'Égypte. Il y a peu d'objets vraiment regrettables. Le *regret* marque toujours du malheur ou de l'imprudence.

(ANONYME.)

RELIGIEUX.

Ce mot a divers usages en notre langue. Il se prend dans son origine pour ce qui appartient à la religion ; un culte *religieux*, c'est le culte qu'on rend à Dieu ; un prince *religieux*, veut dire un prince qui a de la religion et de la piété. Mais il s'emploie aussi en des occasions où il ne s'agit point de religion. Nous disons qu'un homme garde religieusement sa parole, qu'il est *religieux* observateur des lois ; ce qui signifie qu'il tient fidèlement ses promesses, et qu'il est fidèle aux lois. Sophocle n'est pas moins *religieux* qu'Euripide, c'est-à-dire n'est pas moins scrupuleux à ne rien mettre sur le théâtre qui puisse blesser les mœurs.

On appelle ceux qui quittent le monde, pour vivre dans la retraite, des *religieux*, et sous ce titre on comprend aussi les *religieuses*.

Zilia étoit étrangement aveuglée par ses préjugés, quand elle a dit que le culte que nos vierges rendoient à la divinité exige qu'elles renoncent à tous ses bienfaits, aux connoissances de l'esprit, aux sentimens du cœur, et même à la droite raison ; mais il est vrai que trop souvent les religieuses sont les victimes du luxe et de la vanité de leurs propres parens.

On se plaint sans cesse, et toujours sans succès, que la vie monastique dérobe trop de sujets à la société civile : les religieuses sur-tout, dit M. de Voltaire, sont mortes pour la patrie. Les tombeaux où elles vivent sont très-pauvres : une fille qui travaille de ses mains aux ouvrages de son sexe, gagne beaucoup plus que ne coûte l'entretien d'une religieuse. Leur sort peut faire pitié, si celui de tant de couvens d'hommes trop riches peut faire envie.

Il est bien évident que leur grand nombre dépeuple un état ; il n'y eut jamais d'asyle consacré à la virginité dans toute l'Asie. Dans l'ancienne Rome il n'y avoit que six vestales. Elles n'étoient point recluses, et elles vivoient

magnifiquement par les fonds considérables que la république donnoit pour leur entretien. Elles avoient le droit de se faire porter en litière par la ville, et jusque dans le Capitole. Les consuls étoient obligés de baisser leurs faisceaux devant elles. On leur accordoit les premières places aux jeux et aux spectacles. Enfin, leur consécration qui se faisoit dès le bas âge ne duroit que trente ans, après lequel temps il leur étoit libre de sortir de la maison, et de se marier.

Les *religieux*, dit encore M. de Voltaire, dont les chefs résident à Rome, sont autant de sujets immédiats du pape, répandus dans tous les états. La coutume qui fait tout, et qui est cause que le monde est gouverné par des abus comme par des lois, n'a pas toujours permis aux princes de remédier entièrement à un danger, qui tient d'ailleurs à des choses utiles et sacrées. Prêter le serment à un autre qu'à son souverain, est un crime de lèze-majesté dans un laïc; c'est dans le cloître un acte de religion. La difficulté de savoir à quel point on doit obéir à ce souverain étranger, la facilité de se laisser séduire, le plaisir de secouer un joug naturel pour en prendre un qu'on se donne à soi-même, l'esprit de trouble, le malheur des temps, n'ont que trop souvent porté des ordres entiers de *religieux* à servir Rome contre leur patrie.

M. de Ségrais disoit qu'outre les causes générales qui multiplient le nombre des couvens, il avoit remarqué un penchant dans les jeunes filles et garçons dans les pays chauds de se faire *religieux* ou *religieuses* à l'âge de l'adolescence, et que c'étoit là une attaque de mélancolie d'amour; il appeloit cette maladie la petite vérole de l'esprit, parce qu'à cet âge d'efflorescence des passions, peu de gens en échappent. Ce n'est pas, continue-t-il, que ces attaques de mélancolie ne viennent aussi quelquefois plus tard, comme la petite vérole qui vient souvent dans un âge avancé.

Les gens du monde, si indulgens pour eux-mêmes, s'arment d'une sévérité inexorable contre les instituts *religieux*; et si leurs desirs étoient la règle des événemens, tous les monastères seroient bientôt ou fermés ou détruits.

Un

Un éloquent s'est élevé pour les défendre, et a prouvé, dans une dissertation de cent quatre-vingts pages, que les ordres *religieux* sont également utiles à l'église et à l'état.

Après avoir fait voir combien l'origine des monastères est ancienne, combien cette institution est respectable par son esprit et sa destination, combien en général les *religieux* sont précieux à l'église par l'éclat de leurs vertus, par la ferveur de leurs prières, par les défenseurs qu'ils ont donnés à la foi, par le zèle avec lequel ils ont conservé les titres et les monumens de la religion, par les services qu'ils lui rendoient journellement dans les fonctions les plus pénibles du ministère ; il soutient que la monarchie leur doit des défrichemens qui ont accru ses vraies richesses, et le progrès des lumières qui ont ajouté à sa gloire. Ils ont applani le chemin qui conduit aux sciences, ils ont arraché les épines qui hérissoient le chemin des lettres ; ils trouvent dans leur économie un superflu qui est la ressource des malheureux.

Sans doute il est de l'intérêt de l'état que les biens soient consommés sur les lieux qui les ont produits : ce principe d'un écrivain qui a obtenu et justifié le titre d'ami des hommes fournit à l'avocat des ordres *religieux* des armes contre les détracteurs des monastères.

Il rappelle que le vœu de l'église est de réformer et non de détruire, et il indique des moyens de réformer ou de prévenir les abus qui naissent presque tous du dédain que la fausse philosophie affecte depuis vingt ans envers l'état monastique : qu'on rende aux *religieux* leur ancienne considération, et on leur rendra leurs anciennes mœurs. Si l'oubli des principes étoit un motif suffisant pour détruire un corps, quelles associations civiles n'auroit point à craindre leur prochaine destruction ?

Les retraites des *religieux* devroient être les sanctuaires de toutes les vertus ; mais, lorsque des affoiblissemens presque inévitables les rapprochent peu à peu du siècle, il faut s'occuper du soin de les ramener à leur première ferveur, et non méditer leur destruction.

L'auteur, après avoir mis sous nos yeux les inconséquences et les injustices des détracteurs de l'institution *religieuse*, cherche à démontrer que tout ce qu'on a fait depuis dix à douze ans pour réformer les *religieux* n'a servi qu'à les affoiblir et à préparer leur ruine; que la fixation des vœux à l'âge de vingt-un ans appauvrit les monastères sans enrichir les séminaires, et diminue les ressources du corps épiscopal au lieu de les augmenter.

(M. de JAUCOURT.)

RELIGION.

LA RELIGION est la connoissance de la divinité, celle du culte qui lui est dû, et la pratique des devoirs qu'elle nous impose.

Le fondement de toute *religion* est qu'il y a un Dieu, qui a des rapports à ses créatures, et qui exige d'elles quelque culte. Les différentes manières par lesquelles nous arrivons, soit à la connoissance de Dieu, soit à celle de son culte, ont fait diviser la *religion* en naturelle et en révélée.

La *religion* naturelle est le culte que la raison, laissée à elle-même et à ses propres lumières, apprend qu'il faut rendre à l'Être-Suprême, auteur et conservateur de tous les êtres qui composent le monde sensible, comme de l'aimer, de l'adorer, de ne point abuser de ses créatures, etc. On l'appelle aussi *morale*, parce qu'elle concerne immédiatement les mœurs et les devoirs des hommes les uns envers les autres, et envers eux-mêmes considérés comme créatures de Dieu.

La *religion* révélée est celle qui nous instruit de nos devoirs envers Dieu, et envers nous-mêmes, par quelques moyens surnaturels, comme par une déclaration expresse de Dieu même, qui s'explique par la bouche de ses envoyés et de ses prophètes, pour découvrir aux hommes des choses qu'ils n'auroient jamais connues ni pu connoître par les lumières naturelles. C'est cette dernière qu'on nomme par distinction *religion*.

L'une et l'autre supposent un Dieu, une providence, une vie future, des récompenses et des punitions; mais la dernière suppose de plus une mission immédiate de Dieu lui-même, attestée par des miracles ou des prophéties.

Les déistes prétendent que la *religion* naturelle est suffisante pour nous éclairer sur la nature de Dieu, et pour régler nos mœurs d'une manière agréable à ses yeux. Les auteurs qui ont écrit sur cette matière, et qui jugent la *religion* naturelle insuffisante, appuient la nécessité de la révélation sur ces quatre points; 1° sur la foiblesse de l'esprit humain, sensible par la chute du premier homme

et par les égaremens des philosophes; 2° sur la difficulté où sont la plupart des hommes de se former une juste idée de la divinité, et des devoirs qu'ils doivent lui rendre; 3° sur l'aveu des instituteurs des *religions*, qui ont tous donné pour marque de la vérité de leur doctrine des colloques prétendus ou réels avec la divinité, quoique d'ailleurs ils aient appuyé leur religion sur la force du raisonnement; 4° sur la sagesse de l'Être-Suprême qui, ayant établi une *religion* pour le salut des hommes, n'a pu la réparer après sa décadence par un moyen plus sûr que celui de la révélation. Mais, quelque plausibles que soient ces raisons, la voie la plus courte à cet égard est de démontrer aux déistes l'existence et la vérité de cette révélation. Il faut alors qu'ils conviennent que Dieu l'a jugée nécessaire pour éclairer les hommes, puisque d'une part ils reconnoissent l'existence de Dieu, et que de l'autre ils avouent que Dieu ne fait rien d'inutile.

La *religion* révélée, considérée dans son véritable point de vue, est la connoissance du vrai Dieu comme créateur, conservateur et rédempteur du monde, du culte que nous lui devons en ces qualités, et des devoirs que sa loi nous prescrit, tant par rapport aux autres hommes que par rapport à nous-mêmes.

La *religion* naturelle consiste dans l'accomplissement des devoirs qui nous lient à la divinité. Je les réduis à trois, à l'amour, à la reconnoissance et aux hommages. Pour sa bonté je lui dois de l'amour, pour ses bienfaits de la reconnoissance, et pour sa majesté des hommages.

Il n'est point d'amour désintéressé. Quiconque a supposé qu'on puisse aimer quelqu'un pour lui-même, ne se connoissoit guère en affection. L'amour ne naît que du rapport entre deux objets, dont l'un contribue au bonheur de l'autre. Laissons le quiétiste aimer son dieu, à l'instant même que sa justice inexorable le livre pour toujours à la fureur des flammes; c'est pousser trop loin le rafinement de l'amour divin. Toutes les perfections de Dieu, dont il ne résulte rien pour notre avantage, peuvent bien nous causer de l'admiration, et nous imprimer du respect, mais elles ne peuvent pas nous inspirer de l'amour. Ce n'est pas précisément parce qu'il est tout-puissant, parce

qu'il est grand, parce qu'il est sage, que je l'aime; c'est parce qu'il est bon, parce qu'il m'aime lui-même, et m'en donne des témoignages à chaque instant. S'il ne m'aimoit pas, que me serviroit sa toute-puissance, sa grandeur, sa sagesse? Tout lui seroit possible, mais il ne feroit rien pour moi. Sa souveraine majesté ne serviroit qu'à me rendre vil à ses yeux; il se plairoit à écraser ma petitesse du poids de sa grandeur, il sauroit les moyens de me rendre heureux, mais il les négligeroit. Qu'il m'aime au contraire, tous ses attributs me deviennent précieux, sa sagesse prend des mesures pour mon bonheur, sa toute-puissance les exécute sans obstacles, sa majesté suprême me rend son amour d'un prix infini.

Mais est-il bien constant que Dieu aime les hommes? Les faveurs sans nombre qu'il leur prodigue ne permettent pas d'en douter; mais cette preuve trouvera sa place plus bas. Employons ici d'autres argumens. Demander si Dieu aime les hommes, c'est demander s'il existe; car comment concevoir un Dieu qui ne soit pas bon? Un bon père aime ses enfans, et Dieu pourroit ne pas aimer les hommes! Dans quels esprits un pareil soupçon peut-il naître, si ce n'est dans ceux qui font de Dieu un être capricieux et barbare qui se joue impitoyablement du sort des humains? Un tel Dieu mériteroit notre haine et non notre amour.

Dieu, dites-vous, ne doit rien aux hommes. Soit. Mais il se doit à lui-même; il faut indispensablement qu'il soit juste et bienfaisant. Ses perfections ne sont point de son choix, il est nécessairement tout ce qu'il est; il est le plus parfait de tous les êtres, ou il n'est rien. Mais je connois qu'il m'aime par l'amour que je sens pour lui; c'est parce qu'il m'aime qu'il a gravé dans mon cœur ce sentiment, le plus précieux de ses dons. Son amour est le principe d'union, comme il en doit être le motif.

Dans le commerce des hommes, l'amour et la reconnoissance sont deux sentimens distincts. On peut aimer quelqu'un sans en avoir reçu des bienfaits; on peut en recevoir des bienfaits sans l'aimer, et sans être ingrat: il n'en est pas de même par rapport à Dieu. Notre reconnoissance ne sauroit aller sans amour, ni notre amour

sans reconnoissance, parce que Dieu est tout à la fois un être aimable et bienfaisant. Vous savez gré à votre mère de vous avoir donné le jour, à votre père de pourvoir à vos besoins, à vos amis de leur attachement. Or Dieu seul est véritablement votre mère, votre père, votre maître, votre bienfaiteur et votre ami; et ceux que vous honorez de ces noms ne sont, à proprement parler, que les instrumens de ses bontés sur vous. Pour vous en convaincre, considérez-le sous ces divers rapports.

Que fait une mère pour l'enfant qui naît d'elle? C'est Dieu qui fait tout. Lorsqu'il posoit la terre et les cieux sur leurs fondemens, il avoit dès lors cet enfant en vue, et le disposoit déjà à la longue chaîne d'événemens qui devoit se terminer à sa naissance. Il faisoit plus, il le créoit en pétrissant le limon dont il forma son premier père. L'instant est venu de faire éclore ce germe. C'est dans le sein d'une telle mère qu'il lui a plu de le placer; lui-même a pris soin de le fomenter et de le développer.

Dieu est le père de tous les hommes, bien plus que chaque homme en particulier ne l'est de ses enfans. Choisissons le plus tendre et le plus parfait de tous les pères. Mais qu'est-il auprès de Dieu? Lorsqu'un père veille à la conservation de son fils, c'est Dieu qui le conserve; lorsqu'il s'applique à l'instruire, c'est Dieu qui lui ouvre l'intelligence; lorsqu'il l'entretient des charmes de la vertu, c'est Dieu qui la lui fait aimer.

Si nous mettons en comparaison avec la vérité éternelle, d'où procèdent toutes nos connoissances, les maîtres qui nous guident et qui nous instruisent, soutiendront-ils mieux le parallèle? Ce n'est ni au travail de ceux qui nous enseignent, ni à nos propres travaux, que nous devons la découverte des vérités; Dieu les a rendues communes à tous les hommes : chacun les possède, et peut se les rendre présentes; il n'est besoin pour cet effet que d'y réfléchir. S'il en est quelques-unes de plus abstraites, ce sont des trésors que Dieu a cachés plus avant que les autres, mais qui ne viennent pas moins de lui, puisqu'en creusant nous les trouvons au fond de notre ame, et que notre ame est son ouvrage. L'ouvrier fouille la mine, le physicien dirige ses opérations, mais ni l'un ni l'autre n'ont fourni l'or qu'elle enferme.

S'il est quelqu'un qui ait disputé à Dieu le titre de bienfaiteur, il ne faut pas se mettre en devoir de le combattre. La lumière dont il jouit, l'air qu'il respire, tout ce qui contribue à sa conservation et à ses plaisirs, les cieux, la terre, la nature entière, destinés à son usage, déposent contre lui, et le confondent assez. Il ne pense lui-même, ne parle et n'agit, que parce que Dieu lui en a donné la faculté; et, sans cette providence contre laquelle il s'élève, il seroit encore dans le néant, et la terre ne seroit pas chargée du poids importun d'un ingrat.

Tout ce que fait un ami pour la personne sur qui s'est fixée son affection, c'est de l'aimer, de lui vouloir du bien, et de lui en faire. Or c'est ce que nous venons de prouver que Dieu fait par rapport à nous, mais que cette qualité d'ami, si tendre et si flatteuse pour nous, ne diminue rien du respect infini que nous doit inspirer l'idée de sa grandeur suprême. Moins dédaigneux que les monarques de la terre, ami de ses sujets, il veut que ses sujets soient les siens, mais il ne leur permet pas d'oublier qu'il est leur souverain maître, et c'est à ce titre qu'il exige leurs hommages.

Ce n'est pas précisément parce que Dieu est grand que nous lui devons des hommages, c'est parce que nous sommes ses créatures, et qu'il est notre souverain maître. Dieu seul possède sur le monde entier une autorité universelle, dont celle des rois de la terre n'est tout au plus que l'ombre. Ceux-ci tiennent leur pouvoir, au moins dans l'origine, de la volonté des peuples. Dieu ne tient sa puissance que de lui-même. Il a dit : Que le monde soit fait, et le monde a été fait. Voilà le titre primordial de son empire. Nos rois sont maîtres des corps, mais Dieu commande aux cœurs; ils font agir, mais il fait vouloir : autant son empire sur nous est supérieur à celui de nos souverains, autant lui devons-nous rendre de plus profonds hommages. Ces hommages dus à Dieu sont ce qu'on appelle autrement *culte* ou *religion*. On en distingue de deux sortes, l'un intérieur, et l'autre extérieur : l'un et l'autre sont d'obligation. L'intérieur est invariable; l'extérieur dépend des mœurs, des temps et de la *religion*.

Le culte intérieur réside dans l'ame, et c'est le seul qui

honore Dieu. Il est fondé sur l'admiration qu'excite en nous l'idée de sa grandeur infinie, sur le ressentiment de ses bienfaits et l'aveu de sa souveraineté. Le cœur, pénétré de ces sentimens, les lui exprime par des extases d'admiration, des saillies d'amour, et des protestations de reconnoissance et de soumission. Voilà le langage du cœur; voilà ses hymnes, ses prières, ses sacrifices; voilà le culte dont il est capable, et le seul digne de la divine majesté : c'est aussi celui que Jésus-Christ est venu substituer aux cérémonies judaïques, comme il paroît par cette belle réponse qu'il fit à une femme samaritaine, lorsqu'elle lui demanda si c'étoit sur la montagne de Sion ou sur celle de Semeron qu'il falloit adorer : « Le temps vient, lui » dit-il, que les vrais adorateurs adoreront en esprit et en » vérité. »

On objecte que Dieu est infiniment au dessus de l'homme; qu'il n'y a aucune proportion entre eux; que Dieu n'a pas besoin de notre culte; qu'enfin ce culte d'une volonté bornée est indigne de l'Etre infini et parfait. Qui sommes-nous, disent ces téméraires raisonneurs qui fondent leur respect pour la divinité sur l'anéantissement de son culte? qui sommes-nous pour oser croire que Dieu descende jusqu'à nous faire part de ses secrets, et penser qu'il s'intéresse à nos vaines opinions? Vils atomes que nous sommes en sa présence! que lui font nos hommages? quel besoin a-t-il de notre culte? que lui importe de notre ignorance et même de nos mœurs? peuvent-elles troubler son repos inaltérable, ou rien diminuer de sa grandeur et de sa gloire? S'il nous a faits, ce n'a été que pour exercer l'énergie de ses attributs, l'immensité de son pouvoir, et non pour être l'objet de nos connoissances. Quiconque juge autrement est séduit par ses préjugés, et connoît aussi peu la nature de son être propre que celle de l'Etre-Suprême. Ainsi, la *religion*, qui se flatte d'être le lien du commerce entre deux êtres si infiniment disproportionnés, n'est, à le bien prendre, qu'une production de l'orgueil et de l'amour effréné de soi-même. Voici la réponse :

Il y a un Dieu, c'est-à-dire un Etre infiniment parfait. Cet Etre connoît l'étendue sans bornes de ses perfections, à part qu'il est juste; car la justice entre dans la perfection

infinie; il doit un amour infini à l'infinité de ses perfections infinies. Son amour ne peut même avoir d'autre objet qu'elles. Cet Etre-Suprême, à qui nous devons l'existence, nous a faits intelligens et capables d'aimer. Il est donc vrai qu'il veut, et qu'il ne peut ne pas vouloir; d'une part, que nous employions notre intelligence à le connoître et à l'admirer; de l'autre, que nous employions notre volonté et à l'aimer et à lui obéir. L'ordre demande que notre intelligence soit réglée, et que notre amour soit juste; par conséquent, il est nécessaire que Dieu, ordre essentiel et justice suprême, veuille que nous l'aimions plus que nous. Nous ne devons nous aimer qu'en nous rapportant à lui, et ne réserver pour nous qu'un amour, foible ruisseau de celui dont la source doit principalement et inépuisablement ne couler que pour lui. Telle est la justice éternelle que rien ne peut obscurcir, la proportion inviolable que rien ne peut altérer ni déranger. Dieu se doit tout à lui-même; je me dois tout à lui, et tout n'est pas trop pour lui. Ces conséquences ne sont ni arbitraires, ni forcées, ni tirées de loin; mais aussi prenez garde, ces fondemens une fois posés, l'édifice de la *religion* s'élève tout seul, et demeure inébranlable. Car, dès que l'Etre infini doit seul epuiser notre adoration et nos hommages; dès qu'il doit d'abord avoir tout notre amour, et qu'ensuite cet amour ne doit se répandre sur les créatures qu'à proportion et selon les degrés de perfection qu'il a mis en elles; dès que nous devons une soumission sans réserve à celui qui nous a faits, tout d'un coup la *religion* s'enfante dans nos cœurs; car elle n'est essentiellement et dans le fond qu'adoration, amour et obéissance.

Présentons le même raisonnement sous une autre forme. Quels sont les devoirs les plus généraux de la *religion*? C'est la louange, c'est l'amour, c'est l'action de graces, c'est la confiance et la prière. Or je dis que, l'existence de Dieu supposée, il seroit contradictoire de lui refuser le culte renfermé dans ces devoirs. Si Dieu existe, il est le souverain maître de la nature, et la perfection suprême; il nous a faits ce que nous sommes; il nous a donné ce que nous possédons : donc nous devons et nos hommages à sa

grandeur, et notre amour à ses perfections, et notre confiance à sa bonté, et nos prières à sa puissance, et notre action de graces à ses bienfaits ; voilà le culte intérieur évidemment prouvé.

Dieu n'a besoin, ajoutez-vous, ni de nos adorations, ni de notre amour. De quel prix notre hommage peut-il être à ses yeux, et que lui importe le culte imparfait et toujours borné des créatures ? En est-il plus heureux ? en est-il plus grand ? Non sans doute, il n'en a pas besoin, et nous ne le disons pas non plus. Ce mot *besoin* ne doit jamais être employé à l'égard de Dieu. Mais, pour m'en servir à votre exemple, Dieu avoit-il besoin de nous créer ? a-t-il besoin de nous conserver ? notre existence le rend-elle plus heureux, le rend-elle plus parfait ? Si donc il nous a fait exister, s'il nous conserve, quoiqu'il n'ait besoin ni de notre existence ni de notre conservation, ne mesurez plus ce qu'il exige de nous sur ce qui lui sera utile. Il se suffit à lui-même ; il se connoît et il s'aime, voilà sa gloire et son bonheur. Mais réglez ce qu'il veut de vous et ce que vous lui devez, sur ce qu'il doit à sa sagesse et à l'ordre immuable. Notre culte est imparfait en lui-même ; je n'en disconviens point, et cependant je dis qu'il n'est pas indigne de Dieu ; j'ajoute même qu'il est impossible qu'il nous ait donné l'être pour une autre fin que pour ce culte, tout borné qu'il est.

Si on persiste à dire que la divinité est trop au dessus de nous pour descendre jusqu'à nous, nous répondrons qu'en exagérant ainsi sa grandeur et notre néant, on ne veut que secouer son joug, se mettre à sa place, et renverser toute subordination ; nous répondrons que, par cette humilité trompeuse et hypocrite, on n'imagine un Dieu si éloigné de nous, si fier, si indifférent dans sa hauteur, si indolent sur le bien et sur le mal, si insensible à l'ordre et au désordre, que pour s'autoriser dans la licence de ses desirs, pour se flatter d'une impunité générale, et pour se mettre, s'il est possible, autant au dessus des plaintes de sa conscience que des lumières de sa raison.

Mais le culte extérieur, pourquoi supposer que Dieu le demande ? Eh ! vous-mêmes, comment ne voyez-vous pas que celui-ci découle inévitablement de l'autre ? Sitôt

que chacun de nous est dans l'étroite obligation de remplir les devoirs que je viens d'exposer, ne deviennent-ils pas des lois pour la société entière? Les hommes, convaincus séparément de ce qu'ils doivent à l'Etre infini, se réuniront dès là pour lui donner des marques publiques de leurs sentimens. Tous ensemble, ainsi qu'une grande famille, ils aimeront le père commun, ils chanteront ses merveilles, ils béniront ses bienfaits, ils publieront ses louanges, ils l'annonceront à tous les peuples, et brûleront de le faire connoître aux nations égarées qui ne le connoissent pas encore, ou qui ont oublié ses miséricordes et sa grandeur. Le concert d'amour, de vœux et d'hommages dans l'union des cœurs, n'est-il pas évidemment ce culte extérieur, dont vous êtes si en peine, et que vous voudriez anéantir? Dieu seroit alors toutes choses en tous. Il seroit le roi, le père, l'ami des humains; il seroit la loi vivante des cœurs, on ne parleroit que de lui et pour lui. Il seroit consulté, cru, obéi. Hélas! un roi mortel, ou un simple père de famille, s'attire, par sa sagesse, l'estime et la confiance de ses sujets ou de ses enfans; on ne voit à toute heure que les honneurs et les tributs d'amour et de respect qui leur sont rendus; et l'on demande qu'est-ce que le culte divin et si l'on en doit un? Tout ce qu'on fait pour honorer un père, pour lui obéir, et pour reconnoître ses soins paternels, est un culte continuel qui saute aux yeux. Que seroit-ce donc si les hommes étoient pénétrés de l'amour de Dieu? Leur société seroit un culte solemnel, tel qu'on nous dépeint celui des bienheureux dans le ciel.

A ce raisonnement pour démontrer la nécessité d'un culte extérieur, j'en ajouterai deux autres. Le premier est fondé sur l'obligation indispensable où nous sommes de nous édifier mutuellement les uns les autres: le second est fondé sur la nature de l'homme.

1° Si la piété est une vertu, il est utile qu'elle règne dans tous les cœurs: or il n'est rien qui contribue plus efficacement au progrès de la vertu, que l'exemple. Les leçons et les exhortations y feroient beaucoup moins; c'est donc un bien pour chacun de nous d'avoir sous les yeux des modèles attrayans de piété. Or ces modèles ne peuvent

être tracés que par des actes extérieurs de *religion.* Inutilement par rapport à moi, un de mes concitoyens est-il pénétré d'amour, de respect et de soumission pour Dieu, s'il ne le fait pas connoître par quelque démonstration sensible qui m'en avertisse; qu'il me donne des marques non suspectes de son goût pour la vérité, de sa résignation aux ordres de la providence, d'un amour affectueux pour son Dieu; qu'il l'adore, le loue, le glorifie en public, son exemple opère sur moi, je me sens animé d'une sainte émulation que les plus beaux discours de morale n'auroient pas été capables de produire. Il est donc essentiel au progrès et au maintien de la *religion*, que l'exercice s'en fasse d'une manière publique et visible; car les mêmes raisons qui nous démontrent qu'il est de notre devoir de reconnoître les relations où nous sommes à l'égard de Dieu, nous apprennent également que nous devons en rendre l'aveu public. D'ailleurs, parmi les faveurs dont nous comble la providence, il y en a de personnelles, il y en a de générales. Or, par rapport à ces dernières, la raison nous dit que ceux qui les ont reçues en commun doivent se joindre aussi en commun pour en rendre graces à l'Être-Suprême, autant que la nature des assemblées religieuses peut le permettre.

2° Une *religion* purement mentale pourroit convenir à des esprits purs et immatériels, mais n'est point propre à la nature de l'homme, qui, étant composé de corps et d'ame, a besoin d'une *religion* relative, proportionnée à son caractère, et qui consiste également en méditations intérieures et en actes de pratique extérieure. Or il est évident que, toutes les fois que, par le faux desir d'une perfection chimérique, des hommes ont tâché, dans les exercices de *religion*, de se dépouiller de la grossiéreté des sens, et de s'élever dans la région des idées imaginaires, le caractère de leur tempérament a toujours décidé de l'issue de leur entreprise. La religion des caractères froids et flegmatiques a dégénéré dans l'indifférence et le dégoût, et celle des hommes bilieux ou sanguins a donné dans le fanatisme et l'enthousiasme. Si à ces raisons l'on ajoute que le commun du peuple qui compose la plus grande partie

du genre humain, et qui, étant, par état, par emploi, et par nature, plongé dans l'ignorance, a besoin d'avoir sans cesse devant les yeux une religion dont le culte extérieur lui en impose, il n'en faut pas davantage pour prouver qu'une *religion* mentale, consistant en une philosophie divine qui résideroit dans l'esprit, n'est nullement propre à une créature telle que l'homme dans le poste qu'il occupe sur la terre.

Toute *religion* étant le lien qui attache l'homme à Dieu et à l'observation de ses lois, par les sentimens de respect, de soumission et de crainte qu'excitent dans notre esprit les perfections de l'Être-Suprême et la dépendance où nous sommes de lui comme de notre créateur tout sage et tout bon, la *religion* chrétienne a en particulier pour objet la félicité d'une autre vie, et fait notre bonheur dans celle-ci. Elle donne à la vertu les plus douces espérances, au vice impénitent de justes alarmes, et au vrai repentir les plus puissantes consolations; mais elle tâche sur-tout d'inspirer aux hommes de l'amour, de la douceur, et de la pitié pour leurs semblables. (Voyez *Culte.*)

(ANONYME.)

On ne peut lire sans horreur l'histoire de nos guerres sacrées du seizième siècle : siècle abominable, et auprès duquel la génération présente pourroit passer pour un siècle d'or, quelqu'éloigné qu'elle soit de la véritable vertu. Pour l'honneur du nom français et du nom chrétien, il seroit à souhaiter que la mémoire de toutes ces inhumanités eût été d'abord abolie, et qu'on eût jeté au feu tous les livres qui en parlent. Ceux qui semblent trouver mauvais que l'on fasse des histoires, parce qu'elles ne servent, disent-ils, qu'à apprendre aux lecteurs toutes sortes de crimes, ont raison en quelque manière, par rapport aux annales qui traitent des guerres de *religion.* On n'y voit que saccagemens, que profanations, que massacres, qu'autels renversés, qu'assassinats, que parjures, que fureurs. Mais comme toutes choses ont deux faces, on peut à certains égards se consoler de ce que la

mémoire de ces effroyables désordres s'est conservée. Trois sortes de gens auroient besoin de consulter chaque jour ces monumens historiques, et de s'en faire un sujet ordinaire de méditation. Ceux qui gouvernent se devroient faire dire tous les matins par un page : « Ne tourmen-
» tez personne sur ses opinions de *religion*, et n'étendez
» pas le droit du glaive sur la conscience. Voyez ce
» que Charles IX et son successeur y gagnèrent ; c'est
» un vrai miracle que la monarchie française n'ait pas
» péri par leurs persécutions contre les protestans. Il
» n'arrivera pas tous les jours de tels miracles : ne vous
» y fiez point. On ne voulut pas laisser en repos l'édit
» de janvier, et il fallut, après plus de trente ans de
» désolation, après mille et mille torrens de sang ré-
» pandu, après mille trahisons, mille incendies, accor-
» der un édit plus favorable. »

Ceux qui conduisent les affaires ecclésiastiques sont la seconde espèce de gens qui doivent méditer profondément sur les désordres du seizième siècle. Quand on leur parle de tolérance, ils croient entendre le plus affreux et le plus monstrueux de tous les dogmes ; et, afin d'intéresser dans leurs passions le bras séculier, ils crient que c'est ôter aux magistrats le plus beau fleuron de leur couronne, que de ne leur pas permettre, pour le moins, d'emprisonner et de bannir les hérétiques. Mais s'ils examinoient bien ce qu'on peut craindre d'une guerre de *religion*, ils seroient plus modérés. « Vous ne vou-
» lez pas, peut-on leur dire, que cette secte prie Dieu
» à sa mode, ni qu'elle prêche ses sentimens : mais pre-
» nez garde, si l'on en vient aux épées tirées, qu'au lieu
» de parler et d'écrire contre vos dogmes, elle ne ren-
» verse vos temples, et ne mette vos propres personnes
» en danger. Que gagnâtes-vous en France et en Hol-
» lande en conseillant la persécution ? Ne vous fiez point
» à votre grand nombre : vos souverains ont des voi-
» sins ; et, par conséquent, vos sectaires ne manque-
» ront ni de protecteurs, ni d'assistance, fussent-ils Turcs. »

Enfin, que ces théologiens remuans, qui prennent tant de plaisir à innover, jettent continuellement la vue sur nos guerres sacrées. Les réformateurs en furent la

cause : on doit les excuser, s'ils étoient persuadés de l'indispensable nécessité de cette réforme, et s'il n'y avoit point de milieu entre laisser damner tous les hommes, ou les convertir au protestantisme. Dans ce principe, nulle considération ne devoit les arrêter. Mais que des gens qui sont persuadés qu'une erreur ne damne pas, ne respectent point la possession, et qu'ils aiment mieux troubler le repos public que supprimer leurs idées particulières, c'est ce qu'on ne peut assez détester. Qu'ils considèrent donc les suites de leurs innovations, et s'ils peuvent s'y embarquer sans une nécessité absolue, il faut qu'ils aient une ame de tigre, et plus de bronze autour du cœur que celui qui hasarda le premier sa vie sur un frêle vaisseau.

Il est assez apparent que ceux qui affectent, dans les compagnies, de combattre les vérités les plus communes de la *religion*, en disent plus qu'ils n'en pensent. La vanité a plus de part à leurs disputes que la conscience. Ils s'imaginent que la singularité et la hardiesse des sentimens leur procureront la réputation des grands esprits. Les voilà tentés d'étaler contre leur propre persuasion les difficultés à quoi sont sujettes les doctrines de la providence et celles de l'Évangile. Ils se font donc peu à peu une habitude de tenir des discours impies ; et si la vie voluptueuse se joint à leur vanité, ils marchent encore plus vîte dans ce chemin. Cette mauvaise habitude, contractée d'un côté sous les auspices de l'orgueil, et de l'autre sous les auspices de la sensualité, émousse la pointe des impressions de l'éducation; je veux dire qu'elle assoupit le sentiment des vérités qu'ils ont apprises dans leur enfance touchant la divinité, le paradis et l'enfer. Mais ce n'est pas une foi entièrement éteinte, ce n'est qu'un feu caché sous les cendres. Ils en ressentent l'activité dès qu'ils se consultent, et principalement à la vue de quelque péril. On les voit alors plus tremblans que les autres hommes. J'ai ouï dire à un gentilhomme, qui avoit été à M. le comte de Soissons, que *Sainthibal*, fameux esprit fort, se plaignoit de ce qu'aucun homme de leur secte n'avoit le don de persévérance. « Ils ne vous font » point d'honneur, disoit-il, quand ils se voient au lit

» de la mort, ils se déshonorent, ils se démentent, ils » meurent tous comme les autres. » Sainthibal pouvoit ajouter qu'ordinairement ils passent jusqu'aux minuties de la superstition. L'exemple de Tullus Hostilius est admirable sur ce sujet. Une longue maladie terrassa tellement ce prince, qu'il passa de l'esprit fort à l'esprit superstitieux et propagateur des superstitions.

On n'a presque jamais vu qu'un homme grave, éloigné des voluptés et des vanités de la terre, se soit amusé à dogmatiser tout haut pour l'impiété, encore qu'une longue suite de méditations profondes, mais mal conduites, l'eût précipité dans la réjection intérieure de toute religion. Bien loin qu'un tel homme voulût ôter de l'esprit des jeunes gens les doctrines qui les peuvent préserver de la débauche : bien loin qu'il voulût inspirer ses opinions à ceux qui en pourroient abuser, ou à qui elles pourroient faire perdre les consolations que l'espérance d'une éternité heureuse leur fait sentir, il les fortifieroit là dessus par un esprit de charité et de générosité. Il garde ses sentimens, ou pour lui seul, ou pour des personnes qu'il suppose très-capables de n'en faire pas un mauvais usage. Voilà ce que font les athées de système, ceux que la débauche et l'esprit hâbleur n'ont point gâtés. Le malheur d'avoir été frappés d'un certain principe, et de l'avoir suivi avec trop de gradation de conséquences, les a menés à une espèce de persuasion. La grace de Dieu peut les éclairer à la vue de la mort : mais sans cela ils persistent dans leur indolence au milieu des maladies et des tempêtes ; et s'ils se conforment aux cérémonies mortuaires de l'église, c'est pour épargner à leurs parens les suites fâcheuses de la réjection du rituel.

Ces réflexions me portent à croire que la première classe d'incrédules dont j'ai parlé, ces athées prétendus qui parlent si haut, ne sont point intérieurement persuadés de ce qu'ils disent. Ils n'ont guère examiné ; ils ont appris quelques objections ; ils en étourdissent le monde ; ils parlent par un principe de fanfaronnerie, et ils se démentent dans le péril. Le célèbre *Desbarreaux* étoit un athée de cette classe. En santé, c'étoit un homme d'un libertinage outré : malade, il faisoit des sonnets dévots. C'est ce que M. Boursaut lui reprocha dans une lettre, dont la suscription étoit

étoit conçue en ces termes : *A M. Desbarreaux, qui ne croit en Dieu que lorsqu'il est malade.* M. Boursaut, en lui envoyant cette lettre, y joignit la fable du faucon malade, qui prie sa mère d'intercéder pour lui auprès des dieux. La fable se termine par ce trait de morale, que s'il y a quelque chose de plus extravagant que de ne pas croire en Dieu, c'est d'avoir la foiblesse de l'invoquer sans y croire. On suppose que ce fut la reponse de la mère du faucon. Boursaut a raison de dire que c'est une extravagance outrée d'adresser des prières à une divinité qu'on ne croit pas : mais il a tort d'imputer cette folie à Desbarreaux. Saint Paul semble supposer qu'une telle bizarrerie ne se trouve point parmi les hommes : *comment invoqueroient-ils*, dit l'apôtre, *celui auquel ils n'ont pas cru* ? Qu'on se rappelle les principes que j'ai établis ci-dessus. Il arrive tous les jours, je le répète, que ceux qui n'ont rien déterminé positivement, ni sur l'existence, ni sur la non existence de Dieu, lui font des vœux et des prières à la vue d'un grand péril. Tel est l'état de presque tous les incrédules. Ils ne connoissent pas clairement l'existence d'une divinité ; mais aussi ils ne connoissent pas clairement qu'elle n'existe point. Il est naturel que de telles gens, aux approches de la mort, prennent le parti le plus sage, et que, pour plus grande sûreté, ils se recommandent à la grace et à la miséricorde divine. Ils espèrent quelque chose de leurs prières, en cas qu'il y ait un être qui les entende, qui les puisse exaucer : ils n'ont rien à craindre en cas que cet être n'existe pas. Mais si quelqu'un étoit parvenu à un tel degré de mécréance, qu'il se fût fermement persuadé le pur athéisme, et qu'il demeurât dans cette persuasion pendant qu'il seroit malade dangereusement, je ne conçois pas qu'il soit possible qu'il invoquât Dieu au fond de son cœur. N'allons donc pas nous imaginer que Desbarreaux tomba dans l'extravagance qu'on lui impute, d'invoquer Dieu sans croire qu'il y eût un Dieu : disons plutôt que sa coutume de l'invoquer dans ses maladies est une marque, ou qu'au temps de sa santé il ne doutoit point de l'existence de Dieu, ou que tout au plus il mettoit cela en problême, mais en problême dont il embrassoit l'affirmative quand il craignoit de mourir.

L'inclination à la volupté lui faisoit reprendre son premier train, son premier langage, lorsque sa santé étoit revenue. Cela ne prouve point qu'en effet il fût athée : cela prouve seulement, ou qu'il rejetoit presque tous les dogmes particuliers des *religions* positives, ou que par un principe d'orgueil il craignoit qu'on ne le raillât d'être déchu de sa qualité d'esprit fort, s'il ne continuoit pas à parler en libertin.

(ANALYSE DE BAYLE.)

Telle est, dit Voltaire, la foiblesse du genre humain, et telle est sa perversité, qu'il vaut mieux sans doute pour lui d'être subjugué par toutes les superstitions possibles, pourvu qu'elles ne soient point meurtrières, que de vivre sans religion. L'homme a toujours eu besoin d'un frein ; et, quoiqu'il fût ridicule de sacrifier aux Sylvains, aux Naïades, il étoit bien plus utile d'adorer ces images fantastiques de la divinité, que de se livrer à l'athéisme. Tout état qui n'a pas pour base l'amour de la *religion* et le respect pour la divinité, doit se détruire par la corruption des mœurs et tous les vices qui en sont la suite.

REMORDS.

REPROCHE secret de la conscience; il est impossible de l'éteindre lorsqu'on l'a mérité, parce que nous ne pouvons nous en imposer au point de prendre le faux pour le vrai, le laid pour le beau, le mauvais pour le bon. On n'étouffe point à volonté la lumière de la raison, ni par conséquent la voix de la conscience. Si l'homme étoit naturellement mauvais, il semble qu'il auroit le *remords* de la vertu, et non le *remords* du crime. Celui qui est tourmenté de *remords* ne peut vivre avec lui-même, il faut qu'il se fuie. C'est là peut-être la raison pour laquelle les méchans sont rarement tranquilles et sédentaires; ils ne restent en placo que quand ils méditent le mal; ils errent après l'avoir commis. Que les brigands sont à plaindre! poursuivis par les lois, ils sont obligés de se cacher dans le fond des forêts où ils habitent avec le crime, la terreur et les *remords*. On n'échappe point au reproche de sa conscience.

(ANONYME.)

RENOMMÉE.

La renommée est l'estime éclatante qu'on a acquise dans l'opinion des hommes; je parle ici de la bonne, et non de la mauvaise *renommée*, car cette dernière est toujours odieuse; mais l'amour pour la bonne *renommée* ne doit jamais être découragé, puisqu'il produit d'excellens effets, non seulement en ce qu'il détourne de tout ce qui est bas et indigne d'une ame élevée, mais encore en ce qu'il porte à des actions nobles et généreuses. Le principe en peut être fautif ou défectueux; l'excès en sera vicieux tant qu'on voudra, mais les conséquences qui en résultent sont tellement utiles au genre humain, qu'il est absurde de le censurer, et de regarder cet amour d'une bonne *renommée* comme le foible d'une ame vaine et présomptueuse. C'est un des plus forts motifs qui puisse exciter les hommes à se surpasser les uns les autres dans les arts et dans les sciences qu'ils cultivent.

Quelques écrivains moralistes sont également trop rigides et peu judicieux quand ils discréditent ce principe que la nature semble avoir gravé dans le cœur comme un ressort capable de mettre en mouvement ses facultés cachées, et qui se déploie toujours avec force dans les ames vraiment généreuses. Les plus grands hommes, chez les Romains, étoient tous animés de ce beau principe. Cicéron, dont le savoir et l'éloquence sont si connus, en étoit enflammé; et ce fut chez lui le mobile de tous les services qu'il rendit à sa patrie.

Je sais qu'il y a des hommes qui courent après la *renommée*, au lieu de la faire naître; mais le moyen d'y parvenir solidement, est de tenter une route nouvelle et glorieuse, ou bien de suivre cette même route si elle a déjà été pratiquée sans succès; ainsi, quand la poésie nous peint la *renommée* couverte d'ailes légères, ce sont là des symboles de la vaine *renommée*, et non pas de celle qui s'acquiert en faisant de grandes ou de belles choses.

Les poètes ont personnifié la *renommée*, et en ont fait une divinité qu'ils ont peinte à l'envi par les plus brillantes

images. Donnons-en les preuves, et commençons par la peinture de Virgile, ainsi traduite de l'Enéide.

« La *Renommée* est le plus prompt de tous les maux, » elle subsiste par son agilité, et sa course augmente sa » vigueur ; d'abord petite et timide, bientôt elle devient » d'une grandeur énorme ; ses pieds touchent la terre, et » sa tête est dans les nues ; c'est la sœur des géans Cée et » Encelade, et le dernier monstre qu'enfanta la terre irri- » tée contre les dieux ; le pied de cet étrange oiseau est » aussi léger que son vol est rapide ; sous chacune de ses » plumes, ô prodiges ! il a des yeux ouverts, des oreilles » attentives, une bouche, et une langue qui ne se tait » jamais ; il déploie ses ailes bruyantes au milieu des om- » bres ; il traverse les airs durant la nuit, et le doux som- » meil ne lui ferme jamais les paupières ; le jour, il est en » sentinelle sur le toit des hautes maisons ou sur les tours » élevées : de là il jette l'épouvante dans les grandes villes, » et sème la calomnie avec la même assurance qu'il an- » nonce la vérité. »

Rien n'est plus poétique que cette description de la *Renommée*. Voici celle d'Ovide, dans le livre XII des Métamorphoses. Il paroît s'être surpassé lui-même.

« Au centre de l'univers est un lieu également éloigné » du ciel, de la terre et de la mer, et qui sert de limite » à ces trois empires : on découvre de cet endroit tout » ce qui se passe dans le monde, et l'on entend tout ce » qui s'y dit, malgré le plus grand éloignement ; c'est » là qu'habite la *Renommee* sur une tour élevée où abou- » tissent mille avenues : le toit de cette tour est percé de » tous côtés ; on n'y trouve aucune porte, et elle demeure » ouverte jour et nuit ; les murailles en sont faites d'un » airain retentissant, qui renvoie le son des paroles et ré- » pète tout ce qui se dit dans le monde : quoique le repos » et le silence soient inconnus dans ce lieu, on n'y entend » cependant jamais de grands cris, mais seulement un » bruit sourd et confus, qui ressemble à celui de la mer » qui mugit de loin, ou à ce roulement que font les » nues après un grand éclat de tonnerre : les portiques » de ce palais sont toujours remplis d'une grande foule » de monde ; une populace légère et changeante va et

» revient sans cesse; on y fait courir mille bruits, tantôt
» vrais, tantôt faux, et on entend un bourdonnement
» continuel de paroles mal arrangées, que les uns écoutent,
» et que les autres répètent au premier venu, en y ajou-
» tant toujours quelque chose de leur invention. Là,
» règnent la sotte crédulité, l'erreur, la fausse joie,
» la crainte, les alarmes sans fondement, la sédition
» et les murmures mystérieux dont on ignore les au-
» teurs. La *Renommée*, qui en est la souveraine, voit
» de là tout ce qui se passe dans le ciel, sur la mer
» et sur la terre, et examine tout avec une inquiète
» curiosité. »

Nos plus grands poètes, Despréaux, Voltaire, Rousseau, ont à leur tour imité Virgile dans la description de la *Renommée*, les uns avec plus, les autres avec moins de succès. Voici l'imitation de Despréaux :

Cependant cet oiseau qui prône les merveilles,
Ce monstre, composé de bouches et d'oreilles,
Qui, sans cesse volant de climats en climats,
Dit par-tout ce qu'il sait et ce qu'il ne sait pas;
La *Renommée* enfin, cette prompte courière,
Va d'un mortel effroi glacer la perruquière.

Lutrin, chant 2.

L'imitation de M. de Voltaire est bien supérieure :

Du vrai comme du faux la prompte messagère,
Qui s'accroît dans sa course, et, d'une aile légère,
Plus prompte que le temps, vole au-delà des mers;
Ce monstre, composé d'yeux, de bouches, d'oreilles,
Qui célèbre des rois la honte ou les merveilles,
Qui rassemble sous lui la curiosité,
L'espoir, l'effroi, le doute et la crédulité,
De sa brillante voix, trompette de la gloire,
Du héros de la France annonçoit la victoire.

Henriade, chant 8.

Je finis par l'imitation de Rousseau:

Quelle est cette déesse énorme,
Ou plutôt ce monstre difforme

Tout couvert d'oreilles et d'yeux,
Dont la voix ressemble au tonnerre,
Et qui, des pieds touchant la terre,
Cache sa tête dans les cieux ?

C'est l'inconstante *Renommée*,
Qui, sans cesse les yeux ouverts,
Fait sa revue accoutumée
Dans tous les coins de l'univers :
Toujours vaine, toujours errante,
Et messagère indifférente
Des vérités et de l'erreur,
Sa voix, en merveilles féconde,
Va chez tous les peuples du monde
Semer le bruit et la terreur.

Ode au prince Eugène.

Les Athéniens avoient élevé un temple à la *Renommée*, et lui rendoient un culte réglé.

(M. de JAUCOURT.)

REPARTIE.

RÉPONSE prompte et vive, pleine d'esprit, de sel et de raillerie. Il ne fait pas bon attaquer un homme qui a la *repartie* prête. L'orateur Philippe disoit à Catulus, en faisant allusion à son nom et à la chaleur qu'il marquoit en plaidant : « Qu'as-tu donc à aboyer si fort ? Ce que j'ai, » repartit Catulus, c'est que je vois un voleur. »

Il y a, selon Viquefort, une grande différence entre une *repartie* libre et spirituelle et un sarcasme offensant. En effet, toute *repartie* n'est pas mordante comme le sarcasme.

Le sarcasme est une ironie piquante, par laquelle on raille ou l'on insulte son adversaire ou toute autre personne.

Telle est, par exemple, l'ironie des juifs parlant à Jésus-Christ : « Toi qui détruis le temple et le rebâtis en » trois jours, sauve-toi toi-même, etc. Il a sauvé les » autres, il ne peut se sauver lui-même ; qu'il descende » maintenant de la croix, et nous croirons en lui. »

La *repartie* demande un esprit vif et présent, pour apercevoir d'un coup d'œil l'endroit foible de l'agresseur, ou du moins découvrir en lui un côté plaisant qui l'expose lui-même au ridicule qu'il vouloit répandre.

Charles-Quint trouve, à son retour d'Afrique, les Français maîtres du Piémont, et prêts à envahir le Milanois. Son armée marche à eux, et les assiège dans Fossano. Montpesat montre dans la défense de cette place un courage héroïque et une capacité extraordinaire. A la fin cependant, comme il manque de tout, il s'engage à se rendre, si, dans quinze jours, il n'est pas secouru.

Dans cet intervalle, l'empereur arrive au camp, où Antoine de Lève, son général, lui présente la Roche du Maine, un des ôtages que les assiégés ont donnés. Le prince, qui connoît beaucoup de réputation cet officier, fait devant lui la revue de son armée, et veut savoir ce qu'il en pense : « Je la trouve, dit-il, plus belle » que je ne voudrois ; mais, si votre majesté passe entre

» les monts, elle en verra une plus leste encore ». L'empereur lui dit ensuite qu'il va visiter les Provençaux, qui sont ses sujets : « Je vous assure, reprend-il, que vous » les trouverez fort désobéissans ». L'entretien s'échauffant insensiblement, Charles demande combien il y a de journées du lieu où ils sont jusqu'à Paris : « Si, par jour-» nées, vous entendez des batailles, il y en a douze, » répond le gentilhomme français, à moins que vous ne » soyez battu dès la première. »

Un jeune homme fut amené par son père au maréchal de Belle-Isle, pour obtenir une compagnie. Le père s'étendit sur le mérite de son fils : « Il sait le latin, » dit-il au ministre, il sait le grec. A quoi bon du grec, dit » le maréchal? A quoi bon, reprit sur-le-champ le jeune » homme plein d'esprit? quand ce ne seroit que pour com-» parer la retraite des dix mille et celle de Prague. »

Un seigneur, d'un poil roux, étant dans une maison de campagne où Henri IV, roi de France, étoit venu pour une partie de chasse, demanda, en présence du roi, au jardinier, qu'il savoit être eunuque, pourquoi il n'avoit point de barbe. Le jardinier lui répondit que le bon Dieu faisant la distribution des barbes, il étoit venu lorsqu'il n'en restoit plus que de rousses à donner, et qu'il aimoit mieux n'en point avoir du tout que d'en porter une de cette couleur.

Louis XIV nomma à l'abbaye de Chelles une sœur de mademoiselle de Fontanges. Au sacre de cette abbesse, les tentures de la couronne, les diamans, la musique, les parfums, le nombre des évêques qui officioient, surprirent tellement une femme de province, qu'elle s'écria : C'est ici le paradis ! Non, madame, lui répondit-on, il n'y auroit pas tant d'évêques.

Le cardinal de Fleury avoit près de quatre-vingt-dix ans lorsqu'un prélat très-âgé aussi vint lui recommander ses neveux. Le cardinal lui dit : Soyez tranquille ; s'ils ont le malheur de vous perdre, je serai leur oncle. Le prélat lui répondit : Monseigneur, je les recommande donc à votre éternité.

L'abbé de Breteuil, agent du clergé, se vantoit un jour, en compagnie, que, par ses étourderies, il s'étoit

fait cinquante mille livres de rente. Quelqu'un répondit d'un grand sang froid : Elles ne vous ont pas été assez payées.

Un jeune seigneur ayant trouvé dans une compagnie sa maîtresse qui venoit de lui faire une infidélité d'éclat, voulut la déshonorer, en montrant des lettres passionnées qu'elle lui avoit écrites : comme il se préparoit à en lire une des plus emportées, la dame, sans se déconcerter, lui dit : Lisez seulement, je n'en rougirai point, il n'y a que le dessus de la lettre qui me fasse honte. Cette injure délicate, et néanmoins très-vive, étourdit tellement l'amant disgracié, qu'il sortit sur-le-champ sans pouvoir répliquer.

Un vieux libertin voulant reprocher à un jeune homme qu'il étoit trop adonisé, lui dit par dérision : Quand viendras-tu me voir, ma petite mignone ? Je ne saurois vous le dire, lui répondit le jeune homme, car ma mère m'a défendu de voir des gens de mauvaise vie.

Un prince étranger, jeune et plein d'esprit, mais disgracié de la nature, entendoit dire derrière lui dans un jardin public : Regardez donc, c'est un Esope. Se tournant aussitôt, il répondit : Vous avez raison, car je fais parler les bêtes.

Une dame voyant, dans une compagnie, un homme qui éclatoit de rire à tout propos, et sans paroître même en avoir aucune envie, dit à quelqu'un qui étoit à côté d'elle : Cet homme rit toujours de toutes ses forces et jamais de tout son cœur.

Une femme de qualité avancée en âge, et qui aimoit un homme de la cour, lui donna une terre considérable ; cette donation lui fut disputée par une dame jeune et belle, qui étoit héritière de la donatrice : cependant le don fut confirmé par arrêt. La jeune dame, en l'abordant, lui dit d'un ton railleur : Il faut avouer, monsieur, que vous avez acquis cette terre-là à bon marché. Il est vrai, madame ; mais, puisque vous savez ce qu'elle me coûte, je vous l'offre au même prix.

On sait tous les excès auxquels se livra le cardinal Dubois. Ils altérèrent si fort sa santé, qu'il tomba dangereusement malade ; et il ne s'agit de rien moins que de lui faire

une amputation des plus douloureuses. On manda à cet effet le plus habile chirurgien de l'hôtel-dieu. Dès que le cardinal le vit entrer, il dit : Mon ami, ne va pas me traiter comme tes gueux de l'hôtel-dieu. Monseigneur, répondit fièrement le chirurgien, tous ces gueux-là sont des ministres pour moi.

Un marchand, ayant fait naufrage sur un vaisseau, laissa par sa mort de grands biens à un jeune fils qu'il avoit. Ce fils, dans la suite, voulut continuer le même négoce et courir les mers. Un de ses amis lui représenta en vain ce qui venoit d'arriver à son père; et, sans lui cacher que son grand-père avoit péri de la même manière, il lui dit qu'il devoit appréhender un sort pareil. Mais le jeune homme, sans s'étonner : Je vous prie, dit-il à son ami, de m'apprendre où sont morts votre père et votre grand-père ? Dans leurs lits, répondit l'autre; et comment, ajouta le premier, osez-vous après cela coucher dans un lit ?

Un evêque, chargeant un jour son secrétaire de faire relier un recueil de ses mandemens, lui dit qu'il craignoit que le volume ne fût trop gros : Non, monseigneur, répondit le secrétaire, quand on l'aura bien relié et bien battu, tout cela sera fort plat.

Le successeur du duc de Vendôme, dans un gouvernement de province, accepta la bourse de mille louis qui lui fut présentée, suivant l'usage et pour la forme, à son entrée. Mais, lui dirent les magistrats, votre prédécesseur l'avoit refusée. Oh! répliqua le nouveau gouverneur, ce M. de Vendôme étoit un homme inimitable.

Le maréchal d'Humières, allant en ambassade en Angleterre, mena avec lui deux ecclésiastiques des moins réguliers. Quelqu'un dit au duc de la Ferté que le maréchal auroit pu mieux choisir, et que ces abbés ne donneroient pas grande opinion de notre clergé. Le duc répondit : Il les mène en Angleterre pour y prouver les libertés de l'église gallicane.

Quelques chevaliers de Malte raisonnoient un jour du danger dont ils sembloient être menacés par les Turcs qu'on disoit venir sourdement sur eux avec cent mille hommes. L'un de ces chevaliers se nommoit Samson, et

avoit le malheur d'être de fort petite stature, et tout ratatiné. Il arriva que quelqu'un de la compagnie dit en plaisantant : Messieurs, quelle raison y a-t-il de s'alarmer ? n'avons-nous pas un Samson parmi nous ? il sera seul suffisant pour détruire toute l'armée des Turcs. Ce discours ayant excité une grande risée, le gentilhomme nain répliqua aussitôt : Vous avez raison, monsieur ; mais, pour réussir plus sûrement, il me faudroit une de vos mâchoires, et alors je ferois des miracles.

Un gentilhomme français, ayant été présenté à trois jeunes princesses dans une cour étrangère, les fixa alternativement. L'une d'elles, s'en étant aperçu, lui demanda à laquelle il donnoit la préférence? Je supplie vos altesses, répondit-il, de me permettre de garder le silence sur un chapitre aussi délicat ; je sais ce qu'il en a coûté au berger Pâris pour avoir prononcé sur le mérite de trois divinités.

Un fat, fort content de sa personne, conduisoit dans une maison un jeune homme de sa connoissance, dont la physionomie peu spirituelle ne prévenoit point en sa faveur. Celui qui le conduisoit, croyant faire une bonne plaisanterie, dit à la compagnie, qui se levoit pour le recevoir : Vous voulez bien que je vous présente M. N... qui n'est pas si sot qu'il le paroît. C'est, mesdames, reprit aussitôt le jeune homme, la différence qu'il y a entre nous deux.

(ANONYME.)

REPENTANCE, REPENTIR.

La *repentance* est l'action de se repentir.

Clément d'Alexandrie dit : « La *repentance*, c'est de ne
» point retomber, s'il est possible, dans les mêmes péchés,
» et d'arracher radicalement du cœur tous ceux que nous
» connoissons pouvoir nous priver du salut. »

Le *repentir* est un chagrin de l'ame qui a la conscience de quelque faute commise et qui se la reproche.

Le *repentir* est d'une chose passée. On achète quelquefois bien cher des *repentirs*. Celui qui aura conservé sa santé, sa fortune, sa probité, et qui aura bien rempli les devoirs de sa religion et ceux de son état, n'aura aucun *repentir* bien cuisant.

(M. de Jaucourt.)

RÉPÉTITION.

Le mot en porte la définition :

> On égorge à la fois les enfans, les vieillards,
> Et le frère et la sœur, et la fille et la mère.

La *répétition* de la conjonction *et* semble multiplier les meurtres, et peindre la fureur du soldat. Quelquefois le mot répété est au commencement de différentes phrases qui arrivent toutes à la file sous le même chef :

> *Ici* je trouve le bonheur ;
> *Ici* je vis sans spectateur,
> Dans le silence littéraire ;
> *Loin* de tout importun jaseur,
> *Loin* des froids discours du vulgaire
> Et des hauts tons de la grandeur ;
> *Loin* de ces troupes doucereuses,
> Où d'insipides précieuses
> Et de petits fats ignorans
> Viennent, conduits par la folie,
> S'ennuyer en cérémonie,
> Et s'endormir en complimens ;
> *Loin* de ces plates cotteries,
> Où l'on voit souvent réunies
> L'ignorance en petit manteau,
> La bigotterie en lunettes,
> La minauderie en cornettes,
> Et la réforme en grand chapeau ;
> *Loin*, etc.

Quelquefois c'est une exclamation répétée :

> O rage ! ô désespoir ! ô fureur ennemie !

Quelquefois c'est la répétition des mêmes mots : « C'est » moi, c'est moi, vous dis-je, qui ai lancé le trait ; portez » sur moi vos armes vengeresses. »

Lafontaine se sert, avec une grace naïve, de la *répétition* dans une de ses fables :

> Et puis la papauté vaut-elle ce qu'on quitte,

Le repos, le repos, trésor si précieux,
Qu'on en faisoit jadis le partage des dieux?

La *répétition* du mot est encore, dans certaines occasions, plus forte et plus pressante, quand elle est séparée par d'autres mots : « Catilina, vous vivez néanmoins, et » vous vivez, non pour changer de conduite, mais pour » devenir plus audacieux; et ailleurs j'ai vu, quelle in- » dignité! j'ai vu de mes yeux les biens du grand » Pompée, etc. »

Quintilien cite plusieurs traits de la *répétition* des mêmes choses en différens termes : « C'est le trouble et l'égare- » ment qui s'est emparé de son esprit; c'est l'usage de ses » crimes qui l'a aveuglé; ce sont les furies, oui les furies » elles-mêmes qui l'ont poussé dans le précipice. »

D'autres fois la *répétition* d'un même nom imprime de la force au discours : « Ah! Coridon! Coridon! » Mais la harangue de Cicéron contre Rullus, qui vouloit faire passer une loi préjudiciable à l'intérêt de la république, va nous donner un exemple de la *répétition* du nom de Rullus, également heureuse et bien placée : « Quel est l'auteur de cette » loi nouvelle, dit Cicéron? Rullus. Qui est celui qui » prétend priver du droit de suffrage la plus grande partie » du peuple? Rullus. Qui est-ce qui a un secret tout prêt » pour ne faire sortir de l'urne que les noms des tribus où » il croit avoir le plus de crédit? Rullus. Qui nommera les » décemvirs selon ses vues et ses intérêts? Rullus. Qui » sera le premier de ces décemvirs? Faut-il le demander? » Rullus. Enfin, qui sera le maître absolu des biens de » l'état? Le seul Rullus. Voilà, messieurs, comme on vous » traite, vous qui êtes les maîtres et les rois des nations! » A peine une si honteuse prévarication seroit-elle souf- » ferte sous l'empire d'un tyran et dans une société » d'esclaves. »

S'il y a des *répétitions* de mots pour donner de la force au discours, il y a des *répétitions* d'une même pensée sous des ornemens différens, qui tendent au même but. Une pensée importante, qui passe comme un éclair, n'est guère qu'aperçue; si on la répète sans art, elle n'a plus le mérite de la nouveauté. Que faire? Il faut la présenter plusieurs

fois, et chaque fois avec des décorations différentes ; de manière que l'ame, occupée par cette sorte de prestige, s'arrête avec plaisir sur le même objet, et en prenne toute l'impression que l'orateur se propose de lui donner. Qu'on observe la nature, quand elle parle en nous, et que la passion seule la gouverne, la même pensée revient presque sans cesse, souvent avec les mêmes termes; l'art suit la même marche, mais en variant un peu les dehors :

> Hé quoi ! vous ne ferez nulle distinction
> Entre l'hypocrisie et la dévotion !
> Vous les voulez traiter d'un semblable langage,
> Et rendre même honneur au masque qu'au visage !
> Egaler l'artifice à la sincérité,
> Confondre l'apparence avec la vérité,
> Estimer le phantôme autant que la personne,
> Et la fausse monnoie à l'égal de la bonne !

Il n'est point d'inattention qui tienne contre une pensée si obstinée à reparoître; il faut qu'elle entre dans l'esprit, et qu'elle s'y établisse malgré toute résistance.

Enfin, les maîtres de l'art conviennent que les *répétitions* faites à propos contribuent beaucoup à l'élégance du discours, et sur-tout à la dignité des vers. Malherbe, en particulier, en connoissoit bien le mérite, et s'en est servi souvent avec succès. Il dit au roi :

> Quand la rebellion, plus qu'une hydre féconde,
> Auroit pour te combattre assemblé tout le monde,
> Tout le monde assemblé s'enfuiroit devant toi.

(M. de JAUCOURT.)

RÉPONSE.

RÉPONSE.

Réponse, repartie. La *réponse* en général s'applique à une interrogation faite; la repartie se dit indifféremment de toute réplique. Quoiqu'une repartie vive et prompte fasse honneur à l'esprit, il est encore plus convenable de se retrancher à une *réponse* judicieuse; et, dans les questions qu'on a droit de nous faire, il faut s'attacher à y répondre nettement.

Il y a des occasions où il vaut mieux garder le silence que de faire une repartie offensante, et l'on n'est pas obligé de répondre à toutes sortes de questions.

Une repartie se fait toujours de vive voix; une *réponse* se fait quelquefois par écrit.

Les *réponses* et les reparties doivent être justes, promptes, judicieuses, convenables aux personnes, aux temps, aux lieux et aux conjonctures. Il y a des *réponses* et des reparties de toute espèce qui laissent plus ou moins à penser à l'esprit. Il y en a de sententieuses, de jolies, de satyriques, de galantes, de flatteuses, de nobles, de belles, de bonnes, d'heureuses, d'héroïques, etc. Donnons quelques exemples des unes et des autres:

On demandoit à Aristarque pourquoi il n'écrivoit point. « Je ne puis pas écrire ce que je voudrois, répondit-il, » et je ne veux pas écrire ce que je pourrois. »

La repartie de la reine Christine à ceux qui se plaignoient de ce qu'elle avoit nommé Salvius sénateur de Suède, quoiqu'il ne fût pas d'une maison assez noble, devroit être connue de tous les rois. « Quand il est question d'avis et de sages conseils, répondit-elle, on ne » demande point seize quartiers, mais ce qu'il faut faire. » Les nobles, avec de la capacité, ne seront jamais » exclus du sénat, et n'excluront jamais les autres. »

On peut mettre dans la classe des jolies reparties toutes les saillies, quand elles ont du sel. Telle est, par exemple, la *réponse* d'un mauvais peintre devenu medecin, qui dit vivement à ceux qui lui demandoient la raison de son

changement d'état, qu'il avoit voulu choisir un art dont la terre couvrît les fautes qu'il y feroit.

Telle est encore la *réponse* plaisante d'Henri IV à Cathérine de Médicis, lors de la conférence de Saint-Bris, près de Coignac, en 1586. Cette princesse, qui employoit ses filles d'honneur à amuser les grands, et à découvrir leurs secrets, se tournant vers Henri IV, lui demanda qu'est-ce qu'il vouloit : « Madame, lui répondit-il, en » regardant les filles qu'elle avoit amenées, il n'y a rien » là que je veuille. » Il ne lui avoit pas toujours fait une aussi bonne *réponse*.

Un satyrique spirituel, interrogé de ce qu'il pensoit d'un tableau du cardinal de Richelieu, dans lequel ce ministre s'étoit fait peindre, tenant un globe à la main, avec ces mots latins : *Hoc stante cuncta moventur*, en subsistant, il donne le mouvement au monde, répondit vivement : *Ergo cadente omnia quiescent*, lorsqu'il ne subsistera plus, le monde sera donc en repos.

Entre les reparties où règne l'esprit d'une noble galanterie, on peut citer celle de M. de Bussy : « Vous me » regardez aussi, lui dit une belle femme : Madame, lui » repartit-il, on sait si bien qu'il faut vous regarder, que » qui ne le fait pas dans une compagnie, y entend sûrement finesse. »

J'ai parlé des reparties flatteuses. Une femme vint le matin se plaindre à Soliman II, que la nuit, pendant qu'elle dormoit, ses janissaires avoient tout emporté de chez elle. Soliman sourit, et répondit qu'elle avoit donc dormi d'un sommeil bien profond, si elle n'avoit rien entendu du bruit qu'on avoit dû faire en pillant sa maison. Il est vrai, seigneur, répliqua cette femme, que je dormois profondément, parce que je croyois que ta hautesse veilloit pour moi. Le sultan admira la repartie, et la récompensa.

On a fait souvent de nobles *réponses ;* celle-ci mérite d'être citée. Dans le procès de François de Montmorenci, comte de Luze et de Bouteville, M. du Châtelet fit, pour sa défense, un mémoire également éloquent et hardi. Le cardinal de Richelieu lui reprocha fortement

d'avoir mis au jour ce mémoire, pour condamner la justice du prince. « Pardonnez-moi, lui répondit-il, c'est » pour justifier sa clémence, s'il a la bonté d'en user » envers un des plus honnêtes et des plus vaillans hommes » de son royaume. »

Je place au rang des belles *réponses* de l'antiquité celle de Marius à l'officier de Sextilius, qui, après lui avoir défendu, de la part de son maître, de mettre le pied en Afrique, lui demanda sa *réponse:* « Mon ami, répli- » qua-t-il, dis à ton maître que tu as vu Marius fugi- » tif, assis sur les ruines de Carthage. » Quelle noblesse, quelle grandeur, et quelle force de sens dans ce peu de paroles! Il n'y avoit point d'image plus capable de faire impression sur l'esprit de Sextilius que celle-ci, qui lui remettoit devant les yeux la vicissitude des choses humaines, en lui présentant Marius six fois consul, Marius qui avoit été appelé le troisième fondateur de Rome, Marius, à qui les Romains, dans leurs maisons, avoient fait des libations comme à un dieu sauveur, en le lui présentant, dis-je, fugitif, sans pouvoir trouver d'asyle, et assis sur les ruines de Carthage, de cette ville si puissante, si célèbre, qui avoit été si long-temps la rivale de Rome.

Je mets au rang des plus belles *réponses* modernes celle de Louis XII au sujet de ceux qui en avoient mal agi à son égard avant qu'il montât sur le trône, et celle de madame de Barnevelt à Maurice de Nassau, sur les démarches qu'elle faisoit auprès de lui pour sauver la vie à son fils aîné, qui avoit eu connoissance de la conspiration de son frère sans la découvrir.

Louis XII réplique à ses courtisans qui, en le flattant, cherchoient à exciter sa vengeance, qu'il ne convenoit pas au roi de France de venger les injures faites au duc d'Orléans. Cette *réponse* est d'autant plus héroïque, qu'on avoit indignement outragé ce prince, qu'il étoit alors tout-pussant, et qu'il n'y avoit personne dans son royaume qui l'égalât en courage.

Madame de Barnevelt, interrogée, avec une espèce de reproche par le prince d'Orange, pourquoi elle demandoit

la grace de son fils, et n'avoit pas demandé celle de son mari, lui répond que c'est parce que son fils étoit coupable, et que son mari ne l'étoit pas.

Une autre belle *réponse* est celle de la maréchalle d'Ancre, qui fut brûlée en place de Grève comme sorcière, événemens dont on se souviendra avec étonnement jusqu'à la dernière postérité. Le conseiller Courtin, interrogeant cette femme infortunée, lui demanda de quel sortilége elle s'étoit servie pour gouverner l'esprit de Marie de Médicis : « Je me suis servi, répondit la » maréchalle, du pouvoir qu'ont les ames fortes sur les » esprits foibles. »

On peut mettre encore au nombre des belles reparties celle de milord Bedfort à Jacques II, roi d'Angleterre. Ce roi, pressé par le prince d'Orange, assembla son conseil; et, s'adressant au comte de Bedfort en particulier : « Milord, dit-il, vous êtes un très-digne homme et qui » avez un grand crédit, vous pouvez présentement » m'être très-utile. Sire, repartit le comte, je suis vieux » et peu en état de servir votre majesté; mais j'avois » autrefois un fils qui pourroit en effet vous rendre de » grands services s'il étoit encore en vie. » Il parloit du lord Russel son fils, qui avoit été décapité sous le dernier règne, et sacrifié à la vengeance du même roi qui lui demandoit ce bon office. Cette admirable repartie frappa Jacques II. Comme d'un coup de foudre, il resta muet sans répliquer un seul mot.

Je ne veux pas omettre la bonne repartie que fit, en 1274, saint Thomas d'Aquin à Innocent IV. Il entroit dans la chambre du pape pendant que l'on comptoit de l'argent; le pape lui dit : « Vous voyez que l'église n'est plus » dans le siècle où elle disoit : Je n'ai ni or ni argent; » à quoi le docteur évangélique répondit : Il est vrai, » saint père; mais elle ne peut plus dire au boiteux : » Lève-toi et marche. »

Les Spartiates sont les peuples les plus célèbres en *réponses* héroïques; je n'en citerai qu'une seule. Philippe, roi de Macédoine, étant entré à main armée dans le Péloponnèse, dit aux Lacédémoniens que s'ils ne se rendoient pas à lui, ils n'auroient que des souffrances à

attendre de leur résistance téméraire : Eh ! que peuvent souffrir ceux qui ne craignent pas la mort ? lui repartit Damindas.

(M. de Jaucourt.)

REPRENDRE, RÉPRIMANDER.

Celui qui *reprend* ne fait qu'indiquer ou relever la faute ; celui qui *réprimande* prétend punir ou mortifier le coupable. *Reprendre* ne se dit guère que pour les fautes d'esprit ou de langage. *Réprimander* ne convient qu'à l'égard des mœurs et de la conduite.

On peut *reprendre* plus habile que soi. Il n'y a que les supérieurs qui soient en droit de *réprimander*. Beaucoup de gens, par vanité, se mêlent de *reprendre ;* quelques-uns s'avisent de *réprimander* sans nécessité et hors de propos. Il faut *reprendre* un auteur avec décence, avec honnêteté, *réprimander* avec bonté, avec douceur ; car une *réprimande* aigre sent le langage de la haine.

(M. de Jaucourt.)

REPRÉSAILLES.

On entend par *représailles* cette espèce de guerre imparfaite, ces actes d'hostilité que les souverains exercent les uns contre les autres.

On commet ces actes d'hostilité en arrêtant ou les personnes ou les effets des sujets d'un état qui a commis envers nous quelque grande injustice qu'il refuse de réparer ; on regarde ce moyen comme propre à se procurer des sûretés à cet égard, à engager l'ennemi à nous rendre justice ; et, au cas qu'il persiste à nous la refuser, de nous la faire à nous-mêmes, l'état de paix subsistant quant au surplus.

Grotius prétend que les *représailles* ne sont point fondées sur un droit naturel et de nécessité, mais seulement sur une espèce de droit des gens arbitraire, par lequel plusieurs nations sont convenues entre elles que les biens des sujets d'un état seroient comme hypothèques pour ce que l'état ou le chef de l'état pourroit devoir, soit directement et par eux-mêmes, soit en tant que, faute de rendre bonne justice, ils seroient rendus responsables du fait d'autrui. Grotius paroît avoir bien jugé ; cependant on prétend généralement que le droit de *représailles* est une suite de la constitution des sociétés civiles, et une application des maximes du droit naturel à cette constitution. Voici donc les raisons qu'on apporte :

Dans l'indépendance de l'état de nature, et avant qu'il y eût aucun gouvernement, personne ne pouvoit s'en prendre qu'à ceux-là même de qui il avoit reçu du tort, ou à leurs complices, parce que personne n'avoit alors avec d'autres une liaison, en vertu de laquelle il pût être censé participer en quelque manière à ce qu'ils faisoient même sans sa participation.

Mais, depuis qu'on eut formé des sociétés civiles, c'est-à-dire des corps dont tous les membres s'unissent ensemble pour leur défense commune, il a nécessairement résulté de là une communauté d'intérêts et de volontés, qui fait que, comme les sociétés et les puissances qui les gouvernent s'engagent à se défendre chacune contre les

insultes de tout autre, soit citoyen, soit étranger, chacun aussi peut être censé s'être engagé à répondre de ce que fait ou doit faire la société dont il est membre, ou les puissances qui la gouvernent.

Aucun établissement humain, aucune liaison que l'on contracte, ne sauroit dispenser de cette loi générale et inviolable de la nature, qui veut que le dommage qu'on a causé à autrui soit réparé, à moins que ceux qui sont par là exposés à souffrir n'aient manifestement renoncé au droit d'exiger cette réparation; et, lorsque ces sortes d'établissemens empêchent, à certains égards, que ceux qui ont été lésés ne puissent obtenir aussi aisément la satisfaction qui leur est due, qu'ils l'auroient fait sans cela, il faut réparer cette difficulté en fournissant aux intéressés toutes les autres voies possibles de se faire eux-mêmes raison.

Or, il est certain que les sociétés, ou les puissances qui les gouvernent, étant armées des forces de tout le corps, sont quelquefois encouragées à se moquer impunément des étrangers qui viennent leur demander quelque chose qu'elles leur doivent, et que chaque sujet contribue, d'une manière ou d'autre, à les mettre en état d'en user ainsi; de sorte que par-là il peut être censé y consentir en quelque sorte; que s'il n'y consent pas en effet, il n'y a pas d'autre manière de faciliter aux étrangers lésés la poursuite de leur droit devenue difficile par la réunion des forces de tout le corps, que de les autoriser à s'en prendre à tous ceux qui en font partie.

On conclut de là que, par une suite même de la constitution des sociétés civiles, chaque sujet, demeurant tel, est responsable, par rapport aux étrangers, de ce que fait ou doit faire la société, ou le souverain qui la gouverne, sauf à lui demander un dédommagement, lorsqu'il y a de la faute ou de l'injustice de la part des supérieurs; que si quelquefois on est frustré de ce dédommagement, il faut regarder cela comme un des inconvéniens que la constitution des affaires humaines rend inévitables dans tout établissement civil.

Les *représailles*, étant des actes d'hostilité et qui dégénèrent même souvent en une véritable guerre, il est évident qu'il n'y a que le souverain qui puisse les exercer

légitimement, et que les sujets ne peuvent commettre de tels actes que de son ordre et par son autorité.

D'ailleurs il est absolument nécessaire que le tort ou l'injustice que l'on nous fait, et qui occasionne les *représailles*, soit manifeste et évident, et qu'il s'agisse de quelqu'intérêt des plus considérables. Si l'injustice est douteuse ou de peu de conséquence, il seroit injuste et périlleux d'en venir à cette extrémité, et de s'exposer ainsi à tous les maux d'une guerre ouverte.

On ne doit pas non plus recourir aux *représailles* avant d'avoir tâché, par toutes les voies amicales possibles, d'obtenir raison du tort qui nous a été fait; il faut s'adresser pour cela au magistrat de celui qui nous a fait injustice; après cela, si ce magistrat ne nous écoute point, on exerce les *représailles*, bien entendu que l'intérêt de l'état le requiert; car il n'est permis d'en venir aux *représailles* que lorsque tous les moyens ordinaires d'obtenir ce qui nous est dû viennent à nous manquer; en telle sorte, par exemple, que si un magistrat subalterne nous avoit refusé la justice que nous demandons, il faudroit, avant d'user de *représailles*, nous adresser au souverain même de ce magistrat, qui peut-être nous la rendroit.

Dans ces circonstances on peut, ou arrêter les sujets d'un état, si on arrête nos gens chez eux, ou saisir leurs biens et leurs effets; mais, quelque juste sujet qu'on ait d'user de *représailles*, on ne doit jamais, pour cette seule raison, faire mourir ceux dont on s'est saisi; on doit seulement les garder sans les maltraiter, jusqu'à ce que l'on ait obtenu satisfaction; de sorte que, pendant tout ce temps-là, ils sont comme en ôtage.

Pour les biens saisis par droit de *représailles*, il faut en avoir soin jusqu'à ce que le temps auquel on doit nous faire satisfaction soit expiré; après quoi on peut les adjuger au créancier, ou les prendre pour l'acquit de la dette, en rendant à celui sur qui on les a pris ce qui reste, tous frais déduits.

Enfin, il n'est permis d'user de *représailles* qu'à l'égard et sur les biens des sujets proprement ainsi nommés; car, pour ce qui est des étrangers qui ne font que passer, ou qui viennent seulement demeurer quelque temps dans le

pays, ils n'ont pas d'assez grandes liaisons avec l'état dont ils ne sont membres que pour un temps et d'une manière imparfaite, pour que l'on puisse se dédommager sur eux du tort qu'on a reçu de quelque citoyen originaire et permanent, et du refus que le souverain a fait de nous rendre justice.

Il faut encore excepter les ambassadeurs, dont la personne et les biens sont inviolables, même pendant la guerre.

Malgré toutes ces belles restrictions, les principes sur lesquels on fonde les *représailles* révoltent mon ame; ainsi je reste fermement convaincu que ce droit fictif de société, qui autorise un ennemi à sacrifier aux horreurs de l'exécution militaire des villes innocentes du délit souvent prétendu qu'on impute à leur souverain, est un droit de politique barbare, et qui n'émana jamais du droit de la nature qui abhorre de pareilles voies, et qui ne connoît que l'humanité et les secours mutuels.

(M. de JAUCOURT.)

REPRÉSENTANS.

Les représentans d'une nation sont des citoyens choisis qui, dans un gouvernement tempéré, sont chargés par la société de parler en son nom, de stipuler ses intérêts, d'empêcher qu'on ne l'opprime, et de concourir à l'administration des affaires de l'état.

Dans un état despotique, le chef de la nation est tout, la nation n'est rien; la volonté d'un seul fait la loi, la société n'est point représentée. Telle est la forme du gouvernement en Asie, dont les habitans, soumis, depuis un grand nombre de siècles, à un esclavage héréditaire, n'ont pas imaginé de moyens pour balancer un pouvoir énorme qui sans cesse les écrase. Il n'en fut pas de même en Europe, dont les habitans, plus robustes, plus laborieux, plus belliqueux que les Asiatiques, sentirent, de tout temps, l'utilité et la nécessité qu'une nation fût représentée par quelques citoyens choisis qui parlassent au nom de tous les autres, et qui s'opposassent aux entreprises d'un pouvoir qui devient souvent abusif lorsqu'il ne connoît aucun frein. Les citoyens choisis pour être les organes ou les *représentans* de la nation, suivant les différens temps, les différentes conventions et les circonstances diverses, jouirent de prérogatives et de droits plus ou moins étendus. Telle est l'origine de ces assemblées connues sous le nom de *diètes*, d'*états-généraux*, de *parlemens*, de *sénats*, qui, presque dans tous les pays de l'Europe, participèrent à l'administration publique, approuvèrent ou rejetèrent les propositions des souverains, et furent admis à concerter avec eux les mesures nécessaires du maintien de l'état.

Dans un état purement démocratique, la nation, à proprement parler, n'est point représentée; le peuple entier se réserve le droit de faire connoître ses volontés dans les assemblées générales, composées de tous les citoyens : mais, dès que le peuple a choisi ses magistrats, qu'il a rendus dépositaires de son autorité, ces magistrats deviennent ses *représentans;* et, suivant le plus ou le

moins de pouvoir que le peuple s'est réservé, le gouvernement devient ou une aristocratie, ou demeure une démocratie.

Dans une monarchie absolue, le souverain, ou jouit, du consentement de son peuple, du droit d'être l'unique *représentant* de sa nation; ou bien, contre le gré de cette même nation, il s'arroge ce droit. Le souverain parle alors au nom de tous; les lois qu'il fait sont ou du moins sont censées l'expression des volontés de toute la nation qu'il représente.

Dans les monarchies tempérées, le souverain n'est dépositaire que de la puissance exécutrice, il ne représente sa nation qu'en cette partie; elle choisit d'autres *représentans* pour les autres branches de l'administration. C'est ainsi qu'en Angleterre la puissance exécutrice réside dans la personne du monarque, tandis que la puissance législative est partagée entre lui et le parlement, c'est-à-dire l'assemblée générale des différens ordres de la nation britannique, composée du clergé, de la noblesse et des communes : ces dernières sont représentées par un certain nombre de députés choisis par les villes, les bourgs et les provinces de la Grande-Bretagne. Par la constitution de ce pays, le parlement concourt avec le monarque à l'administration publique : dès que ces deux puissances sont d'accord, la nation entière est réputee avoir parlé, et leurs décisions deviennent des lois.

En Suède, le monarque gouverne conjointement avec un sénat, qui n'est lui-même que le *représentant* de la diète générale du royaume; celle-ci est l'assemblée de tous les *représentans* de la nation suédoise.

La nation germanique, dont l'empereur est le chef, est représentée par la diète de l'empire, c'est-à-dire par un corps composé de vassaux souverains ou de princes, tant ecclésiastiques que laïcs, et de députés des villes libres, qui représentent toute la nation allemande.

La nation française fut autrefois représentée par l'assemblée des états-généraux du royaume, composée du clergé et de la noblesse, auxquels, par la suite des temps, on associa le tiers-état, destiné à représenter le peuple.

Ces assemblées nationales, qui avoient été discontinuées depuis l'année 1614, ont été reprises en 1789, époque à jamais mémorable dans les fastes de l'Europe.

Tacite nous montre les anciennes nations de la Germanie, quoique féroces, belliqueuses et barbares, comme jouissant toutes d'un gouvernement libre ou tempéré. Le roi, ou le chef, proposoit et persuadoit, sans avoir le pouvoir de contraindre la nation à plier sous ses volontés. Les grands délibéroient entre eux des affaires peu importantes; mais toute la nation etoit consultée sur les grandes affaires. Ce sont ces peuples guerriers ainsi gouvernés, qui, sortis des forêts de la Germanie, conquirent les Gaules, l'Espagne, l'Angleterre, etc., et fondèrent de nouveaux royaumes sur les débris de l'empire romain. Ils portèrent avec eux la forme de leur gouvernement: il fut par-tout militaire; la nation subjuguée disparut; réduite en esclavage, elle n'eut point le droit de parler pour elle-même; elle n'eut pour *représentans* que les soldats conquérans, qui, après l'avoir soumise par les armes, se subrogèrent en sa place.

Si l'on remonte à l'origine de tous nos gouvernemens modernes, on les trouvera fondés par des nations belliqueuses et sauvages, qui, sorties d'un climat rigoureux, cherchèrent à s'emparer de contrées plus fertiles, formèrent des établissemens sous un ciel plus favorable, et pillèrent des nations riches et policées. Les anciens habitans de ces pays subjugués ne furent regardés par ces vainqueurs farouches que comme un vil bétail que la victoire faisoit tomber dans leurs mains. Ainsi, les premières institutions de ces brigands heureux ne furent pour l'ordinaire que des effets de la force accablant la foiblesse. Nous trouvons toujours leurs lois favorables aux vainqueurs, et funestes aux vaincus. Voilà pourquoi, dans toutes les monarchies modernes, nous voyons par-tout les nobles, les grands, c'est-à-dire des guerriers, posséder les terres des anciens habitans, et se mettre en possession du droit exclusif de représenter les nations; celles-ci, avilies, écrasées, opprimées, n'eurent point la liberté de joindre leurs voix à celles de leurs superbes vainqueurs. Telle est

sans doute la source de cette prétention de la noblesse qui s'arrogea long-temps le droit de parler exclusivement à tous les autres au nom des nations; elle continua toujours à regarder les peuples vaincus comme des esclaves, même un grand nombre de siècles après une conquête à laquelle les successeurs de cette noblesse conquérante n'avoient point eu de part. Mais l'intérêt, secondé par la force, se fait bientôt des droits; l'habitude rend les nations complices de leur propre avilissement; et les peuples, malgré les changemens survenus dans les circonstances, continuèrent, en beaucoup de pays, à être uniquement représentés par une noblesse qui se prévalut toujours contre eux de la violence primitive exercée par des conquérans, aux droits desquels elle prétendit succéder.

Les barbares, qui démembrèrent l'empire romain en Europe, étoient païens; peu à peu ils furent éclairés des lumières de l'Evangile; ils adoptèrent la religion des vaincus. Plongés eux-mêmes dans une ignorance qu'une vie guerrière et agitée contribuoit à entretenir, ils eurent besoin d'être guidés et retenus par des hommes plus raisonnables qu'eux; ils ne purent refuser leur vénération aux ministres de la religion qui, à des mœurs plus douces, joignoient plus de lumières et de science. Les monarques et les nobles, jusqu'alors *représentans* uniques des nations, consentirent donc qu'on appelât aux assemblées nationales les ministres de l'église. Les rois, fatigués sans doute eux-mêmes des entreprises continuelles d'une noblesse trop puissante pour être soumise, sentirent qu'il étoit de leur intérêt propre de contre-balancer le pouvoir de leurs vassaux indomptés par celui des interprètes d'une religion respectée par les peuples. D'ailleurs, le clergé, devenu possesseur de grands biens, fut intéressé à l'administration publique, et dut, à ce titre, avoir part aux délibérations.

Sous le gouvernement féodal, la noblesse et le clergé eurent long-temps le droit exclusif de parler au nom de toute la nation, ou d'en être les uniques *représentans*. Le peuple, composé des cultivateurs, des habitans des villes et des campagnes, et des manufacturiers, en un mot de la partie la plus nombreuse, la plus laborieuse; la plus utile de la société, ne fut point en droit de parler pour

lui-même; il fut forcé de recevoir sans murmurer les lois que quelques grands concertèrent avec le souverain. Ainsi ce peuple ne fut point écouté; il ne fut regardé que comme un vil amas de citoyens méprisables, indignes de joindre leurs voix à celles d'un petit nombre de seigneurs orgueilleux et ingrats, qui jouirent de leurs travaux sans s'imaginer leur rien devoir. Opprimer, piller, vexer impunément le peuple, sans que le chef de la nation pût y porter remède, telles furent les prérogatives de la noblesse dans lesquelles elle fit consister la liberté. En effet, le gouvernement féodal ne nous montre que des souverains sans force, et des peuples écrasés et avilis par une aristocratie armée également contre le monarque et la nation. Ce ne fut que lorsque les rois eurent long-temps souffert des excès d'une noblesse altière, et des entreprises d'un clergé trop riche et trop indépendant, qu'ils donnèrent quelqu'influence à la nation dans les affaires qui décidoient de son sort. Ainsi la voix du peuple fut enfin entendue, les lois prirent de la vigueur, les excès des grands furent réprimés; ils furent forcés d'être justes envers des citoyens jusque-là méprisés; le corps de la nation fut ainsi opposé à une noblesse mutine et intraitable.

La nécessité des circonstances oblige de changer les idées ainsi que les institutions politiques; les mœurs s'adoucisssent, l'iniquité se nuit à elle-même; les tyrans des peuples s'aperçoivent à la longue que leurs folies contrarient leurs propres intérêts; le commerce et les manufactures deviennent des besoins pour les états, et demandent de la tranquillité; les guerriers sont moins nécessaires; les disettes et les famines fréquentes ont fait sentir à la fin le besoin d'une bonne culture que troubloient les démêlés sanglans de quelques brigands armés. On eut besoin de lois; l'on respecta ceux qui en furent les interprètes; on les regarda comme les conservateurs de la sûreté publique; ainsi le magistrat, dans un état bien constitué, devint un homme considéré, et plus capable de prononcer sur les droits des peuples, que des nobles ignorans et dépourvus d'équité eux-mêmes, qui ne connoissoient d'autre droit que l'épée, et qui vendoient la justice à leurs vassaux.

Ce n'est que par des degrés lents et imperceptibles que

les gouvernemens prennent de l'assiette; fondés d'abord par la force, ils ne peuvent pourtant se maintenir que par des lois équitables qui assurent les propriétés et les droits de chaque citoyen, et qui les mettent à couvert de l'oppression; les hommes sont forcés à la fin de chercher dans l'équité des remèdes contre leurs propres fureurs. Si la formation des gouvernemens n'eût pas été pour l'ordinaire l'ouvrage de la violence et de la déraison, on eût senti qu'il ne peut y avoir de société durable si les droits d'un chacun ne sont mis à l'abri de la puissance qui toujours veut abuser; dans quelques mains que le pouvoir soit placé, il devient funeste s'il n'est contenu dans de justes bornes; ni le souverain ni aucun ordre de l'état ne peuvent exercer une autorité nuisible à la nation, s'il est vrai que tout gouvernement n'ait pour objet que le bien du peuple gouverné. La moindre réflexion eût donc suffi pour montrer qu'un monarque ne peut jouir d'une puissance véritable, s'il ne commande à des sujets heureux et réunis de volontés; pour les rendre tels, il faut qu'il assure leurs possessions, qu'il les défende contre l'oppression, qu'il ne sacrifie jamais les intérêts de tous à ceux d'un petit nombre, et qu'il porte ses vues sur les besoins de tous les ordres dont son état est composé. Nul homme, quelles que soient ses lumières, n'est capable, sans conseils, sans secours, de gouverner une nation entière; nul ordre, dans l'état, ne peut avoir la capacité ou la volonté de connoître les besoins des autres; ainsi le souverain impartial doit écouter les voix de tous ses sujets; il est également intéressé à les entendre et à remédier à leurs maux; mais, pour que ses sujets s'expliquent sans tumulte, il convient qu'ils aient des *représentans*, c'est-à-dire des citoyens plus éclairés que les autres, plus intéressés à la chose, que leurs possessions attachent à la patrie, que leur position mette à portée de sentir les besoins de l'état, les abus qui s'introduisent, et les remèdes qu'il convient d'y porter.

Dans les états despotiques, tels que la Turquie, la nation ne peut avoir de *représentans;* on n'y voit point de noblesse, le despote n'a que des esclaves également vils à ses yeux; il n'y a point de justice, parce que la volonté du maître est la seule loi; le magistrat ne fait

qu'exécuter ses ordres; le commerce est opprimé, l'agriculture abandonnée, l'industrie anéantie, et personne ne songe à travailler, parce que personne n'est sûr de jouir du fruit de ses travaux; la nation entière, réduite au silence, tombe dans l'inertie; on ne s'explique que par des révoltes. Un sultan n'est soutenu que par une soldatesque effrénée, qui ne lui est elle-même soumise qu'autant qu'il lui permet de piller et d'opprimer le reste des sujets; enfin, souvent ses janissaires l'égorgent et disposent de son trône, sans que la nation s'intéresse à sa chute, ou désapprouve le changement.

Il est donc de l'intérêt du souverain que sa nation soit représentée; sa sûreté propre en dépend; l'affection des peuples est le plus ferme rempart contre les attentats des méchans; mais comment le souverain peut-il se concilier l'affection de son peuple, s'il n'entre dans ses besoins, s'il ne lui procure les avantages qu'il desire, s'il ne le protège contre les entreprises des puissans, s'il ne cherche à soulager ses maux? Si la nation n'est point représentée, comment son chef peut-il être instruit de ces misères de détail, que du haut de son trône il ne voit jamais que dans l'éloignement, et que la flatterie cherche toujours à lui cacher? Comment, sans connoître les ressources et les forces de son pays, le monarque pourroit-il se garantir d'en abuser? Une nation, privée du droit de se faire représenter, est à la merci des impudens qui l'oppriment; elle se détache de ses maîtres, elle espère que tout changement rendra son sort plus doux; elle est souvent exposée à devenir l'instrument des passions de tout factieux qui lui promettra de la secourir. Un peuple qui souffre s'attache par instinct à quiconque a le courage de parler pour lui; il se choisit tacitement des protecteurs et des *représentans*, il approuve les réclamations que l'on fait en son nom; est-il poussé à bout, il choisit souvent pour interprètes des ambitieux et des fourbes qui le séduisent, en lui persuadant qu'ils prennent en main sa cause, et qui renversent l'état, sous prétexte de le défendre. Les Guise en France, les Cromwel en Angleterre, et tant d'autres séditieux, qui, sous prétexte du bien public, jetèrent leurs nations dans les plus

plus affreuses convulsions, furent des *représentans* et des protecteurs de ce genre, également dangereux pour les souverains et pour les peuples.

Malgré ces tristes exemples qui peuvent faire douter de la certitude des principes établis dans cet article sur le bien que doivent produire dans un état les assemblées des *représentans* de la nation, je crois que, pour maintenir le concert qui doit toujours subsister entre les souverains et leurs peuples, et pour mettre les uns et les autres à couvert des attentats des mauvais citoyens, il pourroit être avantageux de former une constitution qui permettroit à chaque ordre de l'état de se faire représenter, non dans des assemblées générales, le tumulte et le choc des passions les rendent trop dangereuses, mais par une simple députation qui parleroit directement au souverain de tous les objets qui ont pour but le bien général ; ces députations, pour être utiles et justes, devroient être composées de ceux que leurs possessions rendent citoyens, et que leur état et leurs lumières mettent à portée de connoître les intérêts de la nation et les besoins des peuples; en un mot, c'est la propriété qui fait le citoyen; tout homme qui possède dans l'état, est intéressé au bien de l'état; et, quel que soit le rang que des conventions particulières lui assignent, c'est toujours comme propriétaire, c'est en raison de ses possessions qu'il acquiert le droit de se faire représenter.

Dans les nations européennes, le clergé, que les donations des souverains et des peuples ont rendu propriétaire de grands biens, et qui par là forme un corps de citoyens opulens et puissans, semble dès-lors avoir un droit acquis de parler ou de se faire représenter auprès du souverain; d'ailleurs, la confiance des peuples, s'il se conduit de manière à la mériter, le met à portée de voir de près leurs besoins et de connoître leurs vœux.

Le noble, par les possessions qui lient son sort à celui de la patrie, a sans doute le droit de parler ; s'il n'avoit que des titres, il ne seroit qu'un homme distingué par les conventions de la société ; s'il n'étoit que guerrier, sa voix seroit suspecte, son ambition et son intérêt

plongeroient fréquemment la nation dans des guerres inutiles et nuisibles.

Le magistrat est citoyen en vertu de ses possessions, mais ses fonctions en font un citoyen plus éclairé, à qui l'expérience fait connoître les avantages et les désavantages de la législation, les abus de la jurisprudence, les moyens d'y remédier. C'est la loi qui décide du bonheur des états.

Le commerce est aujourd'hui pour les nations une source de forces et de richesses; le négociant s'enrichit en même temps que l'état qui favorise ses entreprises, il partage sans cesse ses propriétés et ses revers; il ne peut donc, sans injustice, être réduit au silence; il est un citoyen utile et capable de donner ses avis dans les conseils d'une nation, dont il augmente l'aisance et le pouvoir.

Enfin le cultivateur, c'est-à-dire, tout homme qui possède des terres, dont les travaux contribuent aux besoins de la société, qui fournit à la subsistance, sur qui tombent les impôts, doit être représenté; personne n'est plus que lui intéressé au bien public; la terre est la base physique et politique d'un état, c'est sur le possesseur de la terre que retombent directement ou indirectement tous les avantages et les maux des nations; c'est en proportion de ses possessions que la voix du citoyen doit avoir du poids, soit dans les députations, soit dans les assemblées nationales.

Tels sont les différens ordres dans lesquels les nations modernes se trouvent partagées; comme tous concourent à leur manière au maintien de l'état, tous doivent être écoutés; la religion, la guerre, la justice, le commerce, l'agriculture, sont faits, dans un état bien constitué, pour se donner des secours mutuels; le pouvoir souverain est destiné à tenir la balance entre eux, il empêchera qu'aucun ordre ne soit opprimé par un autre, ce qui arriveroit infailliblement si un ordre unique avoit le droit exclusif de stipuler pour tous.

« Il n'est point, dit Edouard Ier, roi d'Angleterre, de » règle plus équitable que les choses qui intéressent tous,

» soient approuvées par tous, et que les dangers communs » soient repoussés par des efforts communs ». Si la constitution d'un état permettoit à un ordre de citoyens de parler pour tous les autres, il s'introduiroit bientôt une aristocratie sous laquelle les intérêts de la nation et du souverain seroient immolés à ceux de quelques hommes puissans qui deviendroient immanquablement les tyrans du monarque et du peuple. Tel fut, comme on a vû, l'état de presque toutes les nations européennes sous le gouvernement féodal, c'est-à-dire, durant cette anarchie systématique des nobles, qui lièrent les mains des rois pour exercer impunément la licence sous le nom de *liberté*; tel est encore aujourd'hui le gouvernement de la Pologne, où, sous des rois trop foibles pour protéger les peuples, ceux-ci sont à la merci d'une noblesse fougueuse, qui ne met des entraves à la puissance souveraine que pour pouvoir impunément tyranniser la nation. Enfin tel sera toujours le sort d'un état dans lequel un ordre d'hommes, devenu trop puissant, voudra *représenter* tous les autres.

Le noble ou le guerrier, le prêtre ou le magistrat, le commerçant, le manufacturier et le cultivateur, sont des hommes également nécessaires; chacun d'eux sert à sa manière la grande famille dont il est membre; tous sont enfans de l'état, le souverain doit entrer dans leurs besoins divers; mais, pour les connoître, il faut qu'ils puissent se faire entendre; et, pour se faire entendre sans tumulte, il faut que chaque classe ait le droit de choisir ses organes ou ses *représentans*; pour que ceux-ci expriment le vœu de la nation, il faut que leurs intérêts soient indivisiblement unis aux siens par le lien des possessions. Comment un noble, nourri dans les combats, connoîtroit-il les intérêts d'une religion dont souvent il n'est que foiblement instruit, d'un commerce qu'il méprise, d'une agriculture qu'il dédaigne, d'une jurisprudence dont il n'a point d'idées? Comment un magistrat, occupé du soin pénible de rendre la justice au peuple, de sonder les profondeurs de la jurisprudence, de se garantir des embûches de la ruse, et de démêler les pièges de la chicane, pourroit-il décider des affaires relatives à la guerre, utiles au commerce, aux manufactures, à l'agriculture? Comment un clergé, dont

l'attention est absorbée par des études et par des soins qui ont le ciel pour objet, pourroit-il juger de ce qui est le plus convenable à la navigation, à la guerre, à la jurisprudence ?

Un état n'est heureux, et son souverain n'est puissant, que lorsque tous les ordres de l'état se prêtent réciproquement la main; pour opérer un effet si salutaire, les chefs de la société politique sont intéressés à maintenir entre les différentes classes de citoyens un juste équilibre, qui empêche chacune d'entre elles d'empiéter sur les autres. Toute autorité trop grande, mise entre les mains de quelques membres de la société, s'établit aux dépens de la sûreté et du bien-être de tous; les passions des hommes les mettent sans cesse aux prises; ce conflict ne sert qu'à leur donner de l'activité; il ne nuit à l'état que lorsque la puissance souveraine oublie de tenir la balance, pour empêcher qu'une force n'entraine toutes les autres. La voix d'une noblesse remuante, ambitieuse, qui ne respire que la guerre, doit être contre-balancée par celle d'autres citoyens, aux vues desquels la paix est bien plus nécessaire; si les guerriers décidoient seuls du sort des empires, ils seroient perpétuellement en feu, et la nation succomberoit même sous le poids de ses propres succès; les lois seroient forcées de se taire, les terres demeureroient incultes, les campagnes seroient dépeuplées; en un mot, on verroit renaître ces misères qui, pendant tant de siècles, ont accompagné la licence des nobles sous le gouvernement féodal. Un commerce prépondérant feroit peut-être trop négliger la guerre; l'état, pour s'enrichir, ne s'occuperoit point assez du soin de sa sûreté, ou peut-être l'avidité le plongeroit-elle souvent dans des guerres qui frustreroient ses propres vues. Il n'est point dans un état d'objet indifférent et qui ne demande des hommes qui s'en occupent exclusivement; nul ordre de citoyens n'est capable de stipuler pour tous; s'il en avoit le droit, bientôt il ne stipuleroit que pour lui-même; chaque classe doit être représentée par des hommes qui connoissent son état et ses besoins; ces besoins ne sont bien connus que de ceux qui les sentent.

Les *représentans* supposent des commettans de qui leur

pouvoir est émané, auxquels ils sont par conséquent subordonnés et dont ils ne sont que les organes. Quels que soient les usages ou les abus que le temps a pu introduire dans les gouvernemens libres et tempérés, un *représentant* ne peut s'arroger le droit de faire parler à ses commettans un langage opposé à leurs intérêts; les droits des commettans sont les droits de la nation, ils sont imprescriptibles et inaliénables; pour peu que l'on consulte la raison, elle prouvera que les commettans peuvent en tout temps démentir, désavouer et révoquer les *représentans* qui les trahissent, qui abusent de leurs pleins pouvoirs contre eux-mêmes, ou qui renoncent pour eux à des droits inhérens à leur essence; en un mot, les *représentans* d'un peuple libre ne peuvent point lui imposer un joug qui détruiroit sa félicité; nul homme n'acquiert le droit d'en représenter un autre malgré lui.

L'expérience nous montre que, dans les pays qui se flattent de jouir de la plus grande liberté, ceux qui sont chargés de représenter les peuples ne trahissent que trop souvent leurs intérêts, et livrent leurs commettans à l'avidité de ceux qui veulent les dépouiller. Une nation a raison de se défier de semblables *représentans* et de limiter leurs pouvoirs; un ambitieux, un homme avide de richesses, un prodigue, un débauché, ne sont point faits pour représenter leurs concitoyens; ils les vendront pour des titres, des emplois et de l'argent; ils se croiront intéressés à leurs maux. Que sera-ce si ce commerce infâme semble s'autoriser par la conduite des commettans qui seront eux-mêmes vénaux? Que sera-ce si ces commettans choisissent leurs *représentans* dans le tumulte et dans l'ivresse, ou si, négligeant la vertu, les lumières, les talens, ils ne donnent qu'au plus offrant le droit de stipuler leurs intérêts? De pareils commettans invitent à les trahir; ils perdent le droit de s'en plaindre, et leurs *représentans* leur fermeront la bouche en leur disant: « Je vous ai achetés bien chérement, » et je vous vendrai le plus chérement que je pourrai. »

Nul ordre de citoyens ne doit jouir pour toujours du droit de représenter la nation; il faut que de nouvelles élections rappellent aux *représentans* que c'est d'elle qu'ils tiennent leurs pouvoirs. Un corps, dont les membres

jouiroient sans interruption du droit de représenter l'état, en deviendroit bientôt le maître ou le tyran.

(ANONYME.)

Pasquier se vantoit de pouvoir montrer, par une infinité de raisons, que rien n'est plus pernicieux à la France que la tenue des états-généraux. « C'est, dit-il, une vieille » folie qui court en l'esprit des plus sages Français, qu'il » n'y a rien qui puisse tant soulager le peuple que telle » assemblée. Au contraire, il n'y a rien qui lui procure » plus de tort, *pour une infinité de raisons*, que si je » vous déduisois, je passerois les bornes et termes d'une » missive ». Il n'y a point de doute qu'il n'eût pu produire là-dessus beaucoup de très-bons raisonnemens ; mais il n'est pas moins certain qu'il seroit facile de les combattre. C'est une matière sur laquelle on peut disputer long-temps, et soutenir à perte d'haleine le pour et le contre. Cependant si l'on en appeloit à l'expérience, il est à présumer que l'opinion de Pasquier l'emporteroit : car il seroit bien difficile de marquer les avantages que la France a tirés de ces assemblées, et l'on prouveroit très-facilement qu'elles n'ont servi qu'à fomenter les désordres. Les Anglais ont raison de dire que la tenue fréquente des parlemens est nécessaire au bien de leur état ; mais la France ne peut pas dire la même chose de ses assemblées générales. On en convoqua plusieurs sous le règne des fils de Henri II, et jamais la France ne fut plus agitée ni plus malheureuse que dans ces temps-là. Ces convocations, bien loin de guérir le mal, ne faisoient que l'augmenter. Personne ne doit reconnoître plus franchement cette vérité que ceux de la religion; car c'étoit dans ces assemblées que leurs ennemis prenoient de nouvelles forces.

Il y a des gens qui comparent les états-généraux avec les conciles. Toutes ces sortes d'assemblées sont de mauvais augure: c'est un témoignage affligeant que les maux publics sont extrêmes, et que l'on commence à désespérer de la guérison. On fait alors comme dans les maladies qui ne laissent presque plus d'espérance ; on assemble quantité de

médecins ; ils consultent, ils disputent, ils s'accordent rarement, et ils font si bien que le malade peut dire comme l'empereur Adrien : *La multitude des médecins m'a tué.* Les belles harangues ne manquent pas dans ces assemblées; mais les cabales et les intrigues y manquent encore moins, et la conclusion suit presque toujours, non pas la justice et la vérité, mais la brigue la plus forte.

(ANALYSE DE BAYLE.)

REPROCHE.

On entend par ce mot le blâme amer que nous encourons par une mauvaise action qu'on ne devoit pas attendre de nous. Le *reproche* est fait pour les ingrats. Si l'on échappe au *reproche* des autres, on n'échappe point à celui de sa propre conscience. Dans chaque état, on peut avoir des *reproches* à se faire.

(ANONYME.)

RÉPUBLIQUE.

FORME de gouvernement, dans lequel le peuple en corps, ou seulement une partie du peuple, a la souveraine puissance.

Lorsque, dans la *république*, le peuple en corps a la souveraine puissance, c'est une démocratie. Lorsque la souveraine puissance est entre les mains d'une partie du peuple, c'est une aristocratie.

Lorsque plusieurs corps politiques se réunissent ensemble pour devenir citoyens d'un état plus grand qu'ils veulent former, c'est une *république* fédérative.

Les *républiques* anciennes les plus célèbres sont la *république* d'Athènes, celle de Lacédémone, et la *république* romaine.

Je dois remarquer ici que les anciens ne connoissoient point le gouvernement fondé sur un corps de noblesse, et encore moins le gouvernement fondé sur un corps législatif formé par les représentans d'une nation. Les *républiques* de Grèce et d'Italie étoient des villes qui avoient chacune leur gouvernement, et qui assembloient leurs citoyens dans leurs murailles. Avant que les Romains eussent englouti toutes les *républiques*, il n'y avoit presque point de roi nulle part. En Italie, dans la Gaule, l'Espagne, l'Allemagne; tout cela étoit de petits peuples ou de petites *républiques* : l'Afrique même étoit soumise à une grande; l'Asie mineure étoit occupée par les colonies grecques. Il n'y avoit donc point d'exemple de députés de villes ni d'assemblées d'état; il falloit aller jusqu'en Perse pour trouver le gouvernement d'un seul.

Dans les meilleures *républques* grecques, les richesses y étoient aussi à charge que la pauvreté; car les riches étoient obligés d'employer leur argent en fêtes, en sacri-

fices, en chœurs de musique, en chars, en chevaux pour la course, en magistratures, qui seules formoient le respect et la considération.

Les *républiques* modernes sont connues de tout le monde; on sait quelle est leur force, leur puissance et leur liberté. Dans les *républiques* d'Italie, par exemple, les peuples y sont moins libres que dans les monarchies. Aussi le gouvernement a-t-il besoin, pour se maintenir, de moyens aussi violens que le gouvernement des Turcs; témoins les inquisiteurs d'état à Venise, et le tronc où tout délateur peut, à tout moment, jeter avec un billet son accusation. Voyez quelle peut être la situation d'un citoyen dans ces *républiques*. Le même corps de magistrature a, comme exécuteur des lois, toute la puissance qu'il s'est donnée comme législateur. Il peut ravager l'état par ses volontés générales; et, comme il a encore la puissance de juger, il peut détruire chaque citoyen par ses volontés particulières. Toute la puissance y est une; et, quoiqu'il n'y ait point de pompe extérieure qui découvre un prince despotique, on le sent à chaque instant. A Genève, si l'on est plus libre, on n'est pas exempt de troubles et de divisions sans cesse renaissantes, qui altèrent le bonheur et la tranquillité des citoyens.

Il est de la nature d'une *république* qu'elle n'ait qu'un petit territoire; sans cela, elle ne peut guère subsister. Dans une grande *république*, il y a de grandes fortunes, et par conséquent peu de modération dans les esprits; il y a de trop grands dépôts à mettre entre les mains d'un citoyen; les intérêts se particularisent : un homme sent d'abord qu'il peut être heureux, grand, glorieux, sans sa patrie, et bientôt qu'il peut être seul grand sur les ruines de sa patrie.

Dans une grande *république*, le bien commun est sacrifié à mille considérations; il est subordonné à des exceptions; il dépend des accidens. Dans une petite, le bien public est mieux senti, mieux connu, plus près de chaque citoyen; les abus y sont moins étendus, et par conséquent moins protégés.

Ce qui fit subsister si long-temps Lacédémone, c'est qu'après toutes ses guerres, elle resta toujours avec son territoire : le seul but de Lacédémone étoit la liberté ; le seul avantage de sa liberté, c'étoit la gloire.

Ce fut l'esprit des *républiques* grecques de se contenter de leurs terres, comme de leurs lois. Athènes prit de l'ambition, et en donna à Lacédémone ; mais ce fut plutôt pour commander à des peuples libres que pour gouverner des esclaves, plutôt pour être à la tête de l'union que pour la rompre. Tout fut perdu lorsqu'une monarchie s'éleva, gouvernement dont l'esprit est tourné vers l'agrandissement.

Il est certain que, lorsque la puissance du prince dégénère en tyrannie, elle ne met pas un état plus près de sa ruine que quand l'indifférence pour le bien commun y met une *république*. L'avantage d'un état libre est qu'il n'y ait point de favoris. Mais quand cela n'est pas, et qu'au lieu des amis et des parens du prince, il faut faire la fortune des amis et des parens de tous ceux qui ont part au gouvernement, tout est perdu. Les lois sont éludées plus dangereusement qu'elles ne sont violées par un prince qui, étant toujours le plus grand de l'état, a le plus d'intérêt à sa conservation.

Si une *république* est petite, elle peut être bientôt détruite par une force étrangère ; si elle est grande, elle se détruit par un vice intérieur. Ce double inconvénient infecte également les démocraties et les aristocraties, soit qu'elles soient bonnes, soit qu'elles soient mauvaises. Le mal est dans la chose même ; il n'est point de forme qui puisse y remédier. Aussi l'expérience prouve-t-elle, et les hommes instruits conviennent-ils que, pour un grand état, il n'y a point de meilleur gouvernement que celui d'un seul.

Le gouvernement républicain ne convient pas à toutes sortes de peuples. La famille royale s'étant éteinte parmi les Cappadociens, le peuple romain, dont ils étoient les alliés, leur permit de s'ériger en *république*. Bien loin de profiter de cette permission, ils envoyèrent des ambassadeurs à Rome, pour déclarer que la liberté leur étoit

insupportable, et pour demander un roi. Le sénat fut surpris d'un tel goût; mais il leur permit de le satisfaire, et de conférer le royaume à qui bon leur sembleroit. Ils élurent Ariobarzane. Au fond, il y a beaucoup d'apparence que le gouvernement monarchique leur convenoit mieux que l'état républicain. Il faut être d'un certain tour d'esprit pour n'abuser pas de la liberté, et tous les peuples n'ont pas ce tour-là.

(M. de JAUCOURT.)

RÉPUGNANCE.

Opposition qu'on éprouve au dedans de soi-même à faire quelque chose. Il y a deux sortes de situations de l'ame lorsqu'on est sur le point d'agir ; l'une où l'on se porte librement, facilement et avec joie à l'action ; l'autre où l'on éprouve de l'éloignement, de la difficulté, du dégoût, de l'aversion et d'autres sentimens opposés qu'on tâche de surmonter : ce dernier cas est celui de la *répugnance*. Si vous allez le solliciter de quelque chose d'humiliant, vous lui trouverez la plus forte *répugnance*. Je ne dissimule pas ma pensée sans quelque *répugnance*.

Une infinité de motifs particuliers peuvent causer la *répugnance* qu'on a à user des choses, ou à les faire, selon la nature de ces choses, les occasions et les circonstances ; on ne la sent qu'autant qu'on est contraint par les autres, ou qu'on s'y contraint soi-même.

La *répugnance* n'est pas une habitude qui dure ; c'est un sentiment passager qui empêche qu'on ne fasse les choses de bonne grace, et donne un air gêné qui fait voir que ce n'est pas le cœur qui commande ce qu'on exécute.

On ne doit jamais faire avec *répugnance* ce que la raison, l'honneur et le devoir exigent ; il ne faut en avoir que pour les fausses démarches ou pour ce qui peut donner atteinte à la réputation.

(ANONYME.)

RÉPUTATION.

Réputation, considération. Voici, selon madame de Lambert, la différence d'idées que donnent ces deux mots.

La considération vient de l'effet que nos qualités personnelles font sur les autres. Si ce sont des qualités grandes et élevées, elles excitent l'admiration; si ce sont des qualités aimables et liantes, elles font naître le sentiment de l'amitié. L'on jouit mieux de la considération que de la réputation; l'une est plus près de nous, et l'autre s'en éloigne: quoique plus grande, celle-ci se fait moins sentir, et se convertit rarement dans une possession réelle. Nous obtenons la considération de ceux qui nous approchent, et la *réputation* de ceux qui ne nous connoissent pas. Le mérite nous assure l'estime des honnêtes gens, et notre étoile celle du public. La considération est le revenu du mérite de toute la vie, et la *réputation* est souvent donnée à une action faite au hasard: elle est plus dépendante de la fortune; savoir profiter de l'occasion qu'elle nous présente; une action brillante, une victoire; tout cela est à la merci de la renommée: elle se charge des actions éclatantes; mais, en les étendant et les célébrant, elle les éloigne de nous. La considération, qui tient aux qualités personnelles, est moins étendue; mais, comme elle porte sur ce qui nous entoure, la jouissance en est plus sentie et plus répétée; elle tient plus aux mœurs que la *réputation* qui quelquefois n'est due qu'à des vices d'usage bien placés et bien préparés, ou d'autres fois même à des crimes heureux et illustres, parce qu'elle tient à des qualités moins brillantes; mais aussi la *réputation* s'use, et a besoin, pour se soutenir, d'être sans cesse entretenue par de nouveaux efforts.

C'est une sorte de problème dans la nature, dans la philosophie et dans la religion, que le soin de sa propre *réputation* et de son honneur.

La nature répand de l'agrément sur les marques d'estime qu'on nous donne, et cependant elle attache une sorte de flétrissure à paroître les rechercher. Ne croiroit-on

pas qu'elle est ici en contradiction avec elle-même? Pourquoi proscrit-elle par le ridicule une recherche qu'elle semble autoriser par le plaisir? La philosophie, qui tend à nous rendre tranquilles, tend aussi à nous rendre indépendans des jugemens que les hommes peuvent porter de nous; et l'estime qu'ils en font n'est qu'un de ces jugemens, en tant qu'il nous est avantageux. Cependant la philosophie la plus épurée, loin de réprouver en nous le soin d'être gens d'honneur, non seulement elle l'autorise, mais elle l'excite et l'entretient. D'un autre côté, la religion ne nous recommande rien davantage que le mépris de l'opinion des hommes, et de l'estime qu'ils peuvent, selon leur fantaisie, nous accorder ou nous refuser. L'Evangile même porte les saints à desirer et à rechercher le mépris, mais en même temps le Saint-Esprit nous prescrit d'avoir soin de notre réputation.

La contrariété de ces maximes n'est qu'apparente : elles s'accordent dans le fond; et le point qui en concilie le sens, est celui qui doit servir de règle au bien de la société, et au nôtre en particulier. Nous ne devons point naturellement être insensibles à l'estime des hommes, à notre honneur, et à notre *réputation*. Ce seroit aller contre la raison, qui nous oblige d'avoir égard à ce qu'approuvent les hommes, ou à ce qu'ils improuvent le plus universellement et le plus constamment; car ce qu'ils approuvent de la sorte, par un consentement presque unanime, est la vertu; et ce qu'ils improuvent ainsi, est le vice. Les hommes, malgré leur perversité, font justice à l'une et à l'autre. Ils méconnoissent quelquefois la vertu, mais ils sont obligés souvent de la reconnoître; et alors ils ne manquent point de l'honorer : être donc insensible, par cet endroit, à l'honneur, je veux dire à l'estime, à l'approbation et au témoignage que la conscience des hommes rend à la vertu, ce seroit l'être en quelque façon à la vertu même, qui y seroit intéressée. Cette sensibilité naturelle est comme une impression mise dans nos ames par l'auteur de notre être; mais elle regarde seulement le tribut que les hommes rendent en général à la vertu, pour nous attacher plus fortement à elle. Nous n'en devons pas être moins indifférens à l'honneur que chaque particulier, conduit

souvent par la passion ou la bizarrerie, accorde ou refuse à la vertu de quelques-uns, ou à la nôtre directement.

L'estime des hommes en général ne sauroit être légitimement méprisée, puisqu'elle s'accorde avec celle de Dieu même qui nous en a donné le goût, et qu'elle suppose un mérite de vertu que nous devons rechercher.

L'estime des hommes en particulier étant plus subordonnée à leur imagination qu'à la providence, nous la devons compter pour peu de chose, ou pour rien, c'est-à-dire que nous devons toujours la mériter, sans nous soucier de l'obtenir : la mériter par notre vertu, qui contribue à notre bonheur et à celui des autres : nous soucier peu de l'obtenir par une noble égalité d'ame qui nous mette au dessus de l'inconstance et de la vanité des opinions particulières des hommes. Recherchons l'approbation d'une conscience éclairée, que la haine et la calomnie ne peuvent nous enlever, par préférence à l'estime des autres hommes, qui suit tôt ou tard la vertu. C'est se dégrader soi-même que d'être trop avide de l'estime d'autrui ; elle est une sorte de récompense de la vertu, mais elle n'en doit pas être le motif.

(ANONYME.)

RÉSOLUTION.

Résolution, décision. La décision est un acte de l'esprit, et suppose l'examen ; la *résolution* est un acte de la volonté, et suppose la délibération. La première attaque le doute, et fait qu'on se déclare ; la seconde attaque l'incertitude, et fait qu'on se détermine.

Nos décisions doivent être justes pour éviter le repentir ; nos *résolutions* doivent être fermes pour éviter les variations.

Rien de plus désagréable pour soi-même et pour les autres, que d'être toujours indécis dans les affaires, et irrésolu dans les démarches.

On a souvent plus d'embarras et de peine à décider sur le rang et sur la prééminence, que sur les intérêts solides et réels. Il n'est point de *résolutions* plus foibles que celles que prennent au confessionnal et au lit le malade et le pécheur ; l'occasion et la santé ramènent bientôt la première manière de vivre.

Il semble que la *résolution* emporte la décision, et que celle-ci puisse être abandonnée de l'autre, puisqu'il arrive quelquefois qu'on n'est pas encore résolu à entreprendre une chose pour laquelle on a déjà décidé ; la crainte, la timidité, ou quelqu'autre motif, s'opposant à l'exécution de l'arrêt prononcé.

Il est rare que les décisions aient chez les femmes, d'autre fondement que l'imagination et le cœur : en vain les hommes prennent des *résolutions* ; le goût et l'habitude triomphent toujours de leur raison. Il y a bien loin d'un projet à la *résolution*, et de la *résolution* à l'exécution.

(M. de Jaucourt.)

RESPECT.

RESPECT.

Le respect est l'aveu de la supériorité de quelqu'un : si la supériorité du rang suivoit toujours celle du mérite, ou qu'on n'eût pas prescrit des marques extérieures de *respect*, son objet seroit personnel, comme celui de l'estime, et il a dû l'être originairement, de quelque nature qu'ait été le mérite de mode.

Il y a depuis long-temps deux sortes de *respects*, celui qu'on doit au mérite et celui qu'on doit aux places, à la naissance ; cette dernière espèce de *respect* n'est plus qu'une formule de paroles ou de gestes, à laquelle les gens raisonnables se soumettent, et dont on ne cherche à s'affranchir que par sottise, ou par un orgueil puéril. Mais en même temps rien de si triste qu'un grand seigneur sans vertus et sans mérite, accablé d'honneurs et de *respects*, à qui l'on fait sentir à tout moment qu'on ne les rend, qu'on ne les doit qu'à sa naissance, à sa dignité, et qu'on ne doit rien à sa personne. Heureusement, dit madame de Lambert, l'amour-propre, qui est le plus grand des flatteurs, sait souvent lui cacher son insuffisance.

Les lettres de Caton me fourniroient, sur cette matière, d'autres réflexions bien fortes ; mais j'aime mieux les supprimer, que de blesser les préjugés reçus, et qu'il importe peut-être de laisser subsister.

(M. de Jaucourt.)

RESSENTIMENT.

C'EST ce mouvement d'indignation et de colère qui s'élève en nous, qui y dure et qui nous porte à nous venger ou sur-le-champ ou dans la suite d'une injustice qu'on a commise à notre égard. Le *ressentiment* est une passion que la nature a placée dans les êtres pour leur conservation. Notre conscience nous avertit qu'il est dans les autres comme en nous, et que l'injure ne les offense pas moins que nous. C'est un des caractères les plus évidens de la distinction que nous faisons naturellement du juste et de l'injuste. La loi qui se charge de ma vengeance a pris la place du *ressentiment*, la seule loi dans l'état de nature. Plus les êtres sont foibles, plus le *ressentiment* est vif, et moins il est durable; il faut qu'il soit vif dans la guêpe pour inspirer la crainte de l'irriter; il faut qu'il soit passager en elle pour qu'il ne la conduise pas à sa perte.

(ANONYME.)

RESSOUVENIR.

Action de la mémoire, qui nous rappelle subitement des choses passées. Il y a, ce me semble, cette différence entre *souvenir* et *ressouvenir*, que, quand on dit *j'en ai le souvenir*, on a la mémoire plus fréquente, plus forte, plus habituelle, plus voisine, plus continue; au lieu que, quand on dit *j'en ai le ressouvenir*, la présence de la chose est plus prompte, plus passagère, plus foible, plus éloignée. Le *souvenir* est d'un temps moins éloigné que le *ressouvenir*. Hommes, *souvenez*-vous que vous êtes poussière, et que vous retournerez en poussière. Il signifie ici, *n'oubliez pas*. *Ressouvenez*-vous des soins que vos pères et mères ont pris de la foiblesse de votre enfance, afin que vous supportiez sans dégoût et avec patience les infirmités de leur vieillesse.

(Anonyme.)

RETENUE.

Circonspection dans les actions, et sur-tout dans le discours. La *retenue* convient particulièrement à la jeunesse ; c'est une vertu des deux sexes, mais qu'on exige plus encore des femmes que des hommes, et des filles que des femmes : l'honnêteté est dans les actions, la modestie dans le maintien, et la *retenue* dans le propos.

(Anonyme.)

RETICENCE.

FIGURE de rhétorique, par laquelle l'orateur s'interrompt lui-même au milieu de son discours, et, ne poursuivant point le propos qu'il a commencé, passe à d'autres choses; de sorte néanmoins que ce qu'il a dit fasse suffisamment entendre ce qu'il vouloit dire, et que l'auditeur le supplée aisément. Dans l'Athalie de Racine, cette princesse parle ainsi à Joad, lorsqu'il l'a attirée dans le temple, sous prétexte de lui livrer Eliacin et des trésors:

> En l'appui de ton Dieu tu t'étois reposé;
> De ton espoir frivole es-tu désabusé?
> Il laisse en mon pouvoir et son temple et ta vie;
> Je devrois sur l'autel où ta main sacrifie;
> Je . . . . . mais du prix qu'on m'offre il faut me contenter,
> Ce que tu m'as promis songe à l'exécuter.

La *réticence* est une figure très-adroite, en ce qu'elle fait entendre non seulement ce qu'on ne veut pas dire, mais souvent beaucoup plus qu'on ne diroit. Telle est celle-ci dans le rôle d'Agrippine:

> J'appelai de l'exil, je tirai de l'armée
> Et ce même Sénèque, et ce même Burrhus,
> Qui depuis . . . Rome alors estimoit leurs vertus.

Voltaire l'a imitée dans la Henriade:

> Et Biron jeune encore, ardent, impétueux,
> Qui depuis . . . mais alors il étoit vertueux.

L'imitation même est si frappante, qu'elle pourroit passer pour une espèce de larcin. Mais Voltaire étoit si riche de son fonds, qu'il ne se faisoit pas scrupule de prendre sur celui d'autrui.

Une autre *réticence* encore plus belle, parce qu'elle

tient à une situation théâtrale, c'est celle d'Aricie dans la tragédie de Phèdre :

> Prenez garde, seigneur: vos invincibles mains
> Ont de monstres sans nombre affranchi les humains.
> Mais tout n'est pas détruit, et vous en laissez vivre
> Un . . . Votre fils, seigneur, me défend de poursuivre.

Cette interruption subite doit épouvanter Thésée ; aussi commence-t-il dès ce moment à sentir de vives inquiétudes, et à se reprocher son emportement.

Ces interruptions brusques peignent assez bien le langage entre-coupé de la colère.

La *réticence* est quelquefois plus expressive que ne le seroit le discours même; mais on ne doit l'employer que dans des occasions importantes.

D'autres appellent aussi *réticence* une figure par laquelle on fait mention d'une chose indirectement, en même temps qu'on assure que l'on s'abstiendra d'en parler. Par exemple : « Sans parler de la noblesse de ses ancêtres » ni de la grandeur de son courage, je me bornerai à » vous entretenir de la pureté de ses mœurs ». Mais cette notion n'est pas exacte, et ce tour oratoire s'appelle proprement *prétérition* ou *prétermission*.

(Voyez *Prétermission.*)

La malignité et la haine ont bien connu tout ce que pouvoit la *réticence*, par le chemin qu'elle fait faire à l'imagination : aussi n'ont-elles point d'armes plus affilées ni de traits plus empoisonnés. C'est la combinaison la plus profonde de la méchanceté, de savoir retenir ses coups et de les porter par la main d'autrui; et malheureusement c'est aussi la plus facile. Rien n'est si aisé et si commun que de calomnier à demi-mot, et rien n'est si difficile que de repousser cette espèce de calomnie; car comment répondre à ce qui n'a pas été énoncé? Deviner l'accusation, c'est avouer en quelque sorte qu'elle n'est pas sans fondement : aussi le seul parti qu'il y ait à prendre, c'est de porter un défi public à l'accusateur timide et lâche; et l'innocence alors peut lever la tête quand il cache la sienne dans les ténèbres.

(ANONYME.)

RETRAITE.

Ce mot se dit en morale de la séparation du tumulte du monde, pour mener chez soi une vie tranquille et privée ; on demande quand cette *retraite* doit se faire. Ce n'est pas dans la force de l'âge où l'on peut servir la société, et remplir un poste qu'on occupe avec fruit ; mais quand la vieillesse vient graver ses rides sur notre front, c'est là le vrai temps de la *retraite ;* il n'y a qu'à perdre à se montrer dans le monde, à rechercher des emplois et à faire voir sa décadence. Le public ne se transporte point à ce que vous avez été ; il ne voit que ce que vous êtes, et juge de votre incapacité par ce qu'il voit ; il ne s'arrête qu'au moment présent, et ne se met point en peine de vous rendre justice. Ayons donc le courage, quand ce terme est arrivé, de nous rendre heureux par des goûts paisibles et convenables à notre état. Il faut savoir se retenir à propos ; il conviendroit même que notre *retraite* fût plutôt l'effet d'une saine philosophie que de la nécessité.

(M. de Jaucourt.)

RETRANCHEMENT.

En retranchant toujours peu à peu quelque chose sur la nourriture, on peut parvenir à supporter une abstinence très-rigoureuse.

La frugalité tant vantée des anciens Romains, dit M. de Saint-Evremont, étoit moins un *retranchement* et une abstinence volontaire des choses superflues qu'un usage grossier de ce qu'ils avoient.

Il y a dans le style des *retranchemens* vicieux et des *retranchemens* élégans. La matière qu'on traite demande quelquefois un style vif et concis; mais il ne faut pas, pour cela, supprimer ce qui est absolument nécessaire. Exemple: Ce desir ardent avec lequel les hommes cherchent un objet *qu'ils puissent aimer et en être aimés* vient de la corruption du cœur; il falloit dire *qu'ils puissent aimer, et dont ils puissent être aimés.* Je ne puis assurer, quand je partirai d'ici, si, dans un mois, dans deux ou dans trois, il falloit dire *si ce sera dans un mois*, etc.

Mais, s'il y a des *retranchemens* vicieux, il y en a d'autres qui sont fort élégans, et qui contribuent beaucoup à la force et à la beauté du discours. En voici quelques exemples: *Citoyens, étrangers, ennemis, peuples, rois, empereurs, le plaignent et le révèrent;* cet endroit deviendroit foible, si l'on disoit: *les citoyens, les étrangers, les ennemis, les peuples, les rois, les empereurs, le plaignent et le révèrent.* Voici un exemple du discours de Racine à sa réception à l'académie française. « Vous savez, mes-
» sieurs, en quel état se trouvoit la scène française lors-
» que M. Corneille commença à travailler; quel désordre!
» quelle irrégularité! nul goût, nulle connoissance des
» véritables beautés du théâtre; les auteurs, aussi ignorans
» que les spectateurs: la plupart des sujets extravagans,
» et dénués de vraisemblance: point de mœurs, point
» de caractères, et la diction encore plus vicieuse que
» l'action; en un mot, toutes les règles de l'art, celles
» de l'honnêteté et de la bienséance par-tout violées. »
L'auteur a *retranché* de cette période plusieurs mots qu'un

autre auteur moins éloquent n'auroit pas manqué d'y mettre.

« Sa latinité, dit M. de Saint-Evremont, en parlant de » Sénèque, n'a rien de celle du temps d'Auguste ; rien » de facile, rien de naturel ; toutes pointes, toutes ima- » ginations qui sentent plus la chaleur d'Afrique ou d'Es- » pagne que la lumière de Grèce ou d'Italie. » Ce seroit gâter cet exemple que de dire : *n'a rien de facile*, *n'a rien de naturel*; *ce ne sont que des pointes*, *ce ne sont que des imaginations*, etc.

Il est souvent à propos de retrancher les *et* : en voici un exemple de Mascaron dans son oraison funèbre de M. de Turenne : « Comme on voit la foudre, conçue presqu'en » un moment dans le sein de la nue, briller, éclater, » frapper, abattre, ces premiers feux d'une ardeur mili- » taire sont à peine allumés dans le cœur du roi, qu'ils » brillent, éclatent, frappent par-tout. »

Lorsque le sujet qu'on traite demande du feu et du mouvement, les périodes coupées ont bonne grace, et il est élégant de *retrancher* des mots et des liaisons inutiles, pour donner de la force et du brillant au discours.

(M. de JAUCOURT.)

RÊVE.

SONGE qu'on fait en dormant.

L'histoire des *rêves* est encore assez peu connue ; elle est cependant importante, non seulement en médecine, mais en métaphysique, à cause des objections des idéalistes ; nous avons en rêvant un sentiment interne de nous-mêmes, et en même temps un assez grand délire pour voir plusieurs choses hors de nous ; nous agissons nous-mêmes voulant ou ne voulant pas ; et enfin tous les objets des *rêves* sont visiblement des jeux de l'imagination. Les choses qui nous ont le plus frappé durant le jour, apparoissent à notre ame lorsqu'elle est en repos ; cela est assez communément vrai, même dans les brutes, car les chiens rêvent comme l'homme ; la cause des *rêves* est donc toute impression quelconque, forte, fréquente et dominante.

Le *songe* est un état bizarre en apparence, où l'ame a des idées sans en avoir la connoissance réfléchie ; éprouve des sensations sans que les objets externes paroissent faire aucune impression sur elle ; imagine des objets, se transporte dans des lieux, s'entretient avec des personnes qu'elle n'a jamais vues, et n'exerce aucun empire sur tous ces fantômes qui paroissent ou disparoissent, l'affectent d'une manière agréable ou incommode, sans qu'elle y influe en quoi que ce soit.

Je me couche, je m'endors profondément, toutes les sensations sont éteintes, tous les organes sont comme inaccessibles ; ce n'est pas là le temps des songes, il faut que quelques heures s'écoulent, afin que la machine ait pris les principes d'ébranlement et d'action ; le temps étant venu, songe-t-on aussitôt, et ne faut-il point de cause plus immédiate pour la production du *songe* que cette disposition générale du corps ? On ne peut répondre ici sans témérité, parce que le fil de l'expérience nous abandonne. Il est impossible de sentir naître un songe ; car, puisque personne ne sauroit seulement remarquer quand et comment il s'endort, comment pourroit-on saisir ce

qui préside à l'origine d'un *songe* qui commence pendant notre sommeil.

Pendant la veille, les événemens sont liés entre eux d'une manière naturelle et intelligible, au lieu que, dans les songes, tout est décousu, sans ordre, sans vérité : pendant la veille, un homme ne se trouvera pas tout d'un coup dans une chambre, s'il n'est venu par quelqu'un des chemins qui y conduisent : je ne serai pas transporté de Londres à Paris, si je ne fais le voyage ; des personnes absentes, ou même mortes, ne s'offriront point à l'improviste à ma vue ; tandis que tout cela, et même des choses étranges, contraires à toutes les lóis de l'ordre et de la nature, se produisent dans les *songes*. C'est donc là le moyen que nous avons pour distinguer ces deux états ; et de la certitude même de ce moyen vient un double embarras où l'on semble quelquefois se trouver d'un côté pendant la veille ; s'il se présente à nous quelque chose d'extraordinaire et qui, au premier coup d'œil, soit inconcevable, on se demande à soi-même : *Est-ce que je rêve* ? On se tâte pour s'assurer qu'on est bien éveillé : d'un autre côté, quand un *songe* est bien net, bien lié, et qu'il n'a rassemblé que des choses bien possibles, de la nature de celles qu'on éprouve étant éveillé, on est quelquefois en suspens, quand le songe est fini, sur sa réalité ; on auroit du penchant à croire que les choses se sont effectivement passées ainsi : c'est le sort de notre ame, tant qu'elle est embarrassée des organes du corps, de ne pouvoir pas démêler exactement la suite de ses opérations. Mais comme le développement de nos organes nous a fait passer d'un *songe* perpétuel et souverainement confus à un état mi-partie de *songes* et de vérités, il faut espérer que notre mort nous élevera à un état où la suite de nos idées continuellement claire et perceptible ne sera plus entre-coupée d'aucun sommeil, ni même d'aucun songe.

(ANONYME.)

Songer, c'est avoir des idées dans l'esprit pendant que les sens extérieurs sont fermés, en sorte qu'ils ne reçoivent point l'impression des objets extérieurs avec cette vivacité qui leur est ordinaire ; c'est, dis-je, avoir des idées, sans

qu'elles nous soient suggérées par aucun objet de dehors, ou par aucune occasion connue, et sans être choisies ni déterminées en aucune manière par l'entendement ; quant à ce qu'on nomme *extase*, je laisse juger à d'autres si ce n'est point *songer* les yeux ouverts.

L'esprit s'attache quelquefois à considérer certains objets avec une si grande application, qu'il en examine les faces de tous côtés, en remarque les rapports et les circonstances, et en observe chaque partie avec une telle contention, qu'il écarte toute autre pensée, et ne prend aucune connoissance des impressions ordinaires qui se font alors sur les sens, et qui, dans d'autres temps, lui auroient communiqué des perceptions extrêmement sensibles. Dans certaines occasions, l'homme observe la suite des idées qui se succèdent dans son entendement, sans s'attacher particulièrement à aucune ; et, dans d'autres rencontres, il les laisse passer, sans presque jeter la vue dessus, comme autant de vaines ombres qui ne font aucune impression sur lui.

Dans l'état où l'ame se trouve aliénée des sens, c'est-à-dire dans le sommeil, elle conserve souvent une manière de penser foible et sans liaison que nous nommons *songer*, et enfin un profond sommeil ferme entièrement la scène, et met fin à toutes sortes d'apparences. Voilà des réflexions supérieures sur ce mode de penser ; elles sont de Locke.

(M. de Jaucourt.)

Rêver, c'est avoir l'esprit occupé pendant le sommeil. Il est certain qu'on *rêve*, mais il n'est rien moins que certain qu'on *rêve* toujours, et que l'ame n'ait pas son repos comme le corps. On appelle *rêverie* toute idée vague, toute conjecture bizarre qui n'a pas un fondement suffisant, toute idée qui nous vient de jour et en veillant, comme nous imaginons que les *rêves* nous viennent pendant le sommeil, en laissant aller notre entendement comme il lui plaît, sans prendre la peine de le conduire ; qu'écrivez-vous là ? je ne sais ; une *rêverie* qui m'a passé par la tête, et qui deviendra quelque chose ou rien.

Le plaisir de *rêver* est peut-être le plus doux, mais le

moins utile et le moins raisonnable de tous. L'amant solitaire *rêve* à ses amours.

Rêveur est aussi synonyme à *distrait*. Vous *rêvez* en si bonne compagnie ? cela est impoli. On *rêve* d'une manière abstraite et profonde, pour s'occuper agréablement. *Rêver* marque en d'autres occasions un examen profond ; croyez que j'y ai bien *rêvé*.

En ce qui a rapport à la médecine, voici le sentiment de Lommius sur les *rêves*.

Les *rêves* sont des affections de l'ame qui surviennent dans le sommeil, et qui dénotent l'état du corps et de l'ame, sur-tout s'ils n'ont rien de commun avec les occupations du jour ; alors ils peuvent servir de diagnostic et de pronostic dans les maladies. Ceux qui rêvent du feu ont trop de bile jaune ; ceux qui rêvent de fumée ou de brouillards épais, abondent en bile noire ; ceux qui rêvent de pluie, de neige, de grêle, de glace, de vent, ont les parties intérieures surchargées de phlegmes ; ceux qui se sentent en rêve dans de mauvaises odeurs, peuvent compter qu'ils logent dans leur corps quelque humeur putride. Si l'on voit en *rêve* du rouge, ou qu'on s'imagine avoir une crête comme un coq, c'est une marque qu'il y a surabondance de sang ; si l'on *rêve* de la lune, on aura les cavités du corps affectées ; du soleil, ce seront les parties moyennes ; et des étoiles, ce sera le contour ou la surface extérieure du corps. Si la lumière de ces objets s'affoiblit, s'obscurcit ou s'éteint, on en conjecturera que l'affection est légère, si c'est de l'air ou du brouillard qui cause de l'altération dans l'objet vu en *rêve* ; plus considérable si c'est de l'eau ; et si l'éclipse provient de l'interposition et de l'obscurcissement des élémens, en sorte qu'elle soit entière, on sera menacé de maladie ; mais si les obstacles qui déroboient la lumière viennent à se dissiper, et que le corps lumineux reparoisse dans tout son éclat, l'état ne sera pas dangereux ; si les objets lumineux passent avec une vîtesse surprenante, c'est signe de délire ; s'ils vont à l'occident, qu'ils se précipitent dans la mer, ou qu'ils se cachent sous terre, ils indiquent quelque indisposition. La mer agitée pronostique l'affection du ventre ; la terre couverte d'eau n'est pas un meilleur *rêve*, c'est une marque

qu'il y a intempérie humide; et si l'on s'imagine être submergé dans un étang ou dans une rivière, la même intempérie sera plus considérable. Voir la terre séchée et brûlée par le soleil, c'est pis encore, car il faut que l'habitude du corps soit alors extrêmement sèche. Si l'on a besoin de manger ou de boire, on rêvera mets et liqueurs; si l'on croit boire de l'eau pure, c'est bon signe; si l'on croit en boire d'autre, c'est mauvais signe. Les monstres, les personnes armées et tous les objets qui causent de l'effroi, sont de mauvais augure, car ils annoncent le délire. Si l'on se sent précipité de quelque lieu élevé, on sera menacé de vertige, d'épilepsie ou d'apoplexie, surtout si la tête est en même temps chargée d'humeurs.

Nous avons tiré de Lommius ces observations; elles sont toutes d'Hippocrate, et méritent une attention singulière de la part des médecins; car on ne peut nier que les affections de l'ame n'influent sur le corps, et n'y produisent de grands changemens. En effet, bien que ces observations paroissent de peu d'importance, et devoir être négligées d'abord, on sera détourné de penser de cette façon, pour peu que l'on réfléchisse sur les lois qui concernent l'étroite union de l'ame avec le corps.

(ANONYME.)

REVENUS DE L'ÉTAT.

LES REVENUS DE L'ÉTAT, dit M. de Montesquieu, sont une portion que chaque citoyen donne de son bien pour avoir la sûreté de l'autre, et pour en jouir agréablement.

Pour bien fixer ces *revenus*, il faut avoir égard et aux nécessités de l'état et aux nécessités des citoyens ; il ne faut point prendre au peuple sur ses besoins réels pour des besoins imaginaires de l'état.

Les besoins imaginaires sont ce que demandent les passions et les foiblesses de ceux qui gouvernent, le charme d'un projet extraordinaire, l'envie malade d'une vaine gloire, et une certaine impuissance d'esprit contre les fantaisies. Il est arrivé souvent que des ministres à la tête des affaires, avec un esprit faux et des desirs inquiets, se sont persuadés que les besoins de leurs petites ames étoient les besoins de l'état.

La connoissance exacte des *revenus d'un état* conduit naturellement à distinguer ceux dont la ressource est la plus étendue et la plus assurée, ceux qui sont le moins utiles à l'état, ceux qui soulagent davantage le peuple, ceux qui se paient le plus également, et dès lors le plus facilement ; ceux en conséquence qui sont à charge au peuple ; ceux enfin dont la perception entraîne des abus, et devient plus nuisible qu'avantageuse ; observations importantes, et sur lesquelles on ne sauroit trop souvent jeter les yeux.

Il n'y a rien que la sagesse et la prudence doivent plus régler que cette portion qu'on ôte, et cette portion qu'on laisse aux sujets. Ce n'est point à ce que le peuple peut donner qu'il faut mesurer les *revenus* publics, mais à ce qu'il doit donner ; et, si on les mesure à ce qu'il peut donner, il faut que ce soit du moins à ce qu'il peut toujours donner.

Ce n'est pas ici le lieu de discuter quelle est la meilleure méthode de la ferme ou de la régie, pour la perception des *revenus d'un état :* nous nous contenterons seulement

d'observer que la dernière de ces deux opérations a pour elle le suffrage des meilleurs citoyens et des hommes les plus instruits dans cette partie de l'administration. On leur objecte que des régisseurs seroient avares de soins et prodigues de frais; mais ils répondent 1° qu'il seroit aisé d'exciter leur zèle et de diminuer leurs dépenses; ils ajoutent en second lieu que, dès qu'une fois la levée des *revenus de l'état* a été faite par les fermiers, il est facile d'en établir la régie avec un succès assuré; ils citent pour preuve l'Angleterre, où l'administration de l'accise et du *revenu* des postes, telle qu'elle est aujourd'hui, a été empruntée des fermiers. Cependant, si quelqu'un croyoit encore nécessaire de préférer les fermes à la régie, il seroit alors indispensable de resserrer dans de justes bornes les gains immenses des fermiers, en convenant avec eux d'une somme fixe pour le prix du bail, et en même temps d'une autre somme pour la régie dont ils rendroient compte. Comme, par ce moyen, une partie des fermiers résideroit dans les provinces, le trésor public grossiroit de tout le montant de ce que gagnent les sous-fermiers qui ne sont utiles que dans le cas où l'on n'admet point la concurrence à l'enchère des fermes, de peur qu'un seul corps de finance existant ne donne la loi au gouvernement; enfin le nombre de mains onéreuses et inutiles qui perçoivent les *revenus de l'état* diminueroit considérablement; la régie seroit douce, exacte, éclairée, et les profits des fermes seroient toujours assez grands pour en soutenir le crédit.

(M. de JAUCOURT.)

RÉVOLTE.

SOULÈVEMENT du peuple contre le souverain. L'auteur de Télémaque va nous en dire les causes.

« Ce qui produit les *révoltes*, dit-il, c'est l'ambition
» et l'inquiétude des grands d'un état, quand on leur
» a donné trop de licence, et qu'on a laissé leurs pas-
» sions s'étendre sans bornes. C'est la multitude des grands
» et des petits qui vivent dans le luxe et dans l'oisiveté.
» C'est la trop grande abondance d'hommes adonnés à la
» guerre, qui ont négligé toutes les occupations utiles
» dans le temps de le paix. Enfin, c'est le désespoir des
» peuples maltraités; c'est la dureté, la hauteur des
» rois, et leur mollesse, qui les rend incapables de veiller
» sur tous les membres de l'état, pour prévenir les
» troubles. Voilà ce qui cause les *révoltes*, et non pas
» le pain qu'on laisse manquer en paix au laboureur,
» après qu'il l'a gagné à la sueur de son visage.

» Le monarque contient ses sujets dans leur devoir,
» en se faisant aimer d'eux, en ne relâchant rien de
» son autorité, en punissant les coupables, mais en sou-
» lageant les malheureux; enfin, en procurant aux en-
» fans une bonne éducation, en maintenant parmi les
» gens de guerre une exacte discipline, et en inspirant à
» toutes les classes de citoyens le goût d'une vie simple,
» sobre et laborieuse; les peuples ainsi traités seront tou-
» jours très-fidèles à leurs princes, et repousseront les
» factieux et les ambitieux, qui, sous prétexte de les
» rendre plus heureux, chercheront à les soulever contre
» l'autorité légitime. »

(M. de JAUCOURT.)

RÉVOLUTION.

RÉVOLUTION.

Ce mot signifie, en terme de politique, un changement considérable arrivé dans le gouvernement d'un état.

Il n'y a point de royaumes ni d'empires qui n'aient été sujets à plus ou moins de *révolutions*. L'abbé de Vertot nous a donné d'excellentes histoires des *révolutions* romaines, de celles de Suède et de celles de Portugal.

Quoique la Grande-Bretagne ait éprouvé beaucoup de *révolutions*, les Anglais ont particulièrement consacré ce nom à celle de 1688, où le prince d'Orange, Guillaume de Nassau, monta sur le trône à la place de son beau-père, Jacques Stward. La mauvaise administration du roi Jacques, dit milord Bolinbroke, fit sans doute paroître la *révolution* nécessaire, malgré tous les maux qu'elle devoit occasionner, et la rendit praticable; mais cette mauvaise administration, aussi bien que toute sa conduite précédente, provenoit de son attachement aveugle au pape et aux principes du despotisme, dont aucun avertissement n'avoit pu le ramener. Cet attachement tiroit son origine de l'exil de la famille royale. Cet exil avoit son principe dans l'usurpation de Cromwel; et l'usurpation de Cromwel avoit été occasionnée par une rebellion précédente, sans aucun prétexte valable par rapport à la religion; mais l'ambition de Cromwel l'avoit excitée parmi le peuple, en le flattant de le rendre libre; prétexte ordinaire des rebelles et des factieux, qui ne manque jamais de leur réussir, quoique le peuple, toujours trompé dans les espérances qu'on lui donne, ne cesse d'en être et la dupe et la victime.

Je crois que, pour le bonheur et la tranquillité des nations, on ne devroit jamais penser à changer le gouvernement sous lequel on est né. On peut bien desirer la réforme des vices et des abus qui s'y introduisent avec le temps; mais, si cette réforme peut entraîner le bouleversement général de l'état; si elle peut en altérer les lois fondamentales, il est plus sage alors d'y renoncer, pour éviter de plus grands maux que ceux que l'on souffre.

Si l'on peut regarder la philosophie comme le berceau de la *révolution* française, on peut dire aussi que cette même *révolution* a été le tombeau de la philosophie et des philosophes. Leurs brillantes chimères se sont évanouies du moment qu'on a voulu les réaliser : leurs principes, si sublimes dans la théorie, n'ont paru dans la pratique que des rêves désastreux. Un systême, uniquement fondé sur la destruction, après avoir tout renversé, devoit naturellement se détruire lui-même, comme un incendie qui s'éteint quand il ne trouve plus rien à dévorer. Toujours triomphans tant qu'ils ont eu des ennemis à combattre, les philosophes ont trouvé la mort au sein de la victoire, et sont restés ensévelis sous les ruines de l'autel et du trône qu'ils avoient abattus, plus heureux sous l'empire de leurs rivaux que sous leur propre règne.

Et quel sort en effet fut jamais plus brillant que celui des philosophes dans les derniers temps de la monarchie ! Oracles de la nation, arbitres du goût, dispensateurs de la renommée, directeurs de l'esprit public, précepteurs du genre humain, avec une douzaine de mots, ils auroient subjugué le monde ; un vain jargon sentimental leur tenoit lieu des qualités du cœur ; leur audace à fronder toutes les institutions anciennes, étoit pour eux un titre incontestable de talens et de génie : caressés des grands chez lesquels ils avoient usurpé le privilége de l'impertinence ; respectés du peuple dont ils avoient l'air de défendre les droits ; protégés des femmes dont ils amusoient l'imagination et flattoient la vanité, ils consoloient les vieilles duchesses de la perte de leurs appas, en leur distribuant des brevets de bel esprit, et faisoient autant de Minerves de ces Vénus surannées. Ah ! le bon temps que le despotisme pour ces apôtres de la liberté ! Dans la haute région où ils s'étoient lancés, quelle multitude de sots ! quelle abondante moisson de dupes ! quels bons dîners dont ils faisoient les délices ! quelles sociétés charmantes où ils donnoient le ton ! que de jouissances pour l'amour-propre ! que de pensions ! que de places ! Il n'y a personne qui, à la vue d'un de ces chanoines littéraires, d'un de ces académiciens courus et fêtés, ne soit tenté de s'écrier, comme Orgon dans le Tartuffe : *Le pauvre homme !*

Cet heureux temps n'est plus; le ciel impitoyable a permis, pour leur supplice, qu'on les prit au mot; il a inspiré à leurs disciples le dessein de pratiquer leur doctrine. On ne pouvoit pas leur jouer un tour plus sanglant. Tandis qu'ils vivoient délicieusement à Paris, à l'abri des abus et des préjugés qu'ils combattoient avec tant d'éloquence, et qui étoient leur plus clair revenu, de jeunes gens sans expérience, d'un caractère ardent et sombre, des avocats sans cause, des banqueroutiers, des chevaliers d'industrie, des esprits faux et mélancoliques, prenoient au pied de la lettre tous les romans des philosophes, et croyoient aussi fermement à leurs visions que Dom-Quichotte aux chimères de la chevalerie : les voilà qui, comme le héros de la manche, entreprennent de réaliser les fantômes de leurs livres; dans leur aveugle enthousiasme, ils voient des abus et des préjugés par-tout, comme Dom-Quichotte voyoit par-tout des géans et des enchanteurs; ils attaquent à tort et à travers des moulins à vent, des moutons, des prêtres, des coches, des marionettes; ils détruisent la monarchie pour la réformer, comme les filles de Pélias égorgèrent leur vieux père pour le rajeunir. Que faisoient cependant nos philosophes dans cette bagarre? Consternés des horribles conséquences de leur doctrine, les plus impies faisoient involontairement des signes de croix; les châteaux où on leur donnoit de si agréables fêtes étoient en proie aux flammes; les maisons où ils avoient coutume de dîner étoient désertes; au lieu des boudoirs où les femmes se pâmoient à leur douce faconde, ils ne trouvoient plus que des corps-de-garde où il falloit aller faire son service, le fusil sur l'épaule; et, ce qui les affligeoit plus que tout le reste, il n'étoit plus question d'eux : des philosophes, beaucoup plus énergiques, les avoient fait oublier, et le moindre avocat dans son district paroissoit plus éloquent que toute l'académie française. Quelques-uns cependant furent assez fous pour se jeter dans le tourbillon, se flattant sans doute de diriger et de régulariser l'impulsion qu'ils avoient donnée. Insensés! qui ne savoient pas qu'on ne peut impunément démuseler des tigres. Ils furent bientôt entraînés par le torrent; ils ne trouvoient pas là ces grands seigneurs si polis, si

doux, si crédules; ces douairières de la philosophie si affectueuses, si complaisantes, si dociles; mais de fiers bandits, des jacobins déterminés avec leurs moustaches, leurs pantalons, leurs bonnets rouges et leurs grands sabres, intraitables sur les principes, impitoyables sur les conséquences, vrais cosaques de la philosophie, qui faisoient trembler d'un coup d'œil l'honnête et timide Bailly et le doucereux Condorcet. O infortuné *Malesherbes* ! ton esprit a pu être séduit, mais ton cœur fut toujours pur et vertueux. Quand tu appuyois de tout ton crédit ces dangereux novateurs, lorsque tu favorisas la circulation de leurs pernicieux écrits, tu croyois sans doute observer la justice, rendre hommage à la liberté, et tu ne savois pas que tu préparois la ruine de ta patrie et ton propre supplice.

Aujourd'hui, toutes les calamités qui ont accablé la France, les horreurs de la guerre et de la famine, l'embrâsement des discordes civiles, les proscriptions, les massacres, la banqueroute, la misère publique; tous ces fléaux se lient naturellement à l'idée de cette philosophie meurtrière et destructive. C'est la philosophie qu'on accuse de ces profanations et de ces sacriléges qui ont fait frémir ceux même qui jusqu'alors avoient été assez indifférens sur la religion; c'est la philosophie qu'on rend responsable de cet affreux débordement des passions et des vices, de la perte de l'éducation, de la corruption de la jeunesse et du scandale des mœurs publiques. Une fatale expérience nous a convaincus que la religion est un frein nécessaire; que la licence conduit à l'esclavage; qu'il y a des préjugés essentiels au bonheur des hommes, et des abus inséparables des institutions les plus utiles à la société. Nous reconnoissons tous enfin que sacrifier les avantages dont on jouit pour courir après une perfection chimérique, c'est la plus funeste de toutes les folies. Tout l'édifice philosophique s'écroule ainsi par le fait; et on ne regarde plus aujourd'hui un philosophe que comme un sophiste ambitieux et intrigant, prêt à sacrifier à la gloriole d'une sentence le repos de l'univers. En détruisant la religion et la monarchie, le philosophe a détruit tous ses moyens de fortune et de gloire. Il ne peut plus paroître étonnant et hardi; les tristes réalités qui nous environnent

ont dissipé pour long-temps les prestiges des déclamations philosophiques. Il faut donc qu'il renonce à la célébrité, à la gloire du génie, à la faveur des grands et des riches. Les fournisseurs, les intendans des charrois, les monopoleurs, font très-peu de cas de la philosophie : l'obscurité et la médiocrité, voilà désormais le partage de ces héros de la raison humaine ; c'est l'objet des droits du sage. Après avoir tant parlé de philosophie dans l'ancien régime, ils vont être forcés de la mettre en pratique. La *révolution* leur aura rendu un grand service, si, de mauvais raisonneurs qu'ils étoient, elle peut en faire des hommes raisonnables.

(ANONYME.)

RICHELIEU (*cardinal de*). (Voyez *Ruel*).

RICHESSE.

Ce mot s'emploie plus généralement au pluriel ; mais les idées qu'il présente à l'esprit varient, relativement à l'application qu'on en fait. Lorsqu'on s'en sert pour désigner les biens des particuliers, soit acquis, soit patrimoniaux, il signifie opulence, terme qui exprime, non la jouissance, mais la possession d'une infinité de choses superflues sur un petit nombre de nécessaires. On dit aussi tous les jours, les *richesses* d'un royaume, d'une république, etc.; et alors l'idée de luxe et de superfluité que nous offroit le mot *richesses*, appliqué aux biens des particuliers, disparoît ; et ce terme ne représente plus que le produit de l'industrie, du commerce, tant intérieur qu'extérieur, des différens corps politiques, de l'administration interne et externe des principaux membres qui le constituent, et enfin de l'action simultanée de plusieurs causes physiques et morales qu'il seroit trop long d'indiquer ici, mais dont on peut dire que l'effet, quoique lent et insensible, n'est pas moins réel.

Il paroît, par ce que je viens de dire, qu'on peut envisager les *richesses* sous une infinité de points de vue différens, mais je me bornerai à les considérer ici en moraliste. Pour cet effet, j'examinerai dans cet article une question à laquelle il ne paroît pas que les philosophes aient fait jusqu'ici beaucoup d'attention, quoiqu'elle les intéresse plus directement que les autres hommes. Il s'agit de savoir, 1° si un des effets nécessaires des *richesses* n'est pas de détourner ceux qui les possèdent de la recherche de la vérité.

2° Si elles n'entraînent pas infailliblement après elles la corruption des mœurs, en inspirant du dégoût ou de l'indifférence pour tout ce qui n'a point pour objet la jouissance des plaisirs des sens, et la satisfaction de mille petites passions qui avilissent l'ame, et la privent de toute son énergie.

3° Enfin, si un homme riche qui veut vivre bon et vertueux, et s'élever en même temps à la contemplation

des choses intellectuelles, peut prendre un parti plus sage et plus sûr que celui de renoncer à ses *richesses*.

Les anciens philosophes ne croyoient point que les *richesses* considérées en elles-mêmes, et abstraction faite de l'abus et du mauvais usage qu'on en pouvoit faire, fussent nécessairement incompatibles avec la vertu et la sagesse : ils étoient trop éclairés pour ne pas voir qu'envisagées ainsi, elles sont une chose absolument indifférente. Néanmoins ils enseignoient constamment que les *richesses* pouvant être et étant en effet dans une infinité de circonstances, et pour la plupart des hommes, un obstacle puissant à la pratique des vertus morales, à leur progrès dans la recherche de la vérité, et un poids qui les empêche de s'élever au plus haut degré de connoissance et de perfection où l'homme puisse arriver, le plus sûr est de renoncer à ces possessions dangereuses, qui, multipliant les occasions de chute, par la facilité qu'elles donnent de satisfaire une multitude de passions déréglées, détournent enfin ceux qui y sont attachés de la route du bien et du desir de connoître la vérité.

C'est ce que Sénèque fait entendre assez clairement, lorsqu'il dit que les *richesses* ont été pour une infinité de personnes un grand obstacle à la philosophie, et que, pour jouir de la liberté d'esprit nécessaire à l'étude, il faut être pauvre, ou vivre comme les pauvres. « Tout » homme, ajoute-t-il, qui voudra mener une vie douce, » tranquille et assurée, doit fuir le plus qu'il lui sera » possible ces biens faux et trompeurs, à l'appas des- » quels nous nous laissons prendre comme à un trébu- » chet, sans pouvoir ensuite nous en détacher, en cela » d'autant plus malheureux que nous croyons les posséder, » et qu'au contraire, ce sont eux qui nous possèdent et » qui nous tyrannisent. »

On ne peut guère douter de la certitude de ces maximes, lorsqu'on voit des philosophes tels que Démocrite et Anaxagore abandonner leurs biens, et résigner tout leur patrimoine à leurs parens, pour s'appliquer tout entiers à la recherche de la vérité et à la pratique de la vertu.

Il est assez difficile, ce me semble, de ne pas se laisser entraîner par de si grands exemples, et de nier que les

richesses ne soient infiniment plus nuisibles qu'utiles, quand, d'un autre côté, on voit Sénèque peindre avec des traits de feu les maux affreux qu'elles causent nécessairement à la société, et les crimes que la soif de l'or fait commettre.

« Depuis que les *richesses*, dit-il, ont commencé à
» être en honneur parmi les hommes, et à devenir, en
» quelque sorte, la mesure de la considération publique,
» le goût des choses vraiment belles et honnêtes s'est en-
» tièrement perdu. Nous sommes tous devenus marchands,
» et tellement corrompus par l'argent, que nous deman-
» dons, non point ce qu'est une chose en elle-même;
» mais de quel rapport elle est. Se présente-t-il une occa-
» sion d'amasser des *richesses*, nous sommes tour-à-tour
» gens de bien ou fripons, selon que notre intérêt et les
» circonstances l'exigent. Nous faisons le bien et nous
» pratiquons la justice, tant que nous espérons trouver
» quelque profit dans cette conduite, tout prêts à prendre
» le parti contraire si nous croyons gagner davantage à
» commettre un crime. Enfin les mœurs se sont détério-
» rées au point que l'on maudit la pauvreté, qu'on la
» regarde comme un déshonneur et une infamie; en un
» mot, qu'elle est l'objet du mépris des riches et de la
» haine des pauvres. »

Ce ne sont point ici des idées vagues et jetées au hasard, ni de vaines déclamations où l'imagination agit sans cesse aux dépens de la réalité, mais des faits confirmés par une expérience continuelle, et que chacun peut, pour ainsi dire, toucher par tous ses sens. Aussi le même philosophe ne craint-il pas d'avancer que les *richesses* sont la principale source des malheurs du genre humain, et que tous les maux auxquels les hommes sont sujets, comme la mort, les maladies, la douleur, etc., ne sont rien en comparaison de ceux que causent les *richesses*.

« De continuelles inquiétudes, dit-il, rongent et dé-
» vorent les riches à proportion des biens qu'ils possè-
» dent. La peine qu'il y a à gagner du bien est beaucoup
» moindre que celle qui vient de la possession même.
» Tout le monde regarde les riches comme des gens

» heureux, tout le monde voudroit être à leur place,
» je l'avoue; mais quelle erreur! Est-il de condition pire
» que d'être sans cesse en butte à l'envie et aux malé-
» dictions des pauvres qui languissent dans la misère?
» Plût aux dieux que ceux qui recherchent les *richesses*
» avec tant d'empressement interrogeassent les riches sur
» leur sort! certainement ils cesseroient bientôt de de-
» sirer les *richesses*. »

Que l'on fasse réflexion que celui qui parle dans ces passages est un philosophe qui possédoit des biens immenses, et l'on sentira alors de quel poids un pareil aveu doit être dans sa bouche.

Justin, faisant la description des mœurs des anciens Scythes, dit qu'ils méprisent l'or et l'argent autant que les autres hommes en sont passionnés, et que c'est au peu de cas qu'ils font de ces vils métaux, ainsi qu'à leur manière de vivre simple et frugale, qu'il faut attribuer l'innocence et la pureté de leurs mœurs, parce que, ne connoissant point les *richesses*, ils n'ont que faire de convoiter le bien d'autrui.

Anaxagore avoit raison de dire que les conditions qui paroissent le moins heureuses sont celles qui le sont le plus, et qu'il ne falloit pas chercher parmi les gens riches et environnés d'honneurs les personnes qui goûtent la félicité, mais parmi ceux qui cultivent un peu de terre, ou qui s'appliquent aux sciences sans ambition.

Finissons par un beau passage de Platon : « Il est im-
» possible, dit expressément ce philosophe, d'être tout
» ensemble fort riche et fort honnête homme. Or, comme
» il n'y a point de véritable et de solide bonheur sans
» la vertu, les riches ne peuvent pas être réellement
» heureux. »

Tous ces philosophes ont traité de fous et d'insensés ceux qui, faisant consister le souverain bien dans la possession des *richesses*, mettent le plaisir du gain au dessus de tous les autres, et méprisent celui qui revient de l'étude des sciences, à moins que ce ne soit un moyen d'amasser de l'argent : tous ont préféré une honnête pauvreté à ces faux biens par lesquels l'aveugle et folle

cupidité des hommes se laisse éblouir : tous enfin ont regardé les *richesses* comme une pierre d'achoppement.

En effet, tant de soins, d'inquiétudes et de chagrins, tant de petits intérêts, dans la discussion desquels il n'arrive que trop souvent que l'on soit injuste, et que l'on fasse beaucoup de mal, même sans le savoir, et sans être méchant; tant de circonstances où l'éclat de la fortune et le faste de l'opulence, mettant entre les riches et les pauvres une distance immense, rendent nécessairement ceux-là durs, et font que leur cœur se resserre à la vue des malheureux, par l'habitude où ils sont de les voir dans un point de vue éloigné ; habitude qui étouffe en eux toutes les affections qui pourroient les rapprocher de l'humanité, et réveiller dans leur ame ce sentiment de pitié et de commisération si naturel à l'homme, et qui le convainc si intimément de sa bonté originelle ; tant d'occasions de se laisser corrompre, et de s'abandonner aux plus grands et aux plus honteux excès; en un mot, tant d'inconvéniens de toute espèce suivent si nécessairement la possession des *richesses*, et, d'un autre côté, la recherche de la vérité et l'étude de la vertu demandent un silence de passions si profond et si continuel, une méditation si forte, un esprit si pur, si fortement en garde contre les illusions des sens, si habile à démêler les erreurs, et à en rectifier les jugemens par la réflexion, si dégagé des choses terrestres et de tout ce qui fait l'objet de la cupidité humaine, enfin une ame si honnête, si sensible, si compatissante, si naturellement portée au bien et si continuellement occupée à le faire, qu'il est impossible à l'homme d'allier jamais des choses aussi incompatibles par leur nature que la *richesse* et la vertu.

Une autre observation non moins importante, c'est qu'un homme riche, quelque penchant naturel qu'il ait à la vertu, ne peut faire un bon usage de ses biens qu'à quelques égards : il y aura toujours, par l'effet d'un vice inhérent aux *richesses*, une infinité de circonstances où il s'éloignera de l'ordre et de la rectitude morale sans s'en apercevoir, et où cette déviation, devenant de jour en jour plus sensible, il s'écartera enfin de la sphère

étroite de la vertu, emporté successivement, malgré lui, par mille petites passions qui renaissent sans cesse par la facilité de les satisfaire.

Ajoutez à cela que le sage peut bien, quant à lui, ne regarder l'or et l'argent que comme de simples métaux dont il se sert comme autant d'instrumens qu'il dirige selon ses vues ; mais dans le système social, ces métaux, source intarissable de malheurs et de désordres, changent en quelque sorte de manière d'être. Ce ne sont plus alors, aux yeux du philosophe, des substances absolument inactives et inanimées ; il sait que ces signes représentatifs et conventionnels ont une espèce de vie qui leur est propre, et dont le principe idéal se trouve dans les relations qu'ils ont avec nos penchans, notre éducation, nos usages, nos lois, nos vices, nos vertus, et avec la nature des choses en général.

Rapportons maintenant ici l'éloge que Sénèque fait des *richesses*, c'est peut-être le plaidoyer le plus éloquent que l'on puisse faire en leur faveur; mais aussi je doute fort qu'il y ait parmi nous un seul riche qui puisse lire sans trouble, sans émotion, et, s'il faut tout dire, sans remords, à quelles conditions ce philosophe permet au sage de posséder de grands biens. Voici tout le passage, tel que j'ai cru devoir l'exprimer dans notre langue.

« Le sage n'aime point les *richesses* avec passion, mais » il aime mieux en avoir que de n'en avoir pas; il ne les » reçoit point dans son ame, mais dans sa maison; en un » mot, il ne se dépouille pas de celles qu'il possède; au » contraire, il les conserve et il s'en sert pour ouvrir une » plus vaste carrière à sa vertu, et la faire voir dans toute » sa force. En effet, peut-on douter qu'un homme sage » n'ait plus d'occasions et de moyens de faire connoître » l'élévation et la grandeur de son courage avec les » *richesses* qu'avec la pauvreté, puisque, dans ce dernier » état, on ne peut se montrer vertueux que d'une seule » façon, je veux dire, en ne se laissant point abattre et » absorber par l'indigence ; au lieu que les *richesses* sont » un champ vaste et étendu, où l'on peut, pour ainsi » dire, déployer toutes ses vertus, et faire paroître dans « tout son éclat sa tempérance, sa libéralité, son esprit

» d'ordre et d'économie, et, si l'on veut, sa magnificence.
» Cessez donc de vouloir interdire aux philosophes l'usage
» des richesses; personne ne condamna jamais le sage à
» une éternelle pauvreté; le philosophe peut avoir de
» grandes richesses, pourvu qu'il ne les ait enlevées par
» force à qui que ce soit, et qu'elles ne soient point
» souillées et teintes du sang d'autrui, pourvu qu'il ne
» les ait acquises au préjudice de personne, qu'il ne les ait
» pas gagnées par un commerce déshonnête et illégitime;
» en un mot, pourvu que l'usage qu'il en fait soit aussi
» pur que la source d'où il les a tirées, et qu'il n'y ait
» que l'envieux seul qui puisse pleurer de les lui voir
» posséder; il ne refusera pas les faveurs de la fortune,
» et n'aura pas plus de honte que d'orgueil de posséder
» de grands biens acquis par des moyens honnêtes; que
» dis-je? il aura plutôt sujet de se glorifier, si, après
» avoir fait entrer chez lui tous les habitans de la ville,
» et leur avoir fait voir toutes ses *richesses*, il peut leur
» dire : *S'il se trouve quelqu'un parmi vous qui reconnoisse*
» *dans tout cela quelque chose qui soit à lui, qu'il le*
» *prenne.* O le grand homme! O combien il mérite
» d'être riche, si les effets répondent aux paroles, et si,
» après avoir parlé de la sorte, la somme de ses biens
» reste toujours la même; je veux dire, si, après avoir
» permis au peuple de fouiller dans ses coffres, et de
» visiter toute sa maison, il ne se trouve personne qui
» réclame quelque chose comme lui appartenant, c'est
» alors qu'on pourra hardiment l'appeler riche devant
» tout le monde. Disons donc que, de même que le sage
» ne laisse pas entrer dans sa maison un seul denier qu'il
» n'ait pas gagné légitimement, il ne refusera pas non plus
» les grandes *richesses* qui sont des bienfaits de la fortune
» et le fruit de sa vertu; s'il peut être riche, il le voudra,
» et il aura des *richesses*, mais il les regardera comme
» des biens dont la possession est incertaine, et dont il
» peut se voir privé d'un instant à l'autre; il ne souffrira
» point qu'elles puissent être à charge ni à lui ni aux
» autres; il les donnera aux bons, ou à ceux qu'il pourra
» rendre tels, et il en fera une juste répartition, ayant
» toujours soin de les distribuer à ceux qui en seront les

» plus dignes, et se souvenant qu'on doit rendre compte,
» tant des biens qu'on a reçus du ciel, que de l'emploi
» qu'on en a fait. »

Il faut avouer que ce passage renferme une théorie conforme à la plus saine philosophie, et dans laquelle Sénèque donne indirectement à tous les riches, et à ceux qui travaillent ardemment à le devenir, des préceptes de morale excellens et essentiels dont il seroit à souhaiter qu'ils ne s'écartassent jamais; tel est, par exemple, ce principe : *Le sage ne laissera pas entrer dans sa maison un seul denier qu'il n'ait pas gagné légitimement.* Quelle leçon pour cette multitude de riches de patrimoines dont les grandes villes sont surchargées; gens oisifs, inutiles et bons uniquement pour eux-mêmes, qui, parce qu'ils ne cherchent point à augmenter leur revenu, mais à en jouir dans la retraite sans nuire à personne, se croient pour cela de fort honnêtes gens! Mais ils ignorent apparemment qu'il ne suffit pas qu'un homme ait hérité de ses pères de grands biens, pour qu'il soit censé les posséder légitimement, et en droit d'en faire tel usage qu'il lui plaira; en effet, on ne peut nier, ce me semble, que le premier devoir que la conscience lui impose à cet égard, et celui qu'il est indispensablement obligé de remplir, avant de disposer de la plus petite partie de ce bien, ne soit de faire tous ses efforts pour remonter à la source d'où ses ancêtres ont tiré leurs *richesses*, et si, en suivant les différens canaux par lesquels elles ont passé pour arriver jusqu'à lui, il en découvre la source impure et corrompue, il est incontestable qu'il ne peut s'approprier ces biens sans se charger d'une partie de l'iniquité de ceux qui les ont laissés; cependant on peut dire, sans craindre de passer pour un détracteur des vertus humaines, que sur vingt mille personnes riches de patrimoines, il n'y en a peut-être pas dix qui se soient jamais avisées de faire un pareil examen, et encore moins d'agir en conséquence après l'avoir fait, quoiqu'ils y soient engagés par tout ce qu'il y a de plus sacré parmi les hommes; il leur paroît d'autant plus inutile d'entrer dans tous ces détails, que n'ayant pas été les instrumens de leur fortune, ils ne se croient pas alors responsables des voies obliques

et des moyens injustes et criminels dont leurs pères peuvent s'être servis pour acquérir ces biens, et en conséquence nullement obligés de les restituer à ceux à qui ils appartiennent de droit, ou d'en faire quelqu'autre dispensation également juste et sage. Or, sans vouloir prévenir les réflexions du lecteur sur une pareille conduite, il me suffit de dire qu'elle prouve bien la vérité de cette pensée de saint Jérôme : « Tout homme riche, dit ce père, est » ou injuste lui-même, ou héritier de l'injustice d'autrui. »

De tout cela je conclus qu'à tout prendre, les *richesses* sont pour les bonnes mœurs un écueil très-dangereux, et celui où vont se briser le plus souvent toutes les vertus qui caractérisent l'honnête homme. Il faut convenir encore qu'il est un très-petit nombre de personnes qui sachent acquérir la *richesse* sans bassesse et sans injustice, un beaucoup plus petit nombre à qui il soit permis d'en jouir sans remords et sans crainte, et presque aucun assez fort pour la perdre sans douleur. Elle ne fait donc communément que des méchans et des esclaves.

Les *richesses* sont dans le chemin de la vertu, comme le bagage dans une armée; nécessaires, mais incommodes : elles retardent notre marche, et nous font souvent perdre la victoire sur nos passions.

Le prix des *richesses* est dans la dépense; toute autre valeur est d'opinion. Leur possession et le plaisir de les garder, n'est qu'une jouissance imaginaire qui ne flatte point les sens; mais l'avantage de donner et de se procurer du crédit et de la considération, en les distribuant à propos pour son usage, ou pour le soulagement des autres, prouvent qu'elles peuvent être l'instrument du bonheur. Voyez combien les hommes sont ingénieux à faire valoir les pierreries et mille autres superfluités, pour attacher du crédit à l'argent : on croiroit bien plutôt qu'ils n'en font aucun cas, quand ils le répandent et le dissipent en vains ornemens.

Il est sans doute beau de faire sa fortune au service des rois, ou bien à la suite des grands, quand on marche droit avec eux; mais de toutes les bassesses, la plus honteuse, c'est l'adulation : s'élever en rampant, quelle indignité !

Le mépris des *richesses* est une ostentation bien équivoque ; c'est ordinairement le fruit du désespoir, et le retour de la vanité. Mais laissez avancer un peu ces prétendus philosophes, vous verrez comme ils sont ardens à la proie.

Un homme n'est jamais assez riche pour ne pas compter avec lui-même.

(M. NAIGEON.)

RIDES.

Si on examine bien, dit M. de Buffon, le visage d'un homme de vingt-cinq à trente ans, on pourra déjà y découvrir l'origine de toutes les *rides* qu'il aura dans sa vieillesse; il ne faut pour cela que voir le visage dans un état de violente action, comme est celle du ris immodéré, des pleurs, ou seulement d'une forte grimace; tous les plis qui se formeront dans ces différentes actions, seront un jour des *rides* ineffaçables.

L'art le plus savant n'a point de remèdes contre ce dépérissement du corps. Les ruines d'une maison peuvent se réparer, mais il n'en est pas de même de celles de notre machine. Les femmes qui, trop éprises de leur beauté, la voient s'évanouir par la trace des *rides* et la perte de leurs charmes, desireroient avec passion de reculer vers la jeunesse, et d'en emprunter les couleurs. Comment ne chercheroient-elles pas à tromper les autres, puisqu'elles font tous leurs efforts pour se tromper elles-mêmes et pour se dérober la plus affligeante de toutes les idées, celle qu'elles vieillissent? Combien y en a-t-il qui voudroient placer les *rides* de leur visage dans cette partie du corps où les dieux avoient caché l'endroit mortel du fils de Thétis et de Pélée? Mademoiselle de Lenclos, plus éclairée que la plupart des personnes de son sexe, n'avoit garde de prendre à la lettre les cajoleries de l'abbé de Chaulieu, qui prétendoit que l'amour s'étoit retiré dans les *rides* du front de cette belle personne. Elle nommoit elle-même ses *rides* le départ de l'amour, et les marques de la sagesse. Elles devroient l'être sans doute pour nous fortifier dans la philosophie, et pour nous aguerrir par de sages réflexions contre les frayeurs de la mort.

(M. de Jaucourt.)

RIDICULE.

RIDICULE.

Je me demande à moi-même ce que c'est que le *ridicule*, on ne l'a point encore défini ; c'est un terme abstrait dont le sens n'est point fixe ; il varie perpétuellement, et relève comme les modes du caprice et de l'arbitraire ; chacun applique l'idée du *ridicule*, la change, l'étend et la restreint à sa fantaisie. Un homme est taxé de *ridicule* dans une société pour avoir quitté de faux airs ; et ces mêmes faux airs, dans une autre société, le combloient de *ridicules*.

On confond communément le *ridicule* avec ce qui est contre la raison ; cependant, ce qui est contre la raison est folie : si c'est contre l'équité, c'est un crime.

Le *ridicule* devroit se borner aux choses indifférentes en elles-mêmes, et consacrées par les usages reçus, la mode, les habits, le langage, les manières, le maintien ; voilà son ressort. Voici son usurpation :

Il étend son empire sur le mérite, l'honneur, les talens, la considération et les vertus ; sa caustique empreinte est ineffaçable ; c'est par elle qu'on attaque dans le fond des cœurs le respect qu'on doit à la vertu ; il éteint enfin l'amour qu'on lui porte ; tel rougit d'être modeste qui devient effronté par la crainte du *ridicule*, et cette mauvaise crainte corrompt plus de cœurs honnêtes que les méchantes inclinations.

Le *ridicule* frappe plus sûrement que la calomnie, qui peut se détruire en retombant sur son auteur ; et c'est aussi le moyen que l'envie emploie avec le plus de succès pour ternir l'éclat des hommes supérieurs aux autres.

Ce qui déshonore offense moins que le *ridicule ;* la raison en est qu'il n'est au pouvoir de personne d'en déshonorer un autre. C'est notre propre conduite, et non le discours d'autrui qui nous déshonorent ; les causes du déshonneur sont connues et certaines ; mais le *ridicule* dépend de la manière de penser et de sentir qu'ont les gens vicieux, pour tâcher de nous dégrader, en mettant la honte ou la gloire par-tout où ils jugent à propos, et sur tous les objets qu'ils envisagent sous la face du *ridicule*.

Le pouvoir de son empire est si fort, que quand l'imagination en est une fois frappée, elle ne connoît plus que sa voix. On sacrifie souvent son honneur à sa fortune, et quelquefois sa fortune à la crainte du *ridicule*.

Il n'étoit pas besoin, ce me semble, de proposer pour sujet du prix de l'académie françaisе, en 1753, si la crainte du *ridicule* étouffe plus de talens et de vertus qu'elle ne corrige de vices et de défauts; car il est certain que cette crainte corrige peu de vices et de défauts en comparaison des talens et des vertus qu'elle étouffe. La honte n'est plus pour les vices; elle se garde toute entière pour cet être fantastique, qu'on appelle le *ridicule*.

Le *ridicule* a pris le savoir et la philosophie en aversion; à peine pardonne-t-il l'un et l'autre à un petit nombre d'hommes de lettres supérieurs; mais pour les personnes de distinction, il faut bien qu'elles se gardent d'aspirer à l'amour des sciences, le *ridicule* ne les épargneroit pas.

Il s'attache encore fort souvent à la considération, parce qu'il en veut aux qualités personnelles: il pardonne aux vices, parce qu'ils sont en commun; les hommes s'accordent à les laisser passer sans opprobre; ils ont besoin de leur faire grace. Dans chaque siècle, il y a dans une nation un vice dominant; et il se trouve toujours quelque homme de qualité qu'on appelle *aimable*, ou quelque femme titrée qui donne le ton à son pays, qui fixe le *ridicule*, et qui met en crédit les vices de la société.

C'est en marchant sur leurs traces, dit très-bien M. Duclos, qu'on voit des essaims de petits donneurs de *ridicules*, qui décident de ceux qui sont en vogue, comme les marchands de modes fixent celles qui doivent avoir cours. S'ils ne s'étoient pas emparé de l'emploi de distribuer en second les *ridicules*, ils en seroient accablés; ils ressemblent à ces criminels qui se font exécuteurs pour sauver leur vie. Une grande sottise de ces êtres frivoles, et celle dont ils se doutent le moins, est de s'imaginer que leur empire est universel. Le peuple ne connoît pas même le nom des choses sur lesquelles ils impriment le *ridicule*, et c'est tout ce que la bourgeoisie en sait. Les gens du monde, ceux qui sont occupés, ne sont frappés que par distraction de ces insectes incom-

modes. Les hommes illustres sont trop élevés pour les apercevoir, s'ils ne daignoient pas quelquefois s'en amuser eux-mêmes.

Le *ridicule* se trouve par-tout; il n'y a pas une de nos actions, de nos pensées, pas un de nos gestes, de nos mouvemens qui n'en soient susceptibles.

(M. de Jaucourt.)

RIMAILLEUR.

On appelle *rimailleur* tout auteur, médiocre ou mauvais, qui rime sans génie et sans goût. Ce terme se prend toujours en mauvaise part. Ainsi Rousseau dit dans une de ses épigrammes :

> Griphon, *rimailleur* subalterne,
> Vante Siphon le barbouilleur;
> Et Siphon, peintre de taverne,
> Vante Griphon le *rimailleur*.

(Anonyme.)

ROI.

Le plus beau présent que Dieu puisse faire aux hommes, c'est d'un *roi* qui aime son peuple, et qui en est aimé; qui se confie en ses voisins, et qui a leur confiance; enfin qui, par sa justice et son humanité, fait envier aux nations étrangères le bonheur qu'ont ses sujets de vivre sous sa puissance.

Les oreilles d'un tel *roi* s'ouvrent à la plainte; il arrête le bras de l'oppresseur; il renverse la tyrannie. Jamais le murmure ne s'élève contre lui; et, quand les ennemis s'approchent, le danger ne s'approche point : ses sujets forment un rempart d'airain autour de sa personne, et l'armée d'un tyran fuit devant eux comme une plume légère au gré du vent qui l'agite.

« Favori du ciel, dit le bramine inspiré, toi à qui les
» fils des hommes, tes égaux, ont confié le souverain
» pouvoir; toi qu'ils ont chargé du soin de les conduire,
» regarde moins l'éclat du rang que l'importance du dépôt.
» La pourpre est ton habillement, un trône ton siége; la
» couronne de majesté pare ton front; le sceptre de la
» puissance orne ta main; tu ne brilles sous cet appareil
» qu'autant qu'il sert au bien de l'état. »

Quant à l'autorité des *rois*, c'est à nous de nous y soumettre; et c'est à l'auteur de Télémaque qu'il appartient d'en établir l'étendue et les bornes.

Un roi, dit-il, peut tout sur les peuples; mais les lois peuvent tout sur lui. Il a une puissance absolue pour faire le bien, et les mains liées s'il vouloit faire le mal. Les lois lui confient les peuples comme le plus précieux de tous les dépôts, à condition qu'il sera le père de ses sujets; elles veulent qu'un seul homme serve, par sa sagesse, à la félicité de tant d'hommes, et non pas que tant d'hommes servent, par leur misère et par leur servitude, à flatter l'orgueil et la mollesse d'un seul homme.

Un *roi* ne doit rien avoir au dessus des autres, excepté ce qui est nécessaire, ou pour le soulager dans ses pénibles fonctions, ou pour imprimer au peuple le respect de celui

qui est né pour soutenir les lois. Il doit être au dehors le défenseur de la patrie, et au dedans le juge des peuples, pour les rendre bons, sages et heureux.

Il doit les gouverner suivant les lois de l'état, comme Dieu gouverne le monde selon les lois de la nature. Rarement emploie-t-il sa toute-puissance pour en interrompre et en changer le cours, c'est-à-dire que les dérogations et les nouveautés seront comme des miracles dans l'ordre de la bonne politique.

Les *rois* ne devroient se fier qu'à ceux qui semblent le moins empressés à leur plaire. Un prince, établi pour gouverner les hommes, doit connoître les hommes; le choix des sujets est la première source du bonheur public, et, pour les choisir, il faut les connoître. Les monarques, par cette raison, ne sauroient trop éprouver ceux qu'ils destinent à les soulager dans les importantes fonctions de la royauté. Comme la religion est le principe de toutes les vertus, et en même temps la base de tout bon gouvernement, il faut qu'ils choisissent des ministres qui la soutiennent encore plus par leurs exemples que par leur autorité. Un ministre qui craint Dieu, et qui n'a point d'autre crainte, bannit l'injustice du royaume dont l'administration lui est confiée. Les peuples heureux bénissent le prince, premier auteur de leur félicité, par le bon choix qu'il a fait. Un prince éclairé ne se repose pas si entièrement des affaires sur ses ministres, qu'il n'examine par lui-même leur conduite. Ceux qui savent que le prince a l'œil ouvert sur eux, n'osent abuser du pouvoir. Un *roi* doit sur-tout éloigner de sa personne ceux qui flattent ses passions, qui encensent ses caprices, et qui sont prêts à tout sacrifier pour obtenir sa faveur.

Quelques lauriers que la guerre lui promette, ils sont tôt ou tard funestes à la main qui les cueille.

En vain aux conquérans
L'erreur parmi les *rois* donne les premiers rangs;
Entre tous les héros ce sont les plus vulgaires;
Chaque siècle est fécond en heureux téméraires. . . .
Mais un *roi*, vraiment *roi*, qui, sage en ses projets,
Sache en un calme heureux maintenir ses sujets;
Qui du bonheur public ait cimenté sa gloire,

Il faut, pour le trouver, courir toute l'histoire.
La terre compte peu de ces *rois* bienfaisans;
Le ciel à les former se prépare long-temps
Tel fut cet empereur, sous qui Rome adorée
Vit renaître les jours de Saturne et de Rhée;
Qui rendit de son joug l'univers amoureux;
Qu'on n'alla jamais voir sans revenir heureux;
Qui soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit, par ses bienfaits, signalé la journée.
Le cours ne fut pas long d'un empire si doux.

(ANONYME.)

ROMAN.

Récit fictif de diverses aventures merveilleuses ou vraisemblables de la vie humaine. Le plus beau *roman* du monde, Télémaque, est un vrai poème, à la mesure et à la rime près.

Je ne rechercherai point l'origine des *romans*, M. Huet a épuisé ce sujet; il faut le consulter. On connoît les Amours de Diniace et de Déocillis par Antoine Diogène; c'est le premier des *romans* grecs. Jamblique a peint les Amours de Rhodanis et de Simonide. Achillès-Tatius a composé le *roman* de Leucippe et de Clitophon. Enfin, Héliodore, évêque de Trica, dans le quatrième siècle, a raconté les Amours de Théagène et de Chariclée.

Mais si les fictions romanesques furent chez les Grecs les fruits du goût, de la politesse et de l'érudition, ce fut la grossiéreté qui enfanta, dans le onzième siècle, nos premiers *romans* de chevalerie.

Ils tiroient leur source de l'abus des légendes et de la barbarie qui régnoit alors; cependant ces sortes de fictions se perfectionnèrent insensiblement, et ne tombèrent de mode que quand la galanterie prit une nouvelle face au commencement du dix-septième siècle.

Honoré d'Urfé, dit M. Despréaux, homme de grande naissance, dans le Lyonnais, et très-enclin à l'amour, voulant faire valoir un grand nombre de vers qu'il avoit composés pour ses maîtresses, et rassembler en un corps plusieurs aventures amoureuses qui lui étoient arrivées, s'avisa d'une invention très-agréable. Il feignit que, dans le Forez, petit pays contigu à la Limagne d'Auvergne, il y avoit, du temps de nos premiers rois, une troupe de bergers et de bergères qui habitoient sur les bords de la rivière du Lignon, et qui, assez accommodés des biens de la fortune, ne laissoient pas néanmoins, par un simple amusement, et pour le seul plaisir, de mener paître par eux-mêmes leurs troupeaux. Tous ces bergers et toutes ces bergères, étant d'un fort grand loisir, l'amour, comme on le peut penser, et comme il le raconte lui-même, un

tarda guère à les y venir troubler, et produisit quantité d'événemens considérables.

M. d'Urfé y fit arriver toutes ses aventures, parmi lesquelles il en mêla beaucoup d'autres, et y enchâssa les vers dont j'ai parlé, qui, tout méchans qu'ils étoient, ne laissèrent pas d'être goûtés, et de passer à la faveur de l'art avec lequel il les mit en œuvre; car il soutint tout cela d'une narration également vive et fleurie, de fictions très-spirituelles, et de caractères aussi finement imaginés qu'agréablement variés et bien suivis.

Il composa aussi un *roman* qui lui acquit beaucoup de réputation, et qui fut fort estimé, même des gens du goût le plus exquis, bien que la morale en fût vicieuse, puisqu'elle ne prêchoit que l'amour et la mollesse. Il en fit quatre volumes qu'il intitula *Astrée*, du nom de la plus belle de ses bergères; c'étoit Diane de Château-Morand. Le premier volume parut en 1610; le second, dix ans après; le troisieme, cinq ans après le second; et le quatrieme, en 1625. Après sa mort, Baro son ami, et, selon quelques-uns, son secrétaire, en composa sur ses mémoires un cinquième tome qui en formoit la conclusion, et qui ne fut guère moins bien reçu que les quatre autres volumes.

Le grand succès de ce *roman* échauffa si bien les beaux esprits d'alors, qu'ils en firent à son imitation quantité de semblables, dont il y en avoit même de dix et de douze volumes; et ce fut, pendant quelque temps, comme une espèce de débordement sur le Parnasse.

On vantoit sur-tout ceux de Gomberville, de la Calprenède, de Desmarais et de Scudéri. Mais ces imitateurs, s'efforcant mal-à-propos d'enchérir sur leur original, et prétendant ennoblir ses caractères, tombèrent dans la puérilité. Au lieu de prendre, comme M. d'Urfé, pour leurs héros, des bergers occupés du seul soin de gagner le cœur de leurs maîtresses, ils prirent, pour leur donner cette étrange occupation, non seulement des princes et des rois, mais les plus fameux capitaines de l'antiquité qu'ils peignirent pleins du même esprit que ces bergers; ayant, à leur exemple, fait comme une espèce de vœu de ne parler et de n'entendre jamais parler que d'amour. De cette manière, au lieu que M. d'Urfé, dans son Astrée, avoit fait, de bergers

très-frivoles, des héros de *romans* considérables; ces auteurs, au contraire, des héros les plus célèbres de l'histoire firent des bergers frivoles, et quelquefois même des bourgeois encore plus frivoles que ces bergers. Leurs ouvrages néanmoins ne laissèrent pas de trouver un nombre infini d'admirateurs, et eurent long-temps une fort grande vogue.

Mais ceux qui s'attirèrent le plus d'applaudissemens furent le Cyrus et la Clélie de mademoiselle de Scudéri, sœur de l'auteur du même nom. Cependant, non seulement elle tomba dans la même puérilité, mais elle la poussa encore à un plus grand excès. Au lieu de représenter, comme elle le devoit, dans la personne de Cyrus, un roi, tel que le peint Hérodote, ou tel qu'il est figuré dans Xénophon, qui a fait aussi bien qu'elle un *roman* de la vie de ce prince; au lieu, dis-je, d'en faire un modèle de perfection, elle composa un Artamène, plus fou que tous les Céladon et tous les Sylvandre, qui n'est occupé que du seul soin de sa Mandane qui ne fait, du matin au soir, que lamenter, gémir et filer le parfait amour.

Elle a encore fait pis dans son autre *roman*, intitulé *Clélie*, où elle représente toutes les héroïnes et tous les héros de la république romaine naissante, les Clélie, les Lucrèce, les Horatius-Coclès, les Mutius-Scœvola, les Brutus, encore plus amoureux qu'Artamène, ne s'occupant qu'à travers des cartes géographiques d'amour, qu'à se proposer les uns aux autres des questions et des énigmes galantes, en un mot qu'à faire tout ce qui paroît le plus opposé au caractère et à la gravité héroïque de ces premiers Romains. Voilà d'excellentes remarques de M. Despréaux.

Madame la comtesse de Lafayette dégoûta le public des fadaises ridicules dont nous venons de parler. L'on vit, dans sa Zaïde et dans sa princesse de Clèves, des peintures véritables, et des aventures naturelles décrites avec grace. Le comte d'Hamilton eut l'art de les tourner dans le goût agréable et plaisant qui n'est pas le burlesque de Scarron. Mais la plupart des autres *romans*, qui leur ont succédé dans ce siècle, sont ou des productions dénuées d'imagination, ou des ouvrages propres à gâter le goût, ou, ce qui est pis encore, des peintures obscènes dont les

honnêtes gens sont révoltés, et qui corrompent les mœurs de la jeunesse. Enfin, les Anglais ont heureusement imaginé depuis peu de tourner ce genre de fictions à des choses utiles, et de les employer à inspirer, en amusant, l'amour des bonnes mœurs et de la vertu, par des tableaux simples, naturels et ingénieux des événemens de la vie. C'est ce qu'ont exécuté avec beaucoup d'esprit et de succès MM. Richardson et Fielding.

Les *romans*, écrits dans ce bon goût, sont peut-être la dernière instruction qu'il reste à donner à une nation assez corrompue pour que toute autre lui soit inutile. Je voudrois qu'alors la composition de ces livres ne tombât qu'à des gens honnêtes et sensibles, dont le cœur se peignît dans leurs écrits, à des auteurs qui ne fussent pas au dessous des foiblesses de l'humanité, qui ne démontrassent pas tout d'un coup la vertu dans le ciel hors de la portée des hommes, mais qui la leur fissent aimer en la peignant d'abord moins austère, et qui ensuite, du sein des passions où l'on peut succomber et s'en repentir, sussent les conduire insensiblement à l'amour du bon et du bien. C'est ce qu'a fait J. J. Rousseau dans sa nouvelle Héloïse.

Il semble donc, comme d'autres l'ont dit avant moi, que le *roman* et la comédie pourroient être aussi utiles qu'ils sont généralement nuisibles. L'on y voit de si grands exemples de constance, de vertu, de tendresse, et de désintéressement, de si beaux et de si parfaits caractères, que quand une jeune personne jette de là sa vue sur tout ce qui l'entoure, ne trouvant que des sujets indignes ou fort au dessous de ce qu'elle vient d'admirer, je m'étonne avec la Bruyère qu'elle soit capable pour eux de la moindre foiblesse.

D'ailleurs on aime les *romans* sans s'en douter, à cause des passions qu'ils peignent, et de l'émotion qu'ils excitent. On peut par conséquent tourner à profit cette émotion et ces passions. On réussiroit d'autant mieux que les *romans* sont des ouvrages plus recherchés, plus débités, et plus avidement goûtés, que tout ouvrage de morale, et autres qui demandent une sérieuse application d'esprit. En un mot, tout le monde est capable de lire les *romans*, presque tout le monde les lit, et l'on ne trouve que très-peu

d'hommes qui s'occupent de la lecture des bons livres et de l'étude des sciences.

Il paroît que le règne brillant de Charlemagne a été la source de tous les *romans* de chevalerie, et de la chevalerie elle-même, sans qu'on voie encore sous ce règne, ainsi que dans les siècles suivans, la valeur des chevaliers décider presque seule du sort des combats; mais on y remarque déjà des faits d'armes particuliers.

Quoi qu'il en soit, le *roman* de Turpin, archevêque de Rheims, ce *roman* qu'on peut regarder comme le père de tous les *romans* de chevalerie, n'a guère été composé, selon l'opinion commune, que sur la fin du onzième siècle, environ deux cent cinquante ans après la mort de Charlemagne. Pierre l'hermite prêchoit alors la première croisade, et l'objet du *roman* a constamment été d'échauffer les esprits, et de les animer à la guerre contre les infidèles. Le nom de Turpin est supposé, et le moine est certainement un fort mauvais historien.

La valeur de Charlemagne, ses hauts faits d'armes égaux à ceux des chevaliers les plus renommés, la force et l'intrépidité de son neveu Roland, sont bien marqués au coin de la chevalerie qui s'introduisit depuis sous son règne. Durandal est une épée que tous les romanciers ont eu en vue dans la suite; elle coupe un rocher en deux parts, et fait cette grande opération entre les mains de Roland affoibli par la perte de son sang. Ce héros mourant sonne de son cor d'ivoire, et son dernier soupir est si terrible, que le corps en est brisé. Ces prodiges de force, rapportés sans nécessité, donnent à entendre qu'ils étoient reçus dans le temps que la chronique a été composée, et que l'auteur a seulement voulu parler la langue de son temps.

Il paroît, par la lecture de Turpin, que les chevaliers n'étoient connus ni de nom ni d'effet avant le règne de Charlemagne, ni même durant son règne : ce que prouve encore le silence des historiens contemporains de ce prince, ou qui ont écrit peu après sa mort. Ainsi, c'est dans l'intervalle de la vie de ce grand roi et de celle du prétendu Turpin, qu'il faut placer les premières idées de la chevalerie et de tous les *romans* qu'elle a fait composer.

La chevalerie paroît encore avoir tiré son lustre de

l'abus des légendes ; le caractère de l'esprit humain avide du merveilleux en a augmenté la considération, et les rois l'ont autorisée, en soumettant à quelques espèces de formes, d'usages et de lois, des nobles qui, enivrés de leur propre valeur, étoient portés à s'ériger en tyrans de leurs vassaux.

On ne négligea rien, dans ces premiers temps, de ce qui pouvoit inspirer à ces hommes féroces des sentimens d'honneur, de justice et d'humanité ; et pour cela on consacra les devoirs de leur état à la défense de la veuve et de l'orphelin, et enfin à l'amour des dames. La réunion de tous ces points a produit successivement des usages et des lois qui servirent de frein à des hommes qui n'en connoissoient aucun, et que leur indépendance, jointe à la plus grande ignorance, rendoit fort à craindre.

Les idées et les ouvrages romanesques passèrent de France en Angleterre. Geoffroi de Montmouth paroît être l'original du *Brut*.

Le *roman* de Sangréal, composé par Robert de Broon, est plus chargé d'amour et de galanterie que les précédens ; les idées romanesques gagnèrent de plus en plus. C'est ce *roman* qui donna lieu aux principales aventures de la cour du roi Artus. Ces mêmes ouvrages se multiplièrent, et devinrent en grande vogue sous le règne de Philippe-le-Bel, né en 1268, et mort en 1314. Depuis ce temps-là ont paru tous nos autres *romans* de chevalerie, comme Amadis de Gaule, Palmerin d'Olive, Palmerin d'Angleterre, et tant d'autres, jusqu'au temps de Michel Cervantes, espagnol.

Il avoit été secrétaire du duc d'Albe ; et, s'étant retiré à Madrid, il y fut traité sans considération par le duc de Lerme, premier ministre de Philippe III, roi d'Espagne. Alors Cervantes, pour se venger de ce ministre qui méprisoit les gens de lettres, et qui tranchoit du héros chevalier, composa le *roman* de Dom-Quichotte, ouvrage admirable, et satyre très-fine de toute la noblesse espagnole qui étoit alors entêtée de chevalerie. Il publia la première partie de ce *roman* ingénieux en 1605, la seconde en 1615, et mourut fort pauvre vers l'an 1620 ; mais sa réputation ne mourra jamais.

L'abolissement des tournois, les guerres civiles et étrangères, la défense des combats singuliers, l'extinction de la magie, du sort et des enchantemens, le juste mépris des légendes, en un mot la nouvelle face que prirent la France et l'Europe sous le règne de Louis XIV, changea la bravoure et la galanterie romanesque dans une galanterie plus spirituelle et plus tranquille; on en vint à ne plus goûter les faits inimitables d'Amadis.

> Tant de châteaux forcés, de géans pourfendus,
> De chevaliers occis, d'enchanteurs confondus.

On se livra au charme des descriptions propres à inspirer la volupté de l'amour; à ces mouvemens heureux et paisibles, autrefois dépeints dans les *romans* grecs du moyen âge; aux douceurs d'aimer et d'être aimé; en un mot, à tous ces tendres sentimens qui sont décrits dans l'Astrée de M. d'Urfé.

> Où, dans un doux repos,
> L'Amour occupe seul de plus charmans héros. . . . .

Enfin l'on a vu paroître dernièrement dans ce royaume, un nouveau genre de galanterie hermaphrodite, qui n'est certainement pas flatteuse, ou, pour mieux dire, qui n'est qu'un mensonge peu délicat du plaisir des sens.

(M. de Jaucourt.)

Mais, quelque beau, quelqu'agréable que soit un *roman*, quel cas en doit-on faire? Voilà ce qu'on demande, voilà ce qui suscite tous les jours de grandes disputes. Le genre romanesque n'est-il pas un genre pernicieux de sa nature? Peut-il s'allier avec le bon sens, les bonnes mœurs, le bon goût et le progrès des lettres? Ne faudroit-il pas arrêter le cours de ces productions, les empêcher de se répandre dans l'état avec plus de soin qu'on n'empêche l'entrée des marchandises de contrebande?

Boileau regardoit les *romans* sur ce pied-là, et fit tout ce qu'il put pour les décrier au milieu du dix-septième siècle : c'étoit le temps où ils étoient le plus en

vogue. Parce qu'on avoit vu quelques écrivains y réussir, tous les autres se flattoient d'en faire de même. On ne voyoit que productions en ce genre, sans génie et sans vraisemblance. Elles ne laissoient pas d'être lues, et généralement admirées. Gomberville, la Calprenède, Desmarais et Scudéri, avoient le suffrage de presque toute la nation. Le Juvénal français, jeune alors, mais d'un goût fin et d'un jugement formé, sentit allumer sa bile : il en vomit des torrens. Son dialogue à la manière de Lucien, fit cesser l'illusion.

Boileau se moque, dans ce dialogue, des bourgeois et des bourgeoises de la rue Saint-Honore, peints sous les noms de Brutus, d'Horatius-Coclès, de Lucrèce, de Clélie. Il veut qu'en punition de ce travestissement, on mène ces *faquins de bourgeois* au bord d'un fleuve, pour les y jeter tous la tête la première à l'endroit le plus profond, « eux et leurs billets doux, leurs vers » passionnés et leurs nombreux volumes. » Cependant, comme Despréaux avoit une sorte d'estime pour mademoiselle de Scudéri, il ne voulut pas faire imprimer d'abord ce dialogue par égard pour elle : il se contentoit de le lire dans quelques sociétés ; mais l'ouvrage fut enfin donné au public, et tous les romanciers se réunirent contre l'auteur.

La Calprenède fut un de ceux qui se crut le plus offensé. Il se piquoit d'être l'homme de France qui contoit le mieux. Toute sa réputation dépendoit de Cléopâtre, de Cassandre et de Pharamond. Il ne vit qu'avec désespoir sa gloire attaquée. La vanité étoit extrême dans cet écrivain gascon, qui faisoit aussi des vers, et qui, apprenant que les siens avoient été trouvés lâches par le cardinal de Richelieu, s'écria : « Comment lâches ! cadé» dis, il n'y a rien de lâche dans la maison de la Cal» prenède. »

Mais, quelque irrité que fut ce romancier, aussi bien que tous ses confrères, ils n'eurent qu'une colère impuissante. Toute leur cabale réunie ne put tirer vengeance du satyrique. Ils se bornèrent à médire de lui dans toutes les sociétés dont ils étoient les oracles.

Après Despréaux, il faut mettre au rang des célèbres

contempteurs des *romans* le savant évêque d'Avranches, Huet ; son ouvrage sur leur origine fit beaucoup de bruit, et servit encore à les décréditer. Il déplora le sort de la France d'être inondée de tant de frivolités, et n'oublia rien pour les faire tomber. On voit qu'il étoit si pénétré de cette matière, que de toutes celles qu'il a traitées aucune n'a fait plus sortir ses talens et son esprit.

Mais que peuvent les plus longs raisonnemens contre le sentiment ? Les *romans* continuèrent à être en règne : on peut dire même qu'on n'en a jamais tant vu que depuis cinquante ans. On croit que, pour se faire lire, il faut uniquement savoir amuser : on met à tout un coin romanesque. Les ouvrages de sciences sont la plupart écrits d'un ton de frivolité.

Le père Porée a cru devoir élever la voix contre le genre à la mode. Il prononça, l'an 1736, une harangue, dans laquelle il foudroya les *romans*. A la manière dont il les représente, il semble qu'on soit à la veille d'une révolution funeste dans la littérature et dans les mœurs. On croit voir Cicéron et Démosthène, haranguant leur patrie en danger. Tout ce qu'on peut imaginer de plus fort contre cette sorte d'ouvrage, l'orateur le dit avec son éloquence et son esprit ordinaires. Il parle tour-à-tour en homme de lettres, en homme vertueux, en citoyen. Il invite les magistrats, chargés du soin de la police, d'empêcher que les *romans* ne se répandent parmi nous ; qu'ils ne nous soient apportés de tous les pays, d'Espagne, d'Angleterre, de Hollande, de Grèce, de Perse, du Malabar et du Japon. Il représente ce goût pour la galanterie, plus *pestiféré* que la *peste même*, dominant à la cour, à la ville et dans toutes les provinces.

Les tableaux qu'il trace des romanciers faméliques, des femmes occupées jour et nuit à les lire, des petits enfans échappés du sein de la nourrice, et tenant déjà dans leurs mains les *Contes des Fées ;* d'un gentilhomme campagnard assis sur un vieux fauteuil, et lisant à ses enfans les morceaux les plus merveilleux de l'ancienne chevalerie ; tous ces tableaux, d'une vérité frappante, sont l'ouvrage d'un grand maître.

Il croit si bien les *romans* l'écueil de la vertu, qu'il

s'écrie : « Rendez-nous les chastes Bellérophon, les
» farouches Hyppolite, qui ont été insensibles aux solli-
» citations des Sténobée et des Phèdre. En lisant l'As-
» trée et la princesse de Clèves, ils deviendront amou-
» reux. » Déclamation inutile ; tout l'effet qu'elle produisit fut de faire changer de batterie aux romanciers.

Ils sacrifièrent la nature à l'art : ils choisirent une métaphysique de sentiment, et un persiflage inconnu jusqu'alors. On abandonna les grandes aventures, les projets héroïques, les intrigues délicatement nouées, le jeu des passions nobles, leurs ressorts et leurs effets. On ne choisit plus les héros sur le trône : on les tira de par-tout, même de la lie du peuple. Le genre des Scudéri, des Ségrais, des Villedieu, fit place à celui des Lussan, des Marivaux, des Crébillon. Le titre de *roman* étoit trop décrié pour oser désormais en faire usage, mais on y substitua celui d'histoire, de vie, de mémoires, de contes, d'aventures, d'anecdotes.

Pendant que tant d'écrivains s'occupoient à débiter, sous toutes sortes de formes, les délires de leur esprit, d'autres auteurs écrivoient pour justifier cette conduite. On opposoit aux Despréaux, aux Huet, aux Porée, d'autres personnes, dont l'opinion avoit été très-différente de la leur.

Les raisons qu'on apportoit en faveur des livres d'amusement étoient assez plausibles. Un *roman*, disoit-on, peut être bien fait et bien écrit, ne blesser en rien l'honnêteté des mœurs, n'avoir point une fade galanterie pour objet, mais renfermer une morale fine en action, ou qui réjouisse le lecteur par des images plaisantes et des saillies spirituelles et comiques. Un tel *roman* peut exister, et il existe dans *Gilblas*. Il ne faut donc pas, concluoit-on, proscrire le genre, mais en défendre l'abus.

Gilblas vaut lui seul plusieurs traités de morale. Quelle vérité ! quels portraits des différens états de la vie ! Peut-on refuser encore des louanges à *Dom-Quichotte*, à l'*Argénis* de Barclay, qui est un tableau des vices et des révolutions des cours, et à quelques Essais d'un genre tout particulier, tels que *Zadic*, *Memnon*, *Babouc*, ouvrages bien supérieurs à *Candide* ou l'*Optimisme*, pour la manière

nière fine et piquante dont la morale et la philosophie y sont présentées. Le comte d'Hamilton a fait aussi des *romans* dans un goût plaisant, qui n'est pas le burlesque de Scarron. Il a l'art d'intéresser dans le fond le plus mince par le style le plus vif et le plus enjoué.

L'auteur des *Lettres Juives* dit que *Dom-Quichotte* est l'ouvrage qu'il aimeroit le mieux avoir fait. Il est certain qu'un *roman*, composé sur le modèle de ceux que j'ai cités, doit être mis au rang des excellens écrits. Un bon *roman* mérite d'occuper un homme de lettres, comme un poëme épique, une tragédie, une comédie. La médiocrité même en ce genre n'est pas plus condamnable que dans tous les autres. Cependant, si les mœurs sont attaquées dans un *roman*, l'auteur devient le dernier des écrivains.

Le grand reproche qu'on fait à un de nos romanciers est de ne devoir sa réputation qu'à *Tauzaï*, au *Sopha* et à plusieurs autres ouvrages dans lesquels la licence est toujours préconisée. *Manon Lescaut* est encore un livre de débauche. L'auteur de *Cleveland* et des *Mémoires d'un homme de qualité* ne doit pas se louer de ces productions. Ne sauroit-on conter agréablement sans être l'orateur du vice?

Comme ce ton détestable est le plus aisé à prendre, il est aussi le plus suivi. Il a paru mille copies de ces horribles originaux, très-éloignées du mérite de quelques-uns, et qui n'en ont que le mauvais. On donne des couleurs aimables aux actions les plus basses et les plus noires : on peint en beau l'ingratitude, la supercherie, la fraude, la trahison : on court après les tableaux satyriques ou les tableaux licencieux. Une héroïne ne brille dans un *roman* que par le contraste de vingt femmes prostituées. Loin de tendre, comme on le devroit, à la correction des mœurs, on semble conspirer pour leur ruine : on réveille presque toujours l'idée du libertinage. La *Julie* ou *la Nouvelle Héloïse*, si lue et si critiquée, remplie de tant de défauts et de tant de beautés, mérite sur-tout ce reproche. Rien de plus dangereux que ce *roman*, par le mauvais exemple de l'héroïne, et par la manière vive et naturelle dont les passions et les foiblesses sont rendues. Les personnages y font parade de grands principes qu'ils

démentent dès le premier volume. Ils semblent préconiser le vice, en rendant inutile l'amour de la vertu. L'auteur, comme romancier, mérite peu d'estime ; il pèche contre la vraisemblance, il est diffus et déclamateur, intéressant, mais dénué de faits et de situations, chargé de superfluités perpétuelles. Il s'érige en philosophe et en moraliste, et c'est Platon lui-même dans toute la force de la raison et dans l'enthousiasme de la vertu ; mais c'est souvent aussi un disciple grossier d'Épicure.

Lequel est le plus dangereux d'un *roman* ou des *Contes de Lafontaine*, demandoit une femme dans une société où le philosophe Dumarsais se trouvoit avec le président Demaisons ? Les *Contes*, sans doute, répondit à cette femme une de ses amies : un *roman* bien écrit, ajouta-t-elle, peut être d'une grande utilité. La conversation s'anima : chacun fut pour et contre, selon sa façon particulière d'envisager les objets. Dumarsais, qu'on n'accusera point de rigorisme, fut obligé de convenir que la licence étoit au fond la même dans les uns et dans les autres, qu'il n'y avoit de différence que dans les termes un peu moins mal-honnêtes dans certains *romans* que dans les contes. Ce n'est pas que Dumarsais proscrivît les romanciers, mais il eût voulu qu'ils tournassent leur talent à l'instruction du lecteur. Loin de se plaindre de l'abondance des écrits dans ce genre, le philosophe le croyoit au contraire trop négligé, tant pour le style que pour le fond.

L'abbé Langlet et M. le chevalier de Mouhi ont fait l'apologie des *romans*. Ce dernier a jugé à propos de réfuter très-sérieusement et très-vivement un écrivain qui veut que les jeunes gens remplissent leurs momens de loisir par la lecture des livres de piété, de morale et d'histoire. Ce chevalier, blanchi dans la carrière pour laquelle il combat, soutient qu'un *roman* n'est pas plus dangereux que le bal, la comédie, la promenade et les jeux d'exercice ; que la voie la plus courte et la plus sûre pour instruire la jeunesse, et lui donner le goût des choses solides, c'est de commencer par lui présenter les choses agréables ; que le *roman* a cet avantage de montrer la vertu récompensée et le vice puni ; au lieu que l'histoire offre souvent le contraire, les gens vertueux dans le malheur,

et les scélérats au faîte des grandeurs et des prospérités; que l'abus d'un bien, d'un plaisir innocent, n'est pas une raison pour le défendre, tout étant relatif au caractère, et ne devenant poison que lorsqu'on est mal disposé.

Sur les raisons de M. le chevalier de Mouhi, on voit que ce n'est pas absolument la plus mauvaise cause qu'il ait soutenue. Son ouvrage est intitulé : *Le Financier*. On regrette que nous n'ayions pas des *romans*, non sur le modèle des siens, mais sur le modèle de ceux qu'il imagine. Je ne sais si l'auteur qu'il combat s'est avoué vaincu, mais du moins on n'entendit plus parler ni de l'un ni de l'autre. Quant à l'abbé Langlet, après avoir donné la préférence aux *romans* sur l'histoire, il a eu ses raisons pour chanter la palinodie dans un livre intitulé : *L'Histoire justifiée contre les Romans.*

Je passe à la différence des *romans* anglais et des nôtres, et sur laquelle les écrivains sont encore divisés.

Quelques-uns la trouvent à notre avantage, et d'autres à celui des Anglais. Que de vérités, s'écrie-t-on, dans leurs *romans* ! combien de détails heureux ! quelle image vive et naturelle de la vie ordinaire des hommes ! quel ton de sentiment ! quelle abondance d'idées ! quelle prodigieuse imagination ! Il y en a plus dans une seule page du *Conte du Tonneau* ou de *Gulliver*, que dans les trois quarts de nos *romans*. Quel choix encore dans les caractères ! qu'ils sont bien établis et bien soutenus ! *Tom-Jones* est un des plus beaux qu'on puisse imaginer. On vante sur-tout parmi les *romans* anglais ceux de Richardson pour leur morale épurée.

Son admirable *Paméla* fait adorer l'innocence, quand on la voit récompensée dans une fille jeune et belle, sans naissance et sans biens. Quelle leçon que l'exemple de Clarice, fille de condition, riche, sage, spirituelle, qui périt par l'imprudence qu'elle a de se soustraire à une famille, injuste à la vérité, mais dont la révolte n'aboutit qu'à la faire tomber entre les bras d'un scélérat. *Grandisson* nous peint deux amans égaux par la naissance, par la fortune et par le mérite, tous deux charmans, tous deux accomplis, fidèles à tous les devoirs de la religion et de la

morale, et qui, après avoir été le modèle des vrais amans, deviennent celui des heureux époux.

Ce qui ajoute au mérite de ces ouvrages et à celui de leur auteur, c'est le pays où ils ont été composés. Il semble que, chez une nation libre, dans un gouvernement qui ne défend ni de penser ni d'écrire ce qu'on veut, la licence des mœurs devroit être extrême dans les livres; c'est pourtant le contraire à Londres. Quelque libre que soit la presse, il en sort beaucoup moins que parmi nous de *romans* licencieux.

Le genre épistolaire, employé dans ceux des Anglais, est encore regardé comme un sujet d'éloge. La narration en est moins embarrassée : elle en devient plus naturelle, plus vive, plus intéressante, et le lecteur plus curieux, plus attentif, plus ému. Il se défie moins de l'art de l'auteur; il ne voit, il n'entend que les personnages qui sont en scène, et l'illusion produit tout son effet. « Les dit-il, » répondit-elle, répliqua-t-il, reprit-elle, interrompit-» elle, » toutes ces liaisons parasites disparoissent par ce moyen, et l'on sauve cette monotonie.

Pour justifier la préférence qu'on donne aux romanciers anglais, on se jette ensuite sur les défauts de la plus grande partie des nôtres, comme si l'Angleterre n'avoit pas, ainsi que nous, de bons et de mauvais *romans*. On ne fait aucune grace à nos intrigues compliquées, à nos épisodes entassés, à nos fictions sans vraisemblance, à nos monologues abstraits, à nos dialogues doucereux, à nos développemens métaphysiques du cœur, à nos pensées épigrammatiques, à notre afféterie de style, voisine du phœbus, et nécessairement ennemie de toute correction. On remarque ce persifflage, même au milieu des horreurs dont nos *romans* sont remplis, au milieu des images terribles formées par les trahisons, par les enlèvemens, les prisons, les poignards, les enterremens précipités, les résurrections et le fantôme, ressources admirables pour un génie stérile.

Ces mêmes romanciers français trouvent des défenseurs et des vengeurs qui reprochent à ceux d'Angleterre les longueurs, le verbiage, la bassesse des détails, mille traits qui sont à la vérité dans la nature, mais non pas dans la

belle nature. Ils ne trouvent que dans les nôtres l'ordre et la sagesse dans le plan, la nouveauté des situations, la plus exacte bienséance, un ensemble plus beau, plus fini et toujours supérieur aux écarts brillans d'une imagination féconde et désordonnée.

Mais c'est trop parler des *romans;* dans quelque estime qu'on veuille mettre leurs auteurs, soit ceux de France, d'Espagne ou d'Angleterre, ils ne seront jamais élevés par leur nation au rang des premiers écrivains. Ceux-ci les regarderont toujours, comme les grands peintres regardent les barbouilleurs d'éventails et de colifichets.

(ANONYME.)

ROMANCE.

Vieille historiette écrite en vers simples, faciles et naturels. La naïveté est le caractère principal de la *romance*. Ce poème se chante; et la musique française, lourde et niaise, est, à ce qui me semble, très-propre à la *romance*; la *romance* est divisée par stances. M. de Montgrif en a composé un grand nombre. Elles sont toutes d'un goût exquis; et cette seule partie de ses ouvrages suffiroit pour lui faire une réputation bien méritée. Tout le monde sait par cœur la *romance* d'Alis et d'Alexis. On trouvera dans cette pièce des modèles de presque toutes sortes de beautés, par exemple, de récit:

> Conseiller et notaire
> Arrivent tous;
> Le curé fait son ministère,
> Ils sont époux.

de description:

> En lui toutes fleurs de jeunesse
> Apparoissoient;
> Mais longue barbe, air de tristesse,
> Les ternissoient.
> Si de jeunesse on doit attendre
> Beau coloris,
> Pâleur qui marque une ame tendre
> A bien son prix.

de délicatesse et de vérité:

> Pour chasser de la souvenance
> L'ami secret,
> On ressent bien de la souffrance
> Pour peu d'effet:
> Une si douce fantaisie
> Toujours revient;
> En songeant qu'il faut qu'on l'oublie,
> On s'en souvient.

de poésie, de peinture, de force, de pathétique et de rhythme :

> Depuis cet acte de sa rage,
> Tout effrayé,
> Dès qu'il fait nuit, il voit l'image
> De sa moitié,
> Qui, du doigt montrant la blessure
> De son beau sein,
> Appelle avec un long murmure
> Son assassin.

Il n'y a qu'une oreille faite au rhythme de la poésie, et capable de sentir son effet, qui puisse apprécier l'énergie de ce petit vers *tout effrayé*, qui vient subitement s'interposer entre deux autres de mesure plus longue.

Comme la *romance* doit être écrite d'un style simple, touchant, et d'un goût un peu antique, l'air doit répondre au caractère des paroles ; point d'ornemens, rien de maniéré, une mélodie douce, naturelle, champêtre, et qui produise son effet par elle-même, indépendamment de la manière de la chanter. Il n'est pas nécessaire que le chant soit piquant ; il suffit qu'il soit naïf, qu'il n'offusque point la parole, qu'il la fasse bien entendre, et qu'il n'exige pas une grande étendue de voix. Une *romance*, bien faite, n'ayant rien de saillant, n'affecte pas d'abord ; mais chaque couplet ajoute quelque chose à l'effet des précédens ; l'intérêt augmente insensiblement, et quelquefois on se trouve attendri jusqu'aux larmes, sans pouvoir dire où est le charme qui a produit cet effet. C'est une expérience certaine que tout accompagnement d'instrument affoiblit cette impression. Il ne faut, pour le chant de la *romance*, qu'une voix juste, nette, qui prononce bien, et qui chante simplement.

(J. J. Rousseau.)

RONDEAU.

Le rondeau est un petit poème d'un caractère ingénu, badin et naïf; ce qui fait dire à Despréaux :

Le *rondeau*, né gaulois, a la naïveté.

Ce petit poème a peut-être bien autant de difficulté que le sonnet; on y est plus borné pour les rimes, et on est plus assujéti au joug du refrain; d'ailleurs, cette naïveté qu'exige le *rondeau* n'est pas plus aisée à attraper que le style noble et délicat du sonnet.

Les vers de huit et dix syllabes sont presque les seuls qui conviennent au *rondeau*. Les uns préfèrent ceux de huit, et d'autres ceux de dix syllabes; mais c'est le mérite du *rondeau* qui seul en fait le prix. Son vrai tour a été trouvé par Villon, Marot et Saint-Gelais. Ronsard vint ensuite qui le méconnut; Sarrazin, Lafontaine et madame Deshoulières surent bien l'attraper, mais ils furent les derniers. Les poètes plus modernes méprisent ce petit poème, parce que le naïf en fait le caractère, et que tout le monde aujourd'hui veut avoir de l'esprit qui brille et qui pétille.

Je vais citer quelques exemples de ce poème :

Ma foi c'est fait de moi, car Isabeau
M'a conjuré de lui faire un *rondeau* :
Cela me met en une peine extrême.
Quoi! treize vers, huit en *eau*, cinq en *eme*!
Je lui ferois aussitôt un bateau.
En voilà cinq pourtant en un monceau.
Faisons-en huit en invoquant Brodeau;
Et puis mettons par quelque stratagême :
Ma foi c'est fait.

Si je pouvois encor de mon cerveau
Tirer cinq vers, l'ouvrage seroit beau.
Mais cependant me voilà dans l'onzième,
Et si je crois que je fais le douzième.
En voilà treize ajustés au niveau.
Ma foi c'est fait.

Plusieurs lecteurs aimeront sans doute autant ce *ron-*

deau-ci de madame Deshoulières, dont le refrain est: *Entre deux draps.*

Entre deux draps de toile belle et bonne,
Que très-souvent on rechange, on savonne,
La jeune Iris, au cœur sincère et haut,
Aux yeux brillans, à l'esprit sans défaut,
Jusqu'à midi volontiers se mitonne.
Je ne combats de goût contre personne;
Mais franchement sa paresse m'étonne!
C'est demeurer seule plus qu'il ne faut
Entre deux draps.

Quand à rêver ainsi l'on s'abandonne,
Le traître Amour rarement le pardonne;
A soupirer on s'exerce bientôt,
Et la vertu soutient un grand assaut,
Quand une fille avec son cœur raisonne
Entre deux draps.

Le refrain doit être toujours lié avec la pensée qu précède, et en terminer le sens d'une manière naturelle; et il plaît sur-tout quand, représentant les mêmes mots, il présente des idées un peu différentes, comme dans celui-ci, que Malleville, secrétaire du maréchal de Bassompierre, fit contre Boisrobert, dans le temps qu'il étoit en faveur auprès du cardinal de Richelieu. Le P. Rapin loue extrêmement ce *rondeau* dans ses remarques sur la poésie; et il mérite en effet d'être ici placé:

Coiffé d'un froc bien raffiné,
Et revêtu d'un doyenné
Qui lui rapporte de quoi frire,
Frère René devient messire,
Et vit comme un déterminé.
Un prélat riche et fortuné,
Sous un bonnet enluminé,
En est, s'il le faut ainsi dire,
Coiffé.

Ce n'est pas que frère René
D'aucun mérite soit orné;
Qu'il soit docte, qu'il sache écrire,
Ni qu'il dise le mot pour rire;
Mais c'est seulement qu'il est né
Coiffé.

Adam Billaut, connu sous le nom de *maître Adam*, menuisier de Nevers sa patrie, vivoit sur la fin du règne de Louis XIII. Cet homme singulier, sans lettres et sans études, devint poète dans sa boutique. On l'appeloit de son temps le *Virgile au rabot*. En effet, ses principaux ouvrages sont : *Le Rabot*, *les Chevilles*, *le Vilebrequin*, et les autres outils de son métier. Enfin, dit M. de Voltaire, on ne peut s'empêcher de citer de lui le *rondeau* suivant, qui vaut mieux que beaucoup de *rondeaux* de Benserade:

Pour te guérir de cette sciatique,
Qui te retient, comme un paralitique,
Entre deux draps sans aucun mouvement,
Prends-moi deux brocs d'un fin jus de sarment,
Puis lis comment on les met en pratique :
Prends-en deux doigts, et bien chaud les applique
Sur l'épiderme où la douleur te pique,
Et tu boiras le reste promptement
Pour te guérir.

Sur cet avis ne sois point hérétique ;
Car je te fais un serment authentique
Que si tu crains ce doux médicament,
Ton médecin, pour ton soulagement,
Fera l'essai de ce qu'il communique
Pour te guérir.

Maître Adam étant venu à Paris pour un procès ; au lieu de plaider, fit des vers à la louange du cardinal de Richelieu, dont il obtint une pension. Gaston, frère de Louis XIII, répandit aussi sur lui ses libéralités. Il mourut en 1662.

(M. de JAUCOURT.)

RONSARD.

Pierre de Ronsard, né au château de la Poissonnière dans le Vendomois, en 1524, d'une famille noble, fut élevé à Paris, au collége de Navarre. Les sciences ne lui offrant que des épines, il quitta ce collége et devint page du duc d'Orléans, qui le donna à Jacques Stuart, roi d'Écosse, marié à Magdelaine de France. *Ronsard* demeura en Écosse auprès de ce prince plus de deux ans, et revint ensuite en France, où il fut employé par le duc d'Orléans dans diverses négociations. Il accompagna Lazare Baïf à la diète de Spire. Ce savant lui ayant inspiré du goût pour les belles lettres, il apprit le grec sous Dorat, avec le fils de Baïf. On dit que *Ronsard* étudioit jusqu'à deux heures après minuit, et qu'en se couchant il réveilloit le jeune Baïf qui prenoit sa place. Les muses eurent des charmes infinis à ses yeux; il les cultiva, et avec un tel succès, qu'on l'appela le prince des poètes de son temps. Henri II, François II, Charles IX et Henri III, le comblèrent de bienfaits et de faveurs. *Ronsard* ayant mérité le premier prix des jeux floraux, on regarda la récompense qui étoit promise comme au dessous du mérite de l'ouvrage et de la réputation du poète. La ville de Toulouse fit donc faire une Minerve d'argent massif, et d'un prix considérable, qu'elle lui envoya. Le présent fut accompagné d'un décret, qui déclaroit *Ronsard* le poète français par excellence. *Ronsard* fit présent, depuis, de sa Minerve à Henri II; et le monarque parut aussi flatté de cet hommage du poète, que le poète auroit pu l'être de le recevoir de son roi. Marie Stuart, reine d'Écosse, aussi sensible à son mérite que les Toulousains, lui donna un buffet fort riche, où il y avoit un vase en forme de rosier, représentant le Mont-Parnasse, au haut duquel étoit un Pégaze, avec cette inscription :

A Ronsard, *l'Apollon de la source des Muses.*

On peut juger, par ces deux traits, de la réputation dont

ce poète a joui, et qu'il soutint jusqu'au temps de Malherbe. Il y a de l'invention et du génie dans ses ouvrages; mais son affectation à mettre par-tout de l'érudition, et à former des mots tirés du grec, du latin, des différens patois de France, a rendu sa vérification dure, et souvent inintelligible.

> *Ronsard*, dit Despréaux, par une autre méthode,
> Réglant tout, brouilla tout, fit un art à sa mode,
> Et toutefois long-temps eut un heureux destin;
> Mais sa muse en français, parlant grec et latin,
> Vit, dans l'âge suivant, par un retour grotesque,
> Tomber de ses grands maux le faste pédantesque.

Ce poète a fait des hymnes, des odes, un poème intitulé *la Franciade*, des épigrammes, des sonnets, etc. Dans ses odes il prend l'enflure pour de la verve; il veut pindariser, suivant ses expressions, c'est-à-dire prendre l'essor de Pindare, et il se perd dans les nues. Cependant ses défauts ont beaucoup trop obscurci ses bonnes qualités, si nous nous en rapportons au jugement réfléchi des éditeurs des Annales poétiques.

« *Ronsard*, disent-ils, avoit une partie de ce qu'il faut » pour être un grand poète. On ne peut nier qu'il ne fut » plein de verve et d'enthousiasme; il avoit l'imagination » la plus brillante et la plus féconde : bien convaincu que » le poète doit présenter plus de tableaux que de récits, » on voit qu'il s'attache toujours à peindre ce qu'il raconte. » Il a quelquefois du sentiment et de la flexibilité, et l'on » a de la peine à concevoir comment ce poète, si souvent » guindé et emphatique, est quelquefois si gracieux. » Tranchons le mot, et disons que *Ronsard* avoit du génie. » Joachim du Bellay, qui avoit moins de mauvais goût » que lui, avoit aussi bien moins de verve et d'imagi- » nation; et s'il a manqué à *Ronsard* des qualités essen- » tielles au poète, nous osons dire que, dans celles qu'il » possédoit, aucun poète ne l'a surpassé. Personne, peut- » être, n'a été plus vivement inspiré. Ses vers ne sont pas » ordinairement de bons vers français; mais ce sont des » vers très-poétiques. On doit le lire au moins comme un » poète étranger. Homère et Virgile n'apprennent pas

» mieux que lui à faire des vers francais. Il faut le lire
» avec le même esprit qu'on apporte à la lecture d'Homère
» et de Virgile. Il n'apprend pas, si l'on veut, à être poète
» français, il apprend seulement à être poète, si toutefois
» cela s'apprend. »

Les trois pièces de grand genre, dont les éditeurs des Annales poétiques ont enrichi leur recueil, justifient cet éloge. Ces pièces sont : une espèce de poème intitulé *Promesse*, une hymne à l'éternité, et *les quatre saisons de l'année.* Nous connoissons peu d'ouvrages plus poétiques que ce dernier poème ; l'imagination la plus féconde y déploie ses richesses.

Ronsard supprima, dans son édition de 1585, un sonnet qu'il avoit fait en 1557, et que Binet, auteur de sa vie, a transformé en satyre contre Philibert de Lorme, célèbre architecte de ce temps-là; ajoutant que cette satyre fut cause que l'architecte, qui étoit gouverneur du jardin des Tuileries, en fit refuser la porte au poète satyrique. Celui-ci s'en vengea, en crayonnant sur la porte ces deux vers :

Si la fortune enfin daigne te faire accueil,
Né dans l'obscurité, défends-toi de l'orgueil.

Quoique l'anecdote de Binet me paroisse une fable, je vais transcrire ici le sonnet dont il s'agit, d'autant mieux qu'il est peu connu :

Penses-tu, mon Aubert, que l'empire de France
Soit plus chéri du ciel que celui des Médois,
Que celui des Romains, que celui des Grégeois,
Qui sont de leur grandeur tombés en décadence ?
Notre empire mourra, imitant l'inconstance
De toute chose née, et mourront quelquefois
Nos vers et nos écrits, soit latins ou françois ;
Car rien d'humain ne fait à la mort résistance.
Ah ! qu'il vaudroit mieux être architecte ou maçon
Pour richement timbrer le haut d'un écusson,
D'une crosse honorable, en lieu d'une truelle !
Mais de quoi sert l'honneur d'écrire tant de vers,
Puisqu'on n'en sent plus rien quand la parque cruelle,
Qui des muses n'a soin, nous a mis à l'envers ?

Ronsard mourut à Saint-Cosme-lès-Tours, l'un de ses bénéfices, le 27 décembre 1585, à 61 ans. L'homme étoit encore plus ridicule en lui que le poète ; il étoit singulièrement vain ; il ne parloit que de sa maison, de ses prétendues alliances avec des têtes couronnées. Dans les éloges qu'il s'adresse sans façon à lui-même, il prétend que de *Ronsard* on a fait le nom de Rossignol, pour exprimer un chantre et un poète ensemble. Il étoit né l'année de la défaite de François I[er] devant Pavie, *comme si le ciel*, disoit-il, *avoit voulu par-là dédommager la France de ses pertes.* Il ne tarissoit pas sur le récit de ses bonnes fortunes. Toutes les femmes le recherchoient ; mais il ne disoit point que quelques-unes lui donnèrent des faveurs cuisantes. L'usage immodéré des plaisirs, joint à ses travaux littéraires, hâta sa vieillesse. Dès sa cinquantième année, il étoit goutteux, infirme et valétudinaire. Il conserva cependant jusqu'à ses derniers momens son esprit, sa gaicté et sa facilité poétique. Il eut, comme tous les hommes qui frappent trop les regards du public, un grand nombre d'admirateurs et quelques ennemis. Mélin de Saint-Gelais ne l'épargnoit guère. Mais Rabelais étoit celui qu'il redoutoit le plus. Il avoit toujours soin de s'informer où le jovial curé de Meudon alloit, afin de ne pas s'y trouver. On a dit que Voltaire tenoit la même conduite à l'égard de Piron, dont il redoutoit les saillies imprévues et les bons mots piquans.

(ANONYME.)

Ronsard est aussi décrié aujourd'hui qu'il fut admiré de son temps, et il y a de bonnes raisons pour l'un et pour l'autre. Si le plus grand de tous les défauts est de ne pouvoir pas être lu, quel reproche peut-on nous faire d'avoir oublié les vers de *Ronsard*, tandis que les amateurs savent par cœur plusieurs morçeaux de Marot et même de Saint-Gelais, qui écrivoient tous deux trente ans avant lui ? C'est qu'en effet il n'a pas quatre vers de suite qui puissent être retenus, grace à l'*étrangeté* de sa diction (s'il est permis de se servir de ce mot nécessaire, et que l'exemple de plusieurs grands écrivains de nos jours devroit avoir déjà

consacré). Cependant *Ronsard* étoit né avec du talent; il a de la verve poétique; mais ceux qui, en lui refusant le jugement et le goût, vont jusqu'à lui trouver du génie, me semblent abuser beaucoup de ce mot, qui ne peut aujourd'hui signifier qu'une grande force de talent. Certainement elle ne peut pas consister à calquer servilement les formes du grec et du latin sur un idiôme qui les repousse. Ce n'est pas non plus par les idées qu'il peut être grand, elles sont ordinairement chez lui communes ou ampoulées, ni par l'invention; rien n'est plus froid que son poème de la Franciade. Ce qui séduisit ses contemporains, c'est que son style étale une pompe inconnue avant lui: quoique étrangère à la langue qu'il parloit, et plus faite pour la défigurer que pour l'enrichir, elle éblouit, parce qu'elle étoit nouvelle, et, de plus, parce qu'elle ressembloit au grec et au latin, dont l'érudition avoit établi le règne, et qui étoit alors généralement ce qu'on admiroit le plus.

Ajoutons, pour excuser *Ronsard* et ceux qui l'admiroient et ceux qui le suivirent, que le genre noble est sans nulle comparaison le plus difficile de tous; et, si ce principe, avoué par tous les bons esprits, avoit besoin d'une nouvelle preuve, nous la trouverions dans ce qui est arrivé à la langue française. Avant d'être formée, elle compta de bonne heure des écrivains qui surent donner à sa simplicité inculte les graces de la naïveté et de la gaieté; mais, quand il fallut s'élever au style soutenu, au style des grands sujets, tous les efforts furent malheureux jusqu'à Malherbe, et pourtant ne furent pas méprisables; car il y avoit quelque gloire à tenter ce qui étoit si difficile, et à faire au moins quelques pas hasardés, avant que la route pût être frayée. Alors la véritable force, le vrai génie, auroit été de sentir quel caractère, quelles constructions, quels procédés, pouvoient convenir à notre langue, à la débarrasser des inversions qui ne lui sont point naturelles, vu le défaut de déclinaisons et de conjugaisons, proprement dites, et l'attirail d'auxiliaires et d'articles qu'elle traîne avec elle; à purger la poésie des *hiatus* qui offensent l'oreille, à menager régulièrement les rimes féminines et masculines dont l'effet est si sensible. Voilà ce que fit Malherbe qui eut vraiment du génie, et qui créa sa langue, et

ce que ne fit pas *Ronsard* qui n'avoit qu'un talent informe et brut, et qui gâta la sienne.

Il faut étudier ses ouvrages pour y trouver le mérite que je lui ai reconnu malgré tous ses défauts, et pour y distinguer quelques beautés d'harmonie et d'expression qui s'y rencontrent au milieu de son enflure barbare. Le système de sa versification n'est pas difficile à saisir. On voit clairement qu'il veut mouler le vers français sur le grec et le latin, qu'il a senti l'effet des césures variées et des épithètes pittoresques; il les prodigue mal-adroitement; c'est en général une caricature lourde et grossière. Mais pourtant il y a quelques traits heureux et dont on a pu profiter; car, à cette époque, comme je l'ai déjà dit, celui qui se trompe souvent, et qui rencontre quelquefois, ne laisse pas d'être utile. C'est une épreuve où l'art doit absolument passer, et ce n'est pas en ce genre que les sottises des pères, suivant l'expression connue de Fontenelle, sont perdues pour les enfans.

Qui le croiroit, si des ouvrages qui ont fait du bruit un moment ne l'attestoient pas, que *Ronsard* ait été sur le point de redevenir le législateur de notre poésie, après les Racine et les Boileau, et qu'on ait presque érigé en système l'ignorance la plus honteuse du rhythme de notre versification ? Il est de l'intérêt des lettres et du goût de rappeler de temps en temps ces exemples, qui font voir de quels travers est capable l'impuissance orgueilleuse, qui, ne pouvant pas même innover en extravagance, croit se relever en renouvelant de vieilles erreurs, et rajeunissant de vieux abus. Et de quel point est-on parti pour en venir là ? Nos grands écrivains avoient fait de la langue et de la versification ce qu'il est possible d'en faire, et l'ambition du talent doit être de produire des beautés nouvelles par les mêmes moyens, reconnus les seuls bons, les seuls praticables. Cela est difficile, il est vrai : on a donc pris un autre parti : on a abusé d'un aveu qu'ils avoient fait de l'infériorité de ces moyens, comparés à ceux des langues anciennes; mais, loin de reconnoître avec eux qu'il faut se servir de son instrument, quel qu'il soit, et non pas le dénaturer, on a trouvé plus court de dire qu'ils n'y entendoient rien; que la langue de Racine et de

Voltaire

Voltaire était *usée ;* qu'il falloit *en créer une nouvelle ;* que notre poésie, qui pourtant est assez vivante dans leurs ouvrages, « se mouroit de timidité ; qu'il n'y avoit point de » mots qu'on ne pût faire entrer dans la poésie noble, » et cent autres assertions aussi folles, répétées magistralement par des journalistes qui ont le privilége de nous enseigner tous les jours ce qu'ils n'ont jamais appris. L'exécution est venue à l'appui de cette belle théorie ; et, sous prétexte d'égaler les Grecs et les Latins, on nous a fait une foule de vers qui ne sont pas français. On s'est mis à multiplier les enjambemens, à tourmenter, à hâcher le vers de toutes les manières, à lui donner un air étranger en voulant le faire paroître neuf, à chercher les vieux mots, quand ceux qui sont en usage valoient mieux, à faire, ce que n'eût pas osé Chapelain, un hémistiche entier d'un adverbe de six syllabes ; et tout cet amas de prose brisée et martelée, de locutions barbares, de constructions forcées, s'est appelé, pendant quelque temps, « du mou- » vement, de l'effet, de la variété, de la physionomie ; » et ces sublimes découvertes du dix-huitième siècle n'étoient pas tout-à-fait renouvelées des Grecs, mais du siècle de *Ronsard :* heureusement elles ont passé aussi vîte que lui.

(M. de LA HARPE.)

ROSE.

Cette fleur étoit consacrée à Vénus. Tous nos poètes la célèbrent, à l'imitation des Grecs et des Latins : si nous les en croyons,

> C'est la reine des fleurs dans le printemps éclose ;
> Elle est le plus doux soin de Flore et des Zéphirs :
> C'est l'ouvrage de leurs soupirs.

Anacréon s'étoit contenté de dire, avec plus de simplicité, qu'elle est tout le soin du printemps. Nos vieux poètes emploient toujours la *rose* dans leurs vers. Aujourd'hui, les comparaisons tirées de cette fleur ont été si souvent répétées, qu'on n'en sauroit user trop sobrement.

Aphtonius et Tretzès nous assurent que c'est du sang de Vénus que les *roses* ont pris leur couleur vermeille. Bion prétend, au contraire, que la *rose* doit sa naissance au sang d'Adonis ; et ce poète a pour lui non seulement Ovide, mais l'auteur du *per Vigilium Veneris*, dans l'hymne charmante qu'il a faite sur ce sujet.

« Avec quelle grace, dit-il, le zéphir amoureux vient-» il voltiger autour de la robe verte de cette reine des » fleurs, et chercher à lui plaire par ses plus douces » caresses ? Déja la divine rosée fait sortir ce bouton » vermeil du foureau qui l'enveloppe. Je le vois, ce » bouton qui commence à s'épanouir ; je le vois glorieux » d'étaler ce rouge incarnat dont la teinture est due au » sang d'Adonis, dont l'éclat est augmenté par les baisers » de l'Amour, et qui semble composé de tout ce que la » jeune Aurore offre de plus brillant quand elle monte » dans son char pour annoncer de beaux jours à la » terre. »

En un mot, les poètes ne se sont plaints que du peu de durée de cette aimable fleur, « et ces *roses*, ces char-» mantes fleurs, qui passent, hélas ! trop tôt pour nos » plaisirs. La durée d'un jour est la mesure de l'âge de » la *rose* ; la même étoile qui la voit naître le matin, la

» voit mourir le soir de vieillesse ». Malherbe a bien su tirer partie de cette idée; il dit, en parlant de la mort de la fille de M. Duperrier :

> Mais elle étoit du monde où les plus belles choses
> Ont le pire destin;
> Et *rose* elle a vécu ce que vivent les *roses*,
> L'espace d'un matin.

Ainsi a vécu madame la princesse de Condé.

Les Romains aimoient passionnément les *roses*, et faisoient beaucoup de dépenses pour en avoir en hiver : les plus délicats les recherchoient encore lorsque la saison en étoit passée. Dans le temps même de la république, ils n'étoient point contens, dit Pacatus, si, au milieu de l'hiver, les *roses* ne nageoient sur le vin de Falerne qu'on leur présentoit. Ils appeloient leurs maîtresses, du nom de *Rose*, *mea rosa*, ma belle amie.

Enfin, les couronnes de *roses* étoient chez les anciens la marque du plaisir et de la galanterie. Horace ne les oublie jamais dans ses Descriptions des repas agréables. Aussi *roseus*, *rosea*, signifioient brun, belle, éclatant, éclatante. C'est pourquoi Virgile dit, en parlant de Vénus : « En se détournant, elle fit voir la beauté de son cou. »

Dans notre langue, un teint de lis et de *roses* désigne aussi le plus beau teint du monde, tel qu'il se trouve seulement dans la plus florissante jeunesse.

(M. de JAUCOURT.)

ROSNY.

BOURGADE de France dans la Normandie, sur la Seine, entre les villes de Mantes et de Vernon, avec titre de marquisat et un château.

C'est dans ce château que naquit, en 1559, Maximilien de Béthune, duc de Sully, l'un des plus grands hommes que la France ait produit, et qui mourut en son château de Villebon en 1641, à quatre-vingt-deux ans, après avoir été toujours inséparablement attaché à sa religion et à Henri IV.

Il avoit vu, dit M. de Voltaire, Henri II et Louis XIV. Il fut grand-voyer et grand-maître de l'artillerie, grand-maître des ports de France, sur-intendant des finances, duc et pair, et maréchal de France. C'est le seul homme à qui on ait jamais donné le bâton de maréchal, comme une marque de disgrace. Il ne l'eût qu'en échange de sa charge de grand-maître de l'artillerie, que la reine régente lui ôta en 1634. Il étoit très-brave homme de guerre, et encore meilleur ministre, incapable de tromper le roi, et d'être trompé par les financiers. Il fut inflexible pour les courtisans, dont l'avidité est insatiable, et qui trouvoient en lui une rigueur conforme au temps et aux besoins d'Henri IV. Ils l'appeloient le négatif, et disoient que le mot de *oui* n'étoit jamais dans sa bouche. Avec cette vertu sévère il ne pouvoit plaire qu'à son maître, et le moment de la mort de Henri IV fut celui de sa disgrace. Il composa, dans la solitude de Sully, des mémoires, dans lesquels règne un air d'honnête homme, avec un style naïf, mais trop diffus. On y trouve quelques vers de sa façon. Voici ceux qu'il fit en se retirant de la cour, sous la régence de Marie de Médicis :

> Adieu maisons, châteaux, armes, canons du roi ;
> Adieu conseils, trésors déposés à ma foi ;
> Adieu munitions, adieu grands équipages,
> Adieu tant de rachats, adieu tant de ménages,
> Adieu faveurs, grandeurs ; adieu ce temps qui court ;
> Adieu les amitiés et les amis de cour, etc.

Il ne voulut jamais changer de religion ; et, comme le cardinal du Perron l'exhortoit à quitter le calvinisme, il lui répondit : « Je me ferai catholique quand vous aurez » supprimé l'Evangile ; car il est si contraire à l'église » romaine, que je ne peux pas croire que l'un et l'autre » aient été inspirés par le même esprit. »

Le pape, lui écrivant un jour une lettre remplie de louanges sur la sagesse de son ministère, finissoit sa lettre, comme un bon pasteur, par prier Dieu qu'il ramenât sa brebis égarée, et conjuroit le duc de Sully de se servir de ses lumières pour entrer dans la bonne voie. Le duc lui répondit sur le même ton. Il l'assura qu'il prioit Dieu tous les jours pour la conversion de sa sainteté : cette lettre est dans ses mémoires.

Il se signala dans les armes jusqu'à l'âge de quarante ans ; il se trouva à la bataille de Coutras, au combat d'Arques, à la bataille d'Ivry, aux siéges de Paris, de Noyon, de Rouen, de Laon, et à toutes les occasions périlleuses. Dans sa place de sur-intendant des finances, il rétablit si bien celles de l'état, qu'il paya deux cents millions de dettes en dix ans, et qu'il remit de grandes sommes dans les trésors de son maître.

Il l'aimoit avec un zèle et un attachement inexprimable. Un soir, Henri IV lui fit quelques reproches vifs, et mal à propos. Ce bon prince y songea pendant la nuit, et, le lendemain de grand matin, il courut à l'arsenal chez Sully, pour réparer sa faute. « Mon ami, lui » dit-il en l'abordant, j'ai eu tort hier avec vous, je » viens vous prier de me le pardonner. Sire, répondit » Sully, vous voulez que je meure à votre service, de joie » et de reconnoissance. » Voilà le portrait de Henri IV et de Sully.

A la mort funeste de ce grand monarque, arrivée en 1610, le duc de Sully se vit contraint de se rendre dans une de ses terres, et d'y mener une vie privée. Quelques années après, le roi Louis XIII le fit revenir à la cour, pour lui demander son avis sur des affaires importantes. Il y vint, quoiqu'avec répugnance. Les jeunes courtisans, qui gouvernoient Louis XIII, voulurent, selon l'usage, donner des ridicules à ce vieux ministre,

qui reparoissoit dans une jeune cour, avec des habits et des airs passés de mode depuis long-temps. Le duc de Sully, qui s'en aperçut, dit au roi : « Sire, quand le roi » votre père, de glorieuse mémoire, me faisoit l'hon- » neur de me consulter, nous ne commencions à parler » d'affaires, qu'au préalable on n'eût fait passer dans » l'antichambre les baladins et les bouffons de la cour. »

M. l'abbé de l'Écluse a rédigé dans un nouvel ordre les Économies royales de Sully. C'est un très-bon ouvrage, mais qui n'a point fait tomber le mérite de l'original au jugement des curieux. Il n'a pu insérer dans son abrégé quantité de choses instructives sur les affaires d'état; et en même temps il a passé sous silence quelques anecdotes singulières. Telle est, par exemple, celle qu'on lit dans les Economies, page 219. « Je me sou- » viendrai toujours, dit M. de Sully, de l'attitude et de » l'attirail bizarre où je trouvai ce prince (Henri III) » dans son cabinet, en 1586. Il avoit l'épée au côté, » une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, » un panier plein de petits chiens, pendu à son cou par » un large ruban; et il se tenoit si immobile, qu'en nous » adressant la parole, il ne remua ni tête, ni pieds, ni » mains. »

M. de JAUCOURT.)

ROUGEUR.

Nous ne considérons ici la *rougeur* que comme affection et sentiment.

Pompée ne pouvoit s'empêcher de rougir toutes les fois qu'il paroissoit dans l'assemblée du peuple. Fabianus, célèbre orateur, éprouvoit aussi la même chose quand le sénat l'appeloit dans une affaire en qualité de témoin : ce n'étoit pas chez eux une foiblesse d'esprit, c'étoit un effet de surprise qu'ils ne pouvoient vaincre ; car ce à quoi l'on n'est pas accoutumé, dit Sénèque, frappe vivement les personnes qui ont de la disposition à rougir.

Quoique la *rougeur* soit, en général, un apanage de la décence et de la modestie, elle n'en est pas toujours une démonstration. Sempronia, cette femme d'une naissance illustre, qui entra dans la conjuration de Catilina, avoit une beauté incomparable, rehaussée par cette apparence de pudeur qui n'auroit jamais fait soupçonner le désordre de sa conduite et les crimes dont elle étoit coupable.

Nous avons vu une célèbre actrice à Londres, dont on ne soupçonnoit pas l'innocence, qui rougissoit qnand elle vouloit, et qui avoit le même empire sur sa *rougeur* que sur ses larmes : mais la *rougeur* estimable est ce beau coloris produit par la pudeur, par l'innocence, et qu'un ancien nommoit spirituellement le vermillon de la vertu ; il la rend aussi toujours plus belle et plus piquante.

(ANONYME.)

ROUSSEAU. (*Jean-Jacques.*)

JEAN-JACQUES ROUSSEAU, né à Genéve, le 28 juin 1712, et mort à Ermenonville, à dix lieues de Paris, le 2 juillet 1778.

Ce seroit une chose également curieuse et intéressante de suivre, dans tout le cours de la vie de *Rousseau*, les rapports de son caractère avec ses ouvrages, d'étudier à la fois l'homme et l'écrivain, d'observer à quel point l'humeur et la misanthropie de l'un ont pu influer sur le style de l'autre, et combien cette sensibilité d'imagination qui, dans la conduite, fait si souvent ressembler l'homme à un enfant, sert à l'élever au dessus des autres hommes dans ses écrits. C'est sous ce point de vue que le philosophe se plaît à étudier les personnages extraordinaires; et, s'il préfère cette recherche instructive à la pompe mensongère du panégyrique, ce n'est pas que la louange lui soit importune, c'est que la vérité lui est chère. S'il veut être le juge des hommes célèbres, ce n'est pas pour en être le détracteur; c'est pour apprendre à connoître l'humanité, qu'il faut sur-tout l'observer dans ce qu'elle a produit de grand. Ce n'est pas par un sentiment d'orgueil ou d'envie qu'il observe les fautes et les foiblesses, c'est au contraire pour en montrer la cause et l'excuse; et le résultat de cet examen, qui fait voir le bien et le mal, nés tous deux de la même source, est une leçon d'indulgence.

Mais quand on seroit sûr d'être exactement instruit des faits, et de ne rien donner à l'esprit de parti, (deux conditions indispensables pour toute espèce de jugement, et dont pourtant on s'embarrasse fort peu, tant on est pressé de juger), il ne faudroit pas encore choisir le moment où l'on vient de perdre un écrivain célèbre, pour soumettre sa mémoire à cet examen philosophique qui ne sépare point la personne et les ouvrages. Le talent, comme on l'a dit ailleurs, n'est jamais plus intéressant qu'au moment où il disparoît pour toujours. Auparavant on souffroit qu'il fût déchiré pour l'amusement de la malignité; à peine alors veut-on permettre qu'il soit jugé pour l'instruction; et si,

pendant la vie, les torts de l'homme nuisent à la renommée de l'écrivain, c'est tout le contraire après la mort : cette renommée couvre tout de son éclat, et la postérité qui jouit des écrits prend sous sa protection l'auteur dont elle a recueilli l'héritage. D'ailleurs, il faut l'avouer, ce sentiment est équitable. A l'instant où l'homme supérieur nous est enlevé par la mort, il semble qu'on ne doit rien sentir que sa perte. La tombe sollicite l'indulgence en inspirant la douleur, et il y a un temps à donner au deuil du génie avant de songer à le juger.

Bornons-nous donc à jeter un coup d'œil rapide sur les productions du citoyen de Genève, devenu l'un des ornemens de la littérature française.

Il commença tard à écrire, et ce fut pour lui un avantage réel qu'il dut à des circonstances malheureuses. Condamné depuis l'enfance à mener une vie pauvre, laborieuse et agitée, il eut tout le temps d'exercer son esprit par l'étude, et son cœur par les passions; et l'un et l'autre débordoient, pour ainsi dire, d'idées et de sentimens, lorsqu'il se présenta une occasion de les répandre. Aussi parut-il riche, parce qu'il avoit amassé long-temps, et cette terre qui étoit neuve n'en fut que plus féconde.

Communément on écrit trop tôt; et, si l'on en excepte les ouvrages d'imagination dans lesquels les essais sont pardonnables à la jeunesse, comme les premières études à un peintre, il faudroit d'ailleurs étudier lorsqu'on est jeune, et composer lorsqu'on est mûr. L'esprit des jeunes auteurs n'est guère que de la mémoire; leur jugement n'est pas formé, et leur goût n'est pas sûr. Ils affoiblissent les idées d'autrui ou exagèrent les leurs, parce qu'ils manquent également de mesure et de choix. Aussi, tandis qu'il est assez commun de voir à cet âge du talent pour la poésie, rien n'est plus rare que de voir un jeune homme en état d'écrire une bonne page de prose.

Le premier ouvrage de *Rousseau* est celui qu'il a le plus élégamment écrit, et c'est le moins estimable de tous. On sait qu'une question singulière, proposée par une académie, et qui peut-être n'auroit pas dû l'être, donna lieu à ce fameux discours qui commença la réputation de *Rousseau*, et qui ne prouvoit que le talent assez facile de mettre

de l'esprit dans un paradoxe. Ce discours, où l'on prétendoit que les arts et les sciences avoient corrompu les mœurs, n'étoit qu'un sophisme continuel, fondé sur cet artifice si commun et si aisé, de ne présenter qu'un côté des objets et de les montrer sous un faux jour. Il est ridicule d'imaginer que l'on puisse corrompre son ame en cultivant sa raison. Le principe d'erreur qui règne dans tout le discours, consiste à supposer que le progrès des arts et la corruption des mœurs, qui vont ordinairement ensemble, sont l'un à l'autre comme la cause est à l'effet. Point du tout. L'homme n'est point corrompu, parce qu'il est éclairé; mais, quand il est corrompu, il peut se servir, pour ajouter à ses vices, de ces mêmes lumières qui pouvoient ajouter à ses vertus. La corruption vient à la suite de la puissance et des richesses, et la puissance et les richesses produisent en même temps les arts qui embellissent la société. Or, il est de la nature de l'homme d'user de sa force en tous sens. Ainsi les moyens de dépravation ont dû se multiplier avec ses connoissances, comme la chaleur qui fait circuler la sève, forme en même temps les vapeurs qui font naître les orages. Ce sujet, ainsi considéré, pouvoit être très-philosophique; mais l'auteur ne vouloit être que singulier. C'étoit le conseil que lui avoit donné un homme de lettres célèbre, avec lequel il étoit alors fort lié. « Quel » parti prendrez-vous, dit-il au Genevois, qui alloit com- » poser pour l'académie de Dijon. Celui des lettres, dit » *Rousseau.* — Non, c'est le pont aux ânes. Prenez le » parti contraire, et vous verrez quel bruit vous ferez. »

Il en fit beaucoup en effet. Il eut l'honneur assez rare d'être réfuté par un souverain (1); ensuite il eut le bonheur de trouver, dans un professeur de Nancy, un adversaire très-mal-adroit: ainsi il lui arriva ce qu'il y a de plus heureux dans une mauvaise cause; sa thèse fut célèbre et mal combattue. Il battit, avec l'arme du ridicule, des adversaires qui avoient raison de mauvaise grace. D'ailleurs la discussion valoit mieux que le discours, et *Rousseau* se trouvoit dans son élément, qui étoit la controverse. Il vint

---

(1) Le feu roi de Pologne, Stanislas.

pourtant un dernier adversaire (M. Bordes de Lyon) qui défendit la vérité avec éloquence ; mais le public fit moins d'accueil à ses raisons qu'aux paradoxes de *Rousseau*. La même chose arriva depuis, lorsque deux excellens écrivains réfutèrent, d'une manière victorieuse, sa *lettre sur les spectacles*. Malgré tout leur mérite, suffisamment prouvé d'ailleurs par tant de titres reconnus, le public, qui aime mieux être amusé qu'instruit, et remué que convaincu, parut goûter plus les écarts et l'enthousiasme de *Rousseau*, que la raison supérieure de ses adversaires. En général le paradoxe doit avoir cette espèce de vogue, et, entre les mains d'un homme de talent, il offre de grands attraits à la multitude ; d'abord celui de la nouveauté ; ensuite il est assez naturel que l'auteur à paradoxes mette plus de chaleur et d'intérêt dans sa cause, que n'en peuvent mettre dans la leur ceux qui le réfutent. On se passionne volontiers pour l'opinion qu'on a créée ; on la défend comme son propre bien ; au lieu que la vérité est à tout le monde.

Cependant tel fut l'effet de la première dispute de *Rousseau* sur les arts et les sciences, que cette opinion, qui d'abord n'étoit pas la sienne, et qu'il n'avoit embrassée que pour être extraordinaire, lui devint propre à force de la soutenir. Après avoir commencé par écrire contre les lettres, il prit de l'humeur contre ceux qui les cultivoient. Il étoit possible qu'il eût déjà contre eux un levain d'animosité et d'aigreur. Ce premier succès, plus grand qu'il ne l'avoit attendu, lui avoit fait sentir sa force, qui ne se développoit qu'après avoir été vingt ans étouffée dans l'obscurité et la misère. Ces vingt ans passés à n'être rien, pouvoient tourmenter alors son amour-propre dans ses premières jouissances ; car, pour l'homme qui se sent au dessus des autres, c'est un fardeau sans doute que d'en être long-temps méconnu. *Rousseau* ne commençoit que bien tard à être à sa place, et peut-être est-ce là le principe de cette espèce de misanthropie qui, depuis, ne fit que s'accroître et se fortifier. Il se souvenoit (et cette anecdote est aussi certaine qu'elle est remarquable) que, lorsqu'il étoit commis chez M. Duteuil, il ne dînoit pas à table le jour que les gens de lettres s'y rassembloient. Ainsi *Rousseau* entroit dans le champ de la littérature, comme Marius

rentroit dans Rome, respirant la vengeance, et se souvenant des marais de Minturnes.

Le *discours sur l'inégalité* n'étoit encore qu'une suite et un développement de ses premiers paradoxes et de la haine qui sembloit l'animer contre les lettres et les arts. C'est là qu'il soutint cet étrange sophisme, que l'homme a contredit la nature en étendant et perfectionnant l'usage des facultés qu'il en a reçues. Cette assertion étoit d'autant plus extraordinaire, que *Rousseau* lui-même avouoit que la *perfectibilité* étoit la différence spécifique qui distinguoit l'homme des autres animaux. Après cet aveu, comment pouvoit-il avancer que *l'homme qui pense est un animal dépravé? Il n'est pas bon que l'homme soit seul*, dit l'Etre-Suprême dans les livres de Moïse. *Rousseau* est d'un avis bien différent. Il prétend que l'homme a été rebelle à la nature, lorsqu'il a commencé à vivre en société. Il prouve très-bien et très-éloquemment qu'en établissant de nouveaux rapports avec ses semblables, l'homme s'est fait de nouveaux besoins qui ont produit de nouveaux crimes; mais il oublie que l'homme, en même temps, s'est ouvert une source de nouvelles jouissances et de nouvelles vertus. Il oublie que l'homme ne vit nulle part seul, et que, dans les peuplades les plus isolées et les plus sauvages, il y a des rapports nécessaires et inévitables, d'où il faudroit conclure que ceux même que nous appelons sauvages sont comme nous hors de la nature. Aussi est-il forcé d'en convenir; mais alors comment prouver que l'homme étoit essentiellement né pour vivre seul? comment prouver qu'un état qui peut-être n'a jamais eu lieu, dont au moins nous n'avons ni aucun exemple ni aucune preuve, étoit l'état naturel de l'homme? D'ailleurs, ce mot de *nature*, qui est très-oratoire, est très-peu philosophique; il présente à l'imagination ce qu'on veut, et il échappe trop à la définition; il n'est pas fait pour être employé lorsqu'on raisonne en rigueur, parce qu'alors on s'aperçoit que son acception est vague, et que c'est presque toujours un synonyme imparfait. *Rousseau*, frappé des vices et des malheurs de l'homme en société, imagina qu'il eût été meilleur et plus heureux, qu'il eût mieux rempli sa destination, si la terre eût été couverte d'individus isolés. Il n'examine

pas même si cette supposition est dans l'ordre des possibles; et, dans le fait, si on l'examinoit, elle se trouveroit évidemment absurde. Il n'examine pas si l'homme ayant une tendance irrésistible à exercer plus ou moins ses facultés, il est possible de marquer précisément les limites où cet exercice doit s'arrêter, pour n'être pas ce qu'il appelle *une dépravation*, et si, pressé lui-même de tracer le modèle absolu de l'homme de la nature, il seroit bien sûr d'en venir à bout. *Rousseau* semble dire: « Le mal est parmi les « hommes; c'est leur faute. Pourquoi sont-ils ensemble? » Certes, si chacun étoit seul, il ne feroit pas de mal à au- » trui. » Je demande si ce sont là des idées raisonnables?

Il n'y a de rapine, de brigandage, de violence, que parce qu'il y a des propriétés. *Rousseau*, qui veut que ce soit toujours l'homme qui ait tort, et jamais la nature, comme si, philosophiquement parlant, l'homme et tout ce qui est de l'homme n'étoit pas dans la nature, c'est-à-dire dans l'ordre essentiel des choses; *Rousseau* prétend que la proprieté est un *droit de convention*. Certes, c'est un droit naturel, ou jamais ce mot n'a eu de sens. Quand il n'y auroit que deux hommes sur la terre, et que l'un des deux, rencontrant l'autre, voudroit lui ôter le fruit qu'il auroit cueilli, le gibier qu'il auroit tué, et la peau de bête qni le couvriroit, celui qui défendroit ses propriétés les défendroit en vertu d'un droit naturel, antérieur à toute police, et né seulement du sens intime. *Rousseau* démontre très-bien que de la propriété naissent de très-grands maux; mais il oublie ce qui est tout aussi évident, que s'il n'y avoit point de propriété, il y auroit de bien plus grands maux encore; que non seulement toute société seroit dissoute, ce qui, à la vérité, ne seroit pas un très-grand mal dans son systême; mais que les hommes ne se rencontreroient plus que pour se faire la guerre, ce qui estjustement le mal qu'il voudroit éviter.

Quelle est l'origine de tous ces paradoxes insoutenables? L'oubli d'une vérité très-simple, à laquelle ne peuvent pas s'accoutumer les imaginations ardentes, entêtées de la chimère d'un optimisme possible, mais à laquelle pourtant la réflexion ramène toujours: c'est que l'homme étant à la fois essentiellement perfectible et essentiellement imparfait,

doit également être porté à acquérir, et nécessité à abuser. S'il lui étoit donné d'avoir quelque chose d'incorruptible, ce ne seroit plus une qualité humaine, ce seroit un attribut de la divinité. Il resulte que, bien loin de vouloir remédier à l'abus en détruisant l'usage, il faut au contraire essayer de réformer l'abus par un usage mieux entendu; et c'est l'ouvrage de la vraie philosophie, non celle qui égaroit *Rousseau*, lorsqu'il employoit tant d'art et d'esprit à soutenir ses hypothèses brillantes et erronées, mais celle qui l'enflammoit de l'amour du genre humain, lorsqu'il composoit son chef-d'œuvre d'*Émile*.

Le monde est bien vieux, disent les physiciens : cela peut être; mais à considérer les révolutions que le globe a dû éprouver, l'homme est peut-être encore bien neuf. A voir combien il y a peu de temps qu'une partie des nations connues est sortie de la barbarie, combien croupissent encore dans l'ignorance, combien, parmi celles même qui ont fait le plus de progrès, on s'est peu occupé jusqu'ici des moyens de rendre l'homme meilleur et plus heureux, on peut croire que la philosophie a beaucoup à espérer, parce qu'il lui reste beaucoup à faire.

Au surplus, le discours sur l'inégalité, quoique fondé sur un systême d'erreurs, comme le discours sur les sciences, étoit bien supérieur à ce premier essai de l'auteur. Ici se faisoit sentir une bien plus grande force d'idées et de style. Le morceau sur la formation des sociétés étoit d'une tête pensante, et l'on apercevoit déjà ce mélange d'une philosophie vigoureuse et d'une éloquence entraînante, qui depuis ont caractérisé les ouvrages de *Rousseau*. A la suite d'un faux principe, il amène une foule de vérités particulières dont il porte le sentiment dans l'ame de ses lecteurs. En le lisant, il faut s'embarrasser peu du fond de la question, et saisir toutes les beautés qui se présentent à l'entour; et ce seroit le lire comme il a écrit, s'il étoit vrai, comme on le lui a reproché d'après ses premiers paradoxes, qu'en effet il se jouât de la vérité, et qu'il ne songeât qu'à faire briller son esprit; mais j'ai peine à supposer, dans un si grand écrivain, ce défaut de bonne foi qui diminueroit trop le plaisir que j'ai à le lire. Il se peut qu'en effet l'amour de la singularité ait influé sur le choix de ses

premières opinions; mais il est très-possible qu'en les soutenant il s'y soit sincèrement attaché, et que la contradiction même n'ait servi qu'à l'y affermir. Pour les têtes aussi vives que la sienne, s'échauffer c'est se convaincre.

N'oublions pas que ce discours sur l'inégalité, quoique fort au dessus du discours sur les sciences, ne fut point couronné. Ce fut M. l'abbé Talbert qui eut le prix. Je ne connois point son ouvrage; mais, sans vouloir lui rien disputer de son mérite, en lisant les discours qui lui ont valu des couronnes dans les académies de province, il est difficile de croire qu'il ait fait un meilleur ouvrage que celui de *Rousseau*.

La *lettre sur la musique* avoit encore pour base un paradoxe. Il y soutenoit que les Français ne pouvoient pas avoir de musique. Il donnoit en même temps le Devin du Village, petit drame plein de grace et de mélodie, qui eut un succès prodigieux. On a remarqué que le charme de cet ouvrage naissoit sur-tout de l'accord le plus parfait entre les paroles et la musique, accord qui sembleroit ne pouvoir se trouver au même degré que dans un auteur qui, comme *Rousseau*, auroit conçu à la fois les vers et le chant; mais ceux qui savent que le fameux duo de Sylvain, l'un des beaux morceaux d'expression dont notre musique théâtrale puisse se glorifier, n'est pourtant qu'une parodie, et que le poète travailla sur des notes, ceux-là concevront qu'il est possible que le poète et le musicien n'aient qu'une même ame, sans être réunis dans la même personne.

Quoique la lettre sur la musique eût le défaut de porter tout à l'extrême; quoique les compositions de Duni, de Philidor, de Monsigny, les chef-d'œuvres de Grétri, chantés dans toute l'Europe et admirés en Italie, et en dernier lieu les opéra de M. Gluck, aient réfuté le système de *Rousseau;* cependant cette lettre que produisit la querelle des bouffons, contribua, ainsi qu'eux, à faire connoître en France les principes de la bonne musique et les défauts de la nôtre. Elle excita un grand soulèvement parmi les partisans de l'opéra français; et l'animosité fut poussée jusqu'à ôter les entrées de ce spectacle à l'auteur du Devin du Village, quoiqu'on n'en eût pas le droit. On fut sur le point

d'intéresser le gouvernement dans la querelle; et, ne pouvant faire traiter *Rousseau* en criminel d'état, on le brûla du moins en effigie sur le théâtre de l'opéra, et la haine applaudissoit à ces farces aussi indécentes que ridicules.

On sait qu'il composa depuis un dictionnaire de musique, dans lequel il refondit les articles qu'il avoit insérés sur cette science dans le grand ouvrage de l'Encyclopédie. Il y prouve, en plus d'un endroit, que lorsqu'on a du génie on en peut mettre même dans un livre élémentaire. A l'égard de sa doctrine sur la musique théâtrale, elle est précisément l'opposé de celle que veulent introduire aujourd'hui de nouveaux législateurs, qui n'ont pas tout-à-fait les mêmes droits ni la même autorité que lui. Il veut absolument faire régner sur le théâtre ce genre de musique qu'ils veulent reléguer dans les concerts. Il soutient, d'un bout à l'autre de son livre, avec toute la chaleur de la persuasion intime, que la puissance de la musique réside principalement dans le chant régulier, dans la mélodie des airs dramatiques. On a prétendu qu'il s'étoit rétracté depuis; mais ce qu'il a imprimé est un peu plus sûr que ce qu'on lui fait dire.

Après ces différentes excursions, *Rousseau* parût vouloir rassembler sa philosophie, ses querelles et ses amours dans l'espèce d'ouvrage qu'on lit le plus, dans un roman; car en effet la Nouvelle Héloïse sembloit n'être qu'un prétexte pour réunir dans un même câdre les lambeaux d'un porte-feuille. Il est vrai qu'il y en a de bien précieux; on y remarque des morceaux de passion et de philosophie également admirables; et M. de Voltaire, grand maître et grand connoisseur en fait de pathétique, qui ne regardoit pas la Nouvelle Héloïse comme un bon livre, avoit distingué plusieurs lettres qu'il eût voulu, disoit-il, en arracher. J'ai dit ailleurs (1) ce que je pensois de cet ouvrage, considéré comme roman. Il fut lu ou plutôt dévoré avec une extrême avidité. C'est de tous ceux de l'auteur celui qui eut le plus de vogue et qui prête le plus à la critique. Le mariage de l'héroïne est révoltant, le caractère de mylord Edouard

(1) Tome III des Œuvres de M. de la Harpe, article des Romans.

est

est une caricature, et ses amours en Italie une énigme. La satyre de l'opéra de Paris, et sur-tout celle des femmes françaises, est outrée et tombe dans la déclamation. L'ouvrage en lui-même est un tout indigeste; mais, puisque ses défauts ne l'ont pas fait oublier, ses beautés le feront vivre.

Emile est d'un ordre plus élevé; c'est là sur-tout (en mettant à part ce que le christianisme peut y trouver de répréhensible) qu'il a mis le plus de véritable éloquence et le plus de philosophie. Ce n'est pas que son système d'éducation soit praticable en tout; mais, dans les diverses situations où il place Emile, depuis l'enfance jusqu'à la maturité, il donne d'excellentes leçons, et par-tout la morale est en action et animée de l'intérêt le plus touchant. Son style n'est nulle part plus beau que dans Emile.

Les prêtres, qui avoient cru voir leur ennemi dans *Rousseau*, s'étoient bien trompés, et ils s'en sont aperçus depuis. Les imaginations sensibles sont naturellement religieuses, et *Rousseau* l'a prouvé plus que personne. Cette qualité domine dans tous ses écrits. C'est elle qui, dans la Nouvelle Héloïse, donne à l'appareil des cérémonies et à la sainteté d'un temple tant de pouvoir sur l'ame de Julie; qui, dans la profession de foi du vicaire savoyard, le ramène par sentiment à des mystères que sa raison ne peut admettre; qui, dans tout ce morceau, répand tant de charmes sur les consolations attachées aux idées d'un aveuir.

Cette même sensibilité semble éclairer sa raison et la rendre plus puissante, lorsqu'il plaide dans ce même livre la cause de l'enfance trop long-temps opprimée parmi nous. Quoique j'aie déjà rendu témoignage ailleurs aux obligations importantes que nous lui avons à cet égard, je ne puis me refuser au plaisir de rappeler ici un des titres qui doivent rendre sa mémoire chère et respectable, et le placer parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Il ne m'arrive jamais de rencontrer de ces enfans, qui semblent d'autant plus aimables qu'ils sont plus heureux, que je ne bénisse le nom de *Rousseau*, qui nous a procuré un des plus doux aspects dont nous puissions jouir, celui de l'innocence et du bonheur. C'est *Rousseau* qui a délivré des plus ridicules entraves et de la plus triste contrainte un âge qui ne

peut avoir toutes ses graces que lorsqu'il a toute liberté, et de qui l'on peut dire (avec les restrictions convenables) qu'on peut lui laisser tout faire, parce qu'il ne peut pas nuire, et tout dire, parce qu'il ne peut pas tromper.

Emile causa tous les malheurs de *Rousseau*. Il paroît que le plus sensible de tous fut la condamnation de son livre et celle du Contrat Social par le conseil de Genève. Bien des gens mettent ce Contrat Social au dessus de tout ce qu'a fait *Rousseau*, pour la force de tête et la profondeur des idées. Quoi qu'il en soit, ces deux ouvrages parurent dangereux à la république dont il étoit citoyen; et *Rousseau*, se croyant injustement outragé par sa patrie, qu'il se flattoit, non sans fondement, d'avoir honorée, abdiqua son droit de bourgeoisie et son titre de citoyen, vengeance légitime et noble, et qui appartenoit à un homme supérieur. Il ne parut pas également irréprochable lorsqu'il publia dans la suite les lettres de la Montagne, qui fomentèrent les troubles de Genève, et aigrirent des esprits déjà trop échauffés. Son livre devint l'étendard de la discorde, et l'évangile des mécontens. On prétendit qu'ayant renoncé à sa patrie, il n'avoit plus le droit de prendre parti dans les querelles qui la divisoient. Mais cette interdiction absolue n'est-elle pas un peu rigoureuse? Si *Rousseau* voyoit des vices essentiels dans l'administration de la république; si son livre pouvoit contribuer à la réformation de l'état, étoit-il coupable de l'avoir publié? La discorde est un mal, sans doute; mais quand elle doit produire la liberté, c'est un mal nécessaire chez les peuples qui veulent être libres. *Rousseau* écouta sans doute la vengeance qui l'animoit contre ceux qui l'avoient condamné; mais, si en effet cette condamnation fut illégale, si les citoyens protestèrent contre l'arrêt du conseil, si cet arrêt et les lettres de la Montagne hâtèrent le moment d'une révolution qui tendoit à améliorer le gouvernement, *Rousseau* a fait un bien réel, et ses lettres de la Montagne sont alors l'ouvrage que les Genevois doivent le plus aimer.

Je ne parlerai point de quelques autres morceaux détachés sur l'imitation théâtrale, sur la paix perpétuelle, sur l'économie politique, d'une lettre à M. de Voltaire sur la providence, etc. Il n'y a rien de ce qu'a fait *Rousseau* qui

ne mérite d'être lu, et qui ne le soit avec plus ou moins de plaisir.

Cet écrivain dut avoir et il a encore beaucoup d'enthousiastes parmi les femmes et les jeunes gens, parce qu'il parle beaucoup à l'imagination. Il est jugé plus sévèrement par la raison des hommes mûrs; mais sa place est belle, même au jugement de ces derniers. Il plaît aux femmes, quoiqu'il les ait fort maltraitées. Comme elles ne le sont guère que par des hommes très-passionnés pour elles, le pardon est dans la faute même. *Rousseau*, malgré les injures qu'il leur dit, a près d'elles le premier de tous les mérites, celui de les aimer; et il satisfait le premier de leurs besoins, celui des émotions.

On a voulu comparer *Rousseau* à Voltaire, à qui l'on comparoit aussi, pendant un temps, Crébillon, Piron et d'autres écrivains. Celui à qui l'on oppose tous les autres, est incontestablement le premier.

Laissons là cette manie trop commune de rapprocher des hommes qui n'ont aucun point de contact. Laissons Voltaire dans une place qui sera long-temps unique; contentons-nous de placer *Rousseau* parmi nos plus grands prosateurs. C'est au temps, à la postérité, à marquer le rang qu'il doit occuper dans le petit nombre d'hommes qui ont joint à une tête pensante une imagination sensible, et l'éloquence à la philosophie.

Les deux auteurs dont *Rousseau* paroît avoir le plus profité, sont Sénèque et Montagne. Il a quelquefois les tournures franches et naïves de l'un, et l'ingénieuse abondance de l'autre; mais en général ce qui distingue son style, c'est la chaleur et l'énergie; cette chaleur véritable a fait une foule de mauvais imitateurs, qui n'en avoient que l'affectation et la grimace, et qui, en répétant sans cesse ce mot devenu parasite, ne mettoient plus aucune différence entre la déraison et la chaleur; et l'on ne sait jusqu'où cet abus auroit été porté, si l'on n'en eût pas fait sentir le ridicule.

Rousseau a composé les mémoires de sa vie. Beaucoup de gens en ont entendu la lecture. On dit que plusieurs personnes y sont maltraitées, mais pas une autant que lui. Il se peut que l'on mette à avouer ses fautes l'amour

propre que l'on met communément à les dissimuler ; et médire de soi est encore une manière d'être extraordinaire, concevable dans un homme qui a voulu être singulier.

(M. de LA HARPE.)

Cinq hommes célèbres ont formé et en partie effectué le projet hardi de se peindre eux-mêmes, et de se montrer tels qu'ils étoient : saint Augustin, Montagne, le cardinal de Retz, Cardan et *J. J. Rousseau* : mais le sacrifice complet de l'amour-propre, si difficile à consommer, n'a paru l'être que par les deux derniers ; Cardan et *Jean-Jacques*.

Saint Augustin, en dégradant l'homme de la nature pour le montrer agrandi par le christianisme, trouvoit, dans les dispositions de ses lecteurs, le remède aux blessures que son amour-propre s'étoit faites à lui-même, et peut-être ses blessures étoient une jouissance de son amour-propre.

Montagne, restant toujours aimable au milieu des vices et des défauts qu'il reconnoît en lui, laisse voir trop de vanité dans ses aveux, pour qu'on ne croie pas que cette vanité s'est permis des réticences, et *Jean-Jacques* l'accuse nettement de la caresser plus qu'il ne l'égratigne.

Le cardinal de Retz, au commencement de ce siècle, étonna ses lecteurs par sa franchise : un prêtre, un archevêque, se déclarant factieux, conspirateur, libertin, scandalisa la France ; c'étoit une confession de ses crimes, de ses péchés ; mais cette confession étoit faite par l'orgueil, et par plus d'une espèce d'orgueil, celui de la naissance, celui du génie, etc.

Restent Cardan et *Rousseau*. Dans ceux-ci, le sacrifice paroît complet, en ce qu'ils avouent des fautes avilissantes et des actions qui semblent dégrader entièrement le caractère, sans laisser à l'amour-propre le plus petit dédommagement. A cet égard ils peuvent passer pour des phénomènes ; Cardan sur-tout, qui va même plus loin que *Rousseau*, et qui se montre abject comme pour le plaisir de l'être. Son livre excita la plus grande surprise dans l'Europe ; mais tout se passoit entre des savans et des littérateurs : cette bizarrerie fut bientôt oubliée.

Il n'en sera point ainsi de *J. J. Rousseau;* son génie, ses succès, son nom, le nom de ceux dont il fait la confession en même temps que la sienne, le rapport de cet écrit à ses ouvrages les plus célèbres, l'influence des événemens de sa vie sur son caractère, de son caractère sur son talent, les résultats de morale et d'instruction que présentent ces rapprochemens; toutes ces causes assurent aux confessions de *Rousseau,* sinon le même degré d'estime, au moins la même durée qu'à ses meilleurs écrits. C'est le sentiment confus de cette vérité qui sembla redoubler, après sa mort, la haine de ses ennemis, lorsqu'ils apprirent qu'il avoit en effet composé les mémoires de sa vie. La mort prématurée des dépositaires successifs de son manuscrit le rendit public avant l'époque désignée par *Rousseau*, et ses ennemis subirent, de leur vivant, la punition qu'il ne réservoit qu'à leur mémoire. Mais il faut avouer que celle de *Rousseau* en parut avilie. L'aveu d'une bizarre disposition au larcin, de l'abandon d'un ami délaissé au coin d'une rue, d'une calomnie qui entraîna le déshonneur et la ruine d'une pauvre domestique innocente; la révélation de toutes les fautes d'une jeunesse aventurière, exposée à tous les hasards que poursuivent l'indigence; enfin le coupable et systématique égarement d'un père qui envoie ses cinq enfans à l'hôpital des enfans trouvés; voilà ce qu'apprit avec surprise une génération nouvelle, remplie d'admiration pour *Rousseau*, nourrie de ses ouvrages, non moins éprise de ses vertus que de ses talens; qui, dans l'enthousiasme de la jeunesse, avoit marqué les hommages qu'elle lui rendoit de tous les caractères d'un sentiment religieux. C'est de cette hauteur que *J. J. Rousseau* descendit volontairement. Nous ajoutons ce dernier mot, parce qu'en effet plusieurs de ces vices et de ces fautes étoient ignorés, et pouvoient rester ensévelis dans l'obscurité de sa malheureuse jeunesse, parce qu'il pouvoit se permettre une demi-confession, rédigée avec cette apparence de franchise qui en impose beaucoup mieux qu'une dissimulation entière, et que la postérité, prenant désormais pour règle ce qu'il auroit avoué dans ses mémoires, eût mis le reste sur le compte de la calomnie. Une femme

d'esprit disoit que *Rousseau* auroit eu une plus grande réputation de vertu s'il étoit mort sans confession.

En convenant des torts de cet homme extraordinaire, on ne peut s'empêcher de l'aimer. Les maux qu'il a soufferts et le bien qu'il a fait, voilà ses titres et son excuse. Qu'on se représente, d'une part, les torts envers lui de la société où il vivoit, les opinions établies dans le temps qu'il se communiquoit dans le monde, c'est-à-dire à l'époque de ses succès: qu'on se figure, de l'autre, *Rousseau* au milieu de ces conversations absurdes si bien jugées par lui; qu'on se rappelle ses goûts, ses habitudes, son attachement aux convenances naturelles et premières, et qu'on juge de quel œil il devoit voir les convenances factices que la société leur opposoit; l'importance mise aux petites choses; la nécessité de déférer aux sottises respectées, aux sots en crédit; la tyrannie des riches, leur insolence polie, l'orgueil qui, pour se ménager des droits, se déguise en bienfaisance; la fausseté du commerce entre les gens de lettres et les gens du monde, on sentira ce que de pareilles sociétés devoient être pour *Rousseau*, et ce qu'il étoit lui-même pour elles. C'est là que se formèrent les inimitiés qui empoisonnèrent le reste de sa vie, et qui l'engagèrent dans une lutte où il ne pouvoit avoir que du désavantage. Lui-même en avoit le sentiment; il savoit le parti que ses ennemis tireroient de ses vivacités brusques, de ses étourderies passionnées; et, disposé sans doute à la défiance, quoiqu'il ait prétendu le contraire, il parvint à tourner cette disposition contre lui-même, à en faire le tourment de sa vie, à n'oser plus risquer un pas ni un mot; enfin à justifier l'heureuse application qu'on lui a faite de deux vers de l'Arioste: *De soupçonneux qu'il étoit d'abord, il étoit devenu le soupçon même.*

Son caractère étoit certainement original, ainsi que ses opinions: la nature ne lui avoit peut-être donné que le germe de ce caractère, et l'art avoit vraisemblablement contribué à le lui rendre encore plus singulier. Il n'aimoit à ressembler à personne; et, comme cette façon de penser et de vivre extraordinaire lui avoit fait un nom, il manifesta un peu trop une sorte de bizarrerie, soit dans sa con-

duite, soit dans ses écrits. Semblable à l'ancien Diogène, il allioit la simplicité des mœurs avec tout l'orgueil du génie; et un grand fonds d'indolence, jointe à une extrême sensibilité, rendoit son caractère encore plus singulier. Voici comme il se peint lui-même : « Une ame paresseuse qui » s'effraie de tout soin, un tempérament ardent, bilieux, » facile à s'affecter, et sensible à l'excès à tout ce qui l'af- » fecte, semblent ne pouvoir s'allier dans le même carac- » tère; et ces deux contraires composent pourtant le fonds » du mien. La vie active n'a rien qui me tente; je consen- » tirois cent fois plutôt à ne jamais rien faire qu'à faire » quelque chose malgré moi, et j'ai cent fois pensé que je » n'aurois pas mal vécu à la Bastille, n'y étant tenu à rien » du tout qu'à rester là. J'ai cependant fait dans ma jeu- » nesse quelques efforts pour parvenir; mais ces efforts » n'avoient jamais d'autre but que la retraite et le repos de » ma vieillesse; et, comme ils n'ont été que par secousses, » comme ceux d'un paresseux, ils n'ont jamais eu le moin- » dre succès. Quand les maux sont venus, ils m'ont servi » d'un beau prétexte pour me livrer à ma passion domi- » nante. »

Il exagéra souvent ses maux dans son esprit et dans l'esprit des autres. Il tâchoit sur-tout de se rendre intéressant par la peinture de ses malheurs et de sa pauvreté, quoique ses infortunes fussent moins grandes qu'il ne le pensoit, et quoiqu'il eût des ressources assurées contre l'indigence. Il étoit d'ailleurs charitable, bienfaisant, sobre, juste, se contentant du pur nécessaire, et refusant les moyens qui lui auroient procuré ou des richesses ou des places. On ne peut l'accuser, comme tant d'autres sophistes, d'avoir souvent répété, avec une emphase étudiée, le mot de *vertu*, sans en inspirer le sentiment. Quand il parle des devoirs de l'homme, des principes essentiels à notre bonheur, du respect que nous nous devons à nous-mêmes, et de ce que nous devons à nos semblables, c'est avec une abondance, un charme, une force qui ne sauroit venir que du cœur. On disoit un jour à M. de Buffon : « Vous aviez dit et prou- » vé, avant *J. J. Rousseau*, que les mères doivent nour- » rir leurs enfans. Oui, répondit cet illustre naturaliste, » nous l'avions tous dit; mais *M. Rousseau* seul le

» commande et se fait obéir. » Un autre académicien disoit que « les vertus de Voltaire étoient dans sa tête, et celles » de *Rousseau* dans son cœur. »

Rousseau s'étoit nourri de bonne heure de la lecture des anciens auteurs grecs et romains; et les vertus républicaines qui y sont peintes, le stoïcisme mâle des Caton et des Brutus, le transportoient au-delà des bornes de la simple estime. Dominé par son imagination, il admiroit tout dans les anciens, et ne voyoit dans ses contemporains que des esprits affoiblis et des corps dégénérés.

Sur la fin de ses jours, *Rousseau* se contenta de vivre en philosophe paisible, borné à la société de quelques amis sûrs, fuyant celle des grands, paroissant détrompé de toutes les illusions, et n'affichant ni la philosophie ni le bel esprit. Cet homme célèbre mourut d'apoplexie à Ermenonville, terre de M. le marquis de Girardin, qui lui a élevé un monument fort simple dans l'île des peupliers, faisant partie de ses beaux jardins. On lit sur son tombeau cette épitaphe :

« Ici repose l'homme de la nature et de la vérité. »

Les curieux, qui vont voir ce monument, y considèrent aussi la cabane du citoyen de Genève. On y lit, au dessus de la porte, ces mots qui fourniroient matière à un livre. « Celui-là est véritablement libre qui n'a pas besoin » de mettre les bras d'un autre au bout des siens pour faire » sa volonté. »

(ANONYME.)

RUEL.

Bourg du Mantois dans l'île de France. Ce lieu est ancien et remarquable par la résidence que nos rois de la première race y faisoient quelquefois. Il fut donné à l'abbaye de Saint-Denis par Charles-le-Chauve. Ce fut aussi le séjour du fameux cardinal qui gouverna pendant vingt ans le roi et la France ; qui, d'une main terrible, en écrasant la tête des grands, rétablissoit le calme par la tempête ; qui fit couler le sang sur les échafauds pour ne plus le voir couler dans les guerres civiles ; enfin, qui fit tout pour le roi et rien pour la nation. Il embellit *Ruel*. C'est dans sa maison qu'il fit transférer l'infortuné maréchal de Marillac, arrêté au milieu de l'armée qu'il alloit commander en Piémont. Le garde des sceaux, Châteauneuf, qui étoit sous-diacre et gros bénéficier, instruisit, à la tête d'une commission, le procès criminel, ayant eu dispense de Rome ; et Marillac, couvert de blessures, après quarante années de services, fut condamné à mort par des commissaires, dans la propre maison de son ennemi, sous le même roi qui avoit donné des récompenses à trente sujets rebelles.

Louis XIII disoit qu'il y avoit parmi les juges de Marillac un barbon qui vouloit condamner le roi aux dépens : c'étoit de Philippe Berbis, mort doyen du parlement de Dijon, qu'il entendoit parler, parce qu'il étoit fort austère, et qu'il portoit toujours une longue barbe. Il ne fut pas d'avis de la mort.

La mère de Louis XIV se retira à *Ruel* en 1648, durant les guerres de la fronde. Après plusieurs conférences, la paix y fut conclue. Le résultat de la négociation du parlement et des grands fut ; 1° que le quart des tailles seroit supprimé ; 2° que la liberté seroit rendue aux prisonniers et aux exilés ; 3° que le roi retourneroit à Paris ; 4° qu'il ne seroit permis d'emprisonner aucun citoyen qu'il ne fût au pouvoir de ses juges de l'interroger dans les vingt-quatre heures ; 5° qu'il ne seroit jamais établi d'impôts sans être enregistrés au parlement.

Mais cette déclaration fameuse, l'ouvrage des princes et

des magistrats, concertée avec tant de peine et de soins, qui, selon le témoignage de Talon, fameux jurisconsulte, ne renfermoit que les priviléges de la nation, reconnus et confirmés par une longue suite de rois, qui devoit faire évanouir jusqu'au moindre nuage de la tempête dont l'état étoit menacé depuis long-temps, fut enfreinte par Mazarin, et devint inutile.

Le fameux capucin, Pierre-Joseph Leclerc du Tremblai, fils d'un président aux requêtes, instituteur des dames du Calvaire, mourut à *Ruel* en 1638. Comme il avoit été nommé au cardinalat, Richelieu voulut que son corps fût porté en carosse à six chevaux aux capucins de la rue Saint-Honoré. Le père Bon, carme, prononça l'oraison funèbre en présence des princes, des ducs et du parlement, qui assistèrent à ses obsèques. Il fut inhumé devant l'autel, proche frère Ange de Joyeuse.

Il a paru deux vies du père Joseph, l'une par l'abbé Richard, chanoine, depuis doyen de Sainte-Opportune. On juge que la deuxième est du même auteur. La première représente ce capucin tel qu'il auroit dû être; et l'autre, tel qu'il étoit.

Maw, prétendu fils du roi d'Ethiopie, surnommé Zaga-Christ, mourut à *Ruel* en 1638, âgé de 28 ans. On lui fit cette épitaphe :

> Ci-gît le roi d'Ethiopie,
> Soit original ou copie :
> Fut-il roi, ne le fut-il pas?
> La mort a vuidé les débats.

Les châteaux de Malmaison, de Busanval et de Fouilleuse, décorent le bourg de *Ruel*. Le premier est remarquable par ses eaux, ses jardins et son orangerie. On a construit près de *Ruel* de belles casernes pour les Suisses.

(M. l'abbé de Courte-Épée.)

RUSE.

ADRESSE, art, finesse, moyen subtil dont on se sert pour en imposer aux autres. Seul, il se prend toujours en mauvaise part : il ne faut point avoir de *ruses ;* la *ruse* est d'un caractère faux et d'un petit esprit. On dit qu'il y a des *ruses* innocentes ; j'y consens, mais je n'en veux avoir ni de celles-là ni d'autres. L'adresse est l'art de conduire ses entreprises d'une manière propre à y réussir ; la souplesse est une disposition à s'accommoder aux conjonctures et aux événemens imprévus ; la finesse est une façon d'agir secrète et cachée ; la *ruse* est une voie déguisée pour aller à ses fins ; l'artifice est un moyen recherché et peu naturel pour l'exécution de ses desseins. Les trois premiers de ces mots se prennent plus souvent en bonne part que les deux autres.

(ANONYME.)

RUSTICITÉ.

Terme à l'usage des habitans des villes, par lequel ils désignent la grossiéreté, la simplicité, la rudesse des mœurs, du caractère et du discours des gens de la campagne.

La *rusticité* est une manière d'agir contre la politesse. La différence qui se trouve entre elle et l'impolitesse vient de la cause qui les produit. La *rusticité* vient de l'ignorance des usages; et l'impolitesse marque une détermination de la volonté pour ne pas suivre ces usages.

On appelle *rustre* un homme fort grossier. *Rustique* s'applique à toutes les choses qui appartiennent à la campagne; une maison rustique, l'économie rustique. Il se prend aussi dans le même sens que *rusticité*. Cet homme est rustique et fier.

(ANONYME.)

S

SAGE, SAGESSE.

Le sage, quelque part qu'il se trouve, est, comme dit Léibnitz, citoyen de toutes les républiques, mais il n'est pas le prêtre de tous les dieux; il observe tous les devoirs de la société que la raison lui prescrit; mais sa manière de penser, au dessus du vulgaire, ne dépend ni de l'air qu'il respire, ni des usages établis dans chaque pays. Il met à profit l'instant qu'il tient, sans trop regretter celui qui est passé, ni trop compter sur celui qui s'approche. Il cultive sur-tout son esprit; il s'attache au progrès des arts; il les tourne au bien public, et la palme de l'honneur est dans sa main. Il sait tirer un bon usage des biens et des maux de la vie, semblable à la terre qui s'abreuve utilement des pluies, et qui se pénètre des chaleurs vivifiantes dans les jours brillans et sereins. Il tend à de si grandes choses, dit la Bruyère, qu'il ne porte point ses desirs à ce qu'on appelle des trésors, à des emplois, à la fortune et à la faveur. Il ne voit rien dans de si foibles avantages qui soit assez solide pour remplir son cœur, et pour mériter ses soins. Le seul bien capable de le tenter est cette sorte de gloire qui devroit naître de la vertu toute pure et toute simple; mais les hommes ne l'accordent guère, et il s'en passe.

Si vous avez quelque goût pour le *sage*, et que vous aimiez à entrer dans les détails de sa vie et dans sa façon de penser, l'aimable peintre des saisons va vous en faire le tableau.

Le *sage*, dit-il, est celui qui, dans les villes, ou loin du tumulte des villes, retiré dans quelque vallon fertile, goûte les plaisirs purs que donne la vertu. Il ne voudroit pas habiter ces palais somptueux, dont la porte orgueilleuse vomit tous les matins la foule rampante des vils flatteurs qui sont à leur tour abusés. Il ne se soucie nulle-

ment de cette robe brillante, où la lumière fait réfléchir mille couleurs, qui flotte négligemment, ou qui se soutient par les bandes d'or, pour éviter la peine de la porter. Il n'est pas plus curieux de la délicatesse des mets : un repas frugal, débarrassé d'un vain luxe, suffit à ses besoins, et entretient sa santé; sa tasse ne pétille pas d'un jus rare et coûteux; il ne passe pas les nuits plongé dans un lit de duvet, et les jours dans un état d'oisiveté. Mais est-ce une privation pour celui qui ne connoît pas ces joies fantastiques et trompeuses, qui promettent toujours le plaisir, et ne donnent que des peines ou des momens de trouble et d'ennui?

Loin des traverses et des folles espérances, le *sage* est riche en contentement, autant qu'il l'est en herbes et en fruits : il s'assied tantôt auprès d'une haie odoriférante, et tantôt dans des bosquets et des grottes sombres; ce sont les asyles de l'innocence, de la beauté sans art, de la jeunesse vigoureuse, sobre, et patiente au travail. C'est là qu'habite la santé toujours fleurie, le travail sans ambition, la contemplation ou le calme, et le repos philosophique.

Que d'autres traversent les mers, courent après le gain; qu'ils fendent la vague bouillonnante d'écume pendant de tristes mois; que ceux-ci trouvent de la gloire à verser le sang, à ruiner les pays et les campagnes, sans pitié du malheur des veuves, de la désolation des vierges et des cris tremblans des enfans; que ceux-là, loin de leurs terres natales, endurcis par l'avarice, trouvent d'autres terres sous d'autres cieux; que quelques-uns aiment avec passion les grandes villes, où tout sentiment sociable est éteint, le vol autorisé par la ruse, et l'injustice légale établie; qu'un autre excite en tumulte une foule séditieuse, ou la réduise en esclavage; que ceux-ci enveloppent les malheureux dans des dédales de procès, fomentent la discorde, et embarrassent les droits de la justice. Race de fer! Que ceux-là, avec un front plus serein, mais également dur, cherchent leurs plaisirs dans la pompe des cours et dans les cabales trompeuses; qu'ils rampent bassement en distribuant leurs souris perfides,

et en suivant le pénible labyrinthe des intrigues d'état. Le *sage*, libre de toutes ces passions orageuses, écoute, et n'entend que de loin, et en sûreté, rugir la tempête du monde, et n'en sent que mieux la paix dont il est environné. La chute des rois, la fureur des nations, le renversement des états, n'agitent point celui qui, dans des retraites tranquilles et des solitudes fleuries, étudie la nature et suit sa voix. Il l'admire, la contemple dans toutes ses formes, accepte ce qu'elle donne libéralement, et ne desire rien de plus.

Quand le printemps réveille les germes, et reçoit dans son sein le souffle de la fécondité, ce *sage* jouit abondamment de ses heures délicieuses : dans l'été, sous l'ombre animée, et telle qu'on la goûte dans le frais, il lit ce que les Muses immortelles en ont chanté, ou écrit ce qu'elles lui dictent ; son œil découvre, et son espoir prévient la fertilité de l'année. Quand le lustre de l'automne dore les campagnes, et invite la famille du laboureur, saisi de la joie universelle, son cœur s'enfle d'un doux battement ; environné des rayons de la maturité, il médite profondément, et ses chants trouvent plus que jamais à s'exercer. L'hiver sauvage même est un temps de bonheur pour lui : la tempête formidable, et le froid qui la suit, lui inspirent des pensées majestueuses : dans la nuit, les cieux clairs et animés par la gelée qui purifie tout versent un nouvel éclat sur son œil serein. Un ami, un livre, font couler tranquillement ses heures utiles : la vérité travaille d'une main divine sur son esprit, élève son être, et développe ses facultés ; les vertus héroïques brûlent dans son cœur.

Il sent aussi l'amour et l'amitié ; son œil modeste exprime sa joie ; les embrassemens de ses jeunes enfans, qui lui sautent au cou et qui desirent de lui plaire, remuent son ame tendre et paternelle : il ne méprise pas la gaieté, les amusemens, les chants et les danses ; car le bonheur et la vraie philosophie sont toujours sociables et d'une amitié souriante. C'est là ce que les vicieux n'ont jamais connu ; ce fut la vie de l'homme dans les premiers âges sans corruption, quand les anges, et Dieu même, ne dédaignoient pas d'habiter avec lui.

Ajouterai-je, pour terminer le tableau du *sage*, la peinture qu'en a faite un de nos poètes, d'après Horace :

> Le *sage*, grand comme les dieux,
> Est maître de ses destinées,
> Et de la fortune et des cieux
> Tient les puissances enchaînées ;
> Il règne absolument sur la terre et sur l'onde ;
> Il commande aux tyrans, il commande au trépas ;
> Et s'il voyoit périr le monde,
> Le monde en périssant ne l'étonneroit pas.

Les Grecs désignoient, en général, sous le nom de *sages*, les philosophes, les orateurs, les historiens, et les autres savans de toute espèce. Pythagore sentit le premier que le titre de *sage* étoit trop fastueux ; il prit celui de philosophe, qui signifie ami de la *sagesse*. La doctrine des *sages*, si on en excepte Thalès, qui cultivoit déjà la physique et l'astronomie, se bornoit à des sentences ou maximes pour la conduite de la vie ; du reste ni système, ni école formée, ni contradicteurs.

(M. de Jaucourt.)

La sagesse consiste à remplir avec exactitude ses devoirs, tant envers la divinité qu'envers soi-même et les autres hommes. Mais où trouvera-t-elle des motifs pour y être fidèle, si ce n'est dans le sentiment de notre immortalité? Ainsi l'homme, véritablement *sage*, est un homme immortel, un homme qui se survit à lui-même, et qui porte ses espérances au-delà du trépas. Si nous nous renfermons dans le cercle étroit des objets de ce monde ; la force que nous aurons pour nous empêcher d'être avares consistera dans la crainte de faire tort à notre honneur par les bassesses de l'intérêt ; la force que nous aurons pour nous empêcher d'être prodigues consistera dans la crainte de ruiner nos affaires, lorsque nous aspirons à nous faire estimer des autres par nos libéralités. La crainte des maladies nous fera résister aux tentations de la volupté : l'amour-propre nous rendra modérés et circonspects, et, par orgueil, nous paroîtrons humbles et modestes. Mais ce n'est là

là que passer d'un vice à un autre. Pour donner à notre ame la force de s'élever au dessus d'une foiblesse, sans retomber dans une autre, il faut la faire agir par des motifs bien supérieurs. Les vues du temps pourront lui faire sacrifier une passion à une autre passion ; mais la vue de l'éternité seule enferme des motifs propres à l'élever au dessus de toutes les foiblesses. On a vu des orateurs d'une sublime éloquence ne faire aucun effet, parce qu'ils ne savoient point intéresser comme il faut la nature immortelle. On en a vu au contraire d'un talent fort médiocre toucher tout le monde par des discours sans art, parce qu'ils prenoient les hommes par les motifs de l'éternité. C'est du sentiment de notre immortalité que nous voyons sortir tout ce qui nous console, qui nous élève et qui nous satisfait. Il n'y a que l'homme immortel qui puisse braver la mort : lui seul peut s'élever au dessus de tous les événemens de ce monde, se montrer indépendant des caprices du sort, et plus grand que toutes les dignités du monde. Que cette insensibilité fastueuse, dont les stoïciens paroient leur *sage*, s'accorde mal avec leurs principes ! Tandis que vous le renfermez dans l'enceinte des choses fragiles et périssables, qu'exigez-vous de lui ? quel motif lui fournissez-vous pour le rendre supérieur à des choses qui lui procurent du plaisir ? L'homme étant né pour être heureux, et n'étant heureux que par les sentimens délicieux qu'il éprouve, il ne peut renoncer à un plaisir que pour un plus grand plaisir. S'il sacrifie son plaisir à une vertu stérile, vertu qui laisse l'ame dans une molle inaction où son activité n'a rien à saisir, ce n'est chez lui qu'une vaine ostentation d'une grandeur chimérique. Placez le *sage* vis-à-vis de lui-même, qu'il n'ait que lui pour témoin de ses actions, que le murmure flatteur des louanges ne pénètre pas jusqu'à lui dans son désert, réduisez cet homme tristement vertueux à s'envelopper dans son propre mérite, à vivre, pour ainsi dire, de sa seule existence, vous reconnoîtrez bientôt que tout ce faste de *sagesse* n'étoit qu'un orgueil imposant, qui tombe de lui-même, lorsqu'il n'a plus d'admirateur. Avec quel front voulez-vous qu'un tel *sage* affronte les hasards ? qui peut le dédommager d'une mort qui, lui ôtant tout sentiment, détruit cette *sagesse* même dont il se fait honneur ? Mais

supposez-vous l'homme immortel, il est plus grand que tout ce qui l'environne. Il n'estime dans l'homme que l'homme même. Les injustices des autres hommes le touchent peu. Elles ne peuvent nuire à son immortalité; la haine seule pourroit lui nuire; elle éteint le flambeau. L'homme mortel peut affecter une constance qu'il n'a pas, pour faire croire qu'il est au dessus de l'adversité. Ce sentiment ne sied pas bien à un homme qui renferme toutes ses ressources dans le temps, mais il est bien placé dans un homme qui se sent fait pour l'éternité. Sans se contrefaire pour paroître magnanime, la nature et la religion l'élèvent assez pour le faire souffrir sans impatience, et le rendre content sans affectation. Un tel homme peut remplir l'idée et le plan de la suprême valeur, lorsque son devoir l'oblige à s'exposer aux dangers de la guerre. Le monde verra dans lui un homme brave par raison; sa valeur ne devra point toute sa force à la stupidité qui lui ferme les yeux sur le précipice qui s'ouvre sous ses pas, à l'exemple qui l'oblige de suivre les autres dans les plus affreux périls, aux considérations du monde qui ne lui permettent pas de reculer où l'honneur l'appelle. L'homme immortel s'expose à la mort, parce qu'il sait bien qu'il ne peut mourir. Il n'y a point de héros dans le monde, puisqu'il n'y en a point qui ne craigne la mort, ou qui ne doive son intrépidité à sa propre foiblesse. Pour être brave, on cesse d'être homme; et, pour aller à la mort, on commence à se perdre de vue; mais l'homme immortel s'expose, parce qu'il se connoît. L'héroïsme, dans les principes d'un homme qui renferme toutes ses espérances dans le monde, est une extravagance. Les louanges de la postérité, contre lesquelles il échange sa vie, ne sont pas capables de l'en dédommager. Comment donc et par quel prodige des hommes, qui ne paroissent avoir connu d'autre vie que la présente, ont-ils pu consentir à cesser d'être pour être heureux? Cicéron a cru que le principe de cet héroïsme étoit toujours une espérance secrète de jouir de sa réputation dans le sein même du tombeau. Mais il y a quelque chose de plus; il ne seroit pas impossible que ces hommes célèbres aient été plus heureux par leur mort qu'ils ne l'eussent été par leur vie. Admirés de leurs amis et de leurs compatriotes, persuadés

qu'ils le seroient de leurs ennemis même et de la postérité, cette épaisse nuée de tant d'admirateurs a pu, pour des imaginations vives, former un spectacle dont le charme, quoique de peu de durée, fût pour eux d'un plus grand prix que leur propre vie. L'amour de nous-mêmes, éclairé par la raison, ne consentira jamais à un tel sacrifice : ce n'est qu'à la faveur des accès d'une imagination séduite et enchantée qu'il lui applaudira.

Il faut, observe Sénèque, apprendre chaque jour à se quitter ; il faut apprendre à mourir. Ce sentiment, qui est si noble et si relevé dans une bouche chrétienne, paroît tout-à-fait ridicule dans celle d'un stoïcien. Il n'avoit aucune crainte ni aucune espérance pour l'autre vie ; pourquoi donc s'imposoit-il une peine si rigoureuse ? pourquoi fuyoit-il les plaisirs attirans ? Leur privation n'est utile qu'à celui qui croit devoir à la mort rentrer dans le sein de la divinité. Quel avantage avoit le philosophe obscur, toujours rempli de pensées funestes, toujours forcé à se contraindre ! quel avantage avoit-il sur le libertin aimable et aimé, satisfait de son bonheur, ingénieux dans la recherche de la volupté ? Le même sort les attendoit tous deux. La vie des hommes s'enveloppe trop rapidement pour être employée à la poursuite d'une vertu farouche et opiniâtre. Nous ne pouvons trop rechercher à être heureux ; et le moment présent est le seul dont nous devions profiter pour nous conduire à la félicité, du moins à celle que nous pouvons avoir ici-bas. Dompter ses passions, se gêner sans cesse, renoncer à ses plus chères inclinations, corriger ses erreurs, veiller scrupuleusement sur sa conduite, c'est l'emploi d'un homme qui perce au-delà de cette vie, qui sait, par la révélation, qu'il survivra à la perte de son corps. Mais les stoïciens n'avoient pas les mêmes motifs de se flatter ; jamais un avenir obscur ne leur a tenu lieu du présent, et le présent étoit toute leur richesse, l'objet de tous leurs desirs. Aussi les philosophes grecs, qui parloient suivant leur cœur, avoient-ils une morale douce et accommodée aux différens besoins de la société. Le portique seul se distingua par une sévérité déplacée ; trop de confiance en la raison, l'abus de ses forces, un courage mal entendu, le perdirent entièrement. (ANONYME.)

SAILLIE.

PENSÉE vive qui paroît neuve, ingénieuse, piquante, et qui n'est cependant pas réfléchie. Pour peu qu'on considère les choses avec une certaine étendue, les *saillies* s'évanouissent, dit l'auteur de l'Esprit des Lois. Elles ne naissent d'ordinaire que parce que l'esprit se jette tout d'un côté et abandonne les autres. Si l'on examine de près les *saillies* qu'on voit dans une multitude d'ouvrages qu'on aime et qu'on admire tant aujourd'hui, l'on remarquera qu'elles ne tiennent à rien, qu'elles ne vont à rien, et ne produisent rien; elles ne doivent donc leurs succès qu'à la frivolité d'esprit qui caractérise ce siècle.

Avoir des *saillies*, c'est passer, sans gradation, d'une idée à une autre; ce qui demande sans doute de la vivacité et un esprit agile. Ces transitions soudaines et inattendues causent toujours une grande surprise. Si elles se portent à quelque chose de plaisant, elles excitent à rire; si à quelque chose de profond, elles étonnent; si à quelque chose de grand, elles élèvent: mais ceux qui ne sont pas capables de s'élever, ou de pénétrer d'un coup d'œil des rapports trop approfondis, n'admirent que ces rapports bizarres et sensibles que les gens du monde saisissent si bien; et le philosophe, qui rapproche, par de lumineuses sentences, les vérités en apparence les plus séparées, réclame inutilement contre cette injustice. Les hommes frivoles, qui ont besoin de temps pour suivre ces grandes démarches de la réflexion, sont dans une espèce d'impuissance de les admirer, attendu que l'admiration ne se donne qu'à la surprise, et vient rarement par degré.

Les *saillies* tiennent, en quelque sorte, dans l'esprit, le même rang que l'humeur peut avoir dans les passions. Elles ne supposent pas nécessairement de grandes lumières; elles peignent le caractère de l'esprit. Ainsi ceux qui approfondissent vivement les choses ont des *saillies* de réflexion; les gens d'une imagination heureuse,

des *saillies* d'imagination; d'autres, des *saillies* de mémoire; les méchans, de méchanceté; les gens gais, de choses plaisantes, etc.

Les gens du monde, qui font leur étude de ce qui peut plaire, ont porté plus loin que les autres ce genre d'esprit; mais, parce qu'il est difficile aux hommes de ne pas outrer ce qui est bien, ils ont fait, du plus naturel de tous les dons, un jargon plein d'affectation. L'envie de briller leur a fait abandonner, par réflexion, le vrai et le solide, pour courir sans cesse après les illusions et les jeux d'imagination.

(ANONYME.)

SAINT-LOUIS.

Louis IX, dit *Saint-Louis*, naquit en 1215. Il n'avoit que douze ans lorsqu'il monta sur le trône en 1226 ; la régence fut confiée à la reine Blanche, sa mère. Cette princesse, aussi courageuse que sage, disoit à son fils, né pour le bonheur de la France : « Mon fils, dans cet âge » où la raison, comme une tendre fleur près d'éclore, » s'embellit aux rayons de la vertu, et se flétrit au » souffle empoisonné du vice, j'aimerois mieux vous voir » périr à mes yeux, que de vous voir perdre l'innocence » de votre baptême. » Heureux le roi qu'on prépare ainsi aux périls de la royauté !

Elle lui répétoit aussi ces belles paroles, qui devroient être gravées autour de tous les diadêmes : « Souvenez- » vous que rien ne peut être glorieux au prince de ce » qui est onéreux au peuple. Quand vous croirez être » au dessus des hommes, songez que Dieu est au dessus » de vous : entre un roi et un malheureux, il n'y a qu'une » ligne de distance ; entre Dieu et un roi est l'infini. »

Cette princesse, par son courage, sut dissiper la ligue des grands vassaux révoltés ; il fallut négocier, prendre les armes, les quitter, les reprendre encore. Henri III, roi d'Angleterre, appelé en France par le duc de Bretagne, ne se montra que pour s'enfuir : le duc fut forcé d'implorer la clémence du roi, qui lui déclara qu'après la mort de son fils, la Bretagne retourneroit à la couronne. Louis, parvenu à l'âge fixé par les lois, gouverna par lui-même, mais il n'en fut pas moins docile aux conseils de la reine Blanche ; ce fut elle qui l'unit à Margueritte de Provence, fille de Raimond Berenger : on prétend que, peu de temps après cette heureuse alliance, le vieux de la Montagne, craignant, au fond de l'Asie, un jeune prince qui faisoit l'admiration de l'Europe, fit partir deux émissaires pour l'assassiner ; que ces misérables furent découverts ; que Louis leur pardonna, et les renvoya chargés de présens.

Le comte de la Marche leva l'étendard de la révolte

en 1240 ; Henri III, roi d'Angleterre, épousa sa querelle ; bientôt les bords de la Charente furent couverts de combattans : on en vint aux mains près de Taillebourg ; ce fut là que Louis IX soutint, presque seul, sur un pont, le choc de l'armée ennemie ; vaincue, elle s'enfuit vers Xaintes ; Louis la poursuit et la taille en pièces ; Henri va chercher un asyle en Angleterre, le comte de la Marche se soumet, et le roi lui pardonne. Ce prince traita les prisonniers comme il auroit traité ses sujets ; il tomba, peu de temps après, dans une maladie dont les suites furent fatales aux Français, aux Sarrasins, à lui-même : il fit vœu d'aller porter la guerre en Palestine, si le ciel lui rendoit la santé. On ne conçoit guère comment un roi si sage, si doux, si juste, put promettre à Dieu qu'il ôteroit la vie à des milliers d'hommes s'il la lui rendoit : on conçoit moins encore comment il accomplit de sang-froid un serment indiscret qui lui étoit échappé dans un des plus violens accès de sa maladie.

Il partit, et laissa les rênes de l'état entre les mains de la reine Blanche ; ses frères le suivirent. Louis, en descendant sur les côtes d'Égypte, signale son arrivée par une victoire ; celle de la Massoure donne encore aux Sarrasins une plus haute idée de son courage ; ce fut là qu'on le vit pleurer et venger la mort du comte d'Artois son frère ; mais bientôt la fortune change, une famine cruelle désole l'armée ; pour comble de malheurs, Louis est pris avec ses deux frères ; il avoit été modeste dans ses prospérités, il fut grand dans les fers. Sa liberté coûta cher à l'état ; au reste, on ne pouvoit racheter à trop haut prix un si grand prince : il fut délivré, mais il alla perdre encore en Palestine quatre années qu'il auroit pu consacrer au bonheur de ses sujets. Enfin, la mort de la reine-mère le força de revenir en France : il laissa l'Asie étonnée de sa valeur, et plus encore de ses vertus. Les Sarrasins se racontoient avec surprise tous ses exploits dont ils avoient été témoins, comme il s'étoit défendu long-temps seul contre une multitude d'assaillans, comme il avoit pénétré souvent jusqu'aux derniers rangs de ses ennemis, avec quelle fermeté il avoit vu dans sa prison de

vils assassins lever le bras sur sa tête, avec quelle grandeur d'ame il leur avoit pardonné.

Mais déjà il est en France, le peuple le reçoit avec les transports de la joie la plus vive. L'amour de l'équité lui dicta une sage ordonnance contre les duels usités alors dans toutes les contestations; mais s'il eut assez d'autorité pour proscrire de ses domaines cet abus exécrable, il n'eut pas assez de crédit sur l'esprit de ses barons pour l'interdire dans leurs terres; et, après sa mort, cette licence, conservée dans les domaines des grands vassaux, reflua bientôt dans ceux du roi. Ennemi de tout ce qui sentoit l'impiété, il avoit condamné les blasphémateurs à avoir la langue percée avec un fer chaud; mais il sentit que le délire de la fureur pouvoit quelquefois affoiblir la noirceur de ce crime, et il réduisit la peine à une amende pécuniaire. Il établit le premier la justice de ressort; et les sujets, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronnies, commencèrent à pouvoir porter leurs plaintes à quatre grands bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, des lettrés commencèrent à être admis aux séances des parlemens, dans lesquels des chevaliers, qui, rarement savoient lire, décidoient de la fortune des citoyens. Il joignit à la piété d'un religieux la fermeté éclairée d'un roi, en réprimant les entreprises de la cour de Rome, par cette fameuse pragmatique, qui conserve les anciens droits de l'église, nommés *libertés de l'eglise gallicane*.

Conjointement avec la régente sa mère, qui savoit régner, il modéra la puissance de la juridiction trop étendue des ecclésiastiques : distinguant sagement entre les lois civiles auxquelles tout doit être soumis, et les lois de l'église dont l'empire doit ne s'étendre que sur les consciences, il ne laissa pas plier les lois du royaume sous l'abus des excommunications. Ayant, dès le commencent de son administration, contenu les prétentions des évêques et des laïcs dans leurs bornes, il avoit réprimé les factions de la Bretagne, il avoit gardé une neutralité prudente entre les emportemens de Grégoire IX et les vengeances de Frédéric II.

Son domaine, déjà fort grand, s'accrut de plusieurs terres qu'il acheta. Les rois de France avoient alors pour revenus leurs biens propres, et non ceux des peuples; leur grandeur dépendoit d'une économie bien entendue, comme celle d'un seigneur particulier.

La France étoit heureuse, Louis IX paroissoit destiné à la rendre triomphante et policée, et à être en tout le modèle des hommes; on avoit réparé les pertes qu'on avoit faites dans les croisades; le peuple payoit peu d'impôts, et les payoit gaiement, parce qu'il en voyoit l'usage. Ce prince vivoit comme un père au sein de sa famille, heureux du bonheur de ses enfans. Sa piété, qui étoit celle d'un anachorète, ne lui ôta aucune vertu de roi; sa libéralité ne déroba rien à une sage économie; il sut accorder une politique profonde avec une justice exacte; prudent et ferme dans le conseil, intrépide dans les combats sans être emporté, compatissant comme s'il n'avoit jamais été que malheureux; il n'est pas donné à l'homme de porter plus loin la vertu.

Treize ans de sa présence avoient réparé en France tout ce que son absence avoit ruiné, lorsque sa passion pour les croisades troubla encore une fois le repos de l'état. Il partit une seconde fois, non du côté de la Palestine ni du côté de l'Égypte, mais il fit cingler sa flotte vers Tunis, où il fut bientôt assiégé lui-même par les Maures. Les Sarrazins opposèrent plus d'une fois la perfidie au courage; on amena au roi trois de ces barbares, qu'on accusoit d'avoir trempé dans une trahison; le fait étoit probable, mais il n'étoit pas prouvé: « Qu'on les délivre, dit *Saint-Louis*, j'aime » mieux m'exposer à sauver des coupables qu'à faire périr » des innocens. »

Les maladies que l'intempérance de ses sujets transplantés, et le changement de climats, avoient attirées dans son camp en Égypte, désolèrent son camp de Carthage. Un de ses fils, né à Damiette pendant la captivité, mourut de cette espèce de contagion devant Tunis. Enfin le roi en fut attaqué, et parut plus touché des maux qui affligeoient ses soldats, que de ceux qu'il souffroit lui-même; lorsqu'il sentit les approches de la mort, il se fit étendre sur la cendre, et fit venir Philippe III, son fils,

auquel il donna les conseils les plus sublimes ; la base de cette morale étoit qu'un roi est le premier citoyen du corps politique, et qu'il doit toujours préférer le bonheur de son peuple à son propre intérêt ; ces discours n'auroient eu rien d'étonnant si Louis IX ne les eût appuyés par de grands exemples. La leçon la plus belle qu'il laissoit à Philippe III, étoit l'histoire de sa vie. Il mourut, le 25 août 1270, à l'âge de cinquante-six ans, avec la piété d'un religieux et le courage d'un grand homme. Ce n'est pas un des moindres exemples des jeux de la fortune, que les ruines de Carthage aient vu mourir un roi chrétien qui venoit combattre des musulmans, dans un lieu où Didon avoit apporté les dieux des Syriens.

Louis IX a été un des plus grands hommes et des plus singuliers, dit le père Daniel ; il étoit brave, et même un peu téméraire ; fils docile, époux fidèle, père tendre, né avec des passions vives, il sut les vaincre, et cette victoire l'honore plus que celles qu'il remporta sur les Sarrasins : il étoit simple dans ses mœurs comme dans ses vêtemens ; sa vertu étoit sa plus riche parure ; l'amour de ses sujets lui tenoit lieu de garde : clément et doux lorsqu'on l'avoit offensé, il étoit inexorable lorsqu'on offensoit Dieu ou l'état : ennemi de la flatterie, il cherchoit moins à recevoir des éloges qu'à les mériter ; on auroit desiré moins d'âpreté dans sa dévotion, et c'est avec regret que l'on voit un si grand roi préférer pendant quelques années le plaisir de faire le malheur des Sarrasins à celui de faire le bonheur de la France. Si la fureur des croisades et la religion des sermens lui avoient permis d'écouter la raison, non seulement il eût vu le mal qu'il faisoit à son pays en l'appauvrissant et le dépeuplant, mais il eût vu encore l'injustice de cet armement qui lui paroissoit si juste. Ajoutons ce dernier trait à son portrait : « Ce prince, » d'une valeur éprouvée, dit M. le président Hénault, » n'étoit courageux que pour de grands intérêts. Il falloit » que des objets puissans, la justice, ou l'amour de son » peuple, excitassent son ame, qui, hors de là, sembloit » foible, simple et timide ; c'est ce qui faisoit qu'on le » voyoit donner des exemples du plus grand courage, » quand il combattoit les rebelles, les ennemis de son état,

» ou les infidèles ; c'est ce qui faisoit que, tout pieux qu'il
» étoit, il savoit résister aux entreprises des papes et des
» évêques, quand il pouvoit craindre qu'elles n'exci-
» tassent des troubles dans son royaume ; c'est ce qui
» faisoit que, sur l'administration de la justice, il étoit d'une
» exactitude digne d'admiration ; mais, quand il étoit rendu
» à lui-même, il n'étoit plus que particulier ; alors ses
» domestiques devenoient ses maîtres, sa mère lui com-
» mandoit, et les pratiques de la dévotion la plus simple
» remplissoient ses journées ; à la vérité toutes ces pra-
» tiques étoient ennoblies par les vertus solides, jamais
» démenties, qui formèrent son caractère. »

(ANONYME.)

SALENCY.

Village de la haute Picardie, près de Noyon, remarquable pour avoir été la patrie de saint Godard et de saint Médard, frères, tous deux fils de Nectard, gentilhomme français, seigneur du lieu, descendu d'une ancienne famille des Romains, établie dans les Gaules. Godard fut élu archevêque de Rouen vers la fin du cinquième siècle, assista au premier concile d'Orléans en 511, et mourut en 530. Une des paroisses de Rouen est sous la vocation de ce saint. Médard son frère, évêque de Noyon, mourut en 560.

Ce bon évêque, seigneur de *Salency*, avoit imaginé de donner, tous les ans, à celle des filles de sa terre qui jouiroit de la plus grande vertu, une somme de 25 francs, et une couronne ou chapeau de roses. On dit qu'il donna lui-même le prix glorieux à sa sœur, que la voix publique avoit nommée pour être Rosière. On voit encore, au dessus de l'autel de la chapelle de saint Médard, située à une des extrémités du village, un tableau où le saint prélat est représenté en habits pontificaux, mettant une couronne de roses sur la tête de sa sœur qui est coiffée en cheveux et à genoux.

Cette récompense devint, pour les filles de *Salency*, un puissant motif de sagesse. Indépendamment de l'honneur qu'en retiroit la Rosière, elle trouvoit infailliblement à se marier dans l'année. Saint Médard, frappé de ces avantages, perpétua cet établissement. Il détacha des domaines de sa terre douze arpens, dont il affecta les revenus au paiement des 25 francs et des frais accessoires de la cérémonie de la rose.

Par le titre de fondation, il faut non seulement que la Rosière ait une conduite irréprochable, mais que tous ses parens, en remontant jusqu'à la quatrième génération, soient eux-mêmes irrépréhensibles. Le seigneur de *Salency* a toujours été en possession de choisir la Rosière entre trois filles natives du lieu, qu'on lui présente un mois d'avance. Lorsqu'il l'a nommée, il est obligé de la faire annoncer au prône de la paroisse, afin que les autres filles,

ses rivales, aient le temps d'examiner ce choix, et de le contredire s'il n'étoit pas conforme à la justice la plus rigoureuse. Ce n'est qu'après cette épreuve que le choix du seigneur est confirmé.

Le 8 juin, jour de la fête de saint Médard, vers les deux heures après midi, la Rosière, vêtue de blanc, les cheveux flottans en grosses boucles sur les épaules, accompagnée de sa famille, et de douze filles aussi vêtues de blanc, avec un large ruban bleu en baudrier, auxquelles douze garçons du village donnent la main, se rend au château de *Salency*, au son des tambours, des violons, des musettes, etc. Le seigneur va la recevoir lui-même. Elle lui fait un petit compliment pour le remercier de son choix; ensuite le seigneur et son bailli lui donnent chacun la main; et, précédés des instrumens, suivis d'un nombreux cortège, ils la mènent à la paroisse, d'où, après vêpres, on va processionnellement à la chapelle de saint Médard. C'est là que le curé bénit la couronne sur l'autel : elle est entourée d'un ruban bleu, et garnie sur le devant d'un anneau d'argent depuis le règne de Louis XIII. Ce prince, se trouvant au château de Varennes, près de *Salency*, M. de Belloy, alors seigneur de ce dernier village, supplia le roi de donner en son nom cette récompense de la vertu. Louis y consentit, et envoya le marquis de Gordes, premier capitaine de ses gardes, qui fit la cérémonie de la rose au nom de sa majesté, et qui, par ses ordres, ajouta aux fleurs une bague d'argent et un cordon bleu.

Le curé, après la bénédiction, pose la couronne sur la tête de la Rosière, et lui remet les 25 francs. Elle est ensuite reconduite par le seigneur et son fiscal à la paroisse où l'on chante le *Te Deum* au bruit de la mousqueterie des jeunes gens.

On donne encore à la Rosière, après la collation fournie par les censitaires, par forme d'hommage, une flèche, deux balles de paume et un sifflet de corne. De là toute l'assemblée se rend à la cour du château, sous un gros arbre, où le seigneur danse le premier avec la Rosière. Ce bal champêtre finit au coucher du soleil. Le lendemain la Rosière donne la collation à toutes les filles du village.

C'est une chose admirable combien cet établissement excite à *Salency* l'émulation des mœurs et de la sagesse. Tous les habitans de ce village, composé de 148 feux, sont doux, honnêtes, sobres, laborieux. Ils sont environ cinq cents : ils n'ont point de charrue ; chacun bèche sa portion de terre, et tout le monde y vit satisfait de son sort. On assure qu'il n'y a pas un seul exemple, non seulement d'un crime commis à *Salency* par un naturel du lieu, mais même d'un vice grossier, encore moins d'une foiblesse de la part du sexe. Quel bien produit un seul établissement sage ! Eh ! que ne feroit-on pas des hommes, en attachant de l'honneur et de la gloire au mérite et à la vertu ?

Nous devons ajouter que M. Pelletier de Morfontaine, intendant de Soissons, s'étant prêté avec plaisir, en l'absence du seigneur, à être le parrain de Marie Cané, qui a été la Rosière en 1766, a eu la générosité de la doter de quarante écus de rente pour se marier, et y a ajouté une somme pour les frais des noces et pour l'acquisition d'une maison. Après la mort de Marie Cané, qui, toute sa vie, touchera les quarante écus par an, cette rente sera réversible aux filles rosières, qui en jouiront chacune pendant leur année.

M. Fyot de la Marche, comte de Neuilly, en Bourgogne, a fondé, dans cette terre, en 1768, un semblable établissement du prix d'une médaille d'argent, donnée, chaque année, au garçon, jugé par les pères de famille le plus sage et le plus laborieux du village.

Un jeune homme, estimé dans le pays, eut le malheur de se noyer dans l'Ouche, en 1769, en conduisant un chariot de foin, quelque temps avant la distribution de la médaille. Celui qui l'obtint, jugeant le défunt plus digne de la recevoir, l'attacha à un rameau, orné de rubans, qu'il alla placer sur la tombe de son ami, au grand étonnement des assistans, en disant : « Je te la rends, mon cher ami, » tu la méritois mieux que moi. »

Cette fondation, aussi honorable au seigneur qu'utile à ses justiciables, a déjà produit des fruits et une espèce de révolution dans les mœurs. Sur la médaille, très-bien frappée, on lit, au milieu, d'un côté : *A la vertu.* Au dessus,

est une couronne étoilée, accompagnée de deux palmes; de l'autre côté : *Au travail.* Au dessus, une couronne d'épis, et, à côté, deux cornes d'abondance. Sur l'exergue : *Dieu aide les bons.*

Ces etablissemens si respectables ont fourni à M. de Sauvigny le sujet d'un roman fort agréable; à M. Favart, le plan de la *Rosière*, qui a été jouée à Fontainebleau en 1768; et à M. le marquis de J...., la *Nouvelle Rosière*, en quatre actes, en vers, mêlée d'ariettes, représentée à Paris en 1774, dont la musique est de M. Grétry.

(M. l'abbé de COURTE-ÉPÉE.)

SANTÉ.

La *santé* est l'état le plus parfait de la vie ; l'on peut par conséquent le définir l'accord naturel, la disposition convenable des parties du corps vivant : d'où s'ensuit que l'exercice de toutes ses fonctions se fait ou peut se faire d'une manière durable, avec la facilité, la liberté, et dans toute l'étendue dont est susceptible chacun de ses organes, selon sa destination et relativement à la situation actuelle, aux différens besoins, à l'âge, au sexe, au tempérament de l'individu qui est dans cette disposition, et au climat dans lequel il vit.

Il résulte de cette idée circonstanciée de la *santé* que quiconque est dans cet état jouit par conséquent de la vie, mais que l'on peut vivre sans être en *santé ;* ainsi l'idée de ce dernier état en particulier est plus étendue, renferme plus de conditions que celui de la vie en général.

En effet, 1° il suffit, pour l'existence de la vie, que le corps animé soit susceptible d'un petit nombre de fonctions, mais sur-tout que le mouvement du cœur et de la respiration se fasse sans une interruption considérable ; au lieu que l'état de *santé* suppose absolument l'exercice ou l'intégrité des facultés pour toutes les fonctions ; 2° il ne faut, pour que la vie se soutienne par l'exercice des fonctions indispensables pour cet état, que la continuation de cet exercice, quelqu'imparfaitement qu'il puisse se faire, et même seulement par rapport au mouvement du cœur, quelque peu que ce puisse être, sans celui de la respiration ; au lieu que, pour une *santé* bien établie, non seulement il faut que toutes les fonctions vitales s'exercent, et que l'exercice des autres se fasse ou puisse se faire constamment, respectivement à l'utilité dont elles sont dans l'économie animale, mais encore que l'exercice s'en fasse de la manière la plus parfaite dont l'individu soit susceptible de sa nature.

Il s'ensuit donc que, quoique la *santé* exige l'exercice de toutes les fonctions, il suffit que celles d'où dépend la vie se soutiennent incessamment et dans toute la perfection possible ;

possible ; il n'est pas nécessaire que les autres se fassent continuellement ni toutes à la fois, il suffit qu'elles puissent se faire convenablement à chaque organe, lorsque la disposition, les besoins de la machine animale, ou la volonté l'exigent, et que cette faculté soit commune à tous les organes sans exception, parce que la perfection est le complément de toutes les conditions.

Ainsi, parmi les actions du corps humain, il en est qui ont lieu nécessairement dans tous les temps de la vie, pour qu'elle se conserve ; tel est l'exercice des principaux organes de la circulation du sang, même dans le fœtus ; de ceux de la respiration après la naissance : l'action des premiers doit se répéter chaque seconde d'heure environ, celle des autres doit avoir lieu plusieurs fois dans une minute : il est des organes qui ne sont en action que pendant un certain temps, dans l'espace d'un jour naturel, comme ceux de la digestion, des mouvemens des membres, de l'exercice de l'esprit ; en sorte que le sommeil succède à la veille, comme le temps au travail, la nuit au jour ; d'autres organes ont des fonctions réglées pour tous les mois, comme ceux qui servent à l'évacuation périodique des femmes ; il est des fonctions qui sont particulières à chacun des sexes, comme aux hommes d'engendrer, aux femmes de concevoir, et ces fonctions ne peuvent avoir lieu qu'à un certain âge, et n'ont qu'un exercice limité ; elles regardent les adultes, non pas les enfans, ni communément les vieillards, sur-tout par rapport aux femmes.

Ainsi on ne peut pas regarder comme en *santé* quiconque ne peut pas exercer les fonctions convenables à son sexe, à son âge, et à la circonstance ; tels sont les eunuques, les mutilés en tout genre, de même que c'est aussi contraire à l'idée de la *santé* d'exercer des fonctions qui ne conviennent pas, qui sont déplacées, comme si une femme âgée est encore sujette à l'évacuation menstruale, ou le redevient, ou si quelqu'un est porté au sommeil extraordinairement hors le temps qui lui est destiné ; par conséquent la même fonction qui, étant exercée convenablement, est un effet de la bonne *santé*, devient un signe, un symptôme de maladie, lorsqu'elle se fait à contre-temps.

La perfection de la *santé* ne suppose donc pas une même manière d'être dans les différens individus qui en jouissent ; l'exercice des fonctions dans chaque sujet a quelque chose de commun à la vérité pour chaque action en particulier, mais il est susceptible aussi de bien des différences, non seulement par rapport à l'âge, au sexe, au tempérament, comme on vient de le dire, mais encore par rapport aux sujets de même âge, de même sexe, de même tempérament, selon les différentes situations, les différentes circonstances où ils se trouvent ; ainsi chacun a sa manière de manger, de digérer, quoique chacun ait les mêmes organes pour ces fonctions.

La *santé* ne consiste donc pas dans un point précis de perfection, commune à tous les sujets, dans l'exercice de toutes leurs fonctions ; mais elle admet une sorte de latitude d'extension qui renferme un nombre très-considérable et indéterminé de combinaisons qui établissent bien des variétés dans la manière d'être en bonne *santé*, comprises entre l'état robuste de l'athlète le plus éloigné de celui de maladie, et l'état qui approche le plus de la disposition où la *santé* cesse par la lésion de quelque fonction.

Il suit de là qu'il n'existe point d'état de *santé* qui puisse convenir à tout le monde ; chacun a sa manière de se bien porter, parce que cet état dépend d'une certaine proportion dans les solides et les fluides, dans leur action et leurs mouvemens, qui est propre à chaque individu. Comme on ne peut pas trouver deux visages parfaitement semblables, dit à ce sujet Boerhave, de même il y a toujours des différences entre le cœur, le poumon d'un homme, et le cœur, le poumon d'un autre homme.

Que l'on se représente deux personnes en parfaite *santé* ; si l'on essaie de faire passer les humeurs, c'est-à-dire la masse du sang de l'un de ces sujets, dans le corps de l'autre, et réciproquement, même sans leur faire éprouver aucune altération, comme par le moyen de la transfusion, si fameuse dans le dix-septième siècle, ils seront sur-le-champ tous les deux malades, dès que chacun d'eux sera dans le cas d'avoir dans ses vaisseaux du fluide qui leur est étranger ; mais si l'on pouvoit tout de suite rendre à

chacun ce qui lui appartient, sans aucun changement, ils recouvreroient chacun la *santé* dont ils jouissoient avant l'échange.

C'est le concours des qualités dans les organes et les humeurs propres à chaque individu, qui rend cet échange impraticable ; c'est cette proportion particulière entre les parties dans chaque sujet, qui constitue ce que nous appelons tempérament, et qui fait que l'exercice des fonctions d'un homme diffère sensiblement de ce qui se passe au même égard dans un autre homme, quoiqu'ils soient tous les deux dans un état de *santé* bien décidée.

Les mêmes organes opèrent cependant dans l'un et dans l'autre le changement des matières destinées à la nourriture en humeurs d'une nature propre à cet effet. Cependant des mêmes alimens il ne résulte pas des humeurs absolument semblables, lorsqu'ils sont travaillés et digérés dans deux corps différens.

Tel homme vit de plantes et de fruits avec de l'eau, et se porte bien ; tel autre se nourrit de viande et de toutes sortes d'autres alimens, avec des liqueurs spiritueuses, et se porte bien aussi : donnez à celui-ci, qui est habitué à son genre de vie, des végétaux pour toute nourriture, il deviendra bientôt malade, comme celui qui est accoutumé à vivre frugalement, s'il passe à l'usage de tous les genres d'alimens qui constituent ce qu'on appelle *la bonne chère*.

Ainsi on ne peut dire en général d'aucune espèce de nourriture qu'elle convient pour la santé préférablement à toute autre, parce que chacun a une façon de vivre, de se nourrir, qui lui est propre, et qui diffère plus ou moins de celle d'un autre.

La différence des constitutions, des tempéramens, n'empêche pas cependant qu'il n'y ait des signes généraux auxquels on peut connoître une bonne *santé*, parce que, dans l'économie animale, la variété des moyens ne laisse pas de produire des effets qui paroissent semblables, dont la différence réelle n'est pas assez caractérisée pour se rendre sensible ; c'est le résultat de plusieurs effets dont les modifications ne sont pas susceptibles d'être aperçues, d'être saisies, qui forment ces signes visibles par le moyen

desquels on ne peut et on ne fait que juger en gros de l'état des choses.

Ainsi c'est par la facilité avec laquelle l'on sent que se fait l'exercice des fonctions du corps et de l'ame ; par la satisfaction que l'on a de son existence physique et morale ; par la convenance et la constance de cet exercice ; par le témoignage que l'on rend de ce sentiment, et le rapport de ces effets, que l'on peut faire connoître que l'on jouit d'une vie aussi saine, aussi parfaite qu'il est possible. Les trois premières de ces conditions sont aisées à établir, par l'examen de l'état actuel dans lequel on se trouve ; mais il n'en est pas de même de la dernière, qui ne peut être que pressentie pour l'avenir, à en juger par le passé, en tant que l'on connoît la bonne disposition du sujet, et la force de son tempérament, qui le rend propre à résister aux fatigues, aux injures de l'air, à la faim, à la soif, par conséquent aux différentes causes qui peuvent altérer, détruire la *santé* : d'où l'on peut inférer que, puisque, dans ce sujet, les choses non naturelles tendent constamment à devenir et deviennent naturelles, c'est-à-dire que l'usage des choses dont l'influence est inévitable ou nécessaire ne cesse de tourner au profit de la *santé*, à l'avantage de l'individu, pour sa conservation et pour celle des dispositions à contribuer à la propagation de l'espèce ; on peut, dis-je, inférer que cet état se soutiendra long-temps.

Il suit de là que les signes par lesquels on peut présager une vie saine et longue, sont aussi ordinairement les marques d'une *santé* actuelle bien solide, bien affermie. Les hommes d'une complexion maigre, mais charnue, sont le plus disposés à une bonne *santé* : les personnes qui, avec assez d'embonpoint, en apparence, sont d'une complexion délicate, ont des muscles grèles, peu compactes, perdent aisément, par de très-petites indispositions, cette apparence de *santé*, qui ne dépend que de la graisse qui se ramasse sous les tégumens. Dans cette disposition on est très-susceptible de maladie ; ce qui forme une constitution bien éloignée d'être parfaite, lors même qu'elle semble accompagnée des signes de la *santé*.

La force de la faculté qui constitue la vie, c'est-à-dire

de la nature, se dissipe chaque jour plus ou moins par l'exercice des fonctions ; mais, dans la *santé*, la nourriture et le sommeil réparent cette perte par la formation et le nouvel approvisionnement qui se fait du fluide nerveux : la vie se soutient tant que la nature a des forces suffisantes pour surmonter les résistances de la machine animale, par conséquent celles qu'opposent au mouvement les solides et les fluides qui la composent. Plus les forces sont supérieures aux résistances, avec une plus grande masse à mouvoir, plus les forces vitales sont considérables et propres au maintien de la *santé* ; et au contraire à proportion qu'elles surpassent moins les résistances, avec une moindre masse à mouvoir, la *santé* est plus foible, plus délicate, plus sujette à se déranger.

Plus la nature a de forces et moins elle en dépense, plus la *santé* est ferme et durable, parce que la provision des forces est plus considérable. C'est de là que dépendent, 1° la facilité, l'agilité, la promptitude dans l'exercice des fonctions ; 2° le contentement intime, la joie de l'ame, qui sont l'effet du sentiment qu'elle éprouve, et de la conscience qu'elle a de cette disposition, de cette faculté ; 3° et l'ordre bien réglé, tranquille et durable des différentes actions de l'individu. Trois conditions qui sont essentiellement nécessaires pour le maintien de la bonne *santé*.

C'est un très-bon signe en sa faveur, lorsque, chaque jour, à la même heure à peu près, on se sent porté à satisfaire aux principaux besoins de la vie ; que l'on se sent de l'appétit pour manger et pour boire ; que l'on se satisfait convenablement ; que la digestion ainsi que l'excrétion des matières fécales et de l'urine ont aussi chacune leur temps réglé ; que le sommeil revient à la même heure environ, et dure de suite environ le même temps.

C'est aussi une marque de bon tempérament et d'une disposition certaine à une *santé* durable, lorsqu'on peut se livrer à un exercice assez fort, à un travail du corps assez considérable, sans qu'il se fasse de battement, de pulsation, de palpitation extraordinaire dans aucune partie du corps, sans que l'on ressente aucune douleur, sans qu'il se forme aucune tumeur, ni qu'il paroisse aucune

rougeur sur la surface du corps. C'est alors une preuve que la distribution des humeurs se fait avec une égalité bien constante, même lorsqu'il se fait des mouvemens forcés qui pourroient la troubler.

Ceux qui ont beaucoup de vigueur dans les organes, qui sont d'une *santé* robuste, sont rarement des gens d'esprit; et, au contraire, avec de l'esprit on n'a pas ordinairement une bonne *santé*, parce que l'exercice de l'esprit demande une grande mobilité dans le physique de l'entendement, dans le genre nerveux, laquelle contribue beaucoup à l'affoiblissement du corps, à établir une débilité dominante: au lieu que la roideur des fibres en général qui constitue la disposition et la force du corps à la vigueur de la *santé* s'étend à l'organisation du cerveau et des nerfs, ce qui les rend moins propres à la vibralité nécessaire à l'exercice des sensations et des fonctions de l'esprit. On ne peut pas réunir dans ce monde toutes les conditions qui peuvent rendre heureux à tous égards: ainsi, celui qui a la sagesse, c'est-à-dire le savoir de Salomon, ne peut pas se promettre la longue vie de Mathusalem. On ne sait autre chose, dit Boerhave, de l'anglais fameux, pour avoir poussé la vie beaucoup au-delà d'un siècle, sinon qu'il aimoit beaucoup le fromage, et qu'il commit un adultère ayant près de cent ans. On n'a jamais parlé d'aucune production ni autre preuve de son esprit. M. de Fontenelle qui n'a fini sa carrière qu'au bout d'un siècle, quoiqu'il ait joué un grand rôle dans la république des lettres, peut être regardé comme un phénomène très-rare en ce genre.

Les moyens propres à conserver la *santé* consistent dans le bon usage des choses non naturelles, que l'on doit observer pour cet effet le plus qu'il est possible.

1° Il faut éviter tout excès en quelque genre que ce soit, parce que rien n'est plus nuisible a l'économie animale. La sobriété et la modération en tout, par conséquent même en fait de vertu, ne sauroit être trop recommandée; c'est un conseil du sage Hippocrate, le meilleur connoisseur des vrais besoins du corps et de l'esprit. Cette maxime est applicable à toutes les choses de la vie qui sont susceptibles d'influer sur la *santé*, et

de porter quelque altération dans l'équilibre des solides et des fluides, c'est-à-dire dans la juste proportion du mouvement qui se fait entre eux, d'où dépend la disposition à l'exercice libre de toutes les fonctions du corps humain.

2° On doit prendre garde à ne pas faire des changemens précipités dans les choses auxquelles on s'est accoutumé, parce que l'habitude est une seconde nature : cette règle est aussi importante à suivre dans le physique que dans le moral et dans le politique, parce que les choses dont on fait un usage ordinaire, lors même qu'elles ne sont pas bien conformes aux intérêts de la *santé*, peuvent moins causer de désordres dans l'économie animale que ce qui, étant essentiellement salutaire, ne nous seroit pas habituel. C'est ce qui est confirmé par l'expérience journalière depuis Hippocrate, qui dit que les personnes foibles ne sont pas incommodées par certaines choses auxquelles elles sont accoutumées, tandis que des personnes robustes ne peuvent pas les éprouver impunément, parce qu'elles leur sont extraordinaires, quoiqu'elles ne soient pas essentiellement nuisibles ; ainsi, lorsqu'on juge qu'il y a quelque changement à faire dans la manière de vivre, dans la conduite en quelque genre que ce soit, il faut se faire peu à peu une habitude contraire à celle que l'on avoit, et ne rien précipiter dans l'innovation.

3° Il faut se conserver ou se procurer la tranquillité de l'esprit, et se porter à la gaieté autant qu'il est possible, parce que c'est un des moyens des plus sûrs pour se maintenir en *santé*, et pour contribuer à la durée de la vie. En effet, les passions de l'ame, quand elle en est satisfaite, favorisent la distribution du fluide nerveux dans toutes les parties du corps ; par conséquent l'exercice de toutes les fonctions se fait avec facilité et d'une manière soutenue : au lieu que la trop grande contention, les peines d'esprit, les chagrins, la tristesse habituelle, retiennent ces mêmes fluides dans le cerveau pour le seul exercice de la faculté pensante, et tous les autres organes en sont privés à proportion ; d'où il s'ensuit un ralentissement général dans le cours des humeurs,

et tous les mauvais effets qui peuvent en arriver : ainsi la plupart des hommes abrègent leur vie plus par l'effet des maladies de l'esprit que par celles du corps ; c'est pourquoi l'on peut dire avec Juvénal que rien n'est plus à desirer pour la *santé* du corps que la conservation de celle de l'ame.

4° Il faut tâcher, autant qu'il est possible, de vivre dans un air pur et tempéré, parce que rien ne contribue davantage à entretenir la vigueur du corps et de l'esprit. Rien n'affecte plus nos corps que l'air, et rien ne leur nuit davantage que ses impuretés et ses autres mauvaises qualités; comme l'excès ou les variations subites de pesanteur, de légéreté, de chaleur, de froid et d'humidité, qui opèrent, à l'égard de nos solides et de nos fluides; et du cours de nos humeurs en général, des altérations, des changemens de la plus grande conséquence, et qui peuvent avoir les suites les plus funestes.

5° On doit, dans le choix des alimens et de la boisson, préférer toujours ce qui est le plus conforme au tempérament, à l'usage ordinaire, et que l'on a éprouvé n'être pas essentiellement nuisible, parce que la digestion, l'élaboration des humeurs qui en résultent, et leur distribution dans toutes les parties, se font avec plus de facilité et d'égalité. C'est ce qu'on apprend par l'expérience, qui n'a eu pour guide que le sentiment et l'habitude; et c'est cette expérience raisonnée qui doit fournir les règles d'après lesquelles chaque homme sensé doit être le médecin de soi-même, pour se diriger, non pas dans le traitement des maladies, mais dans l'usage des choses qui servent à la conservation de la *santé*.

6° Rien n'est plus important que d'établir une proportion raisonnable entre la quantité des alimens que l'on prend et celle du mouvement, de l'exercice du corps que l'on est en état de faire, ou que l'on fait réellement, eu égard au degré de forces dont on jouit, parce qu'il faut que la dépense soit égale à la recette pour se préserver de la surabondance ou du défaut d'humeurs.

7° Enfin, on ne sauroit trop s'éloigner de ceux qui conseillent le fréquent usage des remèdes, parce que rien n'est plus contraire à la *santé* que de causer des

changemens dans l'économie animale, de troubler les opérations de la nature, lorsqu'elle n'a pas besoin de secours, ou qu'elle peut se suffire à elle-même. C'est d'après cette vérité bien sentie que le célèbre médecin Montanus, et, à son imitation, Wepfer et Branner, terminoient toutes leurs consultations, tant pour les malades et les valétudinaires que pour les gens en *santé*, par la recommandation de se livrer le moins possible aux médecins et à la médecine, parce qu'il y a fort à craindre que l'on ne donne sa confiance à des ignorans, qui n'ont souvent que le titre de docteur pour tout mérite, le nombre de ces gens-là étant fort supérieur à celui des habiles maîtres de l'art, puisque ces derniers sont extrêmement rares, et que les autres sont aussi communs que dangereux; en sorte qu'ils peuvent être regardés, tant qu'ils font les fonctions de médecin, comme des fléaux de l'humanité, de véritables pestes endémiques : ce qui fait douter, avec raison, si cette profession n'est pas plus nuisible qu'utile, non par elle-même, mais par ceux qui l'exercent mal. Ainsi, lorsqu'on jouit de la *santé*, et qu'il ne s'agit que de la conserver avec la tempérance et la modération, on peut éviter d'avoir besoin de médecin, et de s'exposer à être les victimes de l'ignorance. Lorsque la *santé* se dérange et qu'on est menacé de maladie, la diète et l'eau, selon le célèbre praticien de Paris, M. *Dumoulin*, sont les meilleurs remèdes pour prévenir le danger des suites. En général, on a raison de dire que l'on doit éviter de vivre médicinalement, si l'on ne veut pas vivre misérablement. L'école de Salerne, dont les préceptes ne sont pas toujours à mépriser, persuadée que l'on peut très-bien se passer de médecins, renferme, dans un seul distique, les principales règles, avec l'observation desquelles on peut se servir de médecin à soi-même, surtout si l'on n'est pas à portée d'en avoir de bons, ce qui est pis que d'en manquer entièrement. Elle s'exprime donc ainsi:

Si tibi deficiant medici, medici tibi fiant
Hæc tria, mens hilaris, requies moderata, diæta.

(ANONYME.)

SANTONS.

Espèce de religieux mahométans, vagabonds et libertins. On regarde les *santons* comme une secte d'épicuriens qui adoptent entre eux cette maxime : *Aujourd'hui est à nous, demain est à lui; qui en jouira*? Aussi prennent-ils, pour se sauver, une voie toute opposée à celle des autres religieux turcs, et ne se refusent aucun des plaisirs dont ils peuvent jouir. Ils passent leur vie dans les pélerinages de Jérusalem, de Bagdad, de Damas, du Mont-Carmel et autres lieux qu'ils ont en vénération, parce que leurs prétendus saints y sont enterrés. Mais, dans ces courses, ils ne manquent jamais de détrousser les voyageurs, lorsqu'ils en trouvent l'occasion; aussi craint-on leur rencontre, et ne leur permet-on pas d'approcher des caravanes, si ce n'est pour recevoir l'aumône.

La sainteté de quelques-uns d'entre eux consiste à faire les imbécilles et les extravagans, afin d'attirer sur eux les yeux du peuple; à regarder le monde fixement, à parler avec orgueil, et à quereller ceux qu'ils rencontrent. Presque tous marchent la tête et les jambes nues, le corps à moitié couvert d'une méchante peau de bête sauvage, avec une ceinture de peau autour des reins, d'ou pend une espèce de gibecière; quelquefois, au lieu de ceinture, ils portent un serpent de cuivre que leurs docteurs leur donnent comme une marque de leur savoir; ils tiennent à la main une espèce de massue.

Les *santons* des Indes qui passent en Turquie pour le pélerinage de la Mecque et de Jérusalem, demandent l'aumône avec un certain ris méprisant. Ils marchent à pas lents; le peu d'habillement qui les couvre est un tissu de pièces de toutes couleurs mal assorties et mal cousues.

Daudini, dans son Voyage du Mont-Liban, prétend que le titre de *santon* est un nom générique et commun à plusieurs espèces de religieux turcs, dont les uns s'astreignent par vœu à garder la continence, la pauvreté, etc., et d'autres mènent une vie ordinaire. Il distingue encore les méditatifs, qu'on reconnoît aux plumes qu'ils portent sur la tête; et les extatiques, qui portent des chaînes au cou

et aux bras pour marquer la véhémence de l'esprit qui les anime. Il y en a qui se consacrent au service des hôpitaux ; mais, en général, les *santons* sont charlatans, et se mêlent de vendre au peuple des secrets et des reliques, telles que des cheveux de Mahomet, etc. Presque tous sont mendians ; ils font leurs prières dans les rues, y prennent leurs repas, et n'ont souvent point d'autre asyle. Lorsqu'ils n'ont point fait de vœux, si ce genre de vie leur déplaît, il leur suffit, pour y renoncer, de s'habiller comme le peuple ; mais la fainéantise et l'oisiveté auxquelles ils sont accoutumés sont de puissans attraits pour les retenir dans leur ancien état, d'autant plus que l'imbécillité des peuples est un fonds assuré pour leur subsistance.

(ANONYME.)

SATIÉTÉ.

DÉGOUT qui suit l'usage immodéré des choses ; on a la *satiété* des alimens, après avoir trop mangé ; la *satiété* du plaisir, après s'y être trop livré ; la *satiété* de l'étude, de la gloire, des affaires : nous usons de tout, et ne savons jouir de rien.

(ANONYME.)

SATYRE.

Poème dans lequel on attaque directement le vice, ou quelque ridicule blâmable.

Les *satyres*, dans leur première origine, n'avoient pour but que le plaisir et la joie ; c'étoient des farces de village, un amusement ou un spectacle de gens assemblés pour se délasser de leurs travaux, et pour se réjouir de leurs récoltes ou de leurs vendanges. Des jeux champêtres, des railleries grossières, des postures grotesques, des vers faits sur-le-champ, et récités en dansant, produisirent cette sorte de poésie. C'est d'elle que naquit la tragédie, qui n'eut pas seulement la même origine, mais qui en garda assez long-temps un caractère plus burlesque, pour ainsi dire, que sérieux. Quoique tirée du poème satyrique, elle ne devint grave que long-temps après. Ce fut quand ce changement lui arriva, que ce divertissement des compositions satyriques passa de la campagne sur les théâtres, et fut attaché à la tragédie même, pour en tempérer la gravité qu'on s'étoit enfin avisé de lui donner.

Comme ces spectacles étoient consacrés à l'honneur de Bacchus, le dieu de la Joie, et qu'ils faisoient partie de sa fête, on crut qu'il étoit convenable d'y introduire des *satyres*, ses compagnons de débauche, et de leur faire jouer un rôle également comique par leur équipage, par leurs actions et par leurs discours. On voulut par ce moyen égayer le théâtre, et donner matière de rire aux spectateurs, dans l'esprit desquels on venoit de répandre la terreur et la tristesse par des représentations tragiques.

Ainsi le nom de *satyre* demeura attaché, parmi les Grecs, aux pièces de théâtre dont nous venons de parler, et qui d'abord furent entre-mêlées dans les actes des tragédies, non pas tant pour en marquer les intervalles, que comme des intermèdes agréables, à quoi les danses et les postures bouffonnes de ces *satyres* ne contribuèrent pas moins que leurs discours de plaisanterie.

Si, dans les commencemens, les pièces satyriques n'avoient pour acteurs que des *satyres* ou des sylènes, les choses changèrent ensuite. Le Cyclope d'Euripide, les titres des anciennes pièces satyriques et plusieurs auteurs, nous apprennent que les dieux ou demi-dieux, et des héroïnes, comme Omphale, y trouvoient leurs places, et en faisoient même le sujet principal. Le sérieux se mêla quelquefois parmi le burlesque des acteurs qui faisoient le rôle des sylènes ou des *satyres*. En un mot la *satyre* tenoit alors le milieu entre la tragédie et l'ancienne comédie. Elle avoit de commun avec la première la dignité des personnages qu'on y faisoit entrer, comme nous venons de voir, et qui d'ordinaire étoient pris des temps héroïques; et elle participoit, de l'autre, par des railleries libres et piquantes, des expressions burlesques, et un dénouement de la fable, dénouement le plus souvent gai et heureux. C'est le propre du poème satyrique de tenir le milieu entre le tragique et le comique. Voilà presque le comique larmoyant de nos jours, dont l'origine est toute grecque, sans que nous nous en fussions douté.

On peut donc définir la *satyre* une espèce de poème dans lequel on attaque directement les vices ou les ridicules des hommes. Je dis une espèce de poème, parce que ce n'est pas un tableau, mais un portrait du vice des hommes, qu'elle nomme sans détour, appelant un chat *un chat*, et Néron *un tyran*.

C'est une des différences de la *satyre* avec la comédie. Celle-ci attaque les vices, mais obliquement et de côté. Elle montre aux hommes des portraits généraux, dont les traits sont empruntés de différens modèles; c'est au spectateur à prendre la leçon lui-même, et à s'instruire s'il le juge à propos. La *satyre*, au contraire, va droit à l'homme. Elle dit: C'est vous, c'est Crispin, un monstre, dont les vices ne sont rachetés par aucune vertu.

> La satyre en leçons, en nouveautés, fertile,
> Sait seule assaisonner le plaisant et l'utile,
> Et d'un vers qu'elle épure aux rayons du bon sens,
> Détromper les esprits des erreurs de leur temps.

> Elle seule bravant l'orgueil et l'injustice,
> Va jusque sous le dais faire pâlir le vice,
> Et souvent sans rien craindre, à l'aide d'un bon mot,
> Va venger la raison des attentats d'un sot.
>
> BOILEAU.

Il n'est pas difficile de dire quel est l'esprit qui anime ordinairement le satyrique. Ce n'est point celui d'un philosophe qui, sans sortir de sa tranquillité, peint les charmes de la vertu et la difformité du vice. Ce n'est point celui d'un orateur qui, échauffé d'un beau zèle, veut réformer les hommes, et les ramener au bien. Ce n'est pas celui d'un poète qui ne songe qu'à se faire admirer en excitant la terreur et la pitié. Ce n'est pas encore celui d'un misanthrope noir, qui hait le genre humain, et qui le hait trop pour vouloir le rendre meilleur. Ce n'est ni un Héraclite qui pleure sur nos maux, ni un Démocrite qui s'en moque : qu'est-ce donc ?

Il semble que, dans le cœur du satyrique, il y ait un certain germe de cruauté enveloppée, qui se couvre de l'intérêt de la vertu pour avoir le plaisir de déchirer au moins le vice. Il entre dans ce sentiment de la vertu et de la méchanceté, de la haine pour le vice, et au moins du mépris pour les hommes, du desir de se venger, et une sorte de dépit de ne pouvoir le faire que par des paroles; et si, par hasard, les *satyres* rendoient meilleurs les hommes, il semble que tout ce que pourroit faire alors le satyrique, ce seroit de n'en être pas fâché. Nous ne considérons ici l'idée de la *satyre* qu'en général, et telle qu'elle paroît résulter des ouvrages qui ont le caractère satyrique de la façon la plus marquée.

C'est même cet esprit qui est une des principales différences qu'il y a entre la *satyre* et la critique : celle-ci n'a pour objet que de conserver pures les idées du vrai et du bon dans les ouvrages d'esprit et de goût, sans aucun rapport à l'auteur, sans toucher ni à ses talens ni à rien de ce qui lui est personnel. La *satyre*, au contraire, cherche à piquer l'homme même; et, si elle enveloppe le trait dans un tour ingénieux, c'est pour procurer au lecteur le plaisir de paroître n'approuver que l'esprit.

Quoique ces sortes d'ouvrages soient d'un caractère

condamnable, on peut cependant les lire avec beaucoup de profit. Ils sont le contre-poison des ouvrages où règne la mollesse. On y trouve des principes excellens pour les mœurs, des peintures frappantes qui réveillent. On y rencontre de ces avis sévères dont nous avons quelquefois besoin, et dont nous ne pouvons guère être redevables qu'à des gens fâchés contre nous; mais, en les lisant, il faut être sur ses gardes, et se préserver de l'esprit contagieux du poète qui nous rendroit méchans, et nous feroit perdre une vertu à laquelle tient notre bonheur et celui des autres dans la société.

Mathurin Regnier, natif de Chartres, et neveu de l'abbé Desportes, fut le premier en France qui donna des *satyres*. Il y a de la finesse et un tour aisé dans celles qu'il a travaillées avec soin : son caractère est facile, coulant, vigoureux. Despréaux dit, en parlant de ce poète :

> Regnier seul parmi nous formé sur leurs modèles,
> Dans son vieux style encore a des graces nouvelles.

Il est quelquefois long et diffus. Quand il trouve à imiter, il va trop loin, et son imitation est presque toujours une traduction inférieure à son modèle; mais ses vers sont pleins de sens et de naïveté; heureux

> Si du son très-hardi de ses rimes cyniques
> Il n'alarmoit souvent les oreilles pudiques!

Ce qu'on peut dire pour diminuer sa faute, c'est que, ne travaillant que d'après les satyriques latins, il croyoit pouvoir les suivre en tout, et s'imaginoit que la licence des expressions étoit un assaisonnement dont leur genre ne pouvoit se passer.

Regnier est mort à Rouen, en 1613, âgé de quarante ans. On connoît l'épitaphe pleine de naïveté qu'il a faite pour lui, et dans laquelle il s'est si bien peint :

> J'ai vécu sans nul pensement,
> Me laissant aller doucement
> A la bonne loi naturelle;
> Et si m'étonne fort pourquoi
> La mort daigna songer à moi
> Qui ne songeai jamais en elle.

Jean de la Frenaye-Vauquelin, publia quelques *satyres* peu de temps avant la mort de Regnier; mais, comme il n'avoit ni la force, ni le feu, ni le plaisant nécessaire à ce genre de poème, il ne mérite pas de nous arrêter.

Nicolas-Boileau-Despréaux fleurit environ soixante ans après Regnier, et fut plus retenu que lui. Il savoit que l'honnêteté est une vertu dans les écrits comme dans les mœurs. Son talent l'emporta sur son éducation : quoiqu'il fût fils, frère, oncle, cousin, beau-frère de greffier, et que ses parens le destinassent à suivre le palais, il lui fallut être poète, et, qui plus est, poète satyrique.

Ses vers sont forts, travaillés, harmonieux, pleins de choses : tout y est fait avec un soin extrême. Il n'a point la naïveté de Regnier; mais il s'est tenu en garde contre ses défauts. Il est serré, précis, décent, soigné par-tout, ne souffrant rien d'inutile ni d'obscur. Son plan de *satyre* étoit d'attaquer les vices en général, et les mauvais auteurs en particulier. Il ne nomme guère un scélérat, mais il ne fait point difficulté de nommer un mauvais auteur qui lui déplait, pour servir d'exemple aux autres, et maintenir le droit du bon sens et du bon goût.

Ses expressions sont justes, claires, souvent riches et hardies : il n'y a ni vide ni superflu. On dit quelquefois malignement le *laborieux* Despréaux; mais il travailloit plus pour cacher son travail, que d'autres pour montrer le leur. Ses ouvrages se font admirer par la justesse de la critique, par la pureté du style et par la richesse de l'expression. La plupart de ses vers sont si beaux qu'ils sont devenus proverbes. Il semble créer les pensées d'autrui, et paroît original lorsqu'il n'est qu'imitateur.

On lui reproche de manquer d'imagination; mais où la voit-on plus brillante, plus riche et plus féconde, que dans son poème du Lutrin, ouvrage bâti sur la pointe d'une aiguille, comme le disoit M. de Lamoignon; c'est un château en l'air, qui ne se soutient que par l'art et la force de l'architecte. On y trouve le génie qui crée, le jugement qui dispose, l'imagination qui enrichit, la verve qui anime tout, et l'harmonie qui répand les graces.

Son Art poétique est un chef-d'œuvre de raison, de goût, de versification. Enfin Despréaux a une réputation au

au dessus de toutes les apologies, et sa gloire sera toujours intimement liée avec celle des belles lettres françaises.

Il naquit au village de Crosne, auprès de Paris, en 1636. Il essaya du barreau, et ensuite de la Sorbonne. Dégoûté de ces deux chicanes, dit M. de Voltaire, il ne se livra qu'à son talent, et devint l'honneur de la France. Il fut reçu à l'académie en 1684, et mourut en 1711. Tous ses ouvrages ont été traduits en anglais. Son Art poétique a été mis en vers portugais, et plusieurs autres morceaux de ses poésies ont été traduits en vers latins et en vers italiens.

(M. de Jaucourt.)

Distinguons deux espèces de *satyres*, l'une politique et l'autre morale; et l'une et l'autre, ou générale ou personnelle.

La *satyre* politique attaque les vices du gouvernement: rien de plus juste et de plus salutaire dans un état démocratique; et, lorsqu'un peuple qui se gouverne est assez sage pour sentir lui-même qu'il peut ou se tromper ou se laisser tromper, qu'il peut s'amollir ou se corrompre, donner dans des travers ou tomber dans des vices qui lui seroient pernicieux, il fait très-bien d'autoriser des censeurs libres et sévères à lui dire ses vérités, à les lui dire publiquement et par écrit, et sur la scène; à l'avertir de la décadence ou de ses lois ou de ses mœurs; à lui dénoncer ceux qui abusent de sa foiblesse ou de sa confiance, ses complaisans, ses adulateurs, ses corrupteurs intéressés, l'incapacité de ses généraux, l'infidélite de ses juges, les rapines de ses représentans, la mauvaise foi de ses orateurs, les folles dépenses de ses ministres, les intrigues et les manèges de ses oppresseurs domestiques, etc. etc.

Le peuple athénien est le seul qui ait eu cette sagesse; non seulement il avoit permis à la comédie de censurer les mœurs publiques vaguement et en général, mais d'articuler en plein théâtre les faits répréhensibles, et de nommer, de mettre en scène ceux qui en étoient accusés. Ce qui n'avoit été qu'un badinage, qu'une licence de

l'ivresse sur le charriot de Thespis, devint sérieux et important sur le théâtre d'Aristophane.

C'est une chose curieuse de voir ce peuple aller en foule s'entendre traiter d'enfant crédule ou de vieillard chagrin; capricieux, avare, imbécille et gourmand; s'entendre dire qu'il aime à être flatté, caressé par ses orateurs; que ses voisins se moquent de lui en lui donnant des louanges; qu'il ne veut pas voir qu'on l'abuse, qu'on le vole et qu'on le trahit; qu'il vend lui-même ses suffrages au plus offrant, et que celui qui sait le mieux l'amadouer est son maître, etc.

On juge bien que la *satyre*, autorisée contre le peuple, n'avoit plus rien à ménager : de là l'audace avec laquelle Aristophane osa traduire en plein théâtre, d'un côté, le peuple d'Athènes, comme un imbécille vieillard, trompé et mené par Cléon; de l'autre, ce même Cléon, trésorier de l'état, comme un impudent, un voleur, un homme vil et détestable.

Lorsque le gouvernement passa des mains du peuple dans celles d'un petit nombre de citoyens, et pencha vers l'aristocratie, l'intérêt public ne tint plus contre l'intérêt de ces hommes puissans, qui ne voulurent pas être exposés à la censure théâtrale : dès lors la comédie cessa d'être une *satyre* politique, et devint par degrés la peinture vague des mœurs.

A Rome, elle se garda bien d'attaquer le gouvernement. Le poète qui auroit blessé l'orgueil des patriciens, et qui auroit osé dire au peuple qu'il étoit la dupe, l'esclave et la victime du sénat; que celui-ci, engraissé de son sang, et enrichi par ses conquêtes, nageoit dans l'opulence et lui refusoit tout; qu'on le jouoit avec des paraboles, qu'on l'amorçoit par de vaines promesses; que les guerres perpétuelles dont on l'occupoit au dehors n'étoient qu'un moyen de le distraire de ses injures et de ses maux domestiques; qu'en lui faisant une nécessité d'être sans cesse sous les armes, on lui envioit même le travail de ses mains; qu'en l'appelant le maître du monde, on lui préféroit des esclaves; et que, dans ce monde qu'il avoit soumis, le soldat romain n'avoit pas un toit où reposer sa vieillesse, ni le plus petit coin de terre pour le

nourrir et l'inhumer ; un poète enfin qui auroit osé parler comme les Gracches auroit été assommé comme eux. Il n'en falloit pas tant ; le seul crime d'être populaire perdoit à jamais un consul ; il payoit bientôt de sa tête un mouvement de compassion pour ce peuple qu'on opprimoit.

La *satyre* politique auroit eu sous les empereurs une matière encore plus ample que du temps de la république ; mais une seule allusion, à laquelle, sans y penser, un poète donnoit lieu, lui coûtoit la vie. Emilius Scaurus en fut l'exemple sous Tibère.

Parmi les nations modernes, la seule qui, suivant son génie, auroit pu permettre la *satyre* politique sur son théâtre, c'étoit la nation anglaise ; mais, comme elle est toujours divisée en deux partis, il auroit fallu deux théâtres ; et, sur l'un et l'autre, des attaques trop violentes auroient dégénéré en discorde civile. La petite guerre des papiers publics leur a paru moins dangereuse et suffisamment défensive.

Ce qui doit étonner, c'est que, dans une monarchie, la *satyre* politique ait paru sur la scène. Louis XII l'avoit permise ; et, en effet, lorsqu'il y a dans les mœurs publiques de grands vices à corriger, une grande révolution à faire, c'est un moyen puissant dans la main du monarque que le fléau du ridicule. Ce sage roi l'employa donc contre les vices de son siècle, sur-tout contre ceux du clergé ; et, afin que personne n'eût à s'en plaindre, il s'y soumit lui-même. Utile et frappante leçon ! mais le monarque qui, comme lui, voudroit donner cette licence, auroit à s'assurer d'abord qu'il n'y auroit à reprendre en lui qu'une économie excessive ; beau défaut dans un roi, quand c'est son peuple qui le juge.

Le caractère général de la comédie est donc d'attaquer les vices et les ridicules, abstraction faite des personnes ; et en cela elle diffère de la *satyre* personnelle : mais ce qui les distingue encore, c'est leur manière de procéder contre le vice qu'elles attaquent. Chaque ligne, dans Aristophane, est une insulte ou une allusion ; et ce n'est pas ainsi que doit invectiver la véritable comédie. Elle met en scène et en situation le caractère qu'elle veut

peindre, le fait agir comme il agiroit, et lui fait parler son langage; alors c'est le vice personnifié, qui de lui-même se rend méprisable et risible : tel fut le comique de Ménandre, et tel est celui de Molière. Aristophane le fait souvent ainsi, mais toujours en poète satyrique, et non pas en poète comique. La comédie invente, et la *satyre* personnelle contrefait en exagérant. L'original de la comédie est le vice, et l'original de la *satyre* personnelle est tel homme vicieux. Tout homme atteint du même vice peut se reconnoître dans le tableau comique; et, dans le portrait satyrique, un seul homme se reconnoît. L'avare de Molière ne ressemble précisément à aucun avare; le corroyeur d'Aristophane ne peut rassembler qu'à Cléon.

La *satyre* générale des mœurs se rapproche plus de la comédie; mais il y a cette différence que j'ai déjà remarquée; le poète, dans l'une, peint, comme Juvénal et Horace, le modèle idéal présent à sa pensée, et en expose le tableau; le poète, dans l'autre, personnifie son original, et l'envoie sur le théâtre s'annoncer, se peindre lui-même. Horace dit ce que fait l'avare; Plaute et Molière chargent l'avare de nous apprendre ce qu'il fait.

Dans la *satyre* personnelle, le premier des hommes est, sans contredit, Aristophane, farceur impudent, grossier et bas, mais véhément, fort, énergique, rempli d'un sel âcre et mordant, d'une fécondité, d'une variété, d'une rapidité inconcevable dans les traits qu'il décoche de toute main; et si, avec l'aveu de sa république, il n'eût attaqué que la mauvaise foi, l'insolence, l'avidité, les rapines des gens en place, leurs infidélités, leurs lâches trahisons et l'aveugle facilité du peuple à se laisser conduire par des fripons et des brigands, Aristophane eût mérité peut-être les éloges qu'il se donnoit; car la très-grande utilité de sa délation l'emporteroit sur l'odieux du caractère de délateur. Mais, qu'avec la même rage il se soit déchaîné contre le mérite, et l'innocence, et la vertu; qu'il ait calomnié Socrate, comme il a poursuivi Cléon, voilà ce qui fera éternellement sa honte et celle d'Athènes qui l'a souffert.

Je l'ai dit, et je le répète; en supposant même que la

satyre personnelle soit utile et juste, le métier en est odieux, et le satyrique fait alors la fonction d'exécuteur. Un voleur mérite d'être flétri; mais la main qui lui applique le fer brûlant se rend infâme.

Molière s'est permis une fois la *satyre* personnelle dans la scène de Trissotin, mais sur un simple ridicule; encore est-il bon de savoir que l'idée de cette scène lui fut donnée par Despréaux. Depuis, on a voulu se permettre, avec l'impudence d'Aristophane, et sans aucun de ses talens, la *satyre* personnelle et calomnieuse sur le théâtre français, et un opprobre ineffaçable a été la peine du calomniateur.

Quant à la *satyre* générale des vices, rien de plus innocent et rien de plus permis : elle présente le tableau; mais il dépend de chacun de nous d'en éviter la ressemblance. Elle a été d'usage dans tous les temps, mais plus âpre ou plus modérée. Les poètes grecs du troisième âge la mirent sur la scène; les Latins, en les imitant, lui donnèrent aussi la forme dramatique; mais, dénuée d'action et réduite au simple discours, elle eut encore des succès à Rome. Horace y mit son cachet épicurien, facile, piquant et léger. Il se joua du ridicule et quelquefois du vice, sans y attacher plus d'importance; sa philosophie n'étoit rien moins que sévère; il s'amusoit de tout, et ne voyoit les choses que du côté plaisant : lors même qu'il est sérieux, il n'est jamais passionné.

Juvénal, au contraire, doué d'un naturel ardent et d'une sensibilité profonde, a peint le vice avec indignation; véhément dans son éloquence, plein de chaleur et d'énergie, ce seroit le modèle des satyriques, s'il n'étoit pas déclamateur.

Dans Horace, trop de mollesse; dans Juvénal, trop d'emportement : voilà les deux excès que doit éviter la *satyre*. Légère dans les sujets légers, elle peut se jouer de la vanité et s'amuser du ridicule; mais lorsque c'est un vice sérieusement nuisible qu'elle attaque, lorsque c'est un excès ou un abus criant, elle doit être alors sévère et vigoureuse, mais juste et mesurée : l'hyperbole affoibliroit tout.

Les *satyres* de Boileau furent son premier ouvrage,

et on le voit bien. Il a plus d'art, plus d'élégance, plus de coloris que Regnier, mais moins de verve, de naturel et de mordant. N'y avoit-il donc rien dans les mœurs du siècle de Louis XIV qui pût lui allumer la bile? Il n'avoit pas vu encore le ridicule des mauvais écrivains; son esprit étoit fin et juste, mais son ame étoit froide et lente; et, de tous les genres, celui qui demande le plus de feu, c'est la *satyre*. Boileau s'amuse à nous peindre les rues de Paris! c'étoit l'intérieur et l'intérieur moral qu'il falloit peindre; la dureté des pères qui immolent leurs enfans à des vues d'ambition, de fortune et de vanité; l'avidité des enfans, impatiens de succéder, et de se réjouir sur le tombeau des pères; leur mépris dénaturé pour des parens qui ont eu la folie de les placer au dessus d'eux; la fureur universelle de sortir de son état où l'on seroit heureux, pour aller être ridicule et malheureux dans une classe plus élevée; la dissipation d'une mère que sa fille importuneroit, et qui, n'ayant que de mauvais exemples à lui donner, fait encore bien de l'éloigner d'elle, en attendant que, rappelée dans le monde pour y prendre un mari qu'elle ne connoît pas, elle y vienne imiter sa mère, qu'elle ne va que trop connoître; l'insolence d'un jeune homme enrichi par les rapines de son père, et qui l'en punit en dissipant son bien, et en rougissant de son nom; l'émulation de deux époux, à qui renchérira, par ses folles dépenses et par sa conduite insensée, sur les travers, sur les égaremens, sur les vices honteux de l'autre; en un mot, la corruption, la dépravation des mœurs de tous les états où l'oisiveté règne, où le désœuvrement, l'ennui, l'inquiétude, le dégoût de soi-même et de tous ses devoirs, la soif ardente des plaisirs, le besoin d'être remué par des jouissances nouvelles, les fantaisies, le jeu vorace, le luxe ruineux, causent de si tristes ravages, sans compter tous les sanctuaires fermés aux yeux de la *satyre*, et où le vice repose en paix; voilà ce que l'intérieur de Paris présente au poète satyrique, et ce tableau, à peu de chose près, étoit le même du temps de Boileau.

Boileau affecte l'humeur âpre et sévère, pour être flatteur plus adroit; et en même temps qu'il bafoue quel-

ques méchans écrivains, auxquels il ne rougit pas de reprocher leur misère, il prodigue l'encens de la louange à tout ce qui peut le prôner ou le protéger à la cour. Le généreux courage, que celui d'attaquer Cotin, Cassagne ou Chapelain ? Et contre Chapelain, qu'est-ce encore qui l'irrite? *Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux esprits !* Passe encore s'il l'eût voulu punir d'avoir osé se déclarer pour Scudéri contre Corneille, et de s'être mêlé de juger le Cid. Boileau, je le répète encore, avoit reçu de la nature un sens droit, un jugement solide; et l'étude lui avoit donné tout le talent qu'on peut avoir sans la sensibilité et la chaleur de l'ame : mais il lui manquoit ces deux élémens du génie : car il est très-vrai, comme l'a dit le vertueux et sensible Vauvenargues, que les grandes pensées viennent du cœur.

Un jeune poète de nos jours s'est essayé dans le genre de la *satyre*, il en a fait une contre le luxe; et, dans ce coup d'essai, il a laissé loin en arrière celui que les pédans appellent le satyrique français; il a fait voir de quel style brûlant un homme, profondément blessé des vices de son siècle, sait les peindre et les attaquer; il a montré qu'on pouvoit avoir la vigueur d'Aristophane sans impudence et sans noirceur; la véhémence de Juvénal sans déclamation; l'agrément, la gaieté d'Horace avec plus d'éloquence, de force et d'énergie; et une tournure de vers aussi correcte que Boileau, avec plus de facilité, de mouvement et de chaleur.

(M. MARMONTEL.)

SAVANT.

Voici le portrait que M. Van Effen fait du vrai *savant* comparé au pédant. Celui qui mérite véritablement le nom de *savant* est un homme qui sait un grand nombre de choses utiles, lesquelles, digérées par la méditation, peuvent fortifier son raisonnement, le rendre plus éclairé sur ses devoirs, en un mot lui faire passer la vie avec agrément et avec sagesse. Celui qui n'est en possession que du titre de *savant*, c'est-à-dire le pédant, s'est embarrassé l'esprit, sans discernement et sans choix, des plus inutiles vétilles de l'antiquité; il sait donner une généalogie à chaque mot; chez lui tout terme est arabe, chaldaïque, phénicien; enfin il s'efforce d'apprendre ce qu'un homme raisonnable est en droit d'ignorer, pour se faire un mérite d'être instruit de ce que peu de personnes savent, et que tout homme de bon sens voudroit oublier, s'il l'avoit appris.

(ANONYME.)

SAVEUR.

Les sucs ou liqueurs qui font impression sur l'organe du goût, sont ce qu'on appelle *saveur*, et quelquefois l'on donne ce nom même à leur impression.

Les *saveurs* violentes sont, pour l'ordinaire, désagréables; et les *saveurs* qui ne font que chatouiller pour ainsi dire l'organe, sont ordinairement agréables; mais il faut ajouter de plus que ces sensations exigent certaines dispositions de l'imagination qui reçoit les impressions.

Toutes *saveurs* douces ou légères ne sont pas agréables, ni les *saveurs* âcres désagréables; il est des douceurs qu'on appelle *insipidité*, et des âcres qu'on recherche.

En supposant même une *saveur* reconnue par plusieurs pour âcre, désagréable, on trouvera tel goût auquel cet âcre plaira beaucoup, et un autre auquel le sucre le plus friand donnera des envies de vomir.

L'imagination entre donc pour sa part dans la sensation du goût, aussi bien que dans toutes les autres. Pourquoi haïssois-je jadis l'amertume du café, et qu'elle fait aujourd'hui mes délices? pourquoi la première huître que j'ai avalée m'a-t-elle fait autant d'horreur qu'une médecine, et qu'insensiblement ce mets m'est devenu un des plus friands ragoûts? Cependant l'action du café et des huîtres sur mes organes n'a point changé: la disposition mécanique de ces organes est aussi toujours à peu près la même. Tout le changement est donc du côté de l'ame, qui ne se forme plus les mêmes idées à l'occasion des mêmes impressions. Il n'y a donc pas d'idée attachée essentiellement à telles ou telles impressions, au moins il n'y en a point que l'ame ne puisse changer; de là viennent ces goûts de mode, ces mets chéris dans un pays, détestés dans d'autres; de là vient enfin qu'on s'accoutume au désagréable, qu'on le métamorphose quelquefois en un objet de plaisir, et qu'il tombe ensuite en un objet de dégoût.

(M. de Jaucourt.)

SAVOIR VIVRE.

Le savoir vivre, dans notre nation, consiste à saisir les usages reçus, à avoir pour les autres toutes les manières convenables établies par la mode, à être honnête et poli dans la société; enfin à faire, avec aisance, avec grace, mille petits riens qui n'ont point de nom. Selon la pure morale et les idées de la droite raison, le *savoir vivre* ne consiste que dans les grandes et bonnes choses; car ce mot signifie remplir les devoirs de son état, en écarter toutes les futilités, et mener dignement la vie pour laquelle on est né.

(M. de Jaucourt.)

SCAMANDRE.

Fleuve de l'Asie mineure, dans la Troade. Ce fleuve est fameux dans l'histoire du siége de Troye, et c'est à Homère qu'il doit sa célébrité.

Les illustres voyageurs anglais, qui nous ont donné les ruines de Palmyre, passèrent quinze jours, en 1752, à faire sur les lieux une carte de la plaine du *Scamandre*, en tenant Homère à la main; c'est sur les bords du *Scamandre*, nous disent-ils, qu'on trouve de nouvelles beautés dans l'Iliade; et c'est dans le pays où Ulysse a voyagé et où Homère a chanté, que l'Odyssée a des charmes ravissans.

Julie, fille d'Auguste, traversant le *Scamandre*, pensa être submergée par les eaux de cette rivière, que le concours de plusieurs torrens avoit grossie tout-à-coup. Elle fit un crime aux habitans d'Ilium de ne lui avoir point envoyé de guides; et elle ne les avoit pas seulement avertis de son passage. Agrippa, mari de Julie, parut fort sensible à ce péril, et condamna les pauvres habitans à une amende de cent mille dragmes, qu'il eut bien de la peine à leur remettre. Je ne crois pas que son amitié pour Julie fût la vraie cause de sa colère, car il n'avoit pas une grande estime pour elle; mais la politique fut le véritable ressort de sa conduite. Il se fâcha, soit pour faire croire à Auguste qu'il prenoit vivement à cœur les intérêts de Julie, soit pour maintenir son crédit. Il n'est point libre à un sujet, marié avec la fille de son souverain, de négliger la punition de ceux qui manquent à son épouse; quelque gré qu'il leur en sache dans le fond du cœur, il faut qu'il fasse paroître son mécontentement. Voilà la raison qui l'engagea à se rétracter avec peine de l'injustice de son amende; il fut ravi qu'Auguste pût être instruit de son zèle.

On prétend que les eaux du *Scamandre* avoient la propriété de rendre blonds les cheveux des femmes qui s'y baignoient, et que les femmes troyennes se prévalurent de cette prérogative. On ajoute même que les trois déesses, avant que de se présenter à Pâris pour être jugées sur leur

beauté, vinrent se laver dans ce fleuve; ce qui rendit leurs cheveux blonds.

Mais ce qu'il y a de certain, c'est que les filles de Phrygie, dès qu'elles étoient fiancées, alloient offrir leur virginité au *Scamandre*. Eschine nous en a fait le récit, en nous racontant l'aventure qui l'obligea de quitter la Phrygie avec Cimon, son compagnon de voyage. Il faut l'entendre lui-même.

« C'est, dit-il, une coutume dans la Troade, qu'à certains jours de l'année, les jeunes filles, prêtes à se marier, aillent se baigner dans le *Scamandre*, et qu'elles y prononcent ces paroles, qui sont comme consacrées à la fête : *Scamandre, je t'offre ma virginité.*

» Parmi les jeunes personnes qui s'acquittèrent de ce devoir, lorsque nous vîmes cette cérémonie singulière, il y en avoit une, nommée Callirhoé, bien faite, et d'une famille illustre. Nous étions, Cimon et moi, avec les parens de ces jeunes filles, et nous les regardions de loin se baigner, autant qu'il nous étoit permis à nous autres étrangers.

» L'adroit Cimon, désespérément amoureux de Callirhoé, déjà promise à un autre, nous quitte furtivement, se cache dans les broussailles sur les bords du fleuve, et se couronne de roseaux pour exécuter le stratagême secret qu'il avoit projeté. Dès que Callirhoé fut descendue dans le fleuve, et eut prononcé la formule accoutumée, le faux *Scamandre* sort du foud des broussailles, et s'écrie : *Scamandre reçoit ton présent, et te donne la préférence sur toutes tes compagnes;* alors faisant un pas pour la mieux voir :

» Je suis, dit-il, le dieu qui commande à cette onde ;
» Soyez-en la déesse, et régnez avec moi.
» Peu de fleuves pourroient dans leur grotte profonde
» Partager avec vous un aussi digne emploi.
» Mon crystal est très-pur, mon cœur l'est davantage ;
» Je couvrirai pour vous de fleurs tout ce rivage.
» Trop heureux si vos pas le daignent honorer,
» Et qu'au fond de mes eaux vous daignez vous mirer.

» A ces mots il s'avance, emmène la jeune fille ravie

» et se retire avec elle dans les roseaux. La tromperie,
» continue Eschine, ne demeura pas long-temps cachée;
» car, quelques jours après, comme on célébroit la fête
» de Vénus, où les nouvelles mariées assistoient, et où la
» curiosité nous avoit aussi menés, Callirhoé aperçut Ci-
» mon qui étoit avec nous; elle ne se doutoit de rien; et,
» persuadée que le dieu étoit venu là tout exprès pour lui
» faire honneur, elle dit à sa nourrice: *Apercevez-vous le*
» *Scamandre à qui j'ai consacré ma virginité?* La nour-
» rice, qui comprend ce qui étoit arrivé, crie, se lamente,
» et toute la fourberie se découvre. Il fallut au plus vite
» nous sauver et nous embarquer. »

Lafontaine a fait de cette histoire un de ses plus jolis contes; je dis de cette histoire, car elle se trouve dans les lettres d'Eschine; c'est la dixième. L'aventure se passa sous ses yeux; il censura vivement son compagnon de voyage de cette action criminelle, et Cimon lui répondit, en libertin, que bien d'autres avant lui avoient joué le même tour.

On a d'abord de la peine à comprendre la simplicité de Callirhoé. Elle étoit d'une illustre famille; elle avoit eu sans doute une éducation convenable à sa naissance. Jamais l'esprit et la science n'avoient paru avec tant d'éclat que dans le siècle de cette aimable fille; cependant les fictions des poètes, canonisées par les prêtres, lui avoient tellement gâté l'esprit, qu'elle croyoit bonnement que les rivières étoient des divinités qui se couronnoient de roseaux, et auxquelles on ne pouvoit refuser la fleur de sa virginité.

Sous l'empire de Tibère, une illustre dame ne fut pas moins simple; elle se persuada qu'elle avoit couché avec Anubis, et s'en vanta comme d'une insigne faveur. Mais comment Callirhoé auroit-elle pu se désabuser de la divinité du fleuve *Scamandre*, puisque ce fleuve avoit un prêtre que les Troyens honoroient comme un dieu?

(M. de JAUCOURT.)

SCÉLÉRAT.

Un scélérat est un homme qui est né malfaisant, et qui s'est rendu coupable de quelques grands crimes. On dit : Le *scélérat !* c'est le plus *scélérat* des hommes. Qui croiroit que, dans une société bien policée, il pût y avoir des *scélérats* impunis ? cela est pourtant. On ôte la vie à celui qui, pressé par la misère, brise votre coffre fort, et en emporte un écu pour acheter du pain, et on laisse vivre l'homme noir qui prend l'innocence par les cheveux, et qui la traîne ; on est attaqué dans les choses qui touchent à l'honneur et à la considération publique, dans des biens infiniment plus précieux que la fortune et la vie ; et cette *scélératesse*, la plus vile de toutes, se commet impunément, et reste sans châtiment. Cet homme qui affiche tant de probité, je le connois ; ses amis qu'il a trahis le connoissent comme moi : croyez-moi, ce n'est au dedans qu'un *scélérat :* combien il a de semblables ! On a dit que Tacite apprenoit à être *scélérat.* Il faut avoir du penchant à imiter Tibère pour penser ainsi ; ce n'est pas là l'effet que la lecture de cet historien produira sur les ames bien faites.

On appelle *scélératesse* toute action noire, atroce et perfide.

Scélérat et *scélératesse* se disent aussi quelquefois, par plaisanterie, de choses d'assez peu d'importance. On vous a donné un rendez-vous auquel on ne se trouvera point ; méfiez-vous de cette coquine-là, c'est une *scélérate.*

(ANONYME.)

SCÈNE.

Corneille, dans l'examen de sa tragédie d'Horace, pour justifier le coup d'épée que ce Romain donne à sa sœur Camille, examine cette question, *s'il est permis d'ensanglanter la scène;* et il décide pour l'affirmative, fondé 1° sur ce qu'Aristote a dit que, pour émouvoir puissamment, il falloit faire voir de grands déplaisirs, des blessures, et même des morts; 2° sur ce qu'Horace n'exclut de la vue des spectateurs que les événemens trop dénaturés, tels que le festin d'Atrée, le massacre que Médée fait de ses propres enfans; encore oppose-t-il un exemple au précepte d'Horace; et il prouve celui d'Aristote par Sophocle, dans une tragédie duquel Ajax se tue devant les spectateurs. Cependant le précepte d'Horace n'en paroît pas moins fondé dans la nature et dans les mœurs. 1° Dans la nature; car enfin, quoique la tragédie se propose d'exciter la terreur ou la pitié, elle ne tend point à ce but par des spectacles barbares et qui choquent l'humanité. Or les morts violentes, les meurtres, les assassinats, le carnage, inspirent trop d'horreur, et ce n'est pas l'horreur, mais la terreur qu'il faut exciter. 2° Les mœurs n'y sont pas moins choquées. En effet, quoi de plus propre à endurcir le cœur que l'image trop vive des cruautés? quoi de plus contraire aux bienséances que des actions dont l'idée seule est effrayante? Les maîtres de l'art ont dit :

> Ce qu'on ne doit point voir, qu'un récit nous l'expose:
> Les yeux en le voyant saisiroient mieux la chose;
> Mais il est des objets que l'art judicieux
> Doit offrir à l'oreille et reculer des yeux.
>
> Art poët.

Les Grecs et les Romains, quelque polis qu'on veuille les supposer, avoient encore quelque férocité : chez eux le suicide passoit pour grandeur d'ame; chez nous il n'est qu'une frénésie, une fureur: les yeux qui se repaissoient au cirque des combats de gladiateurs, et ceux même des femmes qui prenoient plaisir à voir couler le sang humain,

pouvoient bien en soutenir l'image au théâtre. Les nôtres en seroient blessés : ainsi ce qui pouvoit plaire relativement à leurs mœurs étant tout-à-fait hors des nôtres, c'est une témérité que d'ensanglanter la *scène*. L'usage en est encore fréquent chez les Anglais, et Shakespéar sur-tout est plein de ces situations. En vain M. Gresset a voulu les imiter dans sa tragédie d'Edouard; le goût de Paris ne s'est pas trouvé conforme au goût de Londres. Il est vrai que toutes sortes de morts, même violentes, ne doivent point être bannies du théâtre; Phèdre et Inès empoisonnées y viennent expirer; Jason, dans la Médée de Longepierre, et Orosmane, dans Zaïre, s'arrachent la vie de leur propre main; mais, outre que ce mouvement est extrêmement vif et rapide, on emporte ces personnages, on les dérobe promptement aux yeux des spectateurs, qui n'en sont point blessés comme ils le seroient s'il leur falloit soutenir quelque temps la vue d'un homme qu'on suppose massacré et nageant dans son sang. L'exemple de nos voisins, quand il n'est fondé que sur leur façon de penser, qui dépend du tempérament et du climat, ne devient point une loi pour nous qui vivons sous un autre horison, et dont les mœurs sont plus conformes à l'humanité.

(ANONYME.)

SCIENCE.

SCIENCE.

SCIENCE, en terme de philosophie, signifie la connoissance claire et certaine de quelque chose, fondée ou sur des principes évidens par eux-mêmes, ou sur des démonstrations.

Le mot *science*, pris dans le sens qu'on vient de dire, est opposé à *doute ;* et l'opinion tient le milieu entre les deux.

Les sceptiques nient qu'il soit possible d'avoir la *science* sur rien, c'est-à-dire, qu'il y ait rien sur quoi on puisse arriver à un degré de connoissance capable de produire une conviction entière.

La *science* se partage en quatre branches, qui sont l'intelligence, la sagesse, la prudence et l'art.

L'intelligence consiste dans la perception intuitive du rapport de convenance ou de disconvenance qui se trouve entre deux idées; telle est la *science* de Dieu, telle est la connoissance que nous avons des premiers principes.

La sagesse s'élève toujours aux vues générales, et ne considère dans les êtres que les rapports qu'ils ont les uns avec les autres, pour en tirer des conclusions universelles. Les êtres spirituels sont aussi de son ressort.

La prudence s'applique à former les mœurs à l'honnêteté, conformément à des règles éternelles et immuables.

L'art donne des règles sûres et immanquables pour bien raisonner.

Il est certain que les *sciences* sont l'ouvrage des plus grands génies. C'est par elles que l'immensité de la nature nous est dévoilée; ce sont elles qui nous ont appris les devoirs de l'humanité, et qui ont arraché notre ame des ténèbres pour lui faire voir, comme dit Montaigne, toutes choses hautes et basses, premières, dernières et moyennes; ce sont elles enfin qui nous font passer un âge malheureux sans déplaisir et sans ennui : celui-là fut un dieu qui trouva l'art de vivre auquel on donne le nom de *sagesse*.

Telle est aujourd'hui la variété et l'étendue des *sciences*,

qu'il est nécessaire, pour en profiter agréablement, d'être en même temps homme de lettres. D'ailleurs les principes des *sciences* seroient rebutans, si les belles lettres ne leur prêtoient des charmes. Les vérités deviennent plus sensibles par la netteté du style, par les images riantes et par les tours ingénieux sous lesquels on les présente à l'esprit.

Mais si les belles lettres prêtent de l'agrément aux *sciences*, les *sciences*, de leur côté, sont nécessaires pour la perfection des belles lettres. Quelque soin qu'on prît de polir l'esprit d'une nation, si les connoissances sublimes n'y avoient accès, les lettres, condamnées à une éternelle enfance, ne feroient que bégayer. Pour les rendre florissantes, il est nécessaire que l'esprit philosophique, et par conséquent les *sciences* qui le produisent, se trouvent, sinon dans l'homme de lettres lui-même, au moins dans le corps de la nation, et qu'elles y donnent le ton aux ouvrages de littérature.

Socrate, qui mérita le titre de père de la philosophie, cultivoit aussi l'éloquence et la poésie. Xénophon, son disciple, sut allier dans sa personne l'orateur, l'historien et le savant, avec l'homme d'état, l'homme de guerre et l'homme du monde. Au seul nom de Platon, toute l'élévation des *sciences* et toute l'aménité des lettres se présentent à l'esprit. Aristote, ce génie universel, porta la lumière dans tous les genres de littérature et dans toutes les parties des *sciences*. Alexandre lui écrivoit qu'il aimeroit beaucoup mieux être comme lui au dessus des autres hommes par l'étendue de ses lumières que par celle du pouvoir dont les dieux l'avoient comblé. Eratosthène traita dans des volumes immenses presque tout ce qui est du ressort de l'esprit humain, la grammaire, la poésie, la critique, la chronologie, l'histoire, la mythologie, les antiquités, la philosophie, la géométrie, l'astronomie, la géographie, l'agriculture, l'architecture et la musique.

Lucrèce employa les muses latines à chanter des matières philosophiques. Varron, le plus savant des Romains, partageoit son loisir entre la philosophie, l'histoire, l'étude des antiquités, les recherches de la grammaire et les délassemens de la poésie. Brutus étoit philosophe, orateur,

et possédoit à fond la jurisprudence. Cicéron, qui porta jusqu'au prodige l'union de l'éloquence et de la philosophie, déclaroit que s'il avoit un rang parmi les orateurs de son temps, il en étoit plus redevable aux promenades du portique qu'aux écoles des rhéteurs. Combien d'autres exemples ne pourroit-on pas tirer des siècles reculés ? On ne pensoit point alors que les *sciences* fussent incompatibles dans une même personne, avec une érudition fleurie, avec l'étude de la politique, avec le génie de la guerre ou du barreau. On jugeoit plutôt que la multitude des talens étoit nécessaire pour la perfection de chaque talent particulier, et cette opinion étoit vérifiée par le succès.

Le même temps qui vit périr Rome, vit périr les *sciences*. Elles furent presque oubliées pendant douze siècles, et, durant ce long intervalle, l'Europe demeura plongée dans l'esclavage et la stupidité. La superstition, née de l'ignorance, la reproduisit nécessairement; tout tendit à éloigner le retour de la raison et du goût. Aussi fallut-il au genre humain, pour sortir de la barbarie, une de ces révolutions qui font prendre à la terre une face nouvelle. L'empire grec étant détruit, sa ruine fit refleurir en Europe le peu de connoissances qui restoient encore au monde. Enfin, par l'invention de l'imprimerie, la protection des Médicis, de Jules II et de Léon X, les muses revinrent de leur long évanouissement, et recommencèrent à cultiver leurs lauriers flétris. De dessous les ruines de Rome se releva son ancien génie, qui, secouant la poussière, montra de nouveau sa tête respectable. La sculpture et les beaux arts ses aimables sœurs ressuscitèrent, et les blocs de marbre reprirent une nouvelle vie. Les temples réédifiés, *Raphael* peignit; et *Vida*, sur le front duquel croît le laurier du poëte et le lierre du critique, écrivit avec gloire. Nous devons tout à l'Italie; c'est d'elle que nous avons reçu les *sciences* et les beaux arts, qui depuis ont fructifié presque dans l'Europe entière.

L'étude des langues et de l'histoire, abandonnée par nécessité dans les siècles de ténèbres, fut la première à laquelle on se livra. L'impression ayant rendu communs

les ouvrages des Grecs et des Romains, on dévora tout ce qu'ils nous avoient laissé dans chaque genre, on les traduisit, on les commenta, et, par une espèce de reconnoissance, on se mit à les adorer, sans connoître assez leur véritable mérite ; mais bientôt l'admiration se montra plus éclairée, et l'on sentit qu'on pouvoit transporter dans les langues vulgaires les beautés des anciens auteurs; enfin on tâcha de les imiter, et de penser d'après soi. Alors on vit éclore presque en même temps tous les chef-d'œuvres du dernier siècle, en éloquence, en histoire, en poésie, et dans les différens genres de littérature.

Mais tandis que les arts et les belles lettres étoient en honneur, il s'en falloit beaucoup que la philosophie triomphât, tant la scholastique nuisoit à l'avancement de ses progrès. De plus, quelques théologiens puissans craignirent, ou parurent craindre les coups qu'une aveugle philosophie pouvoit porter au christianisme, comme si une religion divine avoit à redouter une attaque aussi foible. Ajoutons qu'un tribunal odieux, établi dans le midi de l'Europe, y forçoit les muses au silence. Heureusement que la raison, bannie d'Italie par des armes impies, franchit ses anciennes bornes, et se réfugia dans des climats plus tempérés : c'est là qu'elle éclaira de beaux génies qui préparèrent de loin, dans l'ombre du silence, la lumière dont le monde devoit être éclairé par degrés insensibles.

L'immortel Bacon examina les divers objets de toutes les *sciences* naturelles, et justifia la nécessité de la physique expérimentale, à laquelle on ne pensoit point encore. Ennemi des systêmes, il sut borner la philosophie à la science des choses utiles, et recommanda par-tout l'étude de la nature. Au célèbre chancelier d'Angleterre succéda l'illustre Descartes, qui s'égara sans doute en théorie, mais qui acquit une grande gloire par l'application qu'il fit de l'algèbre à la géométrie. Newton parut enfin, bannit de la physique les hypothèses vagues, découvrit la force qui retient les planètes dans leurs orbites, calcula la cause de leurs mouvemens, dévoila la vraie théorie du monde; et, créateur d'une optique toute nouvelle, il fit connoître la lumière aux hommes en la décomposant. Locke créa la

métaphysique à peu près comme Newton avoit créé la physique. Il réduisit cette *science* à ce qu'elle doit être en effet, la physique expérimentale de l'ame. Ses principes, aussi simples que des axiômes, sont les mêmes pour les philosophes et pour le peuple.

Plusieurs autres savans ont infiniment contribué par leurs travaux au progrès des *sciences*, et ont pour ainsi dire levé un coin du voile qui nous cachoit la vérité. De ce nombre sont Léibnitz, qui, suivant l'opinion de l'Allemagne, partage avec Newton l'invention du calcul différentiel; Galilée, à qui la géographie doit tant de choses utiles; Harvey, que la découverte de la circulation du sang rend immortel; Huyghens, qui, par des ouvrages pleins de force et de génie, a bien mérité de la physique; Pascal, auteur d'un morceau sur la Cycloïde, qu'on doit regarder comme un prodige de sagacité; d'un traité de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de l'air, qui nous a ouvert une *science* nouvelle; Boyle, le père de la physique expérimentale; plusieurs autres enfin, parmi lesquels je ne dois pas oublier Boerhave, le réformateur de la médecine. On sait aussi tout ce que le droit naturel, la morale et la politique, doivent à Grotius, Puffendorff, Thomasius et autres écrivains célèbres.

Voilà quel étoit l'état des *sciences* au commencement de ce siècle. Portées rapidement du premier essor à leur faîte, elles ont dégénéré avec la même promptitude, comme si elles étoient des plantes étrangères à la nature, qui doivent sécher sur pied, et disparoître dans le sein de l'oubli, tandis que les arts mécaniques, enracinés pour ainsi dire dans les besoins de l'homme, ont un esprit de vie qui les soutient contre les ravages du temps.

Les *sciences* offrent aux yeux une belle avenue, mais fort courte, et qui finit par un désert aride. Comme parmi nous leur midi s'est trouvé fort près de leur levant, leur couchant n'est pas éloigné de leur midi. On vit à Rome la même révolution; soixante ans après le règne d'Auguste, Quintilien écrivoit déjà sur la chute de l'éloquence; et Longin, qui fleurissoit sous Gallien, fit un chapitre sur les causes de la décadence de l'esprit. Cependant les Romains

accordoient toujours des récompenses aux beaux arts. De même nos académies subsistent toujours, mais elles ont dans leur institution des vices qui les ruinent. Ici, l'inégalité des rangs est fixée par des satuts du prince, lorsqu'on n'y devroit connoître d'autre supériorité que celle du génie. Là, se rend un tribut perpétuel d'éloges fastidieux, honteux langage de la servitude. Souvent, dans ces mêmes académies, la récompense du mérite est enlevée par les menées de l'intrigue ou de l'hypocrisie. La cupidité, la vanité, la jalousie, la cabale, se sont encore emparé de nos sociétés littéraires, plus que la noble ambition de s'y distinguer par ses talens; la sagacité a dégénéré en suffisance, l'amour du beau en amour du faux bel-esprit.

D'ailleurs ce n'est point au centre du luxe que les *sciences* établissent toujours leur domicile; s'il en étoit ainsi, les connoîtroit-on glorieusement aux bords des lieux où le Rhin vient se perdre, dans le voisinage des iles Orcades, et de celui du Mont-Adule? Il ne faut pas, pour être savant, arroser l'ame, comme nous faisons, de quelques idées superficielles; il la faut teindre de connoissances qui ne s'acquièrent que par les veilles et les travaux.

Ajoutons que la noblesse du royaume, plongée dans la mollesse et l'oisiveté, a trouvé que l'ignorance étoit un état paisible, et elle n'a pas manqué d'en accréditer merveilleusement le parti. Aristote, Platon, Solon, Périclès, Démocrite, Hippocrate, Scipion, Cicéron, Hortensius, Lucullus, César, Pline, et tant d'autres grecs et romains, ne se croyoient pas en droit, parce qu'ils étoient de grands seigneurs, de négliger les *sciences* et de vivre dans une glorieuse stupidité. Tout au contraire, ils firent cet honneur à leur rang et à leur fortune, de ne les employer qu'à acquérir des lumières; ils savoient bien que les gens éclairés conduisent par-tout les aveugles. Mais une nation qui, dominée par l'exemple, fait gloire de préférer la légéreté et les agrémens frivoles au mérite que l'étude et les occupations sérieuses peuvent donner à l'esprit; une telle nation, dis-je, doit tomber dans la barbarie. Aussi faut-il croire que, dans cette nation, l'amour des sciences n'étoit sous Louis XIV qu'une nouvelle mode; du moins

leur culture a passé comme une mode. Quelqu'autre Louis, dans la révolution des temps, pourra la faire renaître et la changer en un goût durable; car c'est au génie éclairé des monarques, et à leurs mains bienfaisantes, qu'il appartient de fonder aux *sciences* des temples qui attirent sans cesse la vénération de l'univers. Heureux les princes qui sauront ainsi mériter de l'humanité !

(M. de Jaucourt.)

SCRUPULE.

JUGEMENT incertain d'une action, en conséquence duquel nous craignons qu'elle ne soit mauvaise, et nous hésitons à la faire.

Les gens à *scrupules* sont insupportables à eux-mêmes et aux autres; ils se tourmentent sans cesse, et s'offensent de tout. Ce défaut est la suite du peu de lumières, du peu de sens, de la pusillanimité, de l'ignorance, et d'une fausse opinion de la religion et de Dieu.

Si l'on étoit plus éclairé, on verroit distinctement le parti qu'il y auroit à prendre; si l'on avoit plus de courage, on ne balanceroit pas à agir; si l'on avoit de Dieu l'idée d'un être miséricordieux et bienfaisant, on se reposeroit tranquillemeut sur le témoignage de sa conscience, fortement persuadé que cette voix de Dieu qui parle au dedans de nous ne peut jamais être en contradiction avec la même voix de Dieu, soit qu'elle se fasse entendre dans les livres saints, soit qu'elle s'adresse à nous par la bouche des prophètes, des saints, des anges même.

Il y a des *scrupules* de toute espèce; on n'en est pas seulement tourmenté en morale, il y en a dans les sciences et dans les arts. Un géomètre scrupuleux s'impose la nécessité de démontrer des propositions dont l'évidence frappe tout homme qui entend les termes : je ne sais à quoi servent ces démonstrations, dont chaque proposition prise séparément n'est ni plus ni moins claire que l'énoncé du théorème ou du problême, et dont l'ensemble l'est moins, par la seule raison que, pour être saisi, il suppose quelque contention d'esprit que l'énoncé ne demande pas.

Un écrivain scrupuleux modifie presque toutes ses propositions, il craint toujours de nier ou d'affirmer trop généralement, et il écrit froidement; il n'est jamais content s'il n'a rencontré l'expression et le tour de phrase le plus propre à la chose qu'il énonce; il ne se permet aucune inversion forte, aucune expression hardie; il nivelle tout, et tout devient sous son niveau égal et plat.

(ANONYME.)

SCRUTIN.

LE SCRUTIN est une manière de recueillir les suffrages sans que l'on sache de quel avis chacun a été.

Il se fait par le moyen de billets cachetés ou pliés que chacun met dans un vase ou boîte, ou par des boules diversement colorées, qui sont des signes d'approbation ou d'exclusion.

Les meilleures élections sont celles qui se font par la voie du *scrutin*, parce que les suffrages sont plus libres que quand on opine de vive voix.

A Rome, dans tous les comices ou assemblées du peuple, les suffrages se donnoient toujours à haute voix jusqu'à l'an 614 de la république, qu'on introduisit l'usage des *scrutins*, parce qu'on s'étoit aperçu que, dans les élections des charges, le peuple, de peur de déplaire aux grands, qui étoient à la tête des factions qu'ils avoient formées pour se rendre maîtres de l'état, ne donnoit plus sa voix avec hardiesse; on employa sans succès le *scrutin* pour remédier au mal : le peuple corrompu n'étant plus retenu par la honte de donner sa voix à de mauvais sujets, se laissa gagner par les présens. C'est ainsi que s'introduisit la vénalité des suffrages, qui fut si funeste à la république. Une démocratie où le luxe fait la loi ne peut se rétablir que par de violentes secousses qui ramènent les choses aux principes de la constitution de cet état, qui, par sa nature, est sujet à des divisions toujours renaissantes qui le font à la fin tomber dans l'anarchie ou dans l'esclavage.

(M. de JAUCOURT.)

SÉANT.

Il n'est pas *séant* d'accepter quelque chose pour un service rendu, à moins de plusieurs circonstances : premièrement, il ne faut pas demander une injustice, parce qu'il ne faut jamais être injuste ni solliciter personne à l'être ; secondement, il faut avoir assez de crédit pour espérer de réussir auprès de celui qu'on sollicite, et ne pas tromper par de fausses promesses le malheureux qui a recours à votre protection, parce qu'il ne faut point ajouter l'effronterie à la trahison ; troisièmement, il ne faut pas extorquer de celui qu'on protège le prix de sa protection, et une marque de reconnoissance qui le ruineroit, parce qu'il faut avoir de l'humanité ; enfin il ne faut pas soi-même être dans le cas de se passer du tribut de la reconnoissance, car alors ce seroit une rapacité et une avarice insupportable. Sans ces conditions, la chose devient ou mauvaise ou peu *séante*.

(ANONYME.)

SECOURIR, AIDER.

C'EST donner du *secours*. On dit *secourir* dans le danger et dans le besoin; et l'on dit *aider* dans la peine et dans le travail. Le premier part d'un sentiment d'humanité et de compassion; le second, d'un mouvement de générosité. On va au *secours* d'un homme qui se noie, et à l'*aide* d'un homme qui est trop chargé.

Il est grand de *secourir* le malheureux et d'*aider* le foible.

Il faut implorer le *secours* du ciel; nous devons du *secours* aux pauvres; il ne faut, pour donner du *secours*, que voir dans le malheur d'un autre celui auquel nous sommes exposés.

(ANONYME.)

SECRET.

Le *secret* est une chose que nous avons confiée à quelqu'un ou qu'on nous a confiée, dans l'intention et sous la condition de n'être pas révélée, soit directement, soit indirectement.

Les Romains firent une divinité du *secret;* les Pythagoriciens, une vertu, et nous en faisons un devoir dont l'observation tient à l'honneur et à la probité; c'est d'ailleurs une qualité essentielle à la bonne conduite de tout honnête homme, et sans laquelle tous les talens n'ont aucun prix, et deviennent pour ainsi dire inutiles. Si l'on ne doit pas dire imprudemment son *secret*, moins encore doit-on révéler celui d'autrui, parce que c'est une perfidie si on le fait avec réflexion, ou du moins une faute inexcusable s'il nous échappe par étourderie. Il convient même d'étendre cette fidélité jusque vis-à-vis de celui qui y manque à notre égard.

Ce n'est pas tout; il faut se méfier de soi-même dans la vie. On peut surprendre nos *secrets* dans des momens de foiblesse, ou dans la chaleur de la haine, ou dans l'emportement du plaisir. On confie son *secret* dans l'amitié, mais il s'échappe dans l'amour; on doit se méfier également des hommes curieux et adroits; ils vous feront mille questions épineuses dont vous aurez de la peine à vous débarrasser autrement que par un détour ou par un silence obstiné, et ce silence même leur suffit quelquefois pour deviner votre secret.

M. de Jaucourt.)

Ne vous laissez arracher votre *secret* ni par le vin ni par la colère.

Quinte-Curce rapporte que les Perses eurent toujours le plus grand mépris pour celui qui avoit violé les lois du *secret;* car ils pensoient qu'un homme, quelque dépourvu qu'il fût de vertus, pouvoit au moins éviter les défauts; et que s'il lui étoit impossible de bien parler, il lui étoit facile au moins de ne point parler du tout.

Puisqu'ils regardoient le *secret* comme une chose si

aisée, l'indiscrétion leur paroissoit sans doute non une perfidie, mais une légéreté. Ils voyoient dans l'indiscret un homme qui laisse échapper ce qu'il ne peut retenir, qui, sans être intimidé par des menaces, ou séduit par des promesses, cède uniquement au plaisir de parler. A la distance où nous sommes des Perses, il ne nous est pas aisé de savoir s'ils possédoient eux-mêmes éminemment cette vertu dont ils faisoient un si grand cas.

De nos jours, on n'estime pas plus les indiscrets que chez les anciens; mais on ne leur témoigne pas le même mépris et la même haine. Il est si peu ordinaire parmi nous de garder le *secret*, qu'on peut croire que les Perses se sont beaucoup trompés, lorsqu'ils ont jugé qu'il étoit si facile de se taire. Il semble en effet qu'un *secret* est quelque chose de subtil et de volatil qui s'échappe de nos ames au moindre mouvement qui les agite; et le desir de le communiquer, une passion qui fermente avec violence, et toujours prête à étouffer le cœur qui voudroit retenir un *secret*.

Un spéculateur, du fond de sa retraite, peut prouver qu'il est facile d'être *secret*, et se croit en conséquence autorisé à accorder sa confiance. L'homme du monde voit que cela est très-rare, et il cherche plutôt pourquoi une vertu si facile et si importante à la société manque à tous les hommes.

C'est la vanité de faire voir qu'on n'a pas craint de nous accorder de la confiance qui nous porte sur-tout à la trahir; car, quelqu'absurde qu'il paroisse d'avoir reçu un *secret*, au moment où on le viole, on consent à se montrer un homme sans vertu pour se montrer un homme important; on aime mieux étaler avec orgueil le cas que les autres font de nous, que de jouir dans le *secret* de sa conscience d'une fidélité qui ne peut être connue et louée que de celui à qui on l'a promise.

C'est très-souvent dans la première ardeur de la bienveillance ou de l'amour que se divulguent les *secrets*. On veut prouver par un si important sacrifice qu'on est tendre ou sincère; mais ce motif, quoique puissant en lui-même, ne marche pas sans la vanité, puisque tout homme desire d'être souverainement estimé de ceux qu'il aime, avec

qui il vit, avec qui il passe ses momens de plaisir, ou chez qui il va se reposer des soins et des affaires.

Quand il est question de découvrir des *secrets*, il faut bien distinguer entre les nôtres et ceux d'autrui, entre ceux qui ne peuvent compromettre que notre sort et notre bonheur, et ceux qui peuvent compromettre le bonheur des personnes qui nous ont honorés de leur confiance. En général, c'est une folie de dire les nôtres même; mais cette folie ne peut nuire qu'à nous; révéler les *secrets* qui nous ont été confiés, c'est perfidie et folie tout à la fois.

Il est bien vrai qu'il y a eu des fanatiques d'amitié assez peu raisonnables pour soutenir, et peut-être pour croire qu'un ami a droit à tout ce qui est au pouvoir de son ami, et que, par conséquent, c'est un manque d'affection d'excepter un seul *secret* de cette confiance sans bornes; ils se fondent sur le raisonnement de Montaigne qui prononce que dire un *secret* à un ami, ce n'est pas manquer à la confiance, parce qu'un homme et son ami, n'étant réellement que la même personne, ce n'est pas augmenter le nombre de ceux qui le savent.

Un raisonnement si vain et si trompeur pourroit-il faire illusion à quelqu'un? C'est ce qu'on auroit peine à croire. Mais, comme un pareil sophisme pourroit séduire des esprits qui n'auroient cependant que des intentions honnêtes, il est bon d'observer qu'entre amis il n'y a de vraiment commun que ce qu'un chacun possède de son propre droit, et qu'on peut altérer ou détruire sans faire de tort qu'à soi-même. Sans cette distinction, la confiance s'étendra à l'infini; la seconde personne pourra dire le *secret* à une troisième sur le même principe qu'il lui a été confié par la première, et la troisième pourra le faire passer à un autre, et ainsi il circulera dans un monde d'amis jusqu'aux personnes même à qui on avoit voulu d'abord le cacher.

Le *secret* est quelque chose de si embarrassant et de si dangereux, qu'après celui qui est obligé de se confier, je n'en vois pas de plus malheureux que celui à qui on se confie.

Les règles que l'on peut proposer sur ce sujet important, et dont on peut croire qu'il seroit dangereux de s'écarter sans un long et mûr examen, se bornent donc à ne jamais

demander un *secret*, et, quand on nous l'offre, à ne pas nous en charger légérement et sans bien des restrictions; enfin, quand on l'accepte, à le regarder comme un dépôt de la plus haute conséquence, aussi important pour la société que sacré pour la vérité, et qu'on ne doit pas le violer pour de légers intérêts, ou à la première apparence d'une obligation contraire.

On appelle *secrets* en médecine des remèdes dont on tient la préparation secrète, pour en relever l'efficacité et le prix, et qui sont communément proposés comme infaillibles par les charlatans.

On croiroit que la plupart des hommes, très-sensés d'ailleurs, doivent avoir peu de confiance pour ces prétendus *secrets* dans les maladies reconnues incurables par tous les médecins; mais telle est la force de l'amour de la vie, qu'on s'abuse et qu'on se fait illusion à cet égard; ou plutôt telle est l'impudence de ces gens à *secrets*, qu'ils profitent de votre crédulité pour annoncer avec assurance qu'ils vous guériront; ils ont beau tromper, on y revient toujours, et l'on ne cesse de les mettre en vogue, par la facilité avec laquelle on se livre à leurs impostures.

Cette folie est aussi ancienne que le monde et ne finira qu'avec lui. Quoique ces prétendus *secrets* ne se trouvent le plus souvent, par l'examen, qu'une drogue fort connue, mal préparée, et quelquefois un poison lent, néanmoins on donne sa confiance à ceux qui les possèdent, et on la croit bien placée quand ils vous ont dit, avec un ton imposant, de n'être pas plus inquiet de votre guérison qu'ils le sont eux-mêmes.

Si cependant l'on y faisoit quelqu'attention, on verroit que, dans tous les pays, dans tous les siècles, et, sans remonter si haut, dans celui où l'on vit, on a ouï parler successivement de gens qui prétendoient avoir le même *secret* infaillible que celui que propose ce charlatan auquel on est près de s'abandonner; on se rappelleroit que dans tous les temps ils faisoient les mêmes promesses, qu'elles se sont presque toujours trouvées fausses et illusoires, et que, par l'événement, ces gens-là sont morts dans la misère, ou n'ont été que des fourbes accrédités.

Je n'ignore pas que ceux qui les écoutent, et sur-tout

les grands, plus souvent dupes que les autres hommes, prétendent que si ces gens à *secrets* ne s'enrichissent pas, c'est par la jalousie des gens de l'art qui s'opposent à leur établissement, les dégoûtent, les décréditent, et les empêchent d'exercer leurs talens; mais ces moyens seroient bien foibles contre des succès véritables, et il n'est pas possible que ceux qui les obtiendroient ne triomphassent bientôt de tous les obstacles que l'envie pourroit leur opposer.

Nous ne présumons pas, malgré la force invincible de toutes ces raisons, devoir jamais passer le règne des *secrets* en médecine. Il est doux de tout espérer dans une maladie mortelle; la mort surprend sans s'être fait craindre; on la sent plutôt qu'on n'a songé à s'y résoudre : notre ignorance, notre foiblesse, notre goût pour le merveilleux, l'amour de la vie qu'on nous promet, dont l'opération est active, dont le bien touche par le sentiment; la séduction facile de l'imagination occupée de ce seul objet; le penchant naturel pour ce qui flatte nos desirs; l'espérance dont on nous berce; l'abandon même des gens de l'art, qui cèdent sans regret aux instances du malade; tout cela, dis-je, doit triompher des principes les plus évidens, des raisonnemens les plus solides, et il faudroit être bien peu philosophe pour s'en étonner.

Nous ne prétendons pas, par toutes ces réflexions sur les possesseurs de prétendus et faux *secrets*, nier la possibilité d'en trouver de vrais et d'excellens. Il n'est pas douteux que la médecine peut faire des progrès à cet egard, et c'est par cette raison que l'Angleterre a promis de si belles récompenses à la découverte d'un remède contre la pierre; mais ceux qui trouveront ce remède ou d'autres semblables, loin d'avoir à redouter l'envie ou la jalousie de personne, doivent être assurés de leur fortune, de leur gloire et de leur immortalité.

(ANONYME.)

SÉDITION.

SÉDITION.

La sédition est un trouble, une division, une émeute, une révolte bien ou mal fondée dans un gouvernement.

On donne en général le nom de *sédition* à toutes les grandes assemblées qui se font sans la permission des magistrats, ou contre l'autorité des magistrats, ou de ceux qui s'attribuent cette autorité. Athalie et Jezabel étoient bien plus près de crier à la trahison que David; et nous n'en citerons point d'autres exemples.

Il seroit inutile de chercher un gouvernement dont la constitution soit telle, qu'on puisse s'assurer qu'il ne sera point exposé à des *séditions*, des troubles et des guerres civiles. Quelque grands que soient ces malheurs, la félicité opposée nous est refusée dans cette vie, et nous n'en jouirons que dans l'autre.

Les *séditieux* qui cherchent à exciter les peuples à la révolte contre leur légitime souverain sont bien criminels, et les maux inévitables qu'ils occasionnent les rendent presque toujours l'objet de l'exécration publique. Il n'y a point de supplice, si cruel qu'il soit, qui puisse expier un pareil crime.

Les *séditions*, les troubles, les guerres civiles, proviennent d'erreur, de malice, de causes justes ou injustes; elles proviennent d'erreur, lorsqu'un peuple croit qu'on lui a fait du mal, ou qu'on a eu dessein de lui en faire, quoiqu'on n'y ait pas seulement pensé; ou lorsqu'il regarde comme un mal ce qu'on lui a fait, quoiqu'effectivement ce ne soit pas un mal. Les états les mieux réglés peuvent quelquefois tomber dans ces sortes d'erreurs; et c'est à ceux qui gouvernent à prendre les plus grandes précautions pour en éviter les suites.

Les Romains, jaloux d'une liberté nouvellement recouvrée, s'imaginèrent que Valerius-Publicola aspiroit à la royauté, lorsqu'ils virent qu'il faisoit bâtir une maison dans une place qui paroissoit trop éminente pour un particulier.

Les Lacédémoniens ne soupçonnèrent pas moins la conduite de Lycurgue; et un jeune libertin, dans une

sédition, fut assez téméraire pour lui crever un œil; mais jamais peuple n'a témoigné tant d'amour ni de respect à de bons citoyens, que les Romains et les Lacédémoniens en témoignèrent à ces grands hommes, lorsqu'ils connurent que leurs soupçons étoient mal fondés.

Quelquefois les faits sont véritables, mais le peuple les explique d'une manière opposée à l'intention qu'on a eue. Lorsqu'on eut chassé les Tarquin, les patriciens retinrent pour eux-mêmes les principales charges de la magistrature; mais ce ne fut jamais leur dessein de rétablir les rois sur le trône, ni une oligarchie entre eux, comme les familles populaires se l'imaginoient; aussi elles ne se furent pas plutôt aperçues de leur erreur, que toute leur crainte s'évanouit; et ces mêmes personnes qui sembloient ne méditer pas moins que la ruine entière de toutes les familles patriciennes, se calmèrent tout d'un coup.

Menenius-Agrippa apaisa une des plus violentes *séditions* qui se soit élevée dans la république romaine, en récitant au peuple la fable des différens membres du corps humain, qui faisoient des plaintes contre le ventre; et la plus dangereuse de toutes fut étouffée, aussitôt qu'on eut accordé à ce peuple des tribuns pour le protéger.

Quelques jeunes patriciens avoient favorisé les décemvirs, et il y en avoit d'autres du même corps qui ne vouloient pas se déclarer ouvertement contre eux; il n'en fallut pas davantage pour faire croire au peuple qu'ils avoient tous conspiré avec ces nouveaux tyrans; mais Valerius et Horatius s'étant mis à la tête de ceux qui cherchoient à détruire cette nouvelle tyrannie, il reconnut bientôt son erreur, et regarda les patriciens comme les plus zélés défenseurs de sa liberté.

Les gouvernemens démocratiques, si difficiles, pour ne pas dire impossibles, à établir dans un grand état, sont sujets à ces sortes d'erreurs; elles sont rares dans les aristocraties, et nous n'en avons point d'exemples parmi les Lacédémoniens depuis l'établissement des lois de Lycurgue; mais il semble que les monarchies absolues en soient tout-à-fait exemptes. On dissimule, et on nie souvent le mal qu'on a dessein de faire, jusqu'à ce qu'il ne soit plus temps

d'y remédier autrement que par la force ; ceux que la nécessité oblige à se servir de ce remède n'ignorent pas qu'il faut infailliblement qu'ils périssent, s'ils ne viennent à bout de ce qu'ils ont entrepris. Celui qui tire l'épée contre son prince, disent les Français, en doit jeter le fourreau ; car, quelque juste raison qu'il ait de prendre ce parti, en supposant qu'il pût y en avoir de telles, il peut s'assurer que sa ruine est inévitable, s'il ne réussit pas. Il arrive rarement qu'un prince fasse la paix avec ceux qu'il regarde comme des rebelles, et qui le sont effectivement ; ou s'il la fait, il ne l'observe jamais, à moins que les sujets ne se réservent assez de forces pour l'obliger à tenir sa parole ; et tôt ou tard on trouve bien moyen de leur ôter ce qu'on leur avoit accordé. D'ailleurs il est à remarquer que les séditieux et les rebelles finissent presque toujours par éprouver le sort qu'ils méritent.

Les *séditions* qui proviennent de malice, sont rares dans les gouvernemens populaires ; car elles sont préjudiciables au peuple, et personne ne s'est jamais fait du mal de dessein prémédité. Il y a sans doute souvent de la méchanceté dans ceux qui excitent ces *séditions* ; mais le peuple n'y est jamais entraîné que par erreur ; dès qu'il s'aperçoit qu'il a été trompé, il ne manque pas de se venger des fourbes qui l'ont surpris. Si le peuple reconnoît trop tard son erreur, elle lui coûte ordinairement la perte de sa liberté.

Dans les monarchies absolues, presque tous les troubles qui y arrivent proviennent de malice, ou de l'accablement des charges que l'on fait supporter au peuple. Quand ils proviennent de la méchanceté de ceux qui les excitent, il est assez difficile d'y remédier, parce qu'ils se proposent, en les nourrissant, d'en retirer quelque grand avantage.

Après la mort de Brutus et de Cassius, on n'entreprit point de guerre dans l'empire romain, qui n'eût pour principe quelqu'intérêt particulier ; et les provinces, après avoir aidé un général à chasser du trône un tyran, éprouvoient souvent que celui-ci étoit aussi cruel que son prédécesseur.

Pour me résumer en deux mots, je remarquerai qu'en

général la tyrannie, les innovations en matière de religion, la multiplicité des impôts, le changement des lois ou des coutumes, le mépris des priviléges de la nation, le mauvais choix des ministres, la cherté des vivres, etc., sont autant de causes des plus dangereuses *séditions*.

Les remèdes sont de rétablir les principes du gouvernement, de rendre justice au peuple, d'écarter la disette par la facilité du commerce, et l'oisiveté par l'établissement des manufactures, de réprimer le luxe, de faire valoir les terres en donnant du crédit à l'agriculture, de ne point laisser une autorité arbitraire aux chefs, de maintenir les lois et de modérer les impôts.

(M. de JAUCOURT.)

SÉDUCTEUR.

LE SÉDUCTEUR est celui qui, dans la seule vue de la volupté, tâche avec art de corrompre la vertu, d'abuser de la foiblesse ou de l'ignorance d'une jeune personne. Si j'avois à tracer le progrès que fait un *séducteur*, je pourrois dire qu'à la familiarité de ses discours libres succède la licence de ses actions; la pudeur encore farouche demande des ménagemens, l'on n'ose se permettre que de petites libertés, l'on ne surprend d'abord que de légères faveurs, et forcées même en apparence, mais qui enhardissent bientôt à en demander, qui disposent à en laisser prendre, qui conduisent à en accorder de volontaires et de plus grandes; c'est ainsi que le cœur se corrompt au milieu des privautés qui radoucissent, qui humanisent insensiblement la fierté, qui assoupissent la raison, qui enflamment le sang; c'est ainsi que l'honneur s'endort, qu'il s'ensévelit dans des langueurs dangereuses, où enfin il fait un malheureux naufrage.

« La prudence, dit le bramine, va parler et t'instruire :
» prête l'oreille, ô fille de la beauté, et grave ces maximes
» au fond de ton cœur! ainsi ton esprit embellira tes traits;
» ainsi tu conserveras, comme la rose à qui tu ressembles,
» un doux parfum après ta fraîcheur.

Au matin de tes jours, aux approches de ta jeunesse,
» quand les hommes commenceront à prendre plaisir à
» lancer sur toi des regards dont la nature te développe
» sourdement le mystère, le danger t'environne; ferme
» l'oreille à l'enchantement de leurs cajoleries; n'écoute
» point les douceurs de la seduction.

» Rappelle-toi les vues du créateur sur ton être; il te fit
» pour être la compagne de l'homme, et non l'esclave de
» sa passion. »

Le nom de *séducteur* ne se donne pas seulement à celui

qui attente à la pudeur, à l'innocence d'une femme ou d'une fille, mais à quiconque en entraîne un autre, par des voies illicites, à une mauvaise action.

La séduction est une tromperie artificieuse que l'on emploie pour abuser quelqu'un, et le faire consentir à quelque acte ou démarche contraire à son honneur ou à ses intérêts.

(M. de Jaucourt.)

SEIGNEUR. (*grand*)

Ces deux expressions, *grand seigneur* et *grand homme*, n'indiquent point une même chose, il s'en faut de beaucoup; les *grands seigneurs* sont communs dans le monde, et les grands hommes très-rares; l'un est quelquefois le fardeau de l'état, l'autre en est toujours la ressource et l'appui. La naissance, les titres et les charges, font un *grand seigneur*; le rare mérite, le génie et les talens éminens, font un grand homme. Un *grand seigneur* voit le prince, a des ancêtres, des dettes et des pensions; un grand homme sert sa patrie d'une manière signalée, sans en chercher de récompense, sans même avoir aucun égard à la gloire qui peut lui en revenir. Le duc d'Epernon et le maréchal de Retz étoient de *grands seigneurs*; l'amiral de Coligny et Lanoue étoient de grands hommes.

Quand les Romains furent corrompus par les richesses des provinces conquises, on commença à voir naître de leur avilissement l'époque du nom de *grand seigneur*, et le philosophe réserva le titre de grand homme à ces rares mortels qui aiment, qui servent et qui éclairent leur pays. Celui qui obtient une noble fin par de nobles moyens; qui, disgracié, rit dans l'exil et dans les fers, soit qu'il règne comme Antonin, ou qu'il meure comme Socrate, celui-là est un grand homme aux yeux des sages, mais les simplement *grands seigneurs* n'ont, par dessus les hommes ordinaires, qu'un peu de vernis qui les couvre. J'ajouterai qu'un de nos poëtes, voulant peindre les *grands seigneurs*, au lieu de dire qu'ils ne sont tels que par les caprices de la fortune et du hasard, nous les représente sous la figure

> D'un léger ballon que le sort
> Pousse dans l'air plus ou moins fort,
> Dont il se joue à sa manière,
> D'un globe de savon et d'eau
> Que forme avec un chalumeau
> D'un enfant l'haleine légère.

(Voyez *Grand et Grandeur.*)

(M. de Jaucourt.)

SEIZE. (*les*)

Nom d'une faction fameuse dans l'histoire de France. Elle se forma à Paris, en 1579, pendant la ligue. On les nomma ainsi à cause des seize quartiers de Paris qu'ils gouvernoient par leurs intelligences, et à la tête desquels ils avoient mis d'abord seize des plus factieux de leur corps. Les principaux étoient Bussi-le-Clerc, gouverneur de la Bastille, qui avoit été auparavant maître en fait d'armes; la Bruyère, lieutenant particulier; le commissaire Louchard; Emmonot et Monnot, procureurs; Oudinet, Passart Sénaut, et ce dernier commis au greffe du parlement, homme de beaucoup d'esprit, qui développa le premier cette question obscure et dangereuse, du pouvoir qu'une nation peut avoir sur son roi: question qui, renouvelée de nos jours, a été bien fatale à la France, et a réduit, en un instant, dans l'état le plus déplorable, la plus belle et la plus antique monarchie de l'Europe. Un bourgeois de Paris, nommé la Rocheblond, commença cette ligue particulière pour s'opposer aux desseins d'Henri III qui favorisoit, disoit-on, les huguenots. Cette faction, accrue et fomentée par ceux que nous avons nommés et par beaucoup d'autres, se joignit à la grande ligue commencée à Péronne. Après la mort des Guises à Blois, elle souffla le feu de la révolte dans Paris contre Henri III, et eut, à ce qu'on croit, bonne part au parricide de ce prince. Egalement opposée à Henri IV, elle se porta aux excès les plus étranges contre ceux qu'elle soupçonnoit être ses partisans; elle affecta même d'être indépendante du duc de Mayenne, et n'oublia rien pour faire transporter la couronne à l'infante Claire-Eugénie, fille de Philippe II, roi d'Espagne, ou à ce prince lui-même. Mais quand Paris se fut soumis à son légitime souverain en 1594, cette faction fut entièrement dissipée, soit par la retraite des principaux d'entre *les seize*, soit par la clémence d'Henri IV envers les autres.

(ANONYME.)

SENSÉ.

L'HOMME SENSÉ est celui qui a l'esprit droit et juste, de l'expérience, du jugement, et qui est peu sujet à se tromper, soit qu'il parle, soit qu'il agisse. Si ce mot s'applique à une chose, cette chose supposera toutes les qualités que nous venons d'attribuer à la personne. On dit un homme *sensé*, une réponse *sensée*. L'autorité d'un homme *sensé* est, en certains cas, de plus grand poids que celle de vingt hommes d'esprit.

(ANONYME.)

SENS MORAL.

Nom donné par le savant Hutchéson à cette faculté de notre ame, qui discerne promptement, en certains cas, le bien et le mal moral, par une sorte de sensation et par goût, indépendamment du raisonnement et de la réflexion.

C'est là ce que les autres moralistes appellent *instinct moral*, *sentiment*, espèce de penchant ou d'inclination naturelle qui nous porte à approuver certaines choses comme bonnes ou louables, et à en condamner d'autres comme mauvaises ou blâmables, indépendamment de toute réflexion.

C'est ainsi qu'à la vue d'un homme qui souffre, nous avons d'abord un sentiment de compassion qui nous fait trouver beau et agréable de le secourir. Le premier mouvement, en recevant un bienfait, est d'en savoir gré, et d'en remercier notre bienfaiteur. Le premier et le plus pur mouvement d'un homme envers un autre, en faisant abstraction de toute raison particulière de haine ou de crainte qu'il pourroit avoir, est un sentiment de bienveillance, comme envers son semblable avec qui la conformité de nature et de besoins le lie. On voit de même que, sans aucun raisonnement, un homme grossier se récrie sur une perfidie, comme sur une action noire et injuste, qui le blesse. Au contraire, tenir sa parole, reconnoître un bienfait, rendre à chacun ce qui lui est dû, soulager ceux qui souffrent, ce sont là autant d'actions qu'on ne peut s'empêcher d'approuver et d'estimer, comme étant justes, bonnes, honnêtes et utiles au genre humain. De là vient que l'esprit se plaît à voir et à entendre de pareils traits d'équité, de bonne foi, d'humanité et de bénéficence; le cœur en est touché, attendri. En les lisant dans l'histoire, on les admire, et on loue le bonheur d'un siècle, d'une nation, d'une famille où de si beaux exemples se rencontrent. Mais, pour les exemples du crime, on ne peut ni les voir ni en entendre parler sans indignation et sans horreur.

Si l'on demande d'où vient ce mouvement du cœur qui le porte à aimer certaines actions, et à en détester d'autres,

sans raisonnement et sans examen, je ne puis dire autre chose, sinon que ce mouvement vient de l'auteur de notre être qui nous a faits de cette manière, et qui a voulu que notre nature fût telle, que la différence du bien et du mal moral nous affectât en certains cas, ainsi que le fait celle du mal physique. C'est donc là une sorte d'instinct, comme la nature nous en a donné plusieurs autres, afin de nous déterminer plus vîte et plus fortement là où la réflexion seroit trop lente. C'est ainsi que nous sommes avertis, par une sensation intérieure, de nos besoins corporels, pour nous porter à faire promptement et machinalement tout ce que demande notre conservation. Tel est aussi cet instinct qui nous attache à la vie, et ce desir d'être heureux qui est le grand mobile de nos actions. Telle est encore la tendresse presqu'aveugle, mais très-nécessaire, des pères et des mères pour leurs enfans. Les besoins pressans et et indispensables demandoient que l'homme fût conduit par la voie du sentiment, toujours plus vif et plus prompt que n'est le raisonnement.

Dieu donc a jugé à propos d'employer aussi cette voie à l'égard de la conduite morale de l'homme, et cela en imprimant en nous un sentiment ou un goût de vertu et de justice, qui décide de nos premiers mouvemens, et qui supplée heureusement, chez la plupart des hommes, au défaut de réflexion; car combien de gens incapables de réfléchir, et qui sont remplis de ce sentiment de justice! Il étoit bien utile que le créateur nous donnât un discernement du bien et du mal, avec l'amour de l'un et l'aversion de l'autre, par une sorte de faculté prompte et vive, qui n'eût pas besoin d'attendre les spéculations de l'esprit; et c'est là ce que le docteur Hutchéson a nommé judicieusement *sens moral.*

(M. de Jaucourt.)

SENSIBILITÉ.

DISPOSITION tendre et délicate de l'ame qui la rend facile à être émue, à être touchée.

La *sensibilité* de l'ame, dit très-bien l'auteur des Mœurs, donne une sorte de sagacité sur les choses honnêtes, et va plus loin que la pénétration de l'esprit seul. Les ames sensibles peuvent, par vivacité, tomber dans des fautes que les hommes à procédés ne commettroient pas; mais elles l'emportent de beaucoup par la quantité de biens qu'elles produisent. Les ames sensibles ont plus d'existence que les autres : les biens et les maux se multiplient à leur égard. La réflexion peut faire l'homme de probité; mais la *sensibilité* fait l'homme vertueux. La *sensibilité* est la mère de l'humanité, de la générosité; elle sert le mérite, secourt l'esprit, et entraîne la persuasion à sa suite.

La *sensibilité* tient plus à la sensation, et la tendresse au sentiment; la chaleur du sang nous porte à la tendresse, la délicatesse des organes entre dans la *sensibilité* : les jeunes gens seroient donc plus tendres que les vieillards, les vieillards plus sensibles que les jeunes gens. Nous voyons cependant que la *sensibilité* diminue et s'use, pour ainsi dire, dans les vieillards, à mesure qu'ils avancent en âge : les hommes sont peut-être plus tendres que les femmes, les femmes plus sensibles que les hommes.

La tendresse est un foible, la *sensibilité* un effet du tempérament. La première est un état de l'ame, la seconde n'en est qu'une disposition. Le cœur tendre éprouve toujours une sorte d'inquiétude analogue à celle de l'amour; l'ame sensible est calme et tranquille tant qu'elle ne ressent pas les atteintes de cette passion.

La *sensibilité* nous oblige à veiller autour de nous pour notre intérêt personnel. La tendresse nous engage à agir pour l'intérêt des autres.

L'habitude d'aimer n'éteint point la tendresse, l'habitude de sentir émousse la *sensibilité*.

Il y a, dit M. Duclos, une espèce de *sensibilité* vague, qui n'est que l'effet d'une foiblesse d'organes, plus digne

de compassion que de reconnoissance. La vraie *sensibilité* seroit celle qui naîtroit de nos jugemens et qui ne les formeroit pas.

L'homme sensible est souvent d'un commerce fort difficile ; il faut toujours ménager sa délicatesse. La *sensibilité* poussée à l'excès, et sur des objets qui n'en sont pas susceptibles, fatigue, ennuie, et devient ridicule. L'homme tendre est d'une humeur assez égale, ou du moins dans une disposition toujours favorable ; il veut toujours vous intéresser et vous plaire.

Le cœur sensible ne sera pas méchant, car il ne pourroit blesser autrui sans se blesser lui-même. Le cœur tendre est bon, puisque la tendresse est une *sensibilité* agissante. Le cœur sensible et le cœur tendre sont tous deux amis de l'humanité ; mais le premier a plus de penchant à la secourir et à la soulager.

Le sensible est affecté de tout ; il s'agite, et ressent, pour ainsi dire, les maux dont il est témoin : le tendre n'est affecté que de son objet, il y tend. Il est peu d'ames assez dures pour n'être pas touchées des malheurs d'autrui : la plupart ne sont pas assez humaines pour en être attendries. On plaint les malheureux, on ne les soulage guère : l'insensibilité s'allie donc avec une espèce d'inhumanité ; et, si cela n'étoit pas, détourneroit-on sitôt les yeux de dessus l'infortuné souffrant ? Iroit-on si vîte en perdre l'idée dans des distractions frivoles ou même agréables ? Vous l'avez vu avec émotion, vous en avez été affecté jusques aux larmes : et qu'importe ? vous pouviez le secourir, et vous ne l'avez pas pas fait. C'est à cet homme qui, peut-être d'un œil sec, mais avec une ardeur inquiète, vole lui chercher des remèdes à quelque prix que ce soit, revient avec une vive impatience les lui appliquer, et ne cesse de lui donner ses soins que quand ils lui sont inutiles ; c'est à cet homme que la nature a donné un cœur sensible, c'est lui que j'embrasse au nom de l'humanité.

Il est assez ordinaire de voir des gens se plaindre et se blâmer d'être trop sensibles ; c'est un tour qu'ils prennent pour vous dire : *J'ai le cœur excellent.* Ce sont sans doute de telles gens que les stoïciens avoient en vue quand ils

disoient que la *sensibilité* est un vice, ou du moins une qualité fort équivoque, et qui n'est pas toujours la marque d'un cœur bienfaisant. La *sensibilité*, disent-ils, répondra, par exemple, aux services qu'on lui rendra, mais elle grossira les offenses qu'elle recevra; elle prendra part aux maux d'autrui, mais elle aggravera le poids des vôtres. Parcourez ainsi, ajoutent-ils, les différentes veines de la *sensibilité*, vous y trouverez, avec de l'or, un alliage bien impur; cependant on lui fait grace, on lui applaudit quelquefois : pourquoi? parce qu'elle est voisine de plusieurs belles qualités, avec lesquelles elle est souvent unie, et avec lesquelles on la confond presque toujours, parce qu'elle n'offense pas directement la société, et qu'elle est directement opposée à un des vices dont la société s'offense le plus. Cette manière de juger la *sensibilité* est digne de la doctrine des stoïciens, qui faisoient gloire d'une insensibilité chimérique et hors de la nature.

Le beau défaut que celui d'être trop sensible! Avec ce défaut, nous fermerons volontiers les yeux sur ceux d'autrui, nous serons attentifs sur nous-mêmes pour nous corriger des nôtres, nous serons officieux et reconnoissans, nous pardonnerons avec plaisir, nous ne nous offenserons même pas lorsque nous aimerons les hommes. Ah! que la nature seroit ingrate, si le cœur qui l'honore le plus n'étoit pas fait pour être heureux!

Suivant le principe d'attraction par lequel la nature nous fait graviter les uns vers les autres, les cœurs s'attirent réciproquement en raison de leur tendresse et de leur *sensibilité*. Les ames tendres et les ames sensibles par excellence sont au centre de la société pour en faire le charme et le bonheur.

Les ames sensibles ont plus d'existence que les autres; les biens et les maux se multiplient à leur égard. Elles ont encore un avantage pour la société, c'est d'être persuadées des vérités dont l'esprit n'est que convaincu. La conviction n'est souvent que passive; la persuasion est toujours active; et il n'y a de ressorts que ce qui fait agir.

(M. de Jaucourt.)

SENTENCES.

Nous avons donné le nom de *sentences* à ces pensées ingénieuses et brillantes que l'on affecte sur-tout de placer à la fin d'une période par un goût particulier à notre siècle. Autrefois on en étoit moins curieux ; aujourd'hui on s'y livre avec excès et sans bornes. C'est pourquoi je crois devoir en distinguer les différentes espèces, et dire quelque chose de l'usage qu'on en peut faire.

Les pensées brillantes ou solides les plus connues de l'antiquité sont celles que les Grecs et les Latins appellent proprement des *sentences*. Encore que le mot *sententia* soit un nom générique, il convient néanmoins plus particulièrement à celles-ci, parce qu'elles sont regardées comme autant de conseils, ou, pour mieux dire, comme autant d'arrêts en fait de mœurs. Je définis donc une *sentence* une pensée morale qui est universellement vraie et louable, même hors du sujet auquel on l'applique. Tantôt elle se rapporte seulement à une chose, comme celle-ci : « Rien » ne gagne tant les cœurs que la bonté ». Et tantôt à une personne, comme cette autre de Domitius Afer : « Un » prince qui veut tout connoître est dans la nécessité de » pardonner bien des choses. »

Je distingue trois sortes de *sentences ;* les unes simples, comme celle que j'ai rapportée la première ; les autres qui contiennent la raison de ce qu'elles disent, comme celle-ci : « Dans toutes les querelles, le plus fort, » encore qu'il soit l'offensé, paroît toujours l'offenseur, » par cette raison même qu'il est le plus fort. » Les autres doubles ou composées, comme : « La complaisance nous » fait des amis, et la franchise des ennemis. »

Un genre de *sentences* des plus remarquables est celui qui naît de la diversité de deux choses ; par exemple : « La mort n'est point un mal, mais les approches de la » mort sont fâcheuses. » Quelquefois on énonce une

sentence d'une manière simple et directe, comme : « L'avare » manque autant de ce qu'il a que de ce qu'il n'a pas ; » et quelquefois par une figure, ce qui lui donne encore plus de force. Par exemple, quand je dis : « Est-ce donc » un si grand mal que de mourir ? » On sent bien que cette pensée est plus forte que si je disois tout simplement : « La mort n'est point un mal. »

Il en est de même quand une pensée vague et générale devient propre et particulière par l'application que l'on en fait. Ainsi, au lieu de dire en général : « Il est plus » aisé de perdre un homme que de le sauver ; » Médée s'exprime plus vivement dans Ovide, en disant ;

Moi qui l'ai pu sauver, je ne le pourrai perdre ?

Cicéron applique ces sortes de pensées à la personne, par un tour encore plus régulier, quand il dit : « Pou- » voir sauver des malheureux, comme vous le pouvez, » c'est ce qu'il y a, César et de plus grand dans le haut » degré d'élévation où vous êtes, et de meilleur parmi » les excellentes qualités que nous admirons en vous ; » car il attribue à la personne de César ce qui semble appartenir aux choses.

Quant à l'usage de ces espèces de *sentences*, ce qu'il y faut observer, c'est qu'elles ne soient ni trop fréquentes ni visiblement fausses, comme il arrive quand on s'imagine pouvoir les employer indifféremment partout, ou quand on regarde comme indubitable tout ce qui paroît favoriser notre cause. C'est enfin de prendre garde si elles ont bonne grace dans notre bouche ; car il ne convient pas à tout le monde de parler par *senten es* ; il faut que l'importance des choses soit soutenue de l'autorité de la personne.

Cicéron, dans son dialogue des orateurs, a aussi donné plusieurs règles sur les *sentences*. Il seroit trop long de les répéter ; outre qu'en général il est établi que les plus courtes *sentences* plaisent le plus, cependant celle-ci, quoique longue, a paru à des critiques digne d'être proposée pour exemple. Lucain s'arrête dans la rapidité de sa narration, sur l'erreur des Gaulois, qui croyoient que les ames

ames ne sortoient d'un corps que pour rentrer dans un autre, et dit, selon la traduction de M. de Brébeuf:

Officieux mensonge, agréable imposture!
La frayeur de la mort, des frayeurs la plus dure
N'a jamais fait pâlir ces fières nations
Qui trouvent leur repos dans leurs illusions;
De là naît dans leur cœur cette bouillante envie
D'affronter une mort qui donne une autre vie,
De braver les périls, de chercher les combats,
Où l'on se voit renaître au milieu des trépas.

Les Grecs avoient grand soin de faire apprendre à leurs enfans les *sentences* des poètes; et cette coutume étoit fort ancienne dans la Grèce. César assure que la même chose se pratiquoit dans les Gaules. Les jeunes gens tiroient de cette sorte d'étude trois avantages considérables; elle exerçoit la mémoire, ornoit l'esprit, et formoit le cœur; ce dernier avantage étoit celui qu'on avoit principalement en vûe; on vouloit inspirer de bonne heure à la jeunesse la haine du vice et l'amour de la vertu; rien n'étoit plus propre à produire cet effet, que les *sentences* répandues dans les ouvrages des poètes grecs. C'est une vérité dont on conviendra, pour peu que l'on connoisse les écrits de Sophocle, d'Euripide, de Ménandre, d'Aristophane, de Pindare, d'Hésiode et d'Homère. Je ne crains point de dire que, dans les *sentences* dont ces beaux génies ont embelli leurs poëmes, les souverains et les sujets, les pères et les enfans, les maîtres et les serviteurs, les riches et les pauvres, et généralement tous les états de la vie, peuvent trouver de quoi s'instruire de leurs devoirs.

Il ne convient pas à tout le monde de dire des *sentences*, cela n'appartient qu'aux personnes de mérite et d'âge, et encore faut-il que ce soit sur des matières qu'elles connoissent, et où elles soient expérimentées. Il n'étoit permis qu'à Diogène de répondre à Alexandre, qui lui demandoit s'il avoit besoin de quelque chose: Oui, j'ai besoin que vous vous retiriez un peu, vous m'empêchez de recevoir la chaleur du soleil.

Il ne faut pas oublier que, quand les *sentences* sont

trop fréquentes, elles se nuisent; de même que ni les semences ni les plaintes ne peuvent prendre leur juste accroissement si elles sont trop étouffées, et si elles n'ont de l'espace pour croître; il arrive aussi que ceux qui se piquent de ne dire que des *sentences*, ennuient au lieu de plaire.

(M. de JAUCOURT.)

SENTIMENT.

On a du *sentiment* lorsqu'on est capable de sentir, et des sensations lorsqu'on sent en effet.

Le *sentiment* est la faculté que l'ame a de sentir, par le moyen des sens, la diversité des objets: la sensation est l'effet que les divers objets produisent dans l'ame par la voie des sens.

L'abondance et l'excès des plaisirs en font quelquefois perdre le sentiment: quand on ne connoît point d'autre félicité que celle de la vie présente, il ne faut travailler qu'à se procurer des sensations agréables.

Le mot de *sensation* ne s'emploie que par rapport aux effets que les choses corporelles ou matérielles produisent en nous: mais le mot de *sentiment* se dit encore par rapport au goût et à la sensibilité du cœur. Un homme d'esprit et de courage reçoit les honneurs ou souffre les injures avec des *sentimens* bien différens de ceux d'une bête ou d'un poltron.

Le *sentiment* intime que chacun de nous a de sa propre existence et de ce qu'il éprouve en lui-même, est la première source et le premier principe de toute vérité dont nous soyons susceptibles. Il n'en est point de plus immédiat, pour nous convaincre que l'objet de notre pensée existe aussi réellement que notre pensée même, puisque cet objet et notre pensée, et le *sentiment* intime que nous en avons, ne sont réellement que nous-mêmes qui pensons, qui existons et qui en avons le *sentiment*. Tout ce qu'on voudroit dire, afin de prouver ce point ou de l'éclaircir davantage, ne feroit que l'obscurcir: de même que si l'on vouloit trouver quelque chose de plus clair que la lumière et aller au-delà, on ne trouveroit plus que ténèbres.

Il faut nécessairement demeurer à cette première règle, qui se discerne par elle-même dans le plus grand jour, et qui, pour cette raison, s'appelle évidence au suprême degré. Les sceptiques auroient beau objecter qu'ils doutent s'ils existent: ce seroit perdre le temps que de s'amuser à leur faire sentir leur folie, et de leur dire que s'ils doutent de tout, il est donc vrai qu'ils existent, puisqu'on ne peut

douter sans exister. Il sera toujours en leur pouvoir de se retrancher dans un verbiage ridicule, et où il seroit également ridicule d'entreprendre de les forcer.

Quoiqu'on ne donne pas de nos jours dans un pyrrhonisme si universel, et de là si extravagant, puisqu'il va jusqu'à éteindre toutes les lumières de la raison, et à nier l'existence du *sentiment* intime qui nous pénètre, on peut dire néanmoins qu'on ne s'est jamais plus approché de leur opinion. Certains philosophes de notre temps n'ont excepté du doute universel dans lequel ils ont fait périr toutes leurs connoissances, que cette première règle ou source de vérité qui se tire de notre *sentiment* intime; ils n'ont pas daigné reconnoître ni admettre d'autres genres de vérité et d'évidence. Ainsi quand on leur demande s'il est évidemment certain qu'il y ait des corps, et que nous en recevions les impressions, ils répondent nettement que non, et que nous n'avons là-dessus aucune certitude évidente, puisque nous n'avons point ces connoissances par le *sentiment* intime de notre propre expérience, ni par aucune conséquence nécessaire qui en soit tirée. C'est ce qu'un philosophe anglais n'a point fait de difficulté de publier.

Puisque les conséquences qui s'ensuivent nécessairement de ce principe, savoir que le *sentiment* intime de notre propre perception est l'unique règle de vérité, sont si bizarres, si ridicules et si absurdes, il faut nécessairement qu'il soit lui-même bizarre, ridicule et absurde, puisqu'il est démontré que les conséquences ne sont qu'une même chose avec le principe.

(ANONYME.)

SÉRÉNITÉ *de l'ame.*

VERTU morale qui a sa source dans l'innocence et le tempérament; vive sans être emportée, sérieuse sans être grave, avec elle habite la paix, avec elle habite la sûreté; heureux celui qui la conserve, et dont toutes les passions sont en harmonie au milieu d'un monde enflammé de vices!

Il faut se munir de bonne heure contre les malignes influences et de son tempérament et du climat que l'on habite, en s'accoutumant à faire toutes les réflexions qui peuvent donner de la *sérénité* à l'esprit, et le mettre en état de soutenir avec courage les petits maux et les revers de la fortune qui sont communs à tous les hommes. Celui qui possède cette heureuse disposition n'a point l'imagination troublée ni le jugement prévenu; il est toujours le même, soit qu'il se trouve seul ou en compagnie; affable envers tout le monde, il excite les mêmes dispositions dans tous ceux qui l'approchent; le cœur s'épanouit en sa présence; on ne peut qu'avoir de l'estime et de l'amitié pour celui dont on reçoit de si douces influences. J'envisage enfin cet état comme une reconnoissance habituelle envers l'auteur de la nature; la gaieté du printemps, le chant des oiseaux, la verdure des prés, la fraîcheur des bois, raniment la *sérénité*; la lecture et le commerce d'un tendre ami y répandent de nouveaux charmes; en un mot, c'est le souverain bien de la vie que Zénon a cherché sans le trouver.

(M. de JAUCOURT.)

SÉRIEUX.

Terme relatif à l'habitude du corps et au caractère de l'esprit. L'homme *sérieux* est grave dans son maintien et dans ses discours; il imprime du respect, on se compose comme lui pour en approcher; le *sérieux* et la gravité conviennent assez aux magistrats. Le *sérieux* est opposé à l'air ouvert et affable; il dédaigne et repousse le frivole. Il n'y a point d'affaire, si *sérieuse* qu'elle soit, qui puisse fixer la légéreté de certains hommes. Le *sérieux* n'admet point non plus la plaisanterie: ce n'est point en plaisantant que je vous parle; ce que je vous dis est *sérieux*.

Un des caractères les plus généraux, dit M. de Vauvenargues, c'est le *sérieux*: mais combien de causes différentes n'a-t-il pas, et combien de caractères sont compris dans celui-ci? On est *sérieux* par tempérament, par trop ou trop peu de passions, trop ou trop peu d'idées, par timidité, par habitude et par mille autres raisons. L'extérieur distingue tous ces divers caractères aux yeux d'un homme attentif.

Le *sérieux* d'un esprit tranquille porte un air doux et serein.

Le *sérieux* des passions ardentes est sauvage, sombre, allumé.

Le *sérieux* d'une ame battue donne un extérieur languissant.

Le *sérieux* d'un homme stérile paroît froid, lâche et oisif.

Le *sérieux* de la gravité prend un air concerté comme elle.

Le *sérieux* de la distraction porte des dehors singuliers.

Le *sérieux* d'un homme timide n'a presque jamais de maintien.

Personne ne rejette en gros ces vérités: mais, faute de

principes bien liés et bien conçus, la plupart des hommes sont, dans le détail et dans leurs applications particulières, opposés les uns aux autres et à eux-mêmes. Ils font voir la nécessité indispensable de bien manier les principes les plus familiers, et de les mettre tous ensemble sous un point de vue qui en découvre la fécondité et la liaison.

(ANONYME.)

SERMENT.

Le *serment* est une attestation religieuse de la vérité de quelque affirmation, engagement, promesse, etc. Mais nous ne voulons pas ici considérer le *serment* en théologien, en jurisconsulte ni en moraliste; nous en voulons parler en simple littérateur et d'une façon très-concise. On trouvera dans les Mémoires des Inscriptions des détails étendus sur le même sujet et dans le même plan; car cette matière, envisagée de cette manière, présente quantité de choses agréables, curieuses et solides; c'est l'Histoire de tous les Peuples.

L'usage des *sermens* fut ignoré des premiers hommes. La bonne foi régnoit parmi eux, et ils étoient fidèles à exécuter leurs engagemens. Ils vivoient ensemble sans soupçon, sans défiance. Ils se croyoient réciproquement sur leur parole, et ne savoient ce que c'étoit ni de faire des *sermens* ni de les violer. Dans ces premiers jours du monde naissant, dit Juvénal, les Grecs n'étoient pas toujours prêts à jurer; et, si nous en croyons Boileau,

> Le Normand même alors ignoroit le parjure.

Mais, sitôt que l'intérêt personnel eut divisé les hommes, ils employèrent, pour se tromper, la fraude et l'artifice. Ils se virent donc réduits à la triste nécessité de se précautionner les uns contre les autres. Les promesses, les protestations étoient des liens trop foibles; on tâcha de leur donner de la force en les marquant du sceau de la religion, et l'on crut que ceux qui ne craignoient pas d'être infidèles, craindroient peut-être d'être impies. La discorde, fille de la nuit, dit Hésiode, enfanta les mensonges, les discours ambigus et captieux, et enfin le *serment*, si funeste à tout mortel qui le viole. Obligés d'avoir recours à une caution étrangère, les hommes crurent la devoir chercher dans un être plus parfait. Ensuite plongés dans l'idolâtrie, le *serment* prit autant de formes différentes que la divinité.

Les Perses attestoient le soleil pour vengeur de l'infraction de leurs promesses. Ce même *serment* prit faveur chez les Grecs et les Romains : temoin ce beau vers d'Homère: *Je vous atteste, soleil, vous qui voyez et qui entendez tout.* Virgile a imité la même idée dans le quatrième livre de l'Enéide : *Soleil, qui éclairez par vos rayons tout ce qui se passe sur la terre*, etc.

Les Scythes usoient aussi d'un *serment* qui avoit je ne sais quoi de noble et de fier, et qui répondoit assez bien au caractère un peu féroce de cette nation. Ils juroient, par l'air et par le cimeterre, les deux principales de leurs divinités ; l'air, comme étant le principe de la vie ; et le cimeterre, comme étant l'une des causes les plus ordinaires de la mort.

Enfin les Grecs et les Romains attestoient leurs dieux qui la plupart leur étoient communs, mais sur-tout les deux divinités qui présidoient plus particulièrement aux *sermens* que les autres; je veux dire la déesse *Fides* et le dieu *Fidius.*

Les contrées, les villes et les particuliers avoient certains *sermens* dont ils usoient davantage, selon la différence de leur état, de leurs engagemens, de leur goût ou des dispositions de leur cœur; ainsi les vestales juroient par la déesse à qui elles étoient consacrées.

Les hommes, qui avoient créé des dieux à leur image, leur prêtèrent aussi les mêmes foiblesses, et les crurent comme eux dans la nécessité de donner par des *sermens* une garantie à leur parole. Tout le monde sait que les dieux juroient par le styx. Jupiter établit des peines très-sévères contre quiconque des dieux oseroit violer un *serment* si respectable.

Nous avons vu que la bonne foi eut besoin, pour se soutenir, d'emprunter le secours du *serment*. Il fallut que les *sermens* à leur tour, pour se conserver dans quelque force, eussent recours à certaines cérémonies extérieures. Les hommes, esclaves de leurs sens, voulurent qu'on les frappât par des images sensibles, et à la honte de leur raison; l'appareil fit souvent plus d'impression sur eux que le *serment* même.

L'usage le plus ancien, et peut-être le plus naturel et le plus simple, c'étoit de lever la main en faisant *serment*. Du moins ce fut en cette sorte que se fit le premier *serment* dont nous ayons connoissance. « J'en leverai la main » devant le Seigneur le Dieu très-haut, » dit Abraham; mais les hommes ne se contentant pas de cette grande simplicité, ceux qui, par leur état, étoient distingués des autres, voulurent, jusque dans cette cérémonie, faire paroître des symboles et des instrumens de leurs dignités ou de leurs professions. Ainsi les rois levèrent leur sceptre; les généraux d'armées, leurs lances ou leurs pavois; les soldats, leurs épées dont quelquefois aussi ils s'appliquoient la pointe sur la gorge, selon le témoignage de Marcellin.

On crut encore devoir y faire entrer les choses sacrées. On établit qu'on jureroit dans les temples; on fit plus, on obligea ceux qui juroient à toucher les autels. Souvent aussi en jurant on immoloit des victimes, on faisoit des libations, et l'on joignoit à cela des formules convenables au reste de la pompe. Quelquefois encore, pour rendre cet appareil plus terrible, ceux qui s'engageoient par des *sermens* trempoient leurs mains dans le sang et dans les entrailles des victimes.

Mais, outre ces cérémonies qui étoient communes à presque toutes les nations, il y en avoit de particulières à chaque peuple, toutes différentes, selon la différence de leur religion ou de leurs caractères. On voit dans l'Ecriture qu'Abraham fait toucher sa cuisse par Eliézer dont il exigeoit le *serment*. Jacob mourant prescrit la même formalité à Joseph. Sur quoi l'historien Josèphe dit simplement que cette coutume étoit générale chez les Hébreux qui, selon les rabbins, juroient de la sorte pour honorer la circoncision.

Les Scythes accompagnoient leurs *sermens* de pratiques tout-à-fait conformes à leur génie: lorsque nous voulons, dit l'un d'eux dans Lucien, nous jurer solemnellement une amitié mutuelle, nous nous piquons le bout du doigt, et nous en recevons le sang dans une coupe; chacun y

trempe la pointe de son épée, et, la portant à sa bouche, suce cette liqueur précieuse : c'est parmi nous la plus grande marque qu'on puisse se donner d'un attachement inviolable, et le témoignage le plus infaillible de la résolution où l'on est de répandre l'un pour l'autre jusqu'à la dernière goutte de son sang.

Souvent les Grecs, pour confirmer leurs *sermens*, jetoient dans la mer une masse de fer ardente; ils s'obligeoient de garder leur parole jusqu'à ce que cette masse revînt d'elle-même sur l'eau; c'est ce que pratiquèrent les Phocéens, lorsque, désolés par des actes continuels d'hostilités, ils abandonnèrent leur ville, et s'engagèrent à n'y jamais retourner. Les Romains se contentèrent du plus simple *serment*. Polybe nous assure que de son temps les *sermens* ne pouvoient donner de la confiance pour un Grec, au lieu qu'un Romain en étoit, pour ainsi dire, enchaîné. Agésilas cependant pensoit en romain; car, voyant que les barbares ne se faisoient point scrupule d'enfreindre la religion des *sermens* : « Bon, bon, s'écria-t-il, » ces infracteurs nous donnent les dieux pour alliés et » pour seconds. »

Quelques-uns ne se bornèrent pas à de simples cérémonies, dont les unes étoient convenables et d'autres ridicules; ils en inventèrent de folles et de barbares. Il y avoit un pays dans la Sicile où l'on étoit obligé d'écrire son *serment* sur de l'écorce, et de le jeter dans l'eau; s'il surnageoit, il passoit pour vrai; s'il alloit à fond, on le réputoit faux, et le prétendu parjure étoit brûlé. Le scholiaste de Sophocle nous assure que, dans plusieurs endroits de la Grèce, on obligeoit ceux qui juroient de tenir du feu dans la main, ou de marcher les pieds nus sur un fer chaud; superstitions qui se conservèrent long-temps au milieu même du christianisme.

La morale de quelques anciens sur le *serment* étoit très-sévère. Aucune raison ne pouvoit dégager celui qui avoit contracté cet engagement, non pas même la surprise, ni l'infidélité d'autrui, ni le dommage causé par l'observation du *serment*. Ils étoient obligés de l'exécuter à la rigueur;

mais cette règle n'étoit pas universelle, et plusieurs payens s'en affranchirent sans scrupule.

Dans toutes les occasions importantes, les anciens se servoient du *serment* au dehors et au dedans de l'état, c'est-à-dire, soit pour sceller avec les étrangers des alliances, des trèves, des traités de paix; soit au dedans, pour engager tous les citoyens à concourir unanimement au bien de la cause commune.

Les infracteurs des *sermens* étoient regardés comme des hommes détestables; et les peines établies contre eux, n'alloient pas moins qu'à l'infamie et à la mort. Il sembloit pourtant qu'il y eut une sorte d'exception et de privilége en faveur de quelques personnes, comme les orateurs, les poètes et les amans.

Voilà en peu de mots le précis de ce qui concerne les *sermens* en usage parmi les anciens. Là, comme dans la plupart des institutions humaines, on peut remarquer un mélange surprenant de sagesse et de folie, de vérité et de mensonge: tout ce que la religion a de plus vénérable et de plus auguste, confondu avec tout ce que la superstition a de plus vil et de plus méprisable. Tableau fidèle de l'homme qui se peint dans tous ses ouvrages, et qui n'est lui-même, à le bien prendre, qu'un composé monstrueux de lumières et de ténèbres, de grandeur et de misère.

Serment, jurement. Le *serment* se fait proprement pour confirmer la sincérité d'une promesse; le *jurement*, pour confirmer la vérité d'un témoignage.

Le mot de *serment* est plus d'usage pour exprimer l'action de jurer en public et d'une manière solemnelle. Celui de *jurement* exprime quelquefois de l'emportement entre particuliers. Le *serment* du prince ne l'engage point contre les lois ni contre les intérêts de son état. Les fréquens *sermens* ne rendent pas le menteur plus digne d'être cru.

Enfin le mot *serment* est d'un usage beaucoup plus étendu que celui de *jurement*, car il se prend au figuré pour toutes sortes de protestations qu'on fait dans le commerce du monde. Balzac dit en ce sens que Jupiter rit également des *sermens* des amans et des rois.

Serment, vœu. Ce ne sont point deux termes synonymes; et la différence qui se trouve entre ces deux actes religieux mérite d'être exposée.

Tout *serment*, proprement, ainsi nommé, se rapporte principalement et directement à quelque homme auquel on le fait. C'est à l'homme qu'on s'engage par là : on prend seulement Dieu à témoin de ce à quoi on s'engage, et l'on se soumet aux effets de sa vengeance si l'on vient à violer la promesse qu'on a faite, supposé que l'engagement par lui-même n'ait rien qui le rendit illicite ou nul s'il eût été contracté sans l'interposition du *serment*.

/ Mais le *vœu* est un engagement où l'on entre directement envers Dieu, et un engagement volontaire par lequel on s'impose à soi-même, de son pur mouvement, la nécessité de faire certaines choses auxquelles, sans cela, on n'auroit pas été tenu au moins précisément et déterminément; car, si l'on y étoit déjà indispensablement obligé, il n'est pas besoin de s'y engager : le *vœu* ne fait alors que rendre l'obligation plus forte, et la violation du devoir plus criminelle, comme le manque de foi, accompagné de parjure, en devient plus odieux et plus digne de punition même de la part des hommes.

Comme le *serment* est un lien accessoire, qui suppose toujours la validité de l'engagement auquel on l'ajoute pour rendre les hommes envers qui l'on s'engage plus certains de notre bonne foi, dès-là qu'il ne s'y trouve aucun vice qui rende cet engagement nul ou illicite, cela suffit pour être assuré que Dieu veut bien être pris à témoin de l'accomplissement de la promesse, parce qu'on sait certainement que l'obligation de tenir sa parole est fondée sur une des maxim es les plus évidentes de la loi naturelle dont il est l'auteur.

Mais, quand il s'agit d'un *vœu*, par lequel on s'engage directement envers Dieu à certaines choses auxquelles on n'étoit point obligé d'ailleurs, la nature de ces choses n'ayant rien par elle-même qui nous rende certains qu'il veut bien accepter l'engagement, il faut, ou qu'il nous donne à connoître sa volonté par quelque voie extraordinaire, ou que l'on ait là-dessus des présomptions très-rai-

sonnables, fondées sur ce qui convient aux perfections de cet être souverain. On ne peut s'imaginer, sans lui faire outrage, qu'il se prête à nos desirs toutes les fois qu'il nous prendra envie de contracter avec lui, et de gêner inutilement notre liberté : ce seroit supposer qu'il retire quelqu'avantage de ces engagemens volontaires qui doivent être toujours des devoirs indispensables.

Le docteur Cumberland prétend qu'on se forme une nouvelle obligation après le *serment* dans les engagemens qu'on prend ; mais cette nouvelle obligation n'empêche pas que la validité du *serment* n'ait une liaison nécessaire avec la validité de l'engagement pour la confirmation duquel on le prête. La première et la principale raison pourquoi celui qui manque à la parole donnée avec *serment* mérite d'être puni, c'est parce qu'il a violé ses engagemens ; le parjure le rend seulement plus coupable et digne d'une plus rigoureuse punition. Quoiqu'il pèche alors, et contre cette loi naturelle qui ordonne de tenir ce que l'on a promis, et contre celle qui défend d'invoquer le nom de Dieu témérairement, cela ne change point la nature des obligations qui naissent de là, en tant que jointes ensemble de telle manière que la violation de ce qui se rapporte à Dieu suppose ici nécessairement une infraction de ce qui regarde les hommes auxquels on s'engage en prenant Dieu à témoin. On ne le prend à témoin que pour confirmer l'engagement où l'on entre avec ceux à qui l'on jure; et si l'on a lieu de croire qu'il veut bien se rendre garant de l'engagement et vengeur de son infraction, c'est uniquement parce que l'engagement n'a rien en lui-même qui le rende ou illicite ou invalide.

Pour faire un *vœu* en général, il faut être en âge de raison parfaite, c'est-à-dire en pleine puberté, être libre et avoir la disposition de ce que l'on veut vouer. Ainsi une femme ne peut vouer sans le consentement de son mari, ni une fille sans celui de ses père et mère ; un religieux ne peut s'engager à des jeûnes extraordinaires sans la permission de son supérieur.

Il est libre de ne pas faire de *vœux* ; mais, quand on en a fait, on doit les tenir. Cependant, si le *vœu* a été fait

légérement, ou que différentes circonstances en rendent l'accomplissement trop difficile, on en obtient une dispense de l'évêque ou du pape, selon la nature des *vœux*.

Le *vœu* solennel de religion dispense de plein droit de tous les autres *vœux* qu'on auroit pu faire avant que d'entrer dans le monastère ; ce qui a lieu même par rapport à ceux qui s'étoient engagés d'entrer dans un ordre plus austère que celui dans lequel ils ont fait profession.

(M. de JAUCOURT.)

SERMON.

Discours chrétien prononcé en chaire dans une église pour instruire et édifier les fidèles.

L'usage d'assembler les hommes dans les temples pour leur prêcher, par l'organe d'un ministre des autels, ce qu'ils doivent croire et pratiquer, est une institution particulière aux chrétiens, et qui a pris son origine dans les premiers jours de l'établissement du christianisme. Les anciens philosophes, à compter depuis Socrate et Platon, dissertoient sur la morale naturelle dans leurs écoles et dans leurs ouvrages, sans autre autorité que celle de la raison; mais la loi de l'Evangile ayant ajouté à cette morale un degré de perfection qui tient à la croyance, et qui fait partie de ses mystères, puisque le mystère de la grace en est la source, il falloit une mission divine pour prêcher des vertus surnaturelles. On en a fait une des principales fonctions du sacerdoce, qui remonte à Jésus-Christ et aux apôtres; et l'objet de ces prédications étant toujours une vie à venir, on n'a pas cru pouvoir les répéter trop souvent devant des hommes occupés de la vie présente.

Il est vrai que cette répétition même, si fréquente et si multipliée de toute part, a dû malheureusement affoiblir un peu l'effet de ces discours. Ils avoient sans doute un grand pouvoir sur les premiers fidèles, qui, dans la ferveur d'une religion naissante et persécutée, ne s'assembloient guère que pour se préparer à l'héroïsme du martyr, ou s'encourager à l'héroïsme persévérant, et peut-être plus difficile, d'une vie entièrement détachée du monde. Mais quand le relâchement et la corruption s'introduisirent parmi les pasteurs aussi bien que dans le troupeau, la parole évangélique dut perdre sa première force, qui étoit celle de l'exemple. Les auditeurs, au fond de leur conscience, confrontèrent le prédicateur avec ses maximes, quoique ces mêmes maximes les avertissent assez de ne pas se rassurer par l'exemple. Alors ce qui étoit un besoin et un secours dans les dangers de l'église opprimée, devint une sorte d'habitude dans ses prospérités.

Mais

Mais aussi c'est au grand talent qu'il est donné de réveiller la froideur et de vaincre l'indifférence; et, lorsque l'exemple s'y joint (heureusement encore tous nos prédicateurs illustres ont eu cet avantage), il est certain que le ministère de la parole n'a nulle part plus de puissance et de dignité que dans la chaire. Par-tout ailleurs, c'est un homme qui parle à des hommes; ici, c'est un être d'une autre espèce : élevé entre le ciel et la terre, c'est un médiateur que Dieu place entre la créature et lui. Indépendant des considérations du siècle, il annonce les oracles de l'éternité. Le lieu même d'où il parle, celui où on l'écoute, confond et fait disparoître toutes les grandeurs pour ne laisser sentir que la sienne. Les rois s'humilient comme le peuple devant son tribunal, et n'y viennent que pour être instruits. Tout ce qui l'environne ajoute un nouveau poids à sa parole : sa voix retentit dans l'étendue d'une enceinte sacrée et dans le silence d'un recueillement universel; s'il atteste Dieu, Dieu est présent sur les autels; s'il annonce le néant de la vie, la mort est auprès de lui pour lui rendre témoignage, et montre à ceux qui l'écoutent qu'ils sont assis sur des tombeaux.

Ne doutons pas que les objets extérieurs, l'appareil des temples et des cérémonies, n'influent beaucoup sur les hommes, et n'agissent sur eux avant l'orateur, pourvu qu'il n'en détruise pas l'effet. Représentons-nous Massillon dans la chaire, prêt à faire l'oraison funèbre de Louis XIV, jetant d'abord les yeux autour de lui, les fixant quelque temps sur cette pompe lugubre et imposante qui suit les rois jusque dans ces asyles de mort où il n'y a que des cercueils et des cendres, les baissant ensuite un moment avec l'air de la méditation, puis les relevant vers le ciel, et prononçant ces mots d'une voix ferme et grave : *Dieu seul est grand, mes frères* ! Quel exorde renfermé dans une seule parole accompagnée de cette action ! combien elle devient sublime par le spectacle qui entoure l'orateur ! comme ce seul mot anéantit tout ce qui n'est pas Dieu !

C'est dans les *sermons* que Massillon est au dessus de tout ce qui l'a précédé et de tout ce qui l'a suivi, par le nombre, la variété et l'excellence de ses productions.

Un charme d'élocution continuel, une harmonie enchanteresse, un choix de mots qui vont tous au cœur ou qui parlent à l'imagination, un assemblage de force et de douceur, de dignité et de grace, de sévérité et d'onction; une intarissable fécondité de moyens, se fortifiant tous les uns par les autres, une surprenante richesse de développemens, un art de pénétrer dans les plus secrets replis du cœur humain, de manière à l'étonner et à le confondre, d'en détailler les foiblesses les plus communes, de manière à en rajeunir la peinture, de l'effrayer et de le consoler tour-à-tour, de tonner dans les consciences et de les rassurer, de tempérer ce que l'Evangile a d'austère par tout ce que la pratique des vertus a de plus attrayant; l'usage le plus heureux de l'Ecriture et des pères, un pathétique entraînant, et par-dessus tout un caractère de facilité qui fait que tout semble valoir davantage, parce que tout semble avoir peu coûté : c'est à ces traits réunis que tous les juges éclairés ont reconnu dans Massillon un homme du très-petit nombre de ceux que la nature fit éloquens; c'est à ces titres que ceux même qui ne croyoient pas à sa doctrine ont cru du moins à son talent, et qu'il a été appelé le Racine de la chaire et le Cicéron de la France. Lorsqu'étant encore à l'Oratoire il eut prêché son premier Avent à Versailles, devant Louis XIV, qui le nomma depuis à l'évêché de Clermont, ce monarque, dont on a si souvent cité les paroles, parce qu'elles étoient si souvent pleines de sens, lui dit : « Mon » père, j'ai entendu de grands orateurs dans ma chapelle; » j'en ai été fort content : pour vous, toutes les fois que je » vous ai entendu, j'ai été très-mécontent de moi-même ». On ne peut ni mieux louer un prédicateur, ni profiter mieux d'un *sermon*.

Cet Avent et son Carême, qui forment cinq volumes, sont une suite presque continue de chef-d'œuvres. C'est dans son Avent que se trouve le sermon sur la mort du pécheur, et la mort du juste, deux tableaux également parfaits. Je citerai le premier pour donner un exemple de cette vigueur d'expression qu'on est si souvent tenté de disputer à ceux qui ont porté aussi loin que Massillon le mérite de l'élégance.

« Alors le pécheur mourant ne trouvant plus dans le
» souvenir du passé que des regrets qui l'accablent ; dans
» tout ce qui se passe a ses yeux que des images qui
» l'affligent ; dans la pensée de l'avenir que des horreurs
» qui l'épouvantent ; ne sachant plus à qui avoir recours,
» ni aux créatures qui lui échappent, ni au monde qui
» s'évanouit, ni aux hommes qui ne sauroient le déli-
» vrer de la mort, ni au Dieu juste qu'il regarde comme
» un ennemi déclaré, dont il ne doit plus attendre d'in-
» dulgence ; il se roule dans ses propres horreurs, il
» se tourmente, il s'agite pour fuir la mort qui le
» saisit, ou du moins pour se fuir lui-même. Il sort de
» ses yeux mourans je ne sais quoi de sombre et de
» farouche qui exprime les fureurs de son ame ; il
» pousse, du fond de sa tristesse, des paroles entre-
» coupées de sanglots qu'on n'entend qu'à demi, et l'on
» ne sait si c'est le désespoir ou le repentir qui les a
» formées. Il jette sur un Dieu crucifié des regards
» affreux, et qui laissent douter si c'est la crainte ou
» l'espérance, la haine ou l'amour qu'ils expriment ; il
» entre dans des saisissemens où l'on ignore si c'est le
» corps qui se dissout ou l'ame qui sent l'approche de
» son juge ; il soupire profondément, et l'on ne sait si
» c'est le souvenir de ses crimes qui lui arrache ces sou-
» pirs, ou le désespoir de quitter la vie. Enfin, au milieu
» de ces tristes efforts, ses yeux se fixent, ses traits
» changent, son visage se défigure, sa bouche livide
» s'entr'ouvre d'elle-même, tout son esprit frémit, et,
» par ce dernier effort, son ame infortunée s'arrache
» comme à regret de ce corps de boue, tombe entre
» les mains de Dieu, et se trouve seule au pied du
» tribunal redoutable. »

A cette énergique et effrayante peinture, opposons un morceau d'un ton tout-à-fait différent, et voyons s'il sait employer les teintes douces aussi bien que les couleurs fortes. Je le tirerai de son Petit Carême, celui de ses ouvrages qui peut être plus relu que les autres par les gens du monde, parce qu'il traite des objets moins sévères, et que s'adressant particulièrement à un jeune roi de huit ans et à sa cour, il proportionne sa matière

et son style à son auditoire et aux circonstances. Il s'agit ici du plaisir que les grands peuvent trouver dans la bienfaisance, mis en comparaison avec tous les autres avantages de leur état. « Quel usage plus doux
» et plus flatteur pourriez-vous faire de votre élévation
» et de votre opulence? Vous attirer des hommages?
» Mais l'orgueil lui-même s'en lasse. Commander aux
» hommes, et leur donner des lois? Mais ce sont là les
» soins de l'autorité; ce n'en est pas le plaisir. Voir au-
» tour de vous multiplier à l'infini vos serviteurs et vos
» esclaves? Mais ce sont des témoins qui vous embarras-
» sent et vous gênent plutôt qu'une pompe qui vous
» décore. Habiter des palais somptueux? Mais vous vous
» édifiez, dit Job, des solitudes où les soins et les noirs
» chagrins viennent bientôt habiter avec vous. Y rassem-
» bler tous les plaisirs? Ils peuvent remplir ces vastes édi-
» fices, mais ils laissent toujours votre cœur vide. Trouver
» tous les jours dans votre opulence de nouvelles res-
» sources à vos caprices? La variété des ressources tarit
» bientôt, tout est bientôt épuisé; il faut revenir sur ses
» pas et recommencer ce que l'ennui rend insipide et
» ce que l'oisiveté a rendu nécessaire. Employez tant
» qu'il vous plaira vos biens et votre autorité à tous les
» usages que l'orgueil et les plaisirs peuvent inventer,
» vous serez rassasiés, mais vous ne serez pas satisfaits;
» ils vous montreront la joie, mais ils ne la laisseront
» pas dans votre cœur. Employez-les à faire des heureux,
» à rendre la vie plus douce et plus supportable à des
» infortunés, que l'excès de la misère a peut-être réduits
» mille fois à souhaiter, comme Job, que le jour de leur
» naissance eût été lui-même la nuit éternelle de leur
» tombeau; vous sentirez alors le plaisir d'être né grand;
» vous goûterez la véritable douceur de votre état: c'est
» le seul privilége qui le rend digne d'envie. Toute cette
» vaine montre qui vous environne est pour les autres;
» ce plaisir-là est pour vous seuls; tout le reste a ses
» amertumes; ce plaisir seul les adoucit toutes. La joie
» de faire du bien est tout autrement douce et touchante
» que la joie de recevoir. Revenez-y encore, c'est un
» plaisir qui ne s'use point; plus on le goûte, plus on

» se rend digne de le goûter. On s'accoutume à sa pros-
» périté propre, et on y devient insensible; mais on sent
» toujours la joie d'être l'auteur de la prospérité d'autrui;
» chaque bienfait porte avec lui dans notre ame ce plaisir
» doux et secret; et le long usage qui endurcit le cœur
» à tous les plaisirs, les rend ici tous les jours plus
» sensibles. »

Comme toutes ces expressions coulent d'une ame qui s'épanche ! Est-il possible de donner plus de charme à la vérité et à la vertu ?

Ce précieux recueil du Petit Carême et *les Directions pour la conscience d'un roi*, de Fénélon, et la *Politique de l'écriture sainte*, de Bossuet, sont les meilleures instructions que puissent recevoir les souverains, non seulement en morale, mais j'oserai dire en politique. Car, tout bien considéré, quand les principes généraux de l'une sont aussi ceux de l'autre, ils conduisent par la voie la plus sûre au même résultat, qui est le bonheur du prince, fondé sur celui des sujets.

Le Petit Carême, prononcé en 1718 devant Louis XV, est composé dans le dessein de traiter de toutes les vertus et de tous les vices, dans leurs rapports avec les hommes chargés de commander aux autres hommes; et ce beau plan, que Massillon sut adapter si bien aux circonstances, est parfaitement rempli. La dignité du ministère évangélique est heureusement tempérée par cette onction paternelle que permettoit l'âge du prince à qui l'orateur parloit, et qu'on ne retrouve que dans les lettres de Fénélon au duc de Bourgogne. Toutes les vérités importantes sont exposées ici avec un courage qui n'en dissimule rien, et revêtues d'un charme qui ne permet pas de les repousser. En un mot, si la raison elle-même, si cette faculté souveraine, émanée de l'intelligence éternelle, vouloit apparoître aux hommes sous les traits les plus capables de la faire aimer, et leur parler le langage le plus persuasif, il faudroit, je crois, qu'elle prît les traits et le langage de l'auteur du *Petit Carême* ou de celui de *Telémaque*.

Je ne crains pas de citer Massillon dans le développement de l'une de ces vérités qui, depuis long-temps, sont

du nombre des lieux communs, et là plupart des vérités morales aujourd'hui sont-elles autre chose? Tout dépend de la manière de les rendre; et celle-ci, d'ailleurs, étoit de nature à être fortement inculquée à un jeune roi, à un roi de France, à un successeur de Louis XIV. On se ressentoit encore des maux affreux qu'avoit produits, sous le dernier règne, la vanité des conquêtes. Massillon, prêchant sur l'ambition des grands et des rois, croyoit ne pouvoir pas inspirer à Louis XV trop d'horreur pour la guerre; et voici comme il lui peint un roi conquérant:

« Sa gloire, sire, sera toujours souillée de sang. Quel-
» qu'insensé chantera peut-être ses victoires; mais les
» provinces, les villes, les campagnes, en pleureront.
» On lui dressera des monumens superbes pour immor-
» taliser ses conquêtes; mais les cendres encore fumantes
» de tant de villes autrefois florissantes, mais la désola-
» tion de tant de campagnes dépouillées de leur ancienne
» beauté, mais les ruines de tant de murs, sous les-
» quels des citoyens paisibles ont été ensévelis, seront
» des monumens lugubres qui immortaliseront sa vanité
» et sa folie. Il aura passé comme un torrent pour rava-
» ger la terre, et non comme un fleuve majestueux pour
» y porter la joie et l'abondance. Son nom sera inscrit dans
» les annales de la postérité parmi les conquérans; mais
» il ne le sera pas parmi les bons rois, et l'on ne rap-
» pellera l'histoire de son règne que pour rappeler le sou-
» venir des maux qu'il a faits aux hommes. Ainsi, son
» orgueil, dit l'esprit de Dieu, sera monté jusqu'au ciel,
» sa tête aura touché dans les nues, ses succès auront
» égalé à ses desirs, et tout cet amas de gloire ne sera
» plus à la fin qu'un monceau de boue, qui ne laissera
» après lui que l'opprobre et l'infection. »

Il est d'autres vérités que l'adulation parvient à rendre suspectes, et quelquefois même criminelles: ce sont celles-là qu'un homme vertueux ne se lasse point de répéter, sur-tout dans des temps où l'on est plus porté à les oublier qu'on ne songe à en abuser. Le digne évêque croit de son devoir d'instruire le jeune monarque de la véritable origine et de la véritable essence du pouvoir suprême.

« Sire, c'est le choix de la nation qui mit d'abord le
» sceptre entre les mains de vos ancêtres; c'est elle qui
» les éleva sur le bouclier militaire, et les proclama sou-
» verains. Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs
» successeurs; mais ils le durent originairement au con-
» sentement libre des sujets. Leur naissance seule les mit
» ensuite en possession du trône; mais ce furent des suf-
» frages publics qui attachèrent d'abord ce droit et cette
» prérogative à leur naissance. En un mot, comme la
» première source de leur autorité vient de nous, les
» rois n'en doivent faire usage que pour nous..... Ce
» n'est donc pas le souverain, c'est la loi, sire, qui doit
» régner sur les peuples; vous n'en êtes que le ministre
» et le premier dépositaire : c'est elle qui doit régler
» l'usage de l'autorité, et c'est par elle que l'autorité
» n'est plus un joug pour les sujets, mais une règle qui
» les conduit, un secours qui les protège, une vigilance
» paternelle qui ne s'assure leur soumission que parce
» qu'elle s'assure leur tendresse. Les hommes croient être
» libres quand ils ne sont gouvernés que par les lois
» (l'orateur auroit pu ajouter, et ils le sont en effet; il
» n'y a point d'autre liberté politique) : leur soumission
» fait alors tout leur bonheur, parce qu'elle fait toute
» leur tranquillité et toute leur confiance. Les passions,
» les volontés injustes, les desirs excessifs et ambitieux
» que les princes mêlent à l'usage de l'autorité, loin de
» l'étendre, l'affoiblissent; ils deviennent moins puissans
» dès qu'ils veulent l'être plus que les lois; ils perdent
» en croyant gagner : tout ce qui rend l'autorité injuste
» et odieuse l'énerve et la diminue. »

Toute la politique de Machiavel, bonne tout au plus pour les petits tyrans de son siècle, ne vaut pas ce passage d'un prédicateur. La saine morale est la bonne politique des siècles éclairés.

Massillon ne craint pas de combattre une autre erreur capitale, trop souvent érigée en système dans les gouvernemens absolus, et qui a été la source de longs malheurs et de longues injustices : c'est ce fatal principe des cours que l'autorité ne doit jamais avoir tort :

« Sire, rien n'est plus grand dans les souverains que

» de vouloir être détrompé, et d'avoir la force de con-
» venir soi-même de sa méprise. Assuérus ne crut point
» déroger à la majesté de l'empire en déclarant, même
» par un édit public, que sa bonne foi avoit été surprise
» par les artifices d'Aman. C'est un mauvais orgueil de
» croire qu'on ne peut avoir tort ; c'est une foiblesse de
» n'oser reculer quand on sent qu'on nous a fait faire une
» fausse démarche. Les variations qui nous ramènent au
» vrai affermissent l'autorité, loin de l'affoiblir. Ce n'est
» pas se démentir que de revenir de sa méprise ; ce
» n'est pas montrer au peuple l'inconstance du gouver-
» nement, c'est lui en étaler l'équité et la droiture. Les
» peuples savent assez et voient assez souvent que les
» souverains peuvent se tromper ; mais ils voient rare-
» ment qu'ils sachent se désabuser et convenir de leurs
» méprises. Il ne faut pas craindre qu'ils respectent moins
» la puissance qui avoue son tort et qui se condamne
» elle-même ; leur respect ne s'affoiblit qu'envers celle
» ou qui ne le connoît pas, ou qui le justifie ; et, dans
» leur esprit, rien ne déshonore l'autorité que la foi-
» blesse qui se laisse surprendre, et la mauvaise gloire
» qui croiroit s'avilir en convenant de son erreur et de sa
» surprise. »

On ne peut refuser son admiration à l'un des morceaux où Massillon a le plus signalé son étonnante fécondité d'expression. C'est dans le *sermon* sur la mort, prêché à la cour, qu'il s'adresse ainsi à ses auditeurs, en leur reprochant de n'y pas songer assez :

« Sur quoi vous rassurez-vous donc ? Sur la force du
» tempérament ? Mais qu'est-ce que la santé la mieux
» établie ? Une étincelle qu'un souffle éteint ; il ne faut
» qu'un jour d'infirmité pour détruire le corps le plus
» robuste du monde. Je n'examine pas après cela si vous
» ne vous flattez pas vous-mêmes là-dessus, si un corps
» ruiné par les désordres de vos premiers ans ne vous
» annonce pas au dedans de vous une réponse de mort,
» si des infirmités habituelles ne vous ouvrent pas de
» loin les portes du tombeau, si des indices fâcheux ne
» vous menacent pas d'un accident soudain. Je veux que
» vous prolongiez vos jours au-delà même de vos espé-

» rances : hélas ! mes frères, ce qui doit finir doit-il vous
» paroître long ? Regardez derrière vous : où sont vos
» premières années ? que laissent-elles de réel dans votre
» souvenir ? Pas plus qu'un songe de la nuit : vous rêvez
» que vous avez vécu ; voilà tout ce qui vous en reste.
» Tout cet intervalle qui s'est écoulé depuis votre nais-
» sance jusqu'aujourd'hui, ce n'est qu'un trait rapide
» qu'à peine vous avez vu passer. Quand vous auriez
» commencé à vivre avec le monde, le passé ne vous
» paroîtroit pas plus long ni plus réel. Tous les siècles
» qui se sont écoulés jusqu'à nous, vous les regarderiez
» comme des instans fugitifs : tous les peuples qui ont
» paru et disparu dans l'univers, toutes les révolutions
» d'empires et de royaumes, tous ces grands événemens
» qui embellissent nos histoires, ne seroient pour vous
» que les différentees scènes d'un spectacle que vous
» auriez vu finir en un jour. Rappelez seulement les
» victoires, les prises de places, les traités glorieux, les
» magnificences, les événemens pompeux des premières
» années de ce règne. Vous y touchez encore, vous en
» avez été, pour la plupart, non seulement spectateurs,
» mais vous en avez partagé les périls et la gloire ; ils
» passeront dans nos annales jusqu'à nos derniers neveux ;
» mais, pour vous, ce n'est plus qu'un songe, qu'un
» éclair qui a disparu, et que chaque jour efface même
» de votre souvenir. Qu'est-ce donc que le peu de
» chemin qui vous reste à faire ? Croyons-nous que les
» jours à venir aient plus de réalité que les jours passés ?
» Les années paroissent longues quand elles sont en-
» core loin de nous ; arrivées, elles disparoissent, elles
» nous échappent en un instant, et nous n'aurons pas
» tourné la tête que nous nous trouverons, comme par un
» enchantement, au terme fatal qui nous paroît encore
» si loin, et ne devoir jamais arriver. Regardez le monde
» tel que vous l'avez vu dans vos premières années, et
» tel que vous le voyez aujourd'hui : une nouvelle cour
» a succédé à celle que vos premiers ans ont vue ; de
» nouveaux personnages sont montés sur la scène ; les
» grands rôles sont remplis par de nouveaux acteurs ;
» ce sont de nouveaux événemens, de nouvelles in-

» trigues, de nouvelles passions, de nouveaux héros,
» dans la vertu comme dans le vice, qui font le sujet
» des louanges, des dérisions, des censures publiques;
» un nouveau monde s'est élevé insensiblement, et sans
» que vous vous en soyez aperçu, sur les débris du
» premier. Tout passe avec vous et comme vous : une
» rapidité que rien n'arrête entraîne tout dans les abîmes
» de l'éternité; vos ancêtres vous en frayèrent le chemin,
» et nous allons le frayer demain à ceux qui viendront
» après nous. Les âges se renouvellent, la figure du
» monde passe sans cesse, les morts et les vivans se
» remplacent et se succèdent continuellement; tout
» change, tout s'use, tout s'éteint. Dieu seul demeure
» toujours le même : le torrent des siècles qui entraine
» tous les hommes roule devant ses yeux, et il voit avec
» indignation de foibles mortels, emportés par ce cours
» rapide, l'insulter en passant, vouloir faire de ce seul
» instant tout leur bonheur, et tomber, au sortir de là,
» entre les mains de sa colère et de sa vengeance. »

Ce n'est là, je le veux bien, qu'une superbe amplification; mais elle est vraiment oratoire, puisqu'elle va au but : on voit, par tout ce qu'elle réveille de réflexions, de souvenirs, de sentimens, que l'orateur est dans le secret des ames. Ce sont comme autant d'éclairs redoublés qui finissent par un éclat de tonnerre; car j'appelle ainsi cette expression, l'*insulter en passant*, l'une des plus belles que l'imagination ait inventées.

Voltaire avoit beaucoup lu Masillon; et, quand on songe à ce qu'étoit le christianisme pour Voltaire, on conçoit qu'il falloit que le style de l'orateur eût un attrait bien puissant pour vaincre une aversion si décidée. Cet attrait fut porté au point qu'à l'article *Eloquence*, qu'il a fourni à l'Encyclopédie, c'est un morceau de Massillon qu'il choisit, et, ce qui est plus fort, un morceau qui roule sur un des dogmes surnaturels du christianisme qui effraie le plus la raison, quand elle n'est pas éclairée par la foi. Ce dogme est celui du petit nombre des élus : c'est le sujet de l'un des plus fameux *sermons* de l'orateur; et je croirois avoir négligé un des titres de sa gloire, si je ne m'étois pas arrêté sur ce qui a mérité l'admiration d'un juge tel que Voltaire. (Voyez *Eloquence.*)

Voltaire a rendu à Massillon une autre espèce d'hommage, en empruntant plusieurs fois ses idées, et les faisant passer dans des poésies dont elles ne sont pas les moindres ornemens. Massillon avoit dit, dans son Petit Carême, en traçant le caractère d'un bon prince : « Les pères raconteront à leurs enfans le bonheur qu'ils eurent de vivre sous un si bon maître; ceux-ci le rediront à leurs neveux; et, dans chaque famille, ce souvenir, conservé d'âge en âge, deviendra comme un monument domestique élevé dans l'enceinte des murs paternels, qui perpétuera la mémoire d'un si bon roi dans tous les siècles »

Le vieillard expirant
De ce prince à son fils fait l'éloge en pleurant.
Le fils, éternisant des images si chères,
Raconte à ses neveux le bonheur de leurs pères;
Et ce nom, dont la terre aime à s'entretenir,
Est porté par l'Amour aux siècles à venir.

Ailleurs, voulant prouver que la nature a ménagé, pour toutes les créatures, des moyens de jouissance, le poète a dit :

L'aigle, fier et rapide, aux ailes étendues,
Suit l'objet de sa flamme élancé dans les nues.
Dans l'ombre des vallons, le taureau bondissant
Cherche en paix sa génisse, et plaît en mugissant.
Au retour du printemps, la douce Philomèle
Attendrit par ses chants sa compagne fidèle;
Et du sein des buissons le moucheron léger
Se mêle, en bourdonnant, aux insectes de l'air.
De son être content, qui d'entre eux s'inquiète
S'il est une autre espèce ou plus ou moins parfaite, etc.

On reconnoît tous ces détails dans un morceau où Massillon, comme en cent autres endroits, n'a fait qu'analyser supérieurement des vérités de morale et de sentiment communes à tous les hommes, de quelque religion qu'ils soient; et ce n'est pas de ses avantages celui qui a le moins contribué à lui valoir par-tout des lecteurs. Ici, son dessein est de développer une des preuves morales de l'immortalité de l'ame, employée par plusieurs philosophes, et fondée sur ce que tout homme, quelque

heureux qu'il puisse être ici-bas, a toujours l'idée et le besoin d'un bonheur plus grand où il ne peut jamais atteindre sur la terre. On sent bien que c'est aux athées et aux matérialistes qu'il s'adresse, et aucun écrivain ne les a plus éloquemment combattus.

« Si tout doit finir avec nous, si l'homme ne doit rien » attendre après cette vie, et que ce soit ici notre patrie, » notre origine et la seule félicité que nous pouvons nous » promettre, pourquoi n'y sommes-nous pas heureux? » Si nous ne naissons que pour le plaisir des sens, pour- » quoi ne peuvent-ils nous satisfaire, et laissent-ils tou- » jours un fonds d'ennui et de tristesse dans notre cœur? » Si l'homme n'a rien au dessus de la bête, que ne coule- » t-il ses jours comme elle, sans souci, sans inquiétude, » sans dégoût, sans tristesse, dans la félicité des sens et » de la chair? Si l'homme n'a point d'autre bonheur » à espérer qu'un bonheur temporel, pourquoi ne le » trouve-t-il nulle part sur la terre? D'où vient que » les richesses l'inquiètent, que les honneurs le fatiguent, » que les plaisirs le lassent, que les sciences le confon- » dent, et irritent sa curiosité, loin de la satisfaire; que » la réputation le gêne et l'embarrasse; que tout cela » ensemble ne peut remplir l'immensité de son cœur, et » lui laisse encore quelque chose à desirer? Tous les » autres êtres, contens de leur destination, paroissent » heureux, à leur manière, dans la situation où l'auteur » de la nature les a placés. Les astres, tranquilles dans le » firmament, ne quittent pas leur séjour pour aller éclairer » une autre terre: la terre, réglée dans ses mouvemens, » ne s'élance pas en haut pour aller reprendre leur place. » Les animaux rampent dans les campagnes, sans envier » la destinée de l'homme qui habite les villes et les palais » somptueux. Les oiseaux se réjouissent dans les airs, » sans penser s'il y a des créatures plus heureuses qu'eux » sur la terre. Tout est heureux, pour ainsi dire, tout est » à sa place dans la nature; l'homme seul est inquiet et » mécontent; l'homme seul est en proie à ses desirs, se » laisse déchirer par des craintes, trouve son supplice » dans ses espérances, devient triste et malheureux au

» milieu de ses plaisirs; l'homme seul ne rencontre rien
» ici-bas où son cœur puisse se fixer.

» D'où vient cela ? ô homme ! ne seroit-ce point parce
» que vous êtes ici-bas déplacé, que vous êtes fait pour
» le ciel, que votre cœur est plus grand que le monde,
» que la terre n'est pas votre patrie, et que tout ce qui
» n'est pas Dieu, n'est rien pour vous ? »

Ce que dit Massillon du vide que toutes les choses humaines laissent dans le cœur de l'homme a été différemment exprimé, et avec des conséquences différentes, par les philosophes et les poëtes de tous les temps, depuis Lucrèce, Sénèque, Juvénal, jusqu'à Pascal, Corneille et Adisson. Ce dernier, dans la tragédie de *Caton*, fait raisonner ce stoïcien patriote précisément comme notre orateur; il lui fait dire, dans cet admirable monologue, que Voltaire a imité plutôt que traduit.

Oui, Platon, tu dis vrai, notre ame est immortelle:
C'est un Dieu qui lui parle, un Dieu qui vit en elle.
Et d'où viendroit, sans lui, ce grand pressentiment,
Ce dégoût des faux biens, cette horreur du néant ?
Vers des siècles sans fin je sens que tu m'entraînes;
Du monde et de mes sens je vais briser les chaînes,
Et m'ouvrir, loin d'un corps dans la fange arrêté,
Les portes de la vie et de l'éternité.

Ce sentiment, que l'on retrouve par-tout, n'est pas, il est vrai, une démonstration métaphysique; mais c'est ce qu'on appelle, en philosophie, une probabilité morale, qui est bien près de l'évidence.

Ce que Massillon nous a laissé de plus intéressant, après ses *Sermons*, ce sont *ses Conférences :* il appelle ainsi des discours adressés aux jeunes ecclésiastiques qu'il dirigeoit dans le séminaire de Saint-Magloire dont il étoit supérieur. Ces excellens discours sont encore de véritables *sermons* qui ne diffèrent guère des autres que parce qu'ils se rapportent tous à un même ordre de la société; et ce que le Petit Carême est pour les grands et les rois, les Conférences le sont pour les ministres de l'église. Massillon n'a nulle part déployé davantage ce sévère amour de la vérité et du devoir, qui a tant honoré en lui

son ministère. Il paroît sentir que l'honneur du clergé intéresse le sien, et il n'en est que zélateur plus ardent des maximes qu'il est chargé de lui prêcher, et censeur plus inflexible des abus, des desordres, des vices, qui les contredisent. Le moindre de ces abus est d'abord l'inutilité à laquelle semble se vouer ceux qui ne l'ont embrassé que pour en recueillir les avantages. Que ceux qui ont oublié qu'à l'exception des hommes attachés au service des autels et à la conduite des ames, la prière est d'ailleurs le devoir de tous, et n'est l'état de personne, que ceux-là se jugent sur les paroles de Massillon.

« Dans le monde même, chacun, dans son état, a des » devoirs et des fonctions qui occupent une partie de sa » vie ; le magistrat, l'homme de guerre, le père de fa» mille, le marchand, l'artisan, la vie de tous ces diffé» rens genres de citoyens est mêlée d'occupations sérieuses; » ils ont tous des heures, des jours, des temps destinés » aux fonctions pénibles de leur profession. Le prêtre » mondain seul, au milieu du monde, est le plus inutile » et le plus désoccupé qui soit sur la terre ; le prêtre » seul, dont tous les momens doivent être si précieux à » l'église, dont les devoirs sont si sérieux et si étendus, » dont les soins doivent augmenter à mesure que les vices » des hommes se multiplient ; le prêtre seul n'a aucune » fonction parmi les hommes, passe ses jours dans un » vide éternel, dans un cercle d'inutilités frivoles ; et la » vie qui auroit dû être la plus occupée, la plus chargée » de devoirs, la plus respectée, devient la vie la plus » oisive et la plus méprisable. »

Il faut lire le discours qui a pour titre : *De l'Ambition des Clercs* : c'est là qu'il tonne contre cet impérieux préjugé qui voudroit attribuer les grands biens et les dignités de l'église à une seule classe d'hommes, comme une espèce de patrimoine qui leur appartient : « Que produit-on » aujourd'hui comme un titre qui donne droit aux hon» neurs et au ministère redoutable du temple? Le nom et la » naissance ; comme si en Jésus-Christ on distinguoit le » noble et le roturier ; comme si la chair et le sang de» voient posséder le royaume de Dieu et l'héritage de » Jésus-Christ ; comme si le vain éclat d'un nom qui n'a

» peut-être commencé à être illustre que par les crimes
» et l'ambition de vos ancêtres devoit vous donner, avec
» leur sang, l'humilité, la pudeur, le zèle, l'innocence,
» la sainteté, qu'ils n'eurent jamais eux-mêmes; comme si
» une distinction toute humaine, qui traîne après soi l'or-
» gueil, la mollesse, le luxe, les profusions, des mœurs
» toujours opposées à l'esprit de notre ministère, devoit
» elle-même vous en rendre dignes. Non, mes frères,
» l'église n'a pas besoin de grands noms, mais de grandes
» vertus. La noblesse que demande la sublimité de vos
» fonctions est une noblesse d'ame, un cœur héroïque,
» un courage sacerdotal, que les menaces, les promesses,
» la faveur et la disgrace du monde, trouvent également
» inébranlable. La seule roture qui déshonore votre mi-
» nistère, c'est une vie souillée de mœurs profanes, des
» penchans mondains, un cœur lâche et rampant, qui
» sacrifie la règle et le devoir à des faveurs humaines,
» et qui, ne cherchant qu'à plaire aux hommes, ne mérite
» plus, non seulement d'être ministre, mais même ser-
» viteur de Jésus-Christ. Depuis que les césars et les
» maîtres du monde se sont soumis au joug de la foi,
» l'église a assez d'éclat extérieur; elle n'a pas besoin d'en
» emprunter de ses ministres : la protection des souve-
» rains assure sa tranquillité, et lui conserve le respect
» et l'obéissance des peuples : voilà à quoi les puissances
» de la terre lui sont utiles. Mais la noblesse et la grandeur
» humaines de ses ministres lui sont à charge; il faut
» qu'elle en soutienne le faste et l'orgueil, et qu'un bien,
» consacré à des usages saints, et destiné à soulager des
» misères réelles, soit employé à décorer le fantôme du
» nom et de la naissance. Aussi ses fondateurs et ses plus
» illustres pasteurs furent d'abord pris d'entre le peuple;
» les siècles de sa gloire furent les siècles où les ministres
» n'étoient que la balayure du monde : elle a commencé
» à dégénérer depuis que les puissans du siècle se sont
» assis sur le trône sacerdotal, et que la pompe sécu-
» lière est entrée avec eux dans le temple. »

Sans doute Massillon ne veut pas dire que la noblesse soit un titre d'exclusion; il s'en explique positivement, et ajoute même que c'est pour l'église une décoration de plus,

quand les talens et les vertus se joignent à la naissance; mais il affirme que, toute seule, elle n'est pas un titre. Un cardinal de Noailles édifia le clergé de France par sa piété; un Fénélon l'illustra par ses talens; mais Bossuet, Massillon, Fléchier, Mascaron, qui l'ont aussi honoré et servi avec autant d'utilité que d'éclat, étoient des hommes sans naissance. Celle de Fléchier étoit même si obscure, qu'un de ses confrères se crut en droit de la lui reprocher. On sait la réponse de Fléchier : « Il y a toute apparence que si votre » père avoit été ce qu'étoit le mien, vous ne seriez pas ce » que je suis. »

Le discours sur l'usage des revenus ecclésiastiques offre quelque chose de plus frappant; il ressemble à une prophétie qui n'a été que trop vérifiée.

« Le maniement des revenus ecclésiastiques n'est qu'une » simple dispensation, puisque ce sont des fonds publics, » pour ainsi dire, destinés à servir de ressources aux cala- » mités publiques : nos besoins, une fois mesurés avec la » religion, et retranchés, le reste n'est plus à nous, n'est » plus qu'un bien étranger qu'on met en dépôt entre nos » mains.... Nous ne saurions avoir d'autre droit sur les » biens sacrés que celui que nous ont donné les fidèles qui » s'en sont dépouillés. Ces pieuses donations renferment » une espèce de traité fait entre eux et nous, qui a ses » conditions et ses réserves inséparablement attachées à la » nature des biens qu'ils nous ont laissés. Si nous violons » les conditions de ce traité, nous sommes déchus du » droit que nous avions aux biens que ce traité saint et » sacré nous assure. Or, n'est-il pas vrai que s'ils nous ont » préférés à leurs proches, ce n'a été que par un senti- » ment de religion, que pour mettre à couvert entre nos » mains le patrimoine des pauvres, qui n'eût pas été en » sûreté au milieu des révolutions et de la cupidité des » familles?.... Si ces fondateurs venoient à reparoître » au milieu de nous, à voir l'usage que la plupart des mi- » nistres font des biens offerts à nos temples....; s'ils les » voyoient dissiper, dans l'oisiveté, dans la bonne chère et » les plaisirs, un bien destiné à tant de pieux usages; s'ils » voyoient ces abus et ces scandales, ne nous appeleroient- » ils pas en jugement? ne demanderoient-ils pas à rentrer en

» en possession de ces héritages qu'ils avoient cru consa-
» crer à la religion et à la piété, et qu'ils verroient em-
» ployés à des usages mondains et profanes?...... Et
» n'accusons pas le monde de nos abus; rendons-lui jus-
» tice : ce monde lui-même, tout corrompu qu'il est,
» blâme en secret, dans les pasteurs et les ministres, ce
» faste et ces profusions dont il semble leur faire honneur.
» Il est le premier et le plus rigide censeur d'un abus qui
» paroît son ouvrage; tout aveugle et injuste qu'il est, il
» respecte encore assez la majesté de la religion, pour
» comprendre que ses ministres doivent l'honorer plutôt
» par la sainteté de leur vie que par la pompe qui les
» environne. Il sent le ridicule et l'indécence d'un faste
» attaché à un état saint, et à l'usage d'un bien consacré à
» la piété et à la miséricorde. Les plus mondains eux-
» mêmes sont indignés, scandalisés de voir servir au luxe,
» à la sensualité, à l'intempérance et à toutes les pompes
» du siècle, des richesses prises sur l'autel. Ils blâment la
» simplicité de leurs pieux ancêtres d'avoir laissé des biens
» si considérables aux églises pour nourrir la mollesse, la
» vanité et le faste des ministres, et de n'avoir diminué
» les possessions et les héritages de leurs maisons que
» pour augmenter les abus et les scandales de l'église. Ils
» disent que ces biens, sortis de leurs maisons, auroient
» été plus utilement employés à l'éducation de leurs enfans,
» et à les mettre en état de servir la patrie, qu'à nourrir
» le faste et l'oisiveté d'un clerc inutile à l'église et à l'état.
» Ils se plaignent que les clercs tout seuls vivent dans
» l'opulence, tandis que tous les autres états souffrent, et
» que le malheur des temps se fait sentir au reste des ci-
» toyens. L'hérésie, en usurpant, dans le siècle passé,
» les biens consacrés à l'église, n'allégua point d'autre
» prétexte : l'usage profane que la plupart des ministres
» faisoient des richesses du sanctuaire, l'autorisa à les ar-
» racher de l'autel, et à rendre au monde des biens que les
» clercs n'employoient que pour le monde; et qui sait si le
» même abus qui règne parmi vous n'attirera pas un jour
» à nos successeurs la même peine? »

Je m'arrête sur les citations; car il faut mettre des bornes

à tout, et même au plaisir d'admirer. Pourrois-je d'ailleurs mieux finir que par une leçon devenue depuis si mémorable pour avoir été alors inutile?

(M. de LA HARPE.)

Les *sermons* choisis de *Benjamin Wicheot*, ministre anglais, parurent à Londres en 1698, avec une préface du comte de Shaftesbury : c'est une chose bien singulière de voir un homme si célèbre et si peu croyant éditeur de *sermons ;* mais en même temps sa préface est si belle, et si peu connue des étrangers, qu'ils nous sauront gré d'en trouver ici un assez long extrait.

Milord Shaftesbury observe d'abord que, quand on fait réflexion sur la nature de la prédication, que l'on considère l'excellence de cet établissement, le cas qu'on en a toujours fait dans le christianisme, le grand nombre de saints, hommes mis à part pour cette grande œuvre, à qui l'on accorde tous les avantages possibles pour annoncer les grandes vérités de la révélation, et pour inspirer aux hommes du respect pour la religion ; quand on fait attention à la solemnité des assemblées religieuses, à la présence respectable et à l'autorité de l'orateur chrétien, il y a peut-être lieu de s'étonner qu'on ne lui voie pas produire de plus grands et de plus heureux effets dans le monde. On doit néanmoins reconnoître que cette institution est un si puissant appui de notre religion, que s'il n'y avoit point d'assemblées publiques ni de ministres autorisés, il n'y auroit en fort peu de temps non seulement plus de christianisme, mais de vertus ; puisque, nonobstant tous les secours de la prédication et les appuis qu'elle fournit à la vertu, il s'en faut de beaucoup que les mœurs soient réformées, et que les hommes soient devenus meilleurs.

Mais, quelque raison que nous ayions de penser toujours respectueusement de cette institution, et des bons effets qu'elle produit sur les hommes, quelqu'avantageuse que soit l'idée que nous pouvons avoir du travail de ceux à qui le ministère de la parole est commis, il semble néanmoins qu'il n'est pas impossible qu'il n'y ait quelque chose de défectueux, et que le peu de succès ne doit pas être uni-

quement attribué à la malice, à la corruption, à la stupidité des auditeurs ou des lecteurs.

On a vu que, dans quelques pays, et parmi certain ordre de chrétiens, le ministère de la parole n'a pas été entièrement consacré aux choses spirituelles, mais qu'une grande partie de ces divines exhortations a eu quelque chose de commun avec les affaires d'état. De quelqu'utilité que cela ait pu être aux hommes ou à la paix du christianisme, il faut avouer que la prédication en elle-même doit être d'autant moins propre à produire une heureuse révolution dans les mœurs, à proportion qu'elle a servi à produire des révolutions d'état, ou à appuyer d'autres intérêts que ceux du royaume de Jésus-Christ. Nous ne trouvons pas non plus que, depuis que la politique et les mystères de la religion ont été unis ensemble, l'une ni l'autre en aient tiré beaucoup d'avantages; du moins n'a-t-il jamais paru que la théologie soit devenue meilleure par la politique, ou que la politique ait été épurée par la théologie.

Entre les auteurs qui ont été zélés pour cette malheureuse alliance, et qui ont voulu faire un système de politique chrétienne, on nomme le fameux Hobbes, lequel, soit qu'il ait rendu quelque service au gouvernement civil ou non, a du moins fait bien du mal aux mœurs; et si les autres parties de la philosophie lui ont quelque obligation, la morale ne lui en a aucunement. Il est vrai que tout ce qu'il y a eu de grands théologiens dans l'église anglicane l'ont attaqué avec beaucoup de zèle et d'érudition; mais si l'on avoit travaillé avec autant de soin à corriger ses principes de morale, qu'on en a mis à réfuter quelques-unes de ses erreurs, cela eût peut-être été un plus grand service pour l'essentiel de la religion. Je nomme ce philosophe, parce qu'en faisant l'énumération des passions qui tiennent les hommes unis en société et les engagent à avoir quelque commerce ensemble, il oublie de parler de la douceur de l'amitié, de la sociabilité, de l'affection naturelle et des autres dispositions de cet ordre; je dis qu'il oublie, parce qu'il est difficile de concevoir qu'il y ait un homme assez méchant pour n'avoir jamais

éprouvé par expérience aucun de ces sentimens, et pour pouvoir en conclure qu'ils ne se rencontrent point dans les autres.

A toutes les passions et à toutes les bonnes dispositions, cet auteur a substitué une seule passion dominante; savoir, la crainte qui ne laisse subsister qu'un desir immodéré d'ajouter pouvoir à pouvoir, desir qui, selon lui, ne s'éteint que par la mort; il accorde aux hommes moins de bon naturel qu'aux bêtes féroces.

Si le poison de ces principes, contraires à la saine morale, ne s'étoit pas répandu au-delà de ce qu'on peut s'imaginer, sur-tout dans le temps que le docteur Wicheot vivoit, peut-être lorsqu'il s'agissoit des intérêts de la vertu, aurions-nous moins entendu parler de terreur et de châtimens, et davantage de rectitude morale et de bon naturel: du moins n'auroit-on pas pris l'habitude d'exclure le bon naturel et de rabaisser la vertu, qu'on attribue au seul tempérament. Au contraire, les défenseurs de la religion se seroient fait une affaire de plaider en faveur de ces bonnes dispositions, et de faire voir combien elles sont profondément enracinées dans la nature humaine, au lieu de prendre le contre-pied et d'avoir bâti sur leurs ruines; car certaines gens s'y prenoient ainsi pour prouver la vérité de la religion chrétienne.

On établissoit la révélation en déprimant les principes fondés dans la nature de l'homme, et l'on faisoit consister la force de la religion dans la foiblesse de ces principes, comme si un bon naturel et la religion étoient ennemis: chose si peu connue parmi les païens même, que la piété, par laquelle ils désignoient la religion comme le nom le plus honorable qu'ils pouvoient lui donner, consistoit en grande partie en de bonnes dispositions naturelles, et qu'on entendoit par là non seulement l'adoration et le culte de la divinité, mais l'affection des parens pour leurs enfans, celle des enfans pour la patrie, et en général celle de tous les hommes les uns pour les autres dans leurs différentes relations.

On a eu raison de reprocher à quelques sectes chrétiennes que leur religion paroissoit opposée au bon naturel

et n'être fondée que sur la domination, sur l'amour propre et sur la haine, toutes dispositions qu'il n'est pas aisé de concilier avec l'esprit de l'Evangile. Mais on peut dire certainement de l'église anglicane, autant et plus que d'aucune autre au monde, que ce n'est pas là son esprit, et que c'est par des traits totalement opposés qne cette église se fait connoître, plus que toutes les autres, pour vraiment et dignement chrétienne.

(M. de JAUCOURT.)

SERVITEUR.

Les noms de maître et de *serviteur* sont aussi anciens que l'histoire, et ne sont donnés qu'à ceux qui sont de condition et de fortune différentes ; car un homme libre se rend *serviteur* d'un autre, en lui vendant pour un certain temps son service, moyennant un certain salaire. Or, quoique cela le mette communément dans la famille de son maître, et l'oblige à se soumettre à sa discipline et aux occupations de sa maison, il ne donne pourtant de pouvoir au maître sur son *serviteur* que pendant le temps qui est marqué dans le contrat ou le traité fait entre eux. Les *serviteurs* même que nous appelons esclaves, ne sont soumis à la domination absolue et au pouvoir arbitraire de leurs maîtres que dans nos colonies, où cette infraction des lois de la nature est, en quelque sorte, nécessaire pour faire cultiver le sucre, l'indigo et les autres plantations de ces îles ; mais, en France, sitôt que les nègres esclaves ont mis le pied sur le continent, ils deviennent, pour ainsi dire, libres, et pourroient quiter leur maître qui perd sa domination absolue sur un homme qui, s'il reste à son service, rentre dans la classe de tous les autres domestiques.

On se donne quelquefois à soi-même, dit M. de Voltaire, des titres fort humbles, pourvu que l'on en reçoive des autres de fort élevés. Le pape s'appelle lui-même *serviteur* des *serviteurs* de Dieu. Un bon prêtre du Holstein écrivit un jour à Pie IV : *A Pie IV, serviteur des serviteurs de Dieu.* Il alla ensuite à Rome solliciter son affaire, et l'inquisition le fit mettre en prison pour lui apprendre à parler.

(M. de Jaucourt.)

SÉVÉRITÉ, RIGUEUR.

LA SÉVÉRITÉ se trouve principalement dans la manière de penser et de juger ; elle condamne facilement et n'excuse pas. La *rigueur* se trouve particulièrement dans la manière de punir ; elle n'adoucit pas la peine, et ne pardonne rien.

Les faux dévots n'ont de *sévérité* que pour autrui ; prêts à tout blâmer, ils ne cessent de s'applaudir eux-mêmes. La *rigueur* ne paroît bonne que dans les occasions où l'exemple seroit de la plus grande conséquence : par-tout ailleurs on doit avoir beaucoup d'égard à la foiblesse humaine.

On est *sévère* par la manière de penser, et l'on peut l'être pour soi comme pour les autres.

Quelques casuistes affectent de se distinguer par une morale *sévère ;* c'est une mode qu'on suivra jusqu'à ce que le goût en soit usé. La morale trop *sévère* peut, également comme la morale relâchée, nuire à la régularité des mœurs.

Le relâchement et la *sévérité* sont deux extrêmes, dans l'un desquels on donne presque toujours ; peu de personnes savent distinguer le juste milieu, qui consiste dans une connoissance exacte et précise de la loi.

L'usage a consacré les mots *rigueur* et *sévérité* à de certaines choses particulières. On dit la *sévérité* des mœurs, la *rigueur* de la saison. La *sévérité* des femmes, selon l'auteur des Maximes, est un ajustement et un fard qu'elles ajoutent à leur beauté. Dans ce sens, le mot *rigueurs* au pluriel répond à celui de *sévérité*. Il s'emploie fort bien en poésie pour les destins. Brébeuf a dit :

> L'une et l'autre fortune a d'égales rigueurs,
> Et l'affront des vaincus est un crime aux vainqueurs.

(M. de JAUCOURT.)

SEXE.

Le sexe, absolument parlant, ou plutôt le beau *sexe*, est l'épithète qu'on donne aux femmes, et qu'on ne peut leur ôter, puisqu'elles font le principal ornement du monde; qu'elles joignent à ce titre mérité tout ce qui est propre à leur état, la pudeur, la retenue, la douceur, la compassion et les vertus des ames tendres. La musique, la danse, l'art de nuancer les couleurs sur la toile, sont des amusemens qui leur conviennent; mais la culture de leur esprit est encore plus importante et plus essentielle. Que, d'autre part, leur heureuse fécondité perpétue les amours et les graces; que la société leur doive sa politesse et ses goûts les plus délicats; qu'elles fassent les plus chères délices du citoyen paisible; que, par une prudence soumise et une habileté modeste, adroite et sans art, elles excitent à la vertu, raniment le sentiment du bonheur, et adoucissent tous les travaux de la vie humaine: telle est la gloire, tel est le pouvoir du beau *sexe*.

Quelle puissance sur la terre est capable d'opérer le rapprochement des esprits aigris et divisés, si ce n'est celle des femmes telles que je viens de les dépeindre? Pourquoi la nature a-t-elle uni dans leurs ames, à la foiblesse amie de la paix, cette douceur, émule et compagne de la parfaite bonté, et ces charmes d'esprit et de langage qui leur ouvrent les ames les plus farouches? N'est-ce pas pour adoucir et calmer les passions qui précipitent les hommes les uns par les autres dans une ruine commune? Où trouver ailleurs que parmi les femmes des êtres désintéressés, dont la voix tendre et séduisante puisse nous ramener à l'union et à l'humanité, lorsque nos passions nous font oublier des devoirs si sacrés?

(ANONYME.)

SICAIRE.

Les juifs de Césarée pilloient, commettoient toutes sortes de brigandages, et l'on donnoit le nom de *sicaires* aux plus cruels d'entre eux, à cause qu'ils portoient de courtes épées comme celles des Perses, et courbées comme le poignard que les Romains nomment *sica*. Ils se mêloient ordinairement dans les jours de fêtes avec le peuple qui se rendoit à Jérusalam par dévotion, et en tuoient plusieurs au retour. Ils attaquoient les villages de ceux qu'ils haïssoient, les pilloient et y mettoient le feu. De là le nom de *sicaires* que l'on donne aujourd'hui aux coupe-jarets, aux assassins et aux brigands.

M. de Jaucourt.)

SIÈCLE DE FER.

Les temps rapides et innocens, d'où les poètes fabuleux ont tiré leur âge d'or, ont fait place au *siècle de fer*. Les premiers hommes goûtoient le nectar de la vie, nous en épuisons aujourd'hui la lie. Les esprits languissans n'ont plus cet accord et cette harmonie qui fait l'ame du bonheur; les passions ont franchi leurs barrières; la raison, à demi-éteinte, impuissante ou corrompue, ne s'oppose point à cet affreux désordre; la colère convulsive se répand en fureur, ou pâle et sombre elle engendre la vengeance. La basse envie sèche de la joie d'autrui; joie qu'elle hait, parce qu'il n'en fut jamais pour elle. La crainte découragée se fait mille fantômes effrayans qui lui ravissent toutes les ressources. L'amour même est l'amertume de l'ame; il n'est plus qu'une angoisse triste et languissante au fond du cœur; ou bien guidé par un sordide intérêt, il ne sent plus ce noble desir qui jamais ne se rassasie, et qui, s'oubliant lui-même, met tout son bonheur à rendre heureux l'objet de sa flamme. L'espérance flotte sans raison. La douleur, impatiente de la vie, se change en délire, passe les heures à pleurer, ou dans un silence d'accablement. Tous ces maux divers, et mille autres combinés de plusieurs d'entre eux, provenant d'une vue toujours incertaine et changeante du bien et du mal, tourmentent l'esprit et l'agitent sans cesse. Tel est le principe de la vile partialité; nous voyons d'abord avec froideur et indifférence l'avantage de notre semblable; le dégoût et la haine succèdent et s'enveloppent de ruses, de lâches tromperies et de basses violences: tout sentiment sociable et réciproque s'éteint et se change en inhumanité qui pétrifie le cœur, et la nature déconcertée semble se venger d'avoir perdu son cours.

Jadis le ciel s'en vengea par un déluge: un ébranlement universel sépara la voûte qui retenoit les eaux du firmament. Elles fondirent avec impétuosité; tout retentit du bruit de leur chute; l'Océan n'eut plus de rivage, tout fut Océan, et les vagues agitées se rouloient avec

fureur au dessus des plus hautes montagnes, qui s'étoient formées des débris du globe.

Les saisons, irritées depuis, ont tyrannisé l'univers confondu. L'hiver piquant l'a couvert de neiges abondantes; les chaleurs impures de l'été ont corrompu l'air. Avant ce temps, un printemps continuel régnoit sur l'année entière, les fleurs et les fruits ornoient à l'envi les mêmes branches de leurs couleurs variées; l'air étoit pur et dans un calme perpétuel. Maintenant notre vie est le jouet des élémens qui passent du temps serein à l'obscurité, du chaud au froid, du sec à l'humide, concentrant une chaleur maligne, qui, sans cesse, affoiblit nos corps, et tranche le cours de nos jours par une fin prématurée.

L'ignorance étoit si profonde dans les neuf, dix et onzième siècles, qu'à peine les rois, les princes, les seigneurs, encore moins le peuple, savoient lire; ils connoissoient leurs possessions par l'usage, et n'avoient garde de les soutenir par des titres, parce qu'ils ignoroient la pratique de l'écriture; c'est ce qui faisoit que les mariages d'alors étoient si souvent déclarés nuls. Comme ces traités de mariage se concluoient aux portes des églises, et ne subsistoient que dans la mémoire de ceux qui y avoient été présens, on ne pouvoit se souvenir ni des alliances ni des degrés de parenté, et les parens se marioient sans avoir de dispense. De là tant de prétextes ouverts au dégoût et à la politique pour se séparer d'une femme légitime: de là vient aussi le crédit que prirent alors les clercs ou ecclésiastiques dans les affaires, parce qu'ils étoient les seuls qui eussent reçu quelque instruction. Dans tous les siècles, ce sont les habiles qui dominent sur les ignorans.

(M. de Jaucourt.)

SIFFLER.

SIFFLER une pièce, c'est la huer tout haut; c'est en marquer par des sifflemens les endroits dignes de mépris et de risée. L'usage de *siffler* aux représentations publiques n'est pas d'institution moderne. Il est vraisemblable que cet usage commença presque aussitôt qu'il y eut de mauvais poètes et de mauvais acteurs qui voulurent bien s'exposer aux décisions de tout un monde rassemblé dans un même lieu. Quoique nos modernes se piquent de la gloire de savoir juger sainement des pièces qui méritent leurs applaudissemens ou leurs *sifflets*, je ne sais si les Athéniens ne s'y entendoient pas encore mieux que nous. Comme ils l'emportoient sur tous les autres peuples de la Grèce pour la finesse et la délicatesse du goût, ils étoient aussi les plus difficiles à satisfaire. Lorsque, dans les spectacles, quelque endroit n'étoit pas à leur gré, ils ne se contentoient pas, comme nous, de le *siffler* avec la bouche; plusieurs, pour mieux se faire entendre, portoient avec eux des instrumens propres à ce dessein. La plupart même, autant qu'on en peut juger par quelques passages des anciens auteurs, employoient de ces *sifflets* de berger que Virgile nous décrit dans une de ses églogues :

Est mihi disparibus septem compacta cicutis
Fistula.

En effet, il y a toute apparence qu'ils usoient de ces *sifflets* qui étoient composés de sept différens tuyaux, et qui, par cette raison, rendoient jusqu'à sept sons différens; en sorte qu'ils caractérisoient le degré de leur critique par un son varié plus ou moins fort du *sifflet*, rafinement de l'art dont nous n'avons pas encore imaginé les notes. Mais si les Athéniens siffloient avec des tons gradués les mauvais endroits d'une pièce ou le mauvais jeu d'un acteur, ils savoient applaudir avec la même intelligence aux beaux, aux bons, aux excellens morceaux, et ils avoient des termes différens pour marquer d'une manière distincte le premier et le second de ces usages.

(M. de JAUCOURT.)

SIGNALEMENT.

DESCRIPTION d'une personne faite par tous ses caractères extérieurs, que l'on donne à un prévôt de maréchaussée, à un sergent, à un exempt, pour reconnoître l'homme et s'en saisir. On donne le *signalement* d'un moine échappé de son couvent, d'une religieuse fugitive, d'un criminel, d'un déserteur. Quoique ces sortes de descriptions soient très-imparfaites, cependant elles contiennent toujours quelque chose d'indicatif; et ceux à qui on les confie ont une si grande habitude à les rapporter aux personnes désignées, que s'il leur arrive quelquefois de trouver de la ressemblance entre un *signalement* et une autre personne que celle qui est signalée, il ne leur arrive jamais de rencontrer celle-ci et de s'y méprendre. Avec un *signalement* un peu détaillé, ils prennent de temps en temps celui qu'il ne faut pas prendre, mais ils ne manquent jamais celui à qui l'on en veut, s'il se présente à eux.

(ANONYME.)

SILENCE.

C'EST l'opposé du bruit. Tout ce qui frappe l'organe de l'ouie rompt le *silence*. On dit le *silence* des temples est auguste, le *silence* de la nuit est doux, le *silence* des forêts inspire une espèce d'horreur, le *silence* de la nature est grand et imposant, le *silence* des cloîtres est trompeur.

Une passion forte est ordinairement silencieuse; les hommes silencieux profitent de tout ce qui se dit, et ils sont redoutables pour ceux qui cachent au fond de leur ame des choses qu'ils seroient bien fâchés que l'on devinât.

Dans l'art oratoire, le *silence* fait le beau, le noble, le pathétique dans les pensées, parce qu'il est une image de la grandeur d'ame; par exemple, le *silence* d'Ajax aux enfers, dans l'Odyssée, lorsque Ulysse fait de basses soumissions à ce prince qui ne daigne pas y répondre. Ce *silence* a je ne sais quoi de plus grand que tout ce qu'Ajax auroit pu dire. C'est ce que Virgile a fort bien imité dans le sixième livre de l'Enéide, où Didon aux enfers traite Enée de la même manière qu'Ajax avoit fait Ulysse. Aussi insensible, aussi froide qu'un rocher de Paros, elle s'éloigna sans lui répondre, et d'un air irrité s'enfonça dans le bois.

Il est une seconde sorte de *silence* qui a beaucoup de grandeur et de sublimité de sentiment en certains cas. Il consiste à ne pas daigner parler sur un sujet dont on ne pourroit rien dire sans risquer, ou de montrer quelque apparence de bassesse d'ame, ou de faire voir une élévation capable d'irriter les autres. Le premier Scipion l'Africain, obligé de comparoître devant le peuple assemblé, pour se purger du crime de péculat dont les tribuns l'accusoient: « Romains, dit-il, à pareil jour je vainquis » Annibal et soumis Carthage; allons en rendre graces » aux dieux». En même temps il marche vers le Capitole, et tout le peuple le suit. Scipion avoit le cœur trop grand pour répondre à une pareille accusation; et il faut avouer que rien n'est plus héroïque que le procédé d'un homme qui, fier de sa vertu, dédaigne de se justifier et ne veut point d'autre juge que sa conscience.

Dans la tragédie de Nicomède, ce prince, par les artifices d'Arsinoé sa belle-mère, est soupçonné de tremper dans une conspiration; Prusias son père, qui ne le souhaite pas coupable, le presse de se justifier et lui dit:

Purge-toi d'un forfait si honteux et si bas.

L'ame de Nicomède se peint dans sa réponse vraiment sublime:

Moi, seigneur, m'en purger! Vous ne le croyez pas.

Je ne sais ce qu'on doit le plus admirer dans la réponse de Nicomède, ou de ce qu'il ne veut pas seulement se justifier, ou de ce qu'il est si sûr et si fier de son innocence, qu'il ne croit pas que son accusateur puisse en douter.

Un ambassadeur d'Abdère, après avoir long-temps harangué Agis, roi de Sparte, pour des demandes injustes, finit son discours en lui disant: Seigneur, quelle réponse rapporterai-je de votre part? Que je t'ai laissé dire tout ce que tu as voulu et tant que tu as voulu, sans te répondre un mot. Voilà un *taire-parlier* bien intelligible, dit Montagne.

Mais je vais offrir un exemple de *silence* qui est bien digne de notre respect. Un père de l'église nous donne une idée de la constance de Jésus-Christ, par un fort beau trait de réponse. Pour l'entendre, il faut se rappeler une circonstance de la vie d'Epictète. Un jour, comme son maître lui donnoit de grands coups sur une jambe, Epictète lui dit froidement: Si vous continuez, vous casserez cette jambe; son maître, irrité par ce sang froid, lui cassa la jambe: Ne vous l'avois-je pas bien dit que vous casseriez cette jambe? Un philosophe opposoit cette histoire aux chrétiens, en disant: Votre Jésus-Christ a-t-il rien fait d'aussi beau à sa mort? Oui, dit saint Justin, il s'est tu.

(M. de Jaucourt.)

SIMILITUDE.

C'est une figure familière aux poètes et convenable à leur style, parce qu'elle est propre à fournir des images. Aussi Homère, Virgile, Voltaire et tous les grands poètes épiques ou lyriques, en sont-ils pleins. Voltaire dit, en parlant des seize :

> Nés dans l'obscurité, nourris dans la bassesse,
> Leur haine pour les rois leur tient lieu de noblesse;
> Et jusque sous le dais par le peuple portés,
> Mayenne en frémissant les voit à ses côtés;
> Des jeux de la discorde ordinaires caprices,
> Qui souvent rend égaux ceux qu'elle rend complices.
> Ainsi, lorsque les vents, fougueux tyrans des eaux,
> De la Seine ou du Rhône ont soulevé les flots,
> Le limon croupissant dans leurs grottes profondes
> S'élève en bouillonnant sur la face des ondes.
> Ainsi, dans les fureurs de ces embrâsemens,
> Qui changent les cités en de funestes champs,
> Le fer, l'airain, le plomb, que les feux amolissent,
> Se mêlent dans la flamme à l'air qu'ils obscurcissent.

(Henr. ch IV.)

Ces deux *similitudes* consécutives présentent deux images pleines d'énergie et de vérité, qui peignent d'une manière admirable l'insolence et les crimes des scélérats révoltés contre leur souverain.

Sabine, dans les Horaces de P. Corneille, s'exprime ainsi :

> Fortune, quelques maux que ta rigueur m'envoie,
> J'ai trouvé les moyens d'en tirer de la joie,
> Et puis voir aujourd'hui le combat sans terreur,
> Les morts sans désespoir, les vainqueurs sans horreur.
> Flatteuse illusion, erreur douce et grossière,
> Vain effort de mon ame, impuissante lumière,
> De qui le faux brillant prend droit de m'éblouir;
> Que tu sais peu durer, et tôt t'évanouir!
> Pareille à ces éclairs qui, dans le fort des ombres,
> Poussent un jour qui fuit et rend les nuits plus sombres,
> Tu n'as frappé mes yeux d'un moment de clarté
> Que pour les abîmer dans plus d'obscurité.

Rien

Rien de plus beau, de plus juste et de plus noble que cette *similitude;* mais elle est déplacée. « La tragédie admet » les métaphores, dit Voltaire sur cet endroit même, mais » non pas les *similitudes*. Pourquoi? Parce que la méta- » phore, quand elle est naturelle, appartient à la passion; » les *similitudes* n'appartiennent qu'à l'esprit. »

En voici une autre pleine d'agrément, tirée du commencement de la *Chartreuse* par Gresset, qui l'a placée plus à propos :

> Vainement j'abjurois la rime;
> L'haleine légère des vents
> Emportoit mes foibles sermens:
> Aminte, votre goût ranime
> Mes accords et ma liberté;
> Entre Uranie et Therpsicore
> Je reviens m'amuser encore
> Au Pinde que j'avois quitté.
> Tel, par sa pente naturelle,
> Par une erreur toujours nouvelle,
> Quoiqu'il semble changer son cours,
> Autour de la flamme infidelle
> Le papillon revient toujours.

Les livres prophétiques et sapientiaux de l'Ecriture Sainte, dont le style est vraiment poétique, sont remplis de *similitudes* très-pittoresques.

« Que nous a servi l'orgueil? de quelle utilité nous a » été la vaine ostentation de nos richesses? Toutes ces » choses ont passé comme l'ombre, comme un courier » qui se hâte, comme une barque qui traverse un cou- » rant, dont, après le passage, on ne trouve aucun ves- » tige, non plus que la trace de sa quille sur les flots; ou » comme un oiseau qui traverse l'air, dont aucune marque » n'indique la route, et dont on n'entend que le foible » bruit qu'il fait avec ses ailes pour s'ouvrir un passage » dans l'air; il l'a traversé par le mouvement de ses ailes, » et on ne trouve ensuite aucune trace de sa route; ou » comme une flèche lancée vers son but; l'air qu'elle a » divisé s'est aussitôt refermé sur elle, de manière qu'on » ne sait par où elle a passé. (Sap. v. 8-12.) »

C'est ainsi que la sagesse met dans la bouche des impies,

éclairés par la lumière du jour éternel, cinq *similitudes* consécutives, qui apprécient les faux biens dont l'illusion les avoit séduits.

L'usage de cette figure demande encore plus de discrétion que celui de la métaphore, et les orateurs se la permettent moins que les poètes; toutefois ils ne se l'interdisent pas entièrement, quoiqu'ils l'emploient avec plus de circonspection. En voici quelques exemples :

Cicéron, plaidant pour Cluentius, dit : « Semblable à » nos corps s'ils n'avoient point d'ame, un état sans loi ne » peut faire aucun usage des parties qui le composent, et » qui en sont comme les nerfs, le sang et les membres. »

Lemaître, dans son plaidoyer contre un ravisseur : « La » chasteté, dit-il, ressemble à la manne du Vieux Testa- » ment; elle ne pouvoit être consumée par le feu, et se » corrompoit néanmoins, lorsqu'un rayon du soleil l'avoit » échauffée : ainsi la chasteté de l'esprit et du cœur ne » peut être exterminée par la violence qui dévore comme » un feu, mais elle se corrompt par les rayons doux des » artifices et des promesses. »

Dans l'oraison funèbre de la reine d'Angleterre, Bossuet peint ainsi la constance inébranlable de cette princesse : « Comme une colonne dont la masse solide paroît le plus » ferme appui d'un temple ruineux, lorsque ce grand » édifice qu'elle soutenoit fond sur elle sans l'abattre; » ainsi la reine se montre le ferme soutien de l'état, lors- » qu'après en avoir long-temps porté le faix, elle n'est » pas même courbée sous sa chute. »

Un écrivain moderne, qui a osé mettre dans la balance de la philosophie les matières les plus graves, et dont elle devoit le moins juger, dit dans un endroit : « Rien ne pa- » roît grand sur la terre à qui la contemple d'un point » de vue élevé. Dans une forêt antique, c'est du pied des » cèdres où s'assied le voyageur, que leur faîte semble » toucher aux cieux : du haut des airs où plane l'aigle, les » hautes futaies rampent comme la bruyère, et n'offrent » aux yeux du roi des airs qu'un tapis de verdure déployé » sur des plaines. Les hommes, élevés aux premiers postes, » sont autour du souverain, comme ces nuages d'or qui » assistent au coucher du soleil, et dont la splendeur

» s'obscurcit et disparoît à mesure que l'astre s'enfonce
» sous l'horison. » Ces *similitudes* sont tout à la fois nobles, grandes, lumineuses et pleines d'énergie.

Les *similitudes*, ménagées avec art et choisies avec goût, font très-bien dans les sermons, discours destinés à instruire, à édifier, à toucher indistinctement les grands et les petits, les pauvres et les riches, les savans et les ignorans. Massillon peut en fournir bien des exemples. En voici un pris du sermon sur l'aumône :

« Les aumônes, qui ont presque toujours coulé en se-
» cret, arrivent bien plus pures dans le sein de Dieu, que
» celles qui, exposées même malgré nous aux yeux des
» hommes, ont été grossies et troublées sur leur course
» par les complaisances inévitables de l'amour-propre et
» par les louanges des spectateurs; semblables à ces fleuves
» qui ont presque toujours coulé sous la terre, et qui por-
» tent dans le sein de la mer des eaux vives et pures; au
» lieu que ceux qui ont traversé à découvert les plaines et
» les campagnes, n'y portent d'ordinaire que des eaux
» bourbeuses, et traînent toujours après eux les débris,
» les cadavres, le limon qu'ils ont amassé sur leur route. »

Voici une autre *similitude* tout à la fois lumineuse et sublime, tirée du sermon sur la purification :

« La surprise la plus désespérante des pécheurs sera de
» voir que, dans le temps même qu'ils croyoient vivre
» sans joug et sans Dieu dans ce monde, ils étoient entre
» les mains de sa sagesse, qui se servoit de leurs égare-
» mens mêmes pour l'accomplissement de ses desseins
» éternels; qu'en croyant vivre pour eux seuls, ils
» n'étoient, entre les mains de Dieu, que des instrumens
» utiles à la sanctification des justes...; en un mot, qu'ils
» ont fait beaucoup de bruit dans l'univers, mais que
» c'étoit Dieu qui se glorifioit par eux, et qu'ils n'ont
» rien fait pour eux-mêmes; semblables au tonnerre qui
» donne un grand spectacle à la terre, et fait sentir aux
» hommes la grandeur et la puissance de Dieu, mais qui
» n'est lui-même qu'un vain son, et ne laisse après lui que
» l'infection de la matière dont il étoit le seul ouvrage. »

Le style épistolaire même ne rejette point les *similitudes*; mais alors il faut trouver comme sous la main les

objets de comparaison, et ne pas élever le ton plus que ne le comporte le reste de la lettre. Dans les Lettres Péruviennes, Zilia apprécie ainsi les mœurs des Français : « Leurs vertus, mon cher Aza, n'ont pas plus de réalité que leurs » richesses. Les meubles que je croyois d'or n'en ont que » la superficie ; leur véritable substance est de bois ; de » même ce qu'ils appellent politesse cache légérement » leurs défauts sous les dehors de la vertu ; mais, avec un » peu d'attention, on en découvre aussi aisément l'artifice » que celui de leurs fausses richesses. »

Tout homme sensible aux charmes de la poésie lira toujours avec le plus grand plaisir les *similitudes* d'Homère, qui sont des tableaux admirables des objets les plus frappans de la nature.

(M. Beauzée.)

SIMPLICITÉ.

SIMPLICITÉ, MODESTIE. La *simplicité* consiste à montrer ce que l'on est, la modestie à le cacher.

La *simplicité* tient plus au caractère, la modestie à la réflexion.

La *simplicité* plaît sans y penser, la modestie cherche à plaire.

La *simplicité* n'est jamais fausse, la modestie peut l'être.

Une vanité connue déplait moins quand elle se montre avec *simplicité*, que quand elle cherche à se couvrir du voile de la modestie. (Voyez *Modestie.*)

ART ORATOIRE.

La *simplicité* dans l'élocution est une manière de s'exprimer, pure, facile, naturelle, sans ornement, et où l'art ne paroît point: c'est assurément le caractère de Térence. La *simplicité* d'expression n'ôte rien à la grandeur des pensées, et peut renfermer, sous un air négligé, des beautés vraiment précieuses.

> Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis,
> Et qui de leur toison voit filer ses habits;
> Qui ne sait d'autre mer que la Marne ou la Seine,
> Et croit que tout finit où finit son domaine.

Voilà une peinture simple et charmante de la tranquillité champêtre, parce que c'est l'expression naïve des choses par leurs effets.

La *simplicité* se trouve dans l'ode avec dignité.

> Le ciel qui doit le bien selon qu'on le mérite,
> Si de ce grand oracle il ne t'eût assisté,
> Par un autre présent n'eût jamais été quitte
> Envers ta piété.

Cette stance de Malherbe, dans son ode à Louis XIII,

est d'une parfaite *simplicité;* les deux stances suivantes méritent encore d'être citées :

Le fameux Amphion dont la voix nompareille
Bâtissant une ville étonna l'univers,
Quelque bruit qu'il ait eu, n'a point fait de merveille
Que ne fassent mes vers.

Par eux de tes hauts faits la terre sera pleine,
Et les peuples du Nil qui les auront ouis
Donneront de l'encens, comme ceux de la Seine,
Aux autels de Louis.

Le même poète va me fournir un exemple plus parfait de *simplicité* admirable ; c'est dans sa paraphrase du pseaume 124 :

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons près des rois tout le temps de nos vies
A souffrir des mépris, à ployer les genoux ;
Ce qu'ils peuvent n'est rieu, ils sont ce que nous sommes ;
Véritablement hommes,
Et meurent comme nous.

Si la *simplicité* noble retrace de grandes images, elle ne diffère pas du sublime ; Homère et Virgile sont des modèles de cette dernière *simplicité*.

Racine l'a bien connue, et j'en cite pour preuve ces vers d'Andromaque :

Ne vous souvient-il plus, seigneur, quel fut Hector ?
Nos peuples affoiblis s'en souviennent encor !
Son nom seul fait trembler nos veuves et nos filles ;
Et dans toute la Grèce il n'est point de familles
Qui ne demandent compte à ce malheureux fils
D'un père ou d'un époux qu'Hector leur a ravis.

Acte I.

(M. de Jaucourt.)

SINCÉRITÉ.

LA SINCÉRITÉ n'est autre chose que l'expression de la vérité. L'honnêteté et la *sincérité* dans les actions égarent les méchans, et leur font perdre la voie par laquelle ils peuvent arriver à leurs fins, parce que les méchans croient d'ordinaire qu'on ne fait rien sans artifice.

La *sincérité* est une ouverture de cœur. On la trouve en fort peu de gens; et celle que l'on voit d'ordinaire n'est qu'une fine dissimulation pour attirer la confiance des autres.

Si nos ames étoient de purs esprits, dégagés des liens du corps, l'une liroit au fond de l'autre; les pensées seroient visibles, on se les communiqueroit sans le secours de la parole, et il ne seroit pas nécessaire alors de faire un précepte de la *sincérité;* c'est pour suppléer, autant qu'il en est besoin, à ce commerce de pensées dont nos corps gênent la liberté, que la nature nous a donné le talent de proférer des sons articulés. La langue est un truchement par le moyen duquel les ames s'entretiennent ensemble: elle est coupable, si elle les sert infidèlement, ainsi que le seroit un interprète imposteur qui trahiroit son ministère.

La loi naturelle, qui veut que la vérité règne dans tous nos discours, n'a pas excepté les cas où notre *sincérité* pourroit nous coûter la vie. Mentir, c'est offenser la vertu; c'est donc aussi blesser l'honneur: or, on convient généralement que l'honneur est préférable à la vie; il en faut donc dire autant de la *sincérité.*

Qu'on ne croie point ce sentiment outré: il est plus général qu'on ne pense. C'est un usage presque universel dans tous les tribunaux de faire affirmer à un accusé, avant de l'interroger, qu'il répondra conformément à la vérité, et cela même lorsqu'il s'agit d'un crime capital. On lui fait donc l'honneur de supposer qu'il pourra, quoique coupable du fait qu'on lui impute, être encore assez homme de bien pour déposer contre lui-même,

au risque de perdre la vie, et de la perdre ignominieusement. Or, le supposeroit-on, si on jugeoit que la loi naturelle le dispensât de le faire ?

La morale de la plupart des gens, en fait de *sincérité*, n'est pas rigide : on ne se fait point une affaire de trahir la vérité par intérêt, ou pour se disculper, ou pour excuser un autre : on appelle ces mensonges *officieux* ; on les fait pour avoir la paix, pour obliger quelqu'un, pour prévenir quelqu'accident. Misérables prétextes qu'un mot seul va pulvériser : il n'est jamais permis de faire un mal pour qu'il en arrive un bien. La bonne intention sert à justifier les actions indifférentes, mais n'autorise pas celles qui sont déterminément mauvaises.

La *sincérité* empêche de parler autrement qu'on ne pense ; c'est une vertu. La franchise fait parler comme on pense ; c'est un effet du naturel. La naïveté fait dire librement ce qu'on pense ; cela vient quelquefois d'un défaut de réflexion. L'ingénuité fait avouer ce qu'on sait et ce qu'on sent ; c'est souvent une bêtise.

Un homme sincère ne veut point tromper. Un homme franc ne sauroit dissimuler. Un homme naïf n'est guère propre à flatter. Un ingénu ne sait rien cacher.

La *sincérité* fait le plus grand mérite dans le commerce du cœur. La franchise facilite le commerce des affaires civiles. La naïveté fait souvent manquer à la politesse. L'ingénuité fait pécher contre la prudence.

Le sincère est toujours estimable. Le franc plaît à tout le monde. Le naïf offense quelquefois. L'ingénu se trahit.

(ANONYME.)

SINGULARITÉ.

On prend ordinairement ce mot en mauvaise part, pour désigner une affectation de mœurs, d'opinions, de manières d'agir, ou de s'habiller, contre l'usage ordinaire; cependant il faut distinguer la *singularité* louable de la vicieuse.

Tout homme de bon sens tombera d'accord avec moi que la *singularité* est digne de nos éloges lorsque, malgré la multitude qui s'y oppose, elle suit les maximes de la morale et de l'honneur : dans de semblables cas, il faut savoir que ce n'est pas la coutume, mais le devoir, qui est la règle de nos actions, et que ce qui doit diriger notre conduite est la nature même des choses; alors la *singularité* devient une vertu qui élève un homme au dessus des autres, parce que c'est le caractère d'un esprit foible de vivre dans une opposition continuelle à ses propres sentimens, et de n'oser paroître ce qu'on est ou ce qu'on doit être.

La *singularité* n'est donc vicieuse que lorsqu'elle fait agir les hommes contre les lumières de la raison, ou qu'elle les porte à se distinguer par quelques niaiseries : comme je ne doute pas que tout le monde ne condamne les personnes qui se singularisent par les mauvaises mœurs, le désordre et l'impiété, je ne m'arrête qu'à ceux qui se rendent remarquables par la bizarrerie de leurs habits, de leurs manières, de leurs discours, ou de telles autres choses de peu d'importance dans la conduite de la vie civile; il est certain qu'à tous ces égards on doit donner beaucoup à la coutume; et, quoique l'on puisse avoir quelque ombre de raison pour ne pas suivre la foule, on doit sacrifier son humeur particulière et ses opinions aux usages généralement reçus et suivis.

Il faut donc s'y prêter, et se ressouvenir qu'en suivant toujours le bon sens même, on peut paroître ridicule dans l'esprit de gens qui nous sont de beaucoup inférieurs, et se rendre moins propre à être utile aux autres dans des affaires réellement importantes : au reste, parmi nous,

on voit très-peu de gens se singulariser dans les modes, les usages et les opinions reçues; mais combien n'en voit-on pas qui, de peur de se donner un ridicule, n'osent se montrer ce qu'ils devroient être, et ce que la vertu leur prescrit d'être.

La *singularité* n'est pas précisément un caractère, c'est une simple manière d'être qui s'unit à tous les caractères, et qui consiste à être soi, sans s'apercevoir qu'on soit différent des autres; car, si l'on vient à le reconnoître, la *singularité* s'évanouit; c'est une énigme qui cesse de l'être aussitôt que le mot en est connu. Quand on s'est aperçu qu'on est différent des autres, et que cette différence n'est pas un mérite, on ne peut guère persister que dans l'affectation; et c'est alors petitesse ou orgueil, ce qui revient au même, et produit le dégoût; au lieu que la *singularité* naturelle met un certain piquant dans la société qui en ranime la langueur.

Les sots, qui souvent croient avoir le mérite qu'ils n'ont pas, et qui s'imaginent que personne n'en a plus qu'eux, voyant le succès de la *singularité*, se font singuliers, et l'on sent ce que cette bizarrerie doit produire.

Au lieu de se borner à n'être rien, ce qui leur conviendroit si bien, ils veulent à toute force être quelque chose, et ils sont insupportables. Ayant remarqué, ou plutôt entendu dire que des génies reconnus ne sont pas toujours exempts d'un grain de folie, ils tâchent d'imaginer des folies, et ne font que des sottises.

La fausse *singularité* n'est qu'une privation de caractère, qui consiste non seulement à éviter d'être ce que sont les autres, mais à tâcher d'être uniquement ce qu'ils ne sont pas.

On voit des sociétés où les caractères se sont partagés comme on distribue des rôles. L'un se fait philosophe, un autre plaisant, un troisième misanthrope. Tel se fait caustique qui penchoit d'abord à être complaisant; mais il a trouvé le rôle occupé. Quand on n'est rien, on a le choix de tout.

Il n'est pas étonnant que ces travers entrent dans la tête d'un sot; mais on est surpris de les rencontrer avec

de l'esprit. Cela se remarque dans ceux qui, nés avec plus de vanité que d'orgueil, croient rendre leurs défauts brillans par la *singularité*, en les outrant, plutôt que de s'appliquer à s'en corriger. Ils jouent leur propre caractère : ils étudient alors la nature, pour s'en écarter de plus en plus, et s'en former une particulière. Ils ne veulent rien faire ni dire qui ne s'éloigne du simple : et malheureusement, quand on cherche l'extraordinaire, on ne trouve que le ridicule. Les gens d'esprit même n'en ont jamais moins que lorsqu'ils tâchent d'en avoir.

On devroit sentir que le naturel qu'on cherche ne se trouve jamais, et qu'il faut s'en tenir à celui qu'on a ; que l'effort produit l'excès, et que l'excès décèle la fausseté du caractère. On veut jouer le brusque, et l'on devient féroce; le vif, et l'on n'est que pétulant et étourdi. La bonté jouée dégénère en politesse contrainte, et se trahit enfin par l'aigreur : la fausse sincérité n'est qu'offensante ; et, quand elle pourroit s'imiter quelque temps, parce qu'elle ne consiste que dans des actes passagers, on n'atteindroit jamais à la franchise qui en est le principe, et qui est une continuité de caractère. Elle est comme la probité ; plusieurs actes qui y sont conformes n'en sont pas la démonstration, et un seul de contraire la détruit.

Enfin, toute affectation finit par se déceler, et l'on retombe alors au dessous de sa valeur réelle. Tel est regardé comme un sot après, et peut-être pour avoir été pris pour un génie. On ne se venge point à demi d'avoir été sa dupe.

La bizarrerie est un défaut très-opposé à la bonne société ; elle consiste dans un goût particulier qui s'écarte mal à propos de celui des autres. S'écarter du goût commun par une *singularité* condamnable, c'est être bizarre. On doit éviter ce vice qui est presque toujours la marque d'un esprit faux et plein d'amour-propre.

Il est dangereux de passer pour un homme bizarre : quand nous avons cette réputation, on n'a plus de confiance en nous, parce qu'on s'imagine que la *singularité* qui nous écarte de la route commune, dans de

petites choses, pourroit nous en écarter dans les affaires de conséquence. Il est certain que quiconque se conduit par des principes déraisonnables n'est pas propre à inspirer de la confiance. Si les hommes entendoient bien leurs intérêts, ils se corrigeroient d'une infinité de défauts et de vices qui leur nuisent cent fois plus qu'ils ne leur procurent de satisfaction.

(M. de JAUCOURT.)

SITUATION.

SITUATION, ÉTAT. *Situation* dit quelque chose d'accidentel et de passager. *État* dit quelque chose d'habituel et de permanent.

On se sert assez communément du mot de *situation* pour les affaires, le rang ou la fortune, et de celui d'état pour la santé.

Le mauvais état de la santé est un prétexte assez ordinaire dans le monde, pour éviter des *situations* embarrassantes ou désagréables.

La vicissitude des événemens de la vie fait souvent que les plus sages se trouvent dans de tristes *situations*, et que l'on peut être réduit dans un état déplorable, après avoir long-temps vécu dans un état brillant.

(ANONYME.)

Situation, en fait de tragédie, dit l'abbé Nadal, est souvent un état intéressant et douloureux; c'est une contradiction de mouvemens qui s'élèvent tout à la fois, et qui se balancent; c'est une indécision en nous de nos propres sentimens, dont le spectateur est plus instruit, pour ainsi dire, que nous-mêmes sur ce qu'il y a à conclure de nos mœurs, si elles sont frappées comme elles doivent l'être.

Au milieu de toutes les considérations qui nous divisent et qui nous déchirent, nous semblons céder à des intérêts où nous inclinons le moins; notre vertu ne nous rassure jamais plus que lorsque notre foiblesse gagne de son côté plus de terrain: c'est alors que le poète qui tient dans sa main le secret de nos démarches, est fixé par ses règles sur le parti qu'il doit nous faire prendre, et tranche d'après elles sur notre destinée.

C'est dans le Cid qu'il faut chercher le modèle des *situations*. Rodrigue est entre son honneur et son amour; Chimène est entre le meurtrier de son père et son amant; elle est entre des devoirs sacrés et une passion violente;

c'est de là que naissent des agitations plus intéressantes les unes que les autres; c'est là où s'épuisent tous les sentimens du cœur humain, et toutes les oppositions que forment deux mobiles aussi puissans que l'honneur et l'amour.

La *situation* de Cornélie entre les cendres de Pompée et la présence de César, entre sa haine pour ce grand rival et l'hommage respectueux qu'il rend à la vertu; les ressentimens en elle d'une ennemie implacable, sans que sa douleur prenne rien sur son estime pour César; tout cela forme, de chaque scène où ils se montrent ensemble, une *situation* différente. Dans de pareilles circonstances, leur silence même seroit éloquent, et leur entrevue une poésie sublime; mais les présenter vis-à-vis l'un de l'autre, c'est pour Corneille avoir déjà fait ces beaux vers et ces tirades magnifiques qui mettent les vertus romaines dans leur plus grand jour.

Il est aisé de ne pas confondre les coups de théâtre et les *situations* : ceux-là sont passagers, et, à le bien prendre, ne sont point une partie essentielle de la tragédie, puisqu'il seroit facile d'y suppléer; mais la *situation* sort du sein du sujet et de l'enchaînement de quelques incidens, et par conséquent s'y trouve beaucoup plus liée à l'action.

Ajoutons à cet article de M. de Jaucourt celui de M. Marmontel sur la même matière, afin que le lecteur jouisse du plaisir de voir deux hommes de goût traiter le même sujet sans se ressembler.

(M. de JAUCOURT.)

Dans la poésie dramatique, on appelle *situation* un moment de l'action théâtrale, où de la seule position des personnages résulte pour le spectateur un saisissement de crainte ou de pitié, si la *situation* est tragique; de curiosité, d'impatience ou de maligne joie, si la *situation* est comique. C'est, dans l'un et dans l'autre genre, le plus infaillible moyen de l'art.

Pour bien juger d'une *situation*, il faut supposer les acteurs muets dans ce moment critique, et se demander

à soi-même quel mouvement excitera dans le spectacle la seule vue de la scène. Si le spectateur, pour être ému, doit attendre qu'on ait parlé, il n'y a plus de *situation*.

Le père de Rodrigue outragé dit à son fils : J'ai reçu un soufflet, mon bras affoibli par les ans n'a pu me venger ; voilà mon épée, venge-moi ! — De qui ? — Du père de Chimène. Rodrigue, dès ce moment, n'a qu'à rester immobile et muet d'étonnement et de douleur, nous sentirons, avant qu'il le dise, le coup terrible qui l'accable.

Ce même Rodrigue se présente aux yeux de Chimène, l'épée nue et sanglante à la main : l'impression de cet objet n'a pas besoin, pour être sentie, des paroles qui vont la suivre.

Chimène à son tour va se jeter aux pieds du roi et demander vengeance contre un coupable qu'elle adore : ces mots, *sire*, *sire*, *justice* ! nous en disent assez ; et tous les cœurs, comme le sien, sont déchirés dans ce moment.

La *situation* tragique est tantôt un détroit dans lequel l'acteur se voit comme entre deux écueils ou sur le bord de deux abîmes : telle est la *situation* du Cid ; telle est celle de Zamor, lorsqu'on lui propose le choix, ou de renoncer à ses dieux, ou de voir périr sa maîtresse ; telle est celle de Mérope, réduite à l'alternative, ou de donner sa main au meurtrier de son époux, ou de voir immoler son fils ; telle est la fameuse *situation* de Phocas dans Héraclius, lorsqu'entre son fils et son ennemi, et ne pouvant discerner l'un de l'autre, il dit ces vers si beaux et tant de fois cités :

> O malheureux Phocas ! ô trop heureux Maurice !
> Tu retrouves deux fils pour mourir après toi,
> Et je n'en puis trouver pour régner après moi.

Tantôt elle ressemble à la position d'un vaisseau battu par deux vents opposés, ou au combat de deux vents contraires : c'est le choc de deux passions ou de deux puissans intérêts : tel est dans l'ame d'Agamemnon le combat de l'ambition et de la nature, de la tendresse et de l'orgueil ; tel est dans l'ame d'Orosmane le combat de l'amour et de la vengeance ; telle est, entre Oreste et Pylade, le combat

de l'amitié ; entre Agamemnon et Achille, celui de l'orgueil irrité ; entre Zamti et Idamé, celui de l'héroïsme et de l'amour maternel.

Tantôt c'est un simple danger, mais pressant, terrible, inconnu à celui qui en est menacé. L'acteur ressemble alors au voyageur qui va marcher sur un serpent, ou qui, la nuit, va tomber dans un précipice ; telle est la *situation* de Britannicus lorsqu'il se confie à Narcisse ; telle et plus effroyable encore est la *situation* d'Œdipe, cherchant le meurtrier de Laïus ; telle est la *situation* de Mérope et d'Iphigénie sur le point d'immoler, l'une son fils, l'autre son frère.

Tantôt c'est comme un orage qui gronde sur la tête du personnage intéressant, ou un naufrage au milieu duquel il est au moment de périr : l'horreur du danger lui est connue, mais sans espoir d'y échapper : telle est la *situation* d'Hécube, d'Andromaque, de Clytemnestre, à qui on arrache leurs enfans.

Les *situations* comiques sont les momens de l'action qui mettent plus en évidence l'adresse des fripons, la sottise des dupes, le foible, le travers, le ridicule enfin du personnage qu'on veut jouer. Pour exemples de ces *situations* comiques se présentent en foule les scènes de Molière, et ces exemples sont la preuve que le comique de *situation* est presqu'indépendant des détails et du style, pour en rire jusqu'aux éclats ; il suffit de se rappeler même confusément les *situations* de l'École des Maris, du Tartuffe, de l'Avare, des Deux-Sosies, de Georges Dandin, etc.

Le premier soin du poète, dans l'un ou l'autre genre, doit donc être de former son intrigue de situations touchantes ou plaisantes par elles-mêmes, sans se flatter que les détails, l'esprit, le sentiment et l'éloquence même, puissent jamais y suppléer. Son action ainsi disposée, qu'il prenne soin d'y joindre les développemens que la *situation* demande et que la nature lui indique ; qu'il y emploie le langage propre aux caractères, aux mœurs, à la qualité des personnes, il aura presque atteint le but de l'art ; mais ce n'est pas assez, s'il n'a de plus observé les passages, les gradations d'une situation à l'autre ; et c'est la grande difficulté.

On

On réussit plus communément à inventer des *situations* qu'à les bien amener et à les bien lier ensemble. La crainte d'être froid et languissant fait quelquefois qu'on les brusque et qu'on les entasse; alors le naturel, la vraisemblance, l'intérêt même, n'y sont plus. Ce n'est point par secousses que l'ame des spectateurs veut être émue : un coup de foudre imprévu les étonne, mais ne fait que les étourdir : pour que l'orage imprime sa terreur, il faut qu'il soit gradué, qu'on l'ait vu se former de loin, et qu'on l'ait entendu gronder.

C'est peu même de savoir amener les *situations* avec vraisemblance et les graduer avec art; quand le personnage y est engagé, il faut savoir l'en faire sortir, soit pour le tirer de péril ou de peine au moment que l'action l'exige, soit pour l'engager dans une *situation* ou plus tragique ou plus risible encore.

Dans Cinna, Rodogune, Alzire, lorsque Emilie et Cinna sont convaincus de trahison, lorsque Zamore a tué Gusman et qu'il est pris, lorsqu'Antiochus a le poison sur les lèvres, on se demande par quels prodiges échapperoient-ils à la mort ? Et la clémence d'Auguste, la religion de Gusman, l'idée qui se présente à Rodogune de faire faire l'essai de la coupe, viennent dénouer tout naturellement ce qui paroissoit insoluble.

Quant aux *situations* passagères, la réponse de Chimène :

> Malgré des feux si beaux qui troublent ma colère,
> Je ferai mon possible à bien venger mon père;
> Mais, malgré la rigueur d'un si cruel devoir,
> Mon unique souhait est de ne rien pouvoir.

est un modèle accompli des plus heureuses solutions.

Dans le comique, un excellent moyen de sortir d'une *situation* qui paroît sans ressource, c'est la ruse qu'emploie la femme de Georges Dandin, lorsqu'elle fait semblant de se tuer, et qu'elle réussit, par la frayeur qu'elle lui cause, à le mettre dehors et à rentrer chez elle.

Le moyen qu'emploie Isabelle dans l'École des Maris, pour empêcher Sganarelle d'ouvrir la lettre :

> Lui voulez-vous donner à croire que c'est moi?

n'est ni moins naturel ni moins ingénieux, et il est d'un plus fin comique.

Mais le prodige de l'art, pour se tirer d'une *situation* difficile, c'est ce trait de caractère du Tartuffe :

> Oui, mon frère, je suis un méchant, un coupable,
> Un malheureux pécheur, tout plein d'iniquité,
> Le plus grand scélérat qui jamais ait été.

Ce seroit là le dernier degré de perfection du comique, si, dans la même pièce et après cette *situation*, on n'en trouvoit une encore plus étonnante : je parle de celle de la table, au-delà de laquelle on ne peut rien imaginer.

(M. Marmontel.)

SIXTE-QUINT.

Pape, et l'un des hommes célèbres du seizième siècle, naquit, le 13 décembre 1521, dans un village de la Marche d'Ancone, appelé *les Grottes*, près du château de Montalte. Son père, qui étoit un vigneron fort pauvre, ne pouvant le nourrir, l'avoit mis très-jeune entre les mains d'un laboureur, qui lui donna le soin de conduire ses moutons. Il s'acquitta mal de cet emploi; on le punit en lui faisant garder les pourceaux. Félix Péretti, c'est ainsi qu'il s'appeloit, aperçut un jour un religieux cordelier, qui, se trouvant entre plusieurs chemins, ne savoit lequel prendre pour aller à Ascoli. Péretti courut à lui, et non seulement lui indiqua la route de cette ville où il alloit prêcher le carême, mais voulut encore l'accompagner. Les réponses vives et ingénues de cet enfant prévenoient en sa faveur. Le religieux lui permit de le suivre, et le conduisit au couvent des cordeliers d'Ascoli. Péretti y obtint bientôt, à force de prières et de larmes, l'habit de frère convers. Il témoigna une si grande passion pour l'étude, qu'on l'instruisit; il étudia la grammaire, et montra de si heureuses dispositions qu'on le reçut enfin au nombre des novices. Frère Félix devint en peu de temps bon grammairien et habile philosophe. Son humeur altière et chagrine le fit haïr de ses inférieurs, de ses égaux et de ses supérieurs. Ceux-ci le punirent souvent, et furent plusieurs fois sur le point de le chasser de l'ordre. On rapporte ce trait de son caractère violent. Quelques religieux, pour le mortifier, contrefaisoient le cri du cochon aussitôt qu'ils l'apercevoient. Frère Félix, souffrant impatiemment cette plaisanterie cruelle, dit tout haut qu'il casseroit la tête à celui qui lui feroit cette insulte. Il se saisit aussitôt d'un gros bâton où étoient attachées les clés de l'église. Le neveu du provincial, peu effrayé de cette menace, s'avisa de répéter les mêmes cris. Frère Félix courut à lui en lui disant: « Puisque tu imites si mal le cri du cochon, c'est à moi à » te l'apprendre, » et lui déchargea en même temps le paquet de clés sur la tête. Le coup fut si violent que le

pauvre religieux tomba presque mort. Félix fut mis en prison; mais, comme il avoit été le premier insulté, il obtint sa grace.

On a lieu de s'étonner, en lisant son histoire, que, malgré les brigues et les efforts de ses ennemis, malgré la pétulance et l'indocilité de son caractère, il ait su, par son mérite et son adresse, franchir tous les obstacles, et s'élever de grade en grade jusqu'au généralat de son ordre : il obtint ensuite un évêché, puis le cardinalat. Il avoit changé alors son nom de Félix Péretti en celui de *Montalte*, et l'on peut croire que ce changement de nom, en faisant oublier les premières années de sa vie, ne contribua pas peu à son élévation. Lorsqu'il se vit revêtu de la pourpre, la tiare devint l'objet de sa sourde ambition. Mais, pour mieux surprendre les cardinaux en état de s'opposer à son élection, et flatter ceux qui pouvoient espérer de régner sous son nom, il changea son humeur, et affecta une manière de vivre qui sembloit l'éloigner de la connoissance des affaires. Il ne sortoit de la retraite qu'il s'étoit choisie que pour aller voir des malades. Il caressoit tout le monde, distribuoit des aumônes, donnoit modestement son avis dans les consistoires où il étoit appelé, fuyoit les charges et les honneurs, penchoit, dans toutes les occasions, pour le parti le plus modéré, affectoit d'être dépourvu d'esprit et de lumières : les cardinaux, dupes de son artifice, ne l'appeloient que l'*âne de la Marche et la bête romaine*.

Montalte s'efforçoit sur-tout de paroître succomber sous le poids de l'âge et des infirmités; il se donnoit beaucoup plus d'années qu'il n'en avoit, tenoit son corps courbé sur un bâton, et sa tête appuyée sur une épaule. Ses yeux paroissoient presque éteints, ses jambes trembloient sous lui; lorsqu'il étoit obligé de faire quelques visites, il s'arrêtoit à plusieurs reprises sur l'escalier pour prendre haleine; quand il étoit entré dans les appartemens, il différoit de parler comme pour avoir le temps de respirer; il racontoit en détail toutes ses infirmités, et faisoit de temps en temps des retraites pour se préparer, disoit-il, à une mort qu'il sentoit prochaine. Lorsque Grégoire XIII mourut, plusieurs brigues se formèrent; le cardinal de Montalte les favorisa toutes, ou plutôt ne tint à aucune. Il flattoit chaque

cardinal en particulier, et lui faisoit espérer qu'il lui donneroit sa voix. Ce manége lui réussit; on le mit sur les rangs; il le sut et feignit de l'ignorer. Lorsque les cardinaux Alexandrin, d'Est et de Médicis, lui annoncèrent que les suffrages pourroient bien se réunir en sa faveur, il lui prit une toux à faire croire qu'il alloit rendre le dernier soupir. Il leur dit qu'il n'avoit pas assez de force pour soutenir un si pesant fardeau; que son peu d'expérience dans les affaires le rendoit incapable de se charger de celle de l'église, à moins qu'il ne trouvât du secours dans ses collègues; qu'il ne pourroit jamais se résoudre à monter sur le trône de saint Pierre, s'ils ne l'assuroient de ne point l'abandonner, et de gouverner conjointement avec lui. Il tint plusieurs fois le même discours, et répondoit à ceux qui lui promettoient leur voix: « Si vous me faites pape, » vous vous placerez vous-mêmes sur le saint siége, » nous partagerons ensemble le pontificat; je n'en aurai » que le nom et le titre, et vous en aurez l'autorité. » Tous les cardinaux abusés se flattèrent d'avoir part au gouvernement, et de jouir du moins de la plus grande liberté sous un pontife aussi facile et aussi complaisant. Le cardinal Farnèse, entre autres, approuvant son élection, disoit que Montalte n'avoit pas assez d'esprit pour faire du mal, ni assez de discernement pour faire du bien.

L'élection du pape se fit le 24 avril 1585; Montalte eut le plus grand nombre de voix. Lorsqu'il se vit assuré de son élection, il sortit de sa place, sans attendre la fin de la cérémonie; et, jetant au milieu de la salle le bâton sur lequel il s'appuyoit auparavant, il se redressa, leva la tête droite, parut d'une taille plus grande qu'à son ordinaire, et entonna le *Te Deum* d'une voix si forte, que la voûte de la chapelle en retentit.

Il prit le nom de *Sixte-Quint*, en mémoire de Sixte IV qui avoit été cordelier comme lui. En sortant du conclave, il donnoit des bénédictions avec tant de légéreté, que le peuple, accouru en foule, ne pouvoit se persuader que ce fût le cardinal Montalte, qu'il avoit vu ne pouvoir se tenir sur ses jambes, et toujours prêt à tomber en foiblesse dans les rues. Le cardinal de Médicis lui ayant fait son compliment sur la bonne santé dont il jouissoit depuis

son élection, tandis qu'il avoit été si infirme étant cardinal : « N'en soyez pas surpris, répondit-il; je cherchois » alors les clés du paradis ; et, pour les mieux trouver, » je me courbois, je baissois la tête ; mais, depuis qu'elles » sont entre mes mains, je ne regarde que le ciel, n'ayant » plus besoin des choses de la terre. »

Dès qu'il fut élevé sur le saint siége, il s'appliqua à purger les terres de l'église des brigands qui exerçaient impunément toutes sortes de violences. Il montra une rigueur excessive dans les moyens qu'il employa pour procurer la sûreté publique. Il arrêta la licence qui étoit sans bornes sous le dernier pontificat; mais il exerça la justice avec une sévérité qui déceloit moins son amour pour le bon ordre, que son humeur sanguinaire. Il faisoit dresser des potences pour pendre à l'instant ceux qui commettoient quelqu'insolence pendant les divertissemens du carnaval. Il fit des édits très-sévères contre les voleurs, les assassins et les adultères. Un gentilhomme espagnol, ayant reçu, dans l'église, un coup de hallebarde d'un suisse, s'en vengea en le frappant rudement avec un bâton de pélerin. Le suisse en mourut. *Sixte* fit dire au gouverneur de Rome qu'il vouloit que justice fût faite avant qu'il se mît à table, et qu'il vouloit dîner de bonne heure. L'ambassadeur d'Espagne et quatre cardinaux allèrent le supplier, non d'accorder la vie au meurtrier, mais de lui faire trancher la tête, parce qu'il étoit gentilhomme. *Sixte* répondit : « Il sera pendu; je veux bien cependant adoucir » la honte dont se plaindroit sa famille, en lui faisant » l'honneur d'assister à sa mort. » En effet, il fit planter la potence devant ses fenêtres, et s'y tint jusqu'après l'exécution; puis, se tournant vers ses domestiques : « Qu'on » m'apporte à manger, leur dit-il; cette justice vient en- » core d'augmenter mon appétit. » En sortant de table, il s'écria : « Dieu soit loué du grand appétit avec lequel je » viens de dîner. »

Le lendemain, on vit Pasquin (statue à laquelle on attachoit des inscriptions satyriques) avec un bassin rempli de chaîne, de haches, de potences, de cordes et de roues, répondant à Marforio (nom d'une autre statue), qui lui

demandoit où il alloit : « Je porte un ragoût pour réveiller » l'appétit du saint père. » (Voyez *Pasquin.*)

Il faisoit mettre toutes les têtes des suppliciés sur les portes de la ville et des deux côtés du pont Saint-Auge, où quelquefois il alloit exprès pour les voir. Elles incommodoient les passans par leur puanteur, et quelques cardinaux engagèrent les conservateurs à supplier sa sainteté de les faire placer ailleurs. « Vous êtes trop délicats, leur » répondit *Sixte*, et les têtes de ceux qui volent le public » sont d'une odeur plus insupportable. »

Plusieurs gouverneurs ou juges qui paroissoient avoir trop de clémence furent destitués de leurs places par ses ordres. Il n'accordoit sa faveur qu'à ceux qui penchoient vers la sévérité. Lorsqu'il alloit par la ville, il regardoit tout le monde en face; et, s'il apercevoit quelqu'un d'une physionomie sévère, il le faisoit appeler, s'informoit de sa condition, lui donnoit, selon ses réponses, quelque charge de judicature, et lui déclaroit que le véritable moyen de lui plaire étoit de se servir de l'épée à deux tranchans, à laquelle Jésus-Christ est comparé, et qu'il n'avoit lui-même accepté le pontificat que suivant le sens littéral de l'Evangile : *Je ne suis pas venu apporter la paix, mais le glaive ;* paroles qu'il répétoit toujours avec complaisance.

Un jeune homme, qui n'avoit que seize ans, fut exécuté à mort pour avoir fait quelque résistance à des sbires. Toute la ville eut pitié de son sort. Les ambassadeurs et les cardinaux intercédèrent pour lui, mais en vain. Les juges même lui ayant représenté qu'il étoit contraire à la loi de faire mourir un coupable si jeune, l'inflexible pontife leur répondit froidement qu'il donnoit dix de ses années au criminel pour le rendre sujet à la loi.

Il avoit défendu que l'on portât des armes dans Rome. Cinq ou six particuliers qui contrevinrent à cette défense furent pris et pendus. Un gentilhomme de Spolette, qui avoit mis l'épée à la main contre un autre gentilhomme, fut condamné à perdre la tête. Huit cardinaux ayant demandé sa grace, *Sixte* ordonna qu'on l'expédiât promptement, pour n'être plus étourdi de ces importunes sollicitations.

C'est ce même pape qui, apprenant que la reine Elisabeth venoit de faire trancher la tête à Marie d'Ecosse, sa prisonnière, s'écria dans une sorte d'enthousiasme : « O heu-» reuse femme qui a goûté le plaisir de faire sauter une » tête couronnée ! »

Castelli, chanoine et trésorier de Sainte-Marie-Majeure, qui avoit rendu de grands services au cardinal de Montalte, comptoit sur sa reconnoissance. Cet homme avoit un neveu qui venoit d'enlever une fille avec laquelle il s'étoit marié depuis, du consentement des deux familles. Ce jeune homme fut poursuivi et pendu par ordre du pape, malgré les prières de Castelli, de la femme et de tous les parens : un des juges qui ne l'avoit pas condamné fut fouetté.

Un autre jeune homme, pour avoir seulement arrêté une jeune fille en pleine rue, et l'avoir embrassée malgré elle, fut condamné à cinq ans de galères, quoiqu'il l'eût épousée quelques jours après. L'épouse du jeune homme et ses parens coururent se jeter aux pieds du pape pour obtenir la grace du coupable. Ils représentèrent à sa sainteté que la conduite du jeune homme et le mariage qu'il venoit de contracter leur donnoient toute la satisfaction qu'ils pouvoient desirer. « Vous êtes satisfaits, leur ré-» pondit *Sixte ;* mais la justice, qui a été offensée la pre-» mière, ne l'est pas ». Il voulut que la sentence fût exécutée.

Il avoit établi la peine de mort contre l'adultère, et fit couper la tête à plusieurs gentilshommes des plus grandes maisons d'Italie, convaincus de ce crime.

Un poète, nommé *Matère*, avoit composé des vers, dans lesquels une dame romaine avoit été insultée. Le pape en demanda la raison à ce poète, qui s'excusa sur la nécessité de la rime. Il lui dit que le nom de *Fontana* qui finissoit un de ses vers, l'avoit obligé de terminer le suivant par *Putana*, sans avoir eu dessein d'appeler ainsi cette dame, mais seulement pour donner plus de grace et d'harmonie à sa pièce :

> Vous méritez, seigneur Matère,
> De ramer dans une galère,

lui répondit le pape en deux vers italiens, et cette sentence fut exécutée.

La sévérité de ce pape paroîtra bien cruelle. Ce fut néanmoins à cette sévérité que Rome dut la satisfaction de voir le libertinage exclu de ses murs. Avant *Sixte-Quint*, les lois, trop foibles contre les grands, ne mettoient pas les jeunes filles à l'abri des entreprises de la témérité et de l'impudence. Mais, sous le règne de ce nouveau pape, elles purent jouir en sûreté de leur vertu, et se promener dans les rues de Rome avec autant de sécurité que dans l'enceinte d'un couvent. On blâmera néanmoins *Sixte* d'avoir donné dans ses états un libre accès à la troupe infâme des délateurs, en permettant les accusations publiques. Il avoit même ordonné qu'un mari qui n'iroit pas se plaindre à lui des débauches de sa femme seroit puni de mort.

Dans le temps qu'il se livroit à une équité si sévère envers ses sujets coupables, il donnoit aux souverains des preuves de son ambition et de sa hauteur. L'ambassadeur de Philippe II, roi d'Espagne, lui ayant présenté la haquenée avec une bourse de sept mille ducats pour l'hommage du royaume de Naples, fit en même temps un compliment conforme à l'ordre qu'il avoit reçu de son maître. Le pape répondit, d'un ton railleur, que le compliment n'étoit pas mauvais, mais qu'il falloit être bien éloquent pour persuader qu'une bourse et un cheval valoient un royaume. « Mais, ajouta-t-il, je compte que » cela ne durera pas long-temps ». Il manifestoit assez par ces paroles son ambition et ses prétentions.

La passion dominante de ce pontife étant d'éterniser sa mémoire, il employa une partie de ses nouveaux revenus à embellir Rome de fontaines et d'édifices superbes. Il fonda un hôpital de cinquante mille livres de rente, plusieurs colléges, et répara la bibliothèque du Vatican, à laquelle le dernier sac de Rome avoit causé un grand dommage. Il résolut de n'épargner ni soins ni dépenses pour la rendre la plus riche et la plus belle de l'univers. Il fit bâtir dans la partie du Vatican, appelée *Belvéder*, un superbe édifice pour l'y placer, et fit orner ce lieu de très-belles peintures qui représentoient les principales actions de son pontificat, les conciles généraux et les plus célèbres bibliothèques de l'antiquité. Il fit des réglemens

fort sages pour empêcher qu'elle ne fût dissipée dans la suite, par la trop grande facilité à communiquer les livres. Il fit encore bâtir près de cette bibliothèque une très-belle imprimerie, destinée à faire des éditions exactes et correctes de beaucoup d'ouvrages altérés par la mauvaise foi des hérétiques, ou par l'ignorance des catholiques.

Il entreprit de relever le fameux obélisque de granit que Caligula avoit fait transporter d'Espagne à Rome. Il fit exhumer, réparer, élever ce prodigieux monument de soixante-douze pieds de haut, ouvrage des anciens rois d'Egypte. Ce fut aussi par son ordre qu'on plaça au haut des colonnes Trajane et Antonine les statues de saint Pierre et de saint Paul, fondues en bronze et dorées. Ornemens cependant qui ne font pas honneur au goût de *Sixte-Quint*; car y a-t-il rien de plus bizarre que de voir la statue d'un apôtre du christianisme au haut d'un monument chargé des actions militaires d'un empereur païen ?

Le magnifique dôme de Saint-Pierre est encore un monument de la munificence de *Sixte*.

Tous ces grands travaux marquent son savoir et sa magnificence, et lui font certainement plus d'honneur que la bulle qu'il lança contre Henri III, et que l'approbation solemnelle qu'il donna au crime détestable de Jacques Clément, assassin de ce roi. Cette approbation doit paroître d'autant plus extraordinaire, qu'on voit, dans les Mémoires de Nevers, qu'il désapprouvoit intérieurement les entreprises téméraires de la ligue. Ce seigneur s'étant rendu à Rome au commencement du pontificat de *Sixte*, eut quelques conférences avec ce pape sur les malheureuses affaires de France; *Sixte* lui dit qu'il ne doutoit pas des bonnes intentions du cardinal de Bourbon : « mais, » ajouta-t-il, en quelle école ont-ils appris qu'il faille for- » mer des partis contre un prince légitime? Détrompez- » vous, si vous voulez me croire. Le roi de France n'a » jamais consenti de bon cœur à vos ligues et à vos » armemens, et il les regarde comme des attentats contre » son autorité; et, bien que la nécessité de ses affaires » et la crainte d'un plus grand mal le forcent à dissimuler, » il ne laisse pas de vous tenir tous pour ses ennemis,

» et même des ennemis plus redoutables et plus cruels
» que ne sont ni les huguenots de France ni les autres
» protestans. Je ne dis rien que sur la connoissance que
» j'ai du naturel des princes ; je crains bien fort que
» l'on ne pousse les choses si avant, qu'enfin le roi de
» France, tout catholique qu'il est, ne se voie contraint
» d'appeler les huguenots à son secours pour le déli-
» vrer de la tyrannie des catholiques. » La prophétie
de *Sixte-Quint* se vit accomplie quatre ans après.

Ce pontife, écoutant plus les préventions injustes des ligueurs que son propre jugement, avoit excommunié, en 1585, le roi de Navarre, si connu depuis sous le nom de Henri IV. Il l'estimoit cependant beaucoup, et ce prince lui rendoit estime pour estime ; car on assure qu'il disoit : « C'est un grand pape ; je veux me faire
» catholique, quand ce ne seroit que pour être fils
» d'un tel père. ».

La plupart des politiques de ce siècle s'occupoient moins de ce qui est nécessaire pour régler et perfectionner l'espèce humaine, que des moyens de l'accroître : mais *Sixte-Quint* regardoit comme un vrai mal de multiplier les hommes, si leur subsistance n'étoit assurée. Ce pontife avoit, en conséquence, ordonné aux curés de ne faire aucun mariage sans le certificat d'un juge établi pour prendre d'exactes informations sur les facultés des contractans; et, au cas que ce magistrat les jugeât en péril de devenir pauvres, et, par conséquent, hors d'état de nourrir les enfans qu'ils pourroient avoir, il étoit défendu aux curés de passer à la célébration du mariage ; il voulut qu'on bannît de Rome ceux qui se trouveroient dans le cas de désobéissance. Sa maxime étoit qu'il valoit mieux détruire une ville que de la remplir d'habitans malheureux.

Suivant une autre de ses maximes, deux choses sont absolument nécessaires pour maintenir le peuple dans l'obéissance, *le pain et le fer*. Maxime qui peut être vraie, mais qui seroit mieux dans la bouche d'un despote que dans celle d'un vicaire de Jésus-Christ.

Un travail excessif minoit peu à peu *Sixte-Quint ;* sa dernière maladie ne put le lui faire interrompre. Il mourut, le 27 août 1590, à soixante-neuf ans. On crut qu'il avoit

été empoisonné; et les médecins, lui ayant ouvert le crâne, trouvèrent, dit-on, la substance du cerveau gâtée par la malignité du venin qui y étoit attaché. Les douleurs de tête, qui précédèrent sa mort, lui donnèrent à lui-même quelque soupçon, et l'on rapporte qu'il dit alors à son médecin ordinaire : « Je crois que les Espagnols sont si » las de me voir, qu'ils chercheront les moyens d'abré- » ger mes jours et mon pontificat. » Henri IV, apprenant la nouvelle de cette mort, ne put s'empêcher de dire que ce coup étoit un trait de politique espagnole, et il ajouta : « Je perds un pape qui étoit tout à moi; Dieu » veuille que son successeur lui ressemble. » Le peuple romain n'eut pas les mêmes regrets. Gémissant sous le fardeau des taxes, et haïssant un gouvernement triste et dur, il brisa la statue qu'on avoit élevée à *Sixte*. Ce pontife avoit été dans une crainte continuelle pendant son règne. Il avoit coutume de dire, comme Vespasien, *qu'un prince doit mourir debout*.

Sa conduite ne se démentit point. Aussi grand prince que grand pape, *Sixte-Quint* fit voir qu'il naît quelquefois sous le chaume des gens capables de porter une couronne et d'en soutenir le poids avec dignité. Ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme eux. Il sut licencier les soldats, les gardes même de ses prédécesseurs, et dissiper les bandits par la seule force des lois, sans avoir de troupes; se faire craindre de tout le monde par sa place et par son caractère; renouveler Rome, et laisser le trésor pontifical très-riche : telles sont les marques de son règne, et marques qui n'appartiennent qu'à lui.

(ANONYME.)

SOBRIÉTÉ.

La sobriété est la tempérance dans le boire et le manger, ou, pour mieux dire, dans la recherche des plaisirs de la table.

La *sobriété*, en fait de nourriture, a pour opposé la gourmandise. La *sobriété* dans le boire, a pour contraire l'ivrognerie.

Je crois que la *sobriété* est une vertu très-recommandable; ce n'est pas Epictète et Sénèque qui m'en ont le mieux convaincu par leurs sentences outrées, c'est un homme du monde, dont le suffrage ne doit être suspect à personne. C'est Horace, qui, dans la pratique, s'étoit quelquefois laissé séduire par la doctrine d'Aristipe, mais qui goûtoit réellement la morale sobre d'Épicure.

Comme ami de Mécène, il n'osoit pas louer directement la *sobriété* à la cour d'Auguste; mais il en fait l'éloge dans ses écrits d'une manière plus fine et plus persuasive que s'il eût traité son sujet en moraliste. Il dit que la *sobriété* suffit à l'appétit, que par conséquent elle doit suffire à la bonne chère, et qu'enfin elle procure de grands avantages à l'esprit et au corps. Ces propositions sont d'une vérité sensible; mais le poète n'a garde de les débiter lui-même. Il les met dans la bouche d'un homme de province, plein de bon sens, qui, sans sortir de son caractère et sans dogmatiser, débite ses réflexions judicieuses avec une naïveté qui les fait aimer. Je prie le lecteur de l'écouter.

« Mes amis, la *sobriété* n'est point une petite vertu. Ce
» n'est pas moi qui le dis, c'est Osellus, c'est un cam-
» pagnard sans étude, à qui un bon sens naturel tient lieu
» de toute philosophie. Venez apprendre de lui cette im-
» portante maxime : mais ne comptez pas de l'apprendre
» dans ces repas somptueux où la table est embarrassée
» par le grand nombre de services, où les yeux sont épris
» de l'éclat d'une folle magnificence, et où l'esprit disposé
» à recevoir de fausses impressions ne laisse aucun accès à
» la vérité. C'est à jeun qu'il faut examiner cette matière.
» Et pourquoi à jeun? En voici la raison, ou je suis bien

» trompé : C'est qu'un juge corrompu n'est pas en état de
» bien juger une affaire. »

Dans une autre satyre, Horace ne peut encore s'empêcher de louer indirectement les avantages de la *sobriété*. Il feint qu'un de ses esclaves profitant de la liberté que lui donnoit la fête des Saturnales lui déclare cette vérité, en lui reprochant son intemperance : « Croyez-vous, lui
» dit-il, être bienheureux et moins puni que moi, quand
» vous chargez avec tant d'empressement ces tables servies
» délicatement et à grands frais ? Ce qui arrive de là,
» c'est que ces fréquens excès de bouche vous remplissent
» l'estomac de sucs âcres et indigestes ; c'est que vos
» jambes chancelantes refusent de soutenir un corps ruiné
» de débauches. »

Il est donc vrai que la *sobriété* tend à conserver la santé, et que l'art d'apprêter les mets pour irriter l'appétit des hommes au-delà des vrais besoins est un art destructeur. Dans le temps où Rome comptoit ses victoires par ses combats, on ne donnoit point un talent de gages à un cuisinier ; le lait et les légumes apprêtés simplement faisoient la nourriture des consuls, et les dieux habitoient dans des temples de bois. Mais, lorsque les richesses des Romains devinrent immenses, l'ennemi les attaqua de toutes parts, et vint à bout de vaincre et de détruire ces conquérans orgueilleux de l'univers entier, amollis par le luxe, la bonne chère et tous les vices qui en sont la suite.

Je sais qu'il est impossible de fixer des règles sur la *sobriété*, parce que, selon les tempéramens, ce qui est excès dans le boire et le manger pour les complexions foibles et délicates est salutaire et même nécessaire aux personnes robustes et bien constituées ; mais il y a peu de gens qui ne sachent, par expérience, quelle sorte et quelle quantité de nourriture convient à leur tempérament. Si mes lecteurs étoient mes malades, et que j'eusse à leur prescrire des règles de *sobriété* proportionnées à l'état de chacun, je leur dirois de faire leurs repas les plus simples qu'il seroit possible, et d'éviter les ragoûts propres à leur donner un faux appétit, ou le ranimer lorsqu'il est presque éteint. Pour ce qui regarde la boisson, je serois assez de

l'avis du chevalier Temple. « Le premier verre de vin, » dit-il, est pour moi; le second pour mes amis; le troi- » sième pour la joie, et le quatrième pour mes ennemis ». Mais, parce qu'un homme qui vit dans le monde ne sauroit observer ces sortes de règles à la rigueur, et qu'il ne fait pas toujours mal de les transgresser quelquefois, je lui conseillerois alors, de temps en temps, des jours d'abstinence pour rétablir son corps, le délivrer de la plénitude des humeurs, et procurer, par l'exercice, de l'élasticité aux ressorts affoiblis de sa machine.

(M. de JAUCOURT.)

SOBRIQUET.

Sorte de surnom ou d'épithète burlesque, qu'on donne le plus souvent à quelqu'un pour le tourner en ridicule.

Ce ridicule ne naît pas seulement d'un choix affecté d'expressions triviales propres à rendre ces épithètes plus significatives ou plus piquantes, mais de l'application qui s'en fait souvent à des noms de personnes considérables d'ailleurs, et qui produit un contraste singulier d'idées sérieuses et plaisantes, nobles et viles, bizarrement opposées, telles que peuvent l'être dans un même sujet celles d'une haute naissance, avec des inclinations basses; de la majesté royale, avec des difformités du corps réputées honteuses par le vulgaire; d'une dignité respectable, avec des mœurs corrompues; ou d'un titre fastueux, avec la paresse et la pusillanimité.

Ainsi, lorsqu'avec les noms propres d'un souverain pontife, d'un empereur, d'un grand roi, d'un prince magnifique, d'un général fameux, on trouvera joints les surnoms de *Groin de porc*, de *Barbe-Rousse*, de *Pied-Tortu*, d'*Eveille-Chien*, de *Pain en bouche*, cette union excitera presque toujours des idées d'un ridicule plus ou moins grand.

Quant à l'origine de ces surnoms, il est inutile de la rechercher ailleurs que dans la malignité de ceux qui les donnent, et dans les défauts réels ou apparens de ceux à qui on les impose : elle éclate sur-tout à l'égard des personnes dont la prospérité ou les richesses excitent l'envie, ou dont l'autorité, quelque légitime qu'elle soit, paroît insupportable; elle ne respecte ni la tiare ni la pourpre, c'est une ressource qui ne manque jamais à un peuple opprimé; et ces marques de sa vengeance sont d'autant plus à craindre, que non seulement il est impossible d'en découvrir l'auteur, mais que ni l'autorité, ni la force, ni le laps de temps, ne sont capables de les effacer. On peut citer à cette occasion les efforts inutiles que fit un archiduc, appelé *Frédéric*, pour faire oublier le surnom de *Bourse-Vuide*, dont il se trouvoit offensé : le peuple, dans un pays où

où il étoit relégué, le lui avoit donné dans le temps d'une disgrace qui l'avoit réduit à une extrême disette. Lorsqu'une meilleure fortune l'eut rétabli dans ses états, il eut beau, pour marquer son opulence, faire dorer jusqu'à la couverture de son palais, employer la rigueur et les caresses auprès du peuple, le surnom lui resta toujours; mais il faut croire que si, au lieu de dorer son palais, il en eût destiné la dépense au soulagement de ses sujets, son *sobriquet* eût pu être changé dans le surnom de *Bienfaisant*, qui l'eût comblé de gloire.

Il arriva quelque chose de semblable à Charles de Sicile, surnommé *Sans-Terre*, *sobriquet* qui ne lui avoit éte donné que parce qu'effectivement il fut long-temps sans états; il ne le perdit point, lors même que Robert son père lui eut cédé la Calabre.

Il est aisé de comprendre par ce qu'on vient d'observer de l'origine et de la nature des *sobriquets*, quelles sont les sources communes d'où on les tire. Toutes les imperfections du corps, tous les défauts de l'esprit des hommes, leurs mœurs, leurs passions, leurs mauvaises habitudes, leurs vices, leurs actions, de quelque nature qu'elles soient; tout y contribue.

Il y en a souvent dont la malignité consiste dans l'emprunt du nom de quelque animal ou de quelques personnes célèbres, notées dans l'histoire par leurs figures ou par leurs vices, dont on fait une comparaison avec la personne que l'on a en vue; les Syriens tirèrent de la ressemblance du nez crochu d'Antiochus VIII au bec d'un griffon le *sobriquet* de *grypus* qui lui est resté; et l'on connoît assez dans l'Histoire Ancienne les princes et les personnes célèbres à qui on a donné ceux de *bouc*, de *cochon*, d'*âne*, de *veau*, de *taureau* et d'*ours*, comme on donne aujourd'hui ceux de Silène, d'Ésope, de Sardanapale et de Messaline, aux personnes qui leur ressemblent par la figure ou par les mœurs.

Mais de toutes les expressions figurées, celle qui forme les plus ingénieux *sobriquets* (si l'on veut convenir qu'il y ait quelque sel dans cette sorte de production de l'esprit), c'est l'allusion fondée sur une connoissance de faits singuliers, dont l'idée prête une sorte d'agrément au ridicule;

tel qu'un attachement à quelque mode singulière de coiffure ou d'habillement, quelque coutume particulière, quelqu'action peu importante : ainsi les *sobriquets* de *Court-Mantel*, donnés à Henri II, roi d'Angleterre; de *Longue-Épée*, à Guillaume, duc de Normandie; et de *Hache*, à Baudoin VII, comte de Flandres, n'ont jamais pu blesser la réputation de ces princes.

Bien des gens se trouveroient offensés de ceux qui ont pour objet quelques légères imperfections du corps ou de l'esprit, certains événemens, et certaines actions qui, quoiqu'innocentes, ont une espèce de ridicule. Si Socrate, par exemple, se montroit peu sensible au surnom de *Camard*, beaucoup d'autres le regarderoient comme une injure : celui de *Cracheur* n'étoit point honorable à Uladislas, roi de Bohême.

Mais les *sobriquets* les plus piquans sont ceux qui tombent sur les difformités du corps les plus considérables, ou sur les plus grandes disgraces de la fortune, et dont la honte est souvent plus difficile à supporter que le chagrin qui les accompagne.

Enfin, il y en a qui sont glorieux, quoique caractérisés d'une manière plaisante, et qui tient même de la raillerie; ce sont ceux qui n'ont pour objet que ce qu'il y a de plus rare dans les qualités du corps, de plus noble dans celles de l'esprit et du cœur, de plus admirable dans les mœurs, et de plus grand dans les actions. Ainsi les surnoms de *Bras-de-Fer* et de *Cotte-de-Fer*, imposés, l'un à Baudoin Ier, comte de Flandre, et l'autre à Edmond II, roi d'Angleterre, sont de vrais éloges de la force du corps dont ces princes étoient doués; tel est aussi celui de *Temporiseur*, presque toujours choquant, et qui fait pour Fabius l'apologie de sa politique militaire, comme celui de *Sans-Peur* marque, à l'égard de Richard, duc de Normandie, et de Jean, duc de Bourgogne, leur intrépidité.

Les *sobriquets* ou surnoms que se donnent réciproquement les habitans d'une petite ville, d'un bourg ou d'un hameau, ne consistent ordinairement qu'en quelques épithètes triviales et si grossières, qu'il n'y auroit point d'honneur à en rapporter des exemples.

(M. de JAUCOURT.)

SOCIABILITÉ.

BIENVEILLANCE envers les autres hommes.

La *sociabilité* est cette disposition qui nous porte à faire à nos semblables tout le bien qui peut dépendre de nous, à concilier notre bonheur avec celui des autres, et à subordonner toujours notre avantage particulier à l'avantage commun et général.

Plus nous nous étudierons nous-mêmes, plus nous serons convaincus que cette *sociabilité* est conforme à la volonté de Dieu; car, outre la nécessité de ce principe, nous le trouvons gravé dans notre cœur. Si, d'un côté, le créateur y a mis l'amour de nous-mêmes; de l'autre, la même main y a imprimé un sentiment de bienfaisance pour nos semblables : ces deux penchans, quoique distincts l'un de l'autre, n'ont rien d'opposé, et Dieu les a gravés dans nos ames pour agir de concert. Aussi les cœurs généreux trouvent-ils la satisfaction la plus pure à faire du bien aux autres hommes, parce qu'ils ne font en cela que suivre un penchant naturel.

Du principe de la *sociabilité* découlent toutes les lois de la société.

1° Cette union que Dieu a établie entre les hommes exige d'eux que, dans tout ce qui a quelque rapport à la société, le bien commun soit la règle suprême de leur conduite, et qu'attentifs aux conseils de la prudence, ils ne cherchent jamais leur avantage particulier au préjudice de l'avantage public.

2° L'esprit de *sociabilité* doit être universel. La société humaine embrasse tous les hommes avec lesquels on peut avoir quelque commerce, puisqu'elle est fondée sur les relations qu'ils ont tous ensemble, en conséquence de leur nature et de leur état.

3° La raison nous dit que des créatures du même rang, de la même espèce, nées avec les mêmes facultés, pour vivre ensemble et pour participer aux mêmes avantages, ont en général un droit égal et commun. Nous sommes donc obligés de nous regarder comme naturellement égaux, et de nous traiter comme tels; ce seroit démentir

la nature que de ne pas reconnoître ce principe d'équité comme un des premiers fondemens de la société. C'est là-dessus qu'est fondée la loi du réciproque, de même que cette règle simple, mais d'un usage universel, que nous devons être, à l'égard des autres hommes, dans les mêmes dispositions où nous desirons qu'ils soient à notre égard, et nous conduire avec eux de la même manière que nous voulons qu'ils se conduisent avec nous dans des circonstances pareilles.

4° La *sociabilité* étant d'une obligation réciproque entre les hommes, ceux qui, par leur malice ou leur injustice, rompent ce lien, ne sauroient se plaindre raisonnablement, si ceux qu'ils offensent ne les traitent plus comme amis, ou même s'ils en viennent contre eux à des voies de fait.

Mais si l'on est en droit de suspendre à l'égard d'un ennemi les actes de la bienfaisance, il n'est pas permis d'en étouffer le principe. Comme il n'y a que la nécessité qui nous autorise à recourir à la force contre un injuste agresseur, c'est aussi cette même nécessité qui doit être la règle et la mesure du mal que nous pouvons lui faire; et nous devons toujours être disposés à rentrer en amitié avec lui, dès qu'il nous aura rendu justice, et que nous n'aurons plus rien à craindre de sa part.

En un mot, rien n'est plus convenable à l'humanité que la bienfaisance et la générosité. Il n'y a rien de plus vrai, dit Cicéron, que ce beau mot de Platon, que nous ne sommes pas nés pour nous, mais pour les autres hommes et pour la patrie. Les stoïciens soutenoient que, pour entrer dans les desseins de la nature, il falloit contribuer chacun du sien à l'utilité commune, et employer non seulement son industrie, mais ses biens, à serrer de plus en plus les nœuds de la société humaine.

L'homme sociable a les qualités propres au bien de la société, je veux dire la douceur du caractère, l'humanité, la franchise sans rudesse, la complaisance sans flatterie, et sur-tout le cœur porté à la bienfaisance; en un mot, l'homme sociable est le vrai citoyen.

Autrefois l'on pouvoit confondre l'homme aimable avec le sociable; mais aujourd'hui l'homme aimable, dit M. Du-

clos, ou du moins celui à qui l'on donne ce titre, est fort indifférent sur le bien public, ardent à plaire à toutes les sociétés où son goût et le hasard le jettent, et prêt à en sacrifier chaque particulier : il n'aime personne, n'est aimé de qui que ce soit, plaît à tous, et souvent est méprisé et recherché par les mêmes gens.

Les liaisons particulières de l'homme sociable sont des liens qui l'attachent de plus en plus à l'état ; celles de l'homme aimable ne sont que de nouvelles dissipations qui retranchent d'autant les devoirs essentiels. L'homme sociable inspire le desir de vivre avec lui ; l'homme aimable en éloigne ou doit en éloigner tout honnête citoyen.

On appelle sociales les qualités qui rendent un homme utile dans la société, propre au commerce des hommes. On dit aussi les vertus sociales.

(M. de JAUCOURT.)

SOCIÉTÉ.*

Les hommes sont faits pour vivre en *société*; si l'intention de Dieu eût été que chaque homme vécût seul et séparé des autres, il auroit donné à chacun d'eux des qualités propres et suffisantes pour ce genre de vie solitaire; s'il n'a pas suivi cette route, c'est apparemment parce qu'il a voulu que les liens du sang et de la naissance commençassent à former entre les hommes cette union plus étendue qu'il vouloit établir entre eux; la plupart des facultés de l'homme, ses inclinations naturelles, sa foiblesse, ses besoins, sont autant de preuves certaines de cette intention du créateur. Telle est en effet la nature et la constitution de l'homme, que, hors de la *société*, il ne sauroit ni conserver sa vie, ni développer et perfectionner ses facultés et ses talens, ni se procurer un vrai et solide bonheur. Que deviendroit, je vous prie, un enfant, si une main bienfaisante et secourable ne pourvoyoit à ses besoins? Il faut qu'il périsse si personne ne prend soin de lui; et cet état de foiblesse et d'indigence demande même des secours long-temps continués; suivez-le dans sa jeunesse, vous n'y trouverez que grossiéretés, qu'ignorance, qu'idées confuses; vous ne verrez en lui, s'il est abandonné à lui-même, qu'un animal sauvage et peut-être féroce, ignorant toutes les commodités de la vie, plongé dans l'oisiveté, en proie à l'ennui et aux soucis dévorans. Parvient-on à la vieillesse, c'est un retour d'infirmités qui nous rendent presqu'aussi dépendans des autres que nous l'étions dans l'enfance imbécille: cette dépendance se fait encore plus sentir dans les accidens et dans les maladies: c'est ce que dépeignoit fort bien Sénèque.

D'où dépend notre sûreté, si ce n'est des services mutuels? Il n'y a que ce commerce de bienfaits qui rende la vie commode, et qui nous mette en état de nous défendre contre les insultes et les invasions imprévues. Quel seroit le sort du genre humain, si chacun vivoit à part? Autant d'hommes, autant de proies et de victimes pour les autres animaux, un sang fort aisé à répandre, en un

mot la foiblesse même. En effet, les autres animaux ont des forces suffisantes pour se défendre; tous ceux qui doivent être vagabonds, et à qui leur férocité ne permet pas de vivre en troupes, naissent, pour ainsi dire, armés; au lieu que l'homme est de toute part environné de foiblesse, n'ayant pour armes ni dents ni griffes; mais les forces qui lui manquent quand il se trouve seul, il les trouve en s'unissant avec ses semblables; la nature, pour le dédommager, lui a donné deux choses qui lui rendent sa supériorité sur les animaux, je veux dire la raison et la sociabilité, par où celui qui seul ne pouvoit résister à personne devient capable de soumettre tout. La *société* lui donne l'empire sur les autres animaux; la *société* fait que, non content de l'élément où il est né, il étend son domaine jusque sur la mer; c'est la même union qui lui fournit des remèdes dans ses maladies, des secours dans sa vieillesse, du soulagement à ses douleurs et à ses chagrins; c'est elle qui le met, pour ainsi dire, en état de braver la fortune. Otez la sociabilité, vous détruirez l'union du genre humain, d'où dépendent la conservation et tout le bonheur de la vie.

La *société* étant si nécessaire à l'homme, Dieu lui a aussi donné une constitution, des facultés, des talens qui le rendent très-propre à cet état; telle est, par exemple, la faculté de la parole qui nous donne le moyen de communiquer nos pensées avec tant de facilité et de promptitude, et qui, hors de la *société*, ne seroit d'aucun usage. On peut dire la même chose du penchant à l'imitation, et de ce merveilleux mécanisme qui fait que les passions et toutes les impressions de l'ame se communiquent si aisément d'un cerveau à l'autre; il suffit qu'un homme paroisse ému pour nous émouvoir et nous attendrir pour lui : *Homo sum, humani à me nihil alienum puto.* Si quelqu'un nous aborde avec la joie peinte sur le visage, il excite en nous un sentiment de joie; les larmes d'un inconnu nous touchent avant même que nous en sachions la cause; et les cris d'un homme qui ne tient à nous que par l'humanité nous font courir à son secours par un mouvement machinal qui précède toute délibération. Ce n'est pas tout, nous voyons que la nature a voulu partager et distribuer différemment les talens entre

les hommes, en donnant aux uns une aptitude de bien faire certaines choses qui sont comme impossibles à d'autres, tandis que ceux-ci à leur tour ont une industrie qu'elle a refusée aux premiers; ainsi, si les besoins naturels des hommes les font dépendre les uns des autres, la diversité des talens, qui les rend propres à s'aider mutuellement, les lie et les unit. Ce sont là autant d'indices bien manifestes de la destination de l'homme pour la *société*.

Mais si nous consultons notre penchant, nous sentirons aussi que notre cœur se porte naturellement à souhaiter la compagnie de nos semblables, et à craindre une solitude entière comme un état d'abandon et d'ennui. Que si l'on recherche d'où nous vient cette inclination liante et sociable, on trouvera qu'elle nous a été donnée très-à-propos par l'auteur de notre être, parce que c'est dans la *société* que l'homme trouve le remède à la plupart de ses besoins, et l'occasion d'exercer la plupart de ses facultés; c'est là surtout qu'il peut éprouver et manifester ces sentimens auxquels la nature a attaché tant de douceur, la bienveillance, l'amitié, la compassion, la générosité : car tel est le charme de ces affections sociables que de là naissent nos plaisirs les plus purs. Rien en effet de si satisfaisant ni de si flatteur que de penser que l'on mérite l'estime et l'amitié d'autrui; la science acquiert un nouveau prix, quand elle peut se produire au dehors, et jamais la joie n'est plus vive que lorsqu'on peut la faire éclater aux yeux des autres, ou la répandre dans le sein d'un ami; elle redouble en se communiquant, parce qu'à notre propre satisfaction se joint l'agréable idée que nous en causons aussi aux autres, et que par là nous les attachons davantage à nous; le chagrin au contraire diminue et s'adoucit en le partageant avec quelqu'un, comme un fardeau s'allège, quand une personne officieuse nous aide à le porter. Ainsi tout nous invite à l'état de *société* : le besoin nous en fait une nécessité; le penchant nous en fait un plaisir, et les dispositions que nous y apportons naturellement nous montrent que c'est en effet l'intention de notre créateur. Si le christianisme canonise des solitaires, il ne leur en fait pas moins une suprême loi de la charité et de la justice, et par là il leur suppose un rapport essentiel avec le prochain; mais, sans

nous arrêter à l'état où les hommes peuvent être élevés par des lumières surnaturelles, considérons-les ici en tant qu'ils sont conduits par la raison humaine.

Toute l'économie de la *société* humaine est appuyée sur ce principe général et simple : je veux être heureux, mais je vis avec des hommes qui, comme moi, veulent être heureux également chacun de leur côté ; cherchons le moyen de procurer notre bonheur en procurant le leur, ou du moins sans y jamais nuire. Nous trouvons ce principe gravé dans notre cœur ; si, d'un côté, le créateur a mis l'amour de nous-mêmes ; de l'autre, la même main y a imprimé un sentiment de bienveillance pour nos semblables : ces deux penchans, quoique distincts l'un de l'autre, n'ont pourtant rien d'opposé ; et Dieu, qui les a mis en nous, les a destinés à agir de concert pour s'entr'aider, et nullement pour se détruire ; aussi les cœurs bien faits et généreux trouvent-ils la satisfaction la plus pure à faire du bien aux autres hommes, parce qu'ils ne font en cela que suivre une pente que la nature leur a donnée. Les moralistes ont donné à ce germe de bienveillance qui se développe dans les hommes le nom de sociabilité. Du principe de la sociabilité découlent, comme de leur source, toutes les lois de la *société* et tous nos devoirs envers les autres hommes, tant généraux que particuliers. Tel est le fondement de toute la sagesse humaine, la source de toutes les vertus purement naturelles, et le principe général de toute la morale et de toute la *société* civile.

1° Le bien commun doit être la règle suprême de notre conduite, et nous ne devons jamais chercher notre avantage particulier au préjudice de l'avantage public ; c'est ce qu'exige de nous l'union que Dieu a établie entre les hommes.

2° L'esprit de sociabilité doit être universel ; la *société* humaine embrasse tous les hommes avec lesquels on peut avoir commerce, puisqu'elle est fondée sur les relations qu'ils ont tous ensemble en conséquence de leur nature et de leur état. Un prince d'Allemagne, duc de Wirtemberg, sembloit en être persuadé, lorsqu'un de ses sujets le remerciant un jour de l'avoir protégé contre ses persécuteurs : Mon enfant, lui dit le prince, je l'aurois dû faire

à l'égard d'un Turc : comment y aurois-je manqué à l'égard d'un de mes sujets ?

3° L'égalité de nature entre les hommes est un principe que nous ne devons jamais perdre de vue. Dans la *société*, c'est un principe établi par la philosophie et par la religion ; quelqu'inégalité que semble mettre entre eux la différence des conditions, elle n'a été introduite que pour les faire mieux arriver, selon leur état présent, tous à leur fin commune, qui est d'être heureux autant que le comporte cette vie mortelle; encore cette différence, qui paroît bien mince à des yeux philosophiques, est-elle d'une courte durée; il n'y a qu'un pas de la vie à la mort, et la mort met au même terme ce qui est de plus élevé et de plus brillant, avec ce qui est de plus bas et de plus obscur parmi les hommes. Il ne se trouve ainsi dans les diverses conditions guère plus d'inégalité que dans les divers personnages d'une même comédie ; la fin de la pièce remet les comédiens au niveau de leur condition commune, sans que le court intervalle qu'a duré leur personnage, ait persuadé ou pu persuader à aucun d'eux qu'il étoit réellement au dessus ou au dessous des autres. Rien n'est plus beau dans les grands que ce souvenir de leur égalité avec les autres hommes, par rapport à leur nature. Un trait du roi de Suède, Charles XII, peut donner à ce sujet une idée plus haute de ses sentimens que la plus brillante de ses expéditions. Un domestique de l'ambassadeur de France, attendant un ministre de la cour de Suède, fut interrogé sur ce qu'il attendoit, par une personne à lui inconnue, et vêtue comme un simple soldat; il tint peu de compte de satisfaire à la curiosité de cet inconnu : un moment après, des seigneurs de la cour, abordant la personne simplement vêtue, la traitèrent de votre majesté : c'étoit effectivement le roi. Le domestique, au désespoir, et se croyant perdu, se jette à ses pieds, et demande pardon de son inconsidération d'avoir pris sa majesté, disoit-il, pour un homme. Vous ne vous êtes point mépris, lui dit le roi avec humanité, rien ne ressemble plus à un homme qu'un roi. Tous les hommes, en supposant ce principe de l'égalité qui est entre eux, doivent y conformer leur conduite, pour se prêter mutuellement le secours dont ils sont capables ;

ceux qui sont les plus puissans, les plus riches, les plus accrédités, doivent être disposés à employer leur puissance, leurs richesses et leur autorité en faveur de ceux qui en manquent, et cela à proportion du besoin qui est dans les uns, et du pouvoir d'y subvenir qui est dans les autres.

4° La sociabilité étant d'une obligation réciproque entre les hommes, ceux qui, par leur malice ou leur injustice, rompent le lien de la *société*, ne sauroient se plaindre raisonnablement, si ceux qu'ils offensent ne les traitent plus comme amis, ou même s'ils en viennent contre eux à des voies de fait; mais si l'on est en droit de suspendre, à l'égard d'un ennemi, les actes de la bienveillance, il n'est jamais permis d'en étouffer le principe : comme il n'y a que la nécessité qui nous autorise à recourir à la force contre un injuste agresseur, c'est aussi cette même nécessité qui doit être la règle et la mesure du mal que nous pouvons lui faire, et nous devons toujours être disposés à rentrer en amitié avec lui dès qu'il nous aura rendu justice, et que nous n'aurons plus rien à craindre de sa part. Il faut donc bien distinguer la juste défense de soi-même de la vengeance; la première ne fait que suspendre, par nécessité et pour un temps, l'exercice de la bienveillance, et n'a rien d'opposé à la sociabilité; mais l'autre, étouffant le principe même de la bienveillance, met à sa place un sentiment de haine et d'animosité, vicieux en lui-même, contraire au bien public, et que la loi naturelle condamne formellement.

Ces règles générales sont fertiles en conséquences; il ne faut faire aucun tort à autrui ni en parole ni en action, et l'on doit réparer tout dommage; car la *société* ne sauroit subsister si l'on se permet des injustices.

Il faut être sincère dans les discours, et tenir ses engagemens : car quelle confiance les hommes pourroient-ils prendre les uns aux autres, et quelle sûreté y auroit-il dans le commerce, s'il étoit permis de tromper et de violer la foi donnée ?

Il faut rendre à chacun non seulement le bien qui lui appartient, mais encore le degré d'estime et d'honneur qui lui est dû, selon son état et son rang, parce que la subordination est le lien de la *société*, et que, sans cela, il n'y

auroit aucun ordre dans les familles ni dans le gouvernement civil.

Mais si le bien public demande que les inférieurs obéissent, le même bien public veut que les supérieurs conservent les droits de ceux qui leur sont soumis, et ne les gouvernent que pour les rendre plus heureux. Tout supérieur ne l'est point pour lui-même, mais uniquement pour les autres; non pour sa propre satisfaction et pour sa grandeur particulière, mais pour le bonheur et le repos des autres. Dans l'ordre de la nature, est-il plus homme qu'eux? A-t-il une ame ou une intelligence supérieure? Et quand il l'auroit, a-t-il plus qu'eux d'envie ou de besoin de vivre satisfait et content? A regarder les choses par cet endroit, ne seroit-il pas bisarre que tous fussent pour un, et que plutôt un ne fût pas pour tous? D'où pourroit-il tirer ce droit? de sa qualité d'homme? Elle lui est commune avec les autres. Du goût de les dominer? les autres certainement ne lui céderont pas en ce point. De la possession même où il se trouve de l'autorité? qu'il voie de qui il la tient, dans quelle vue on la lui laisse, et à quelle condition. Tous devant contribuer au bien de la *société*, il y doit bien plus essentiellement servir, n'étant supérieur qu'à titre onéreux, et pour travailler au bonheur commun, à proportion de l'élévation que sa qualité lui donne au dessus des autres. Quelqu'un disoit devant le roi de Syrie, Antigone, que les princes étoient les maîtres, et que tout leur étoit permis: oui, reprit-il, parmi les barbares; à notre égard, ajouta-t-il, nous sommes maîtres des choses prescrites par la raison et l'humanité; mais rien ne nous est permis que ce qui est conforme à la justice et au devoir.

Tel est le contrat formel ou tacite passé entre tous les hommes; les uns sont au dessus, les autres au dessous pour la différence des conditions, pour rendre leur *société* aussi heureuse qu'elle le puisse être. Si tous étoient rois, tous voudroient commander, et nul n'obéiroit; si tous étoient sujets, tous devroient obéir, et aucun ne le voudroit faire plus qu'un autre; ce qui rempliroit la *société* de confusion, de trouble, de dissention, au lieu de l'ordre et de l'arrangement qui en fait le secours, la tranquillité et

la douceur. Le supérieur est donc redevable aux inférieurs, comme ceux-ci lui sont redevables ; l'un doit procurer le bonheur commun par voie d'autorité, et les autres par voie de soumission; l'autorité n'est légitime qu'autant qu'elle contribue à la fin pour laquelle a été instituée l'autorité même; l'usage arbitraire qu'on en feroit seroit la destruction de l'humanité et de la *société*.

Nous devons travailler tous, pour le bonheur de la *société*, à nous rendre maîtres de nous-mêmes; le bonheur de la *société* se réduit à ne point nous satisfaire aux dépens de la satisfaction des autres: or les inclinations, les desirs et les goûts des hommes, se trouvent continuellement opposés les uns aux autres. Si nous comptons de vouloir suivre les nôtres en tout, outre qu'il nous sera impossible d'y réussir, il est encore plus impossible que par là nous ne mécontentions les autres, et que tôt où tard le contre-coup ne retombe sur nous; ne pouvant les faire tous passer à nos goûts particuliers, il faut nécessairement nous monter au goût qui règne le plus universellement, qui est la raison. C'est donc celui qu'il nous faut suivre en tout ; et comme nos inclinations et nos passions s'y trouvent souvent contraires, il faut par nécessité les contrarier. C'est à quoi nous devons travailler sans cesse, pour nous en faire une salutaire et douce habitude. Elle est la base de toute vertu, et même le premier principe de tout savoir-vivre, selon le mot d'un homme d'esprit de notre temps, qui faisoit consister la science du monde à savoir se contraindre sans contraindre personne. Bien qu'il se trouve des inclinations naturelles incomparablement plus conformes que d'autres à la règle commune de la raison, cependant il n'est personne qui n'ait à faire effort de ce côté-là, et à gagner sur soi, ne fût-ce que par une sorte de liaison qu'ont avec certains défauts les plus heureux tempéramens.

Enfin les hommes se prennent par le cœur et par les bienfaits; et rien n'est plus convenable à l'humanité, ni plus utile à la société, que la compassion, la douceur, la bénéficence, la générosité. Ce qui fait dire à Cicéron que comme il n'y a rien de plus vrai que ce beau mot de Platon, que nous ne sommes pas nés seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour notre patrie et pour nos amis; et

que, comme disent les Stoïciens, si les productions de la terre sont pour les hommes, les hommes eux-mêmes sont nés les uns pour les autres, c'est-à-dire pour s'entr'aider et se faire du bien mutuellement; nous devons tous entrer dans les desseins de la nature et suivre notre destination, en contribuant chacun du sien pour l'utilité commune par un commerce réciproque et perpétuel de services et de bons offices, n'étant pas moins empressés à donner qu'à recevoir, et employant non seulement nos soins et notre industrie, mais nos biens même, à serrer de plus en plus les nœuds de la *société* humaine. Puis donc que tous les sentimens de justice et de bonté sont les seuls et vrais liens qui attachent les hommes les uns aux autres, et qui peuvent rendre la *société* stable, tranquille et florissante, il faut regarder ces vertus comme autant de devoirs que Dieu nous impose, par la raison que tout est nécessaire à son but, et par cela même conforme à sa volonté.

Quelque plausibles que puissent être les maximes de la morale, et quelque utilité qu'elles puissent avoir pour la douceur de la *société* humaine, elles n'auroient rien de fixe et qui nous attache inébranlablement sans la religion. Quoique la seule raison nous rende palpables en général les principes des mœurs qui contribuent à la douceur et à la paix que nous devons goûter et faire goûter aux autres dans la *société*, il est vrai pourtant qu'elle ne suffit pas en certaines occasions pour nous convaincre que notre avantage est toujours joint avec celui de la *société*; il faut quelquefois, et cela est nécessaire pour le bonheur de la *société*, nous priver d'un bien présent, ou même essuyer un mal certain, pour ménager un bien à venir, et prévenir un mal, quoique incertain. Or, comment faire goûter à un esprit, qui n'est capable que des choses sensuelles ou actuellement sensibles, le parti de quitter un bien présent et déterminé, pour un bien à venir et indéterminé; un bien qui, dans le moment même, le touche vivement du côté de la cupidité, pour un bien qui ne le touche que foiblement du côté de sa raison? Sera-t-il arrêté par les reproches de la conscience, quand la religion ne les suscite pas? Par la crainte de la punition, quand la force et l'autorité l'en mettent à couvert? Par le sentiment de la honte et de la confusion,

quand il sait dérober son crime à la connoissance d'autrui? Par les règles de l'humanité, quand il est déterminé à traiter les autres sans ménagement pour se satisfaire lui-même? Par les principes de la prudence, quand la fantaisie ou l'humeur lui tiennent lieu de tous les motifs? Par le jugement des personnes judicieuses et sensées, quand la présomption lui fait préférer son jugement à celui du reste des hommes? Il est peu d'esprits d'un caractère si outré; mais il peut s'en trouver: il s'en trouve quelquefois; et il doit même s'en trouver un grand nombre si l'on foule aux pieds les principes de la religion naturelle.

En effet, que les principes et les traités de morale soient mille fois plus sensés encore et plus démonstratifs qu'ils ne sont, qui est-ce qui obligera des esprits libertins de s'y rendre, si le reste du genre humain en adopte les maximes? En seront-ils moins disposés à les rejeter malgré le genre humain, et à les soumettre au tribunal de leurs bizarreries et de leur orgueil? Il paroît donc que sans la religion il n'est point de frein assez ferme qu'on puisse donner ni aux saillies de l'imagination, ni à la présomption de l'esprit, ni à la source des passions, ni à la corruption du cœur, ni aux artifices de l'hypocrisie. D'un côté vérité, justice, sagesse, puissance d'un dieu vengeur des crimes, et rémunérateur des actions justes, sont des idées qui tiennent si naturellement et si nécessairement les unes aux autres, que les unes ne peuvent subsister là où les autres sont détruites. Ceci prouve évidemment combien est nécessaire l'union de la religion et de la morale pour affermir le bonheur de la *société*.

Mais, 1° pour mettre cette vérité dans toute son évidence, il faut observer que les vices des particuliers, quels qu'ils soient, nuisent au bonheur de la *société*; on nous accorde déjà que certains vices, tels que la calomnie, l'injustice, la violence, nuisent à la *société*. Je vais plus loin, et je soutiens que les vices même qu'on regarde ordinairement comme ne faisant tort qu'à celui qui en est atteint, sont pernicieux à la *société*. On entend dire assez communément, par exemple, qu'un homme qui s'enivre ne fait tort qu'à lui-même; mais, pour peu qu'on y fasse d'attention, on s'apercevra que rien n'est moins

juste que cette pensée. Il ne faut qu'écouter pour cela les personnes obligées de vivre dans une même famille avec un homme sujet à l'excès du vin. Ce que nous souhaitons le plus dans ceux avec qui nous vivons, c'est de trouver en eux de la raison ; elle ne leur manque jamais à notre égard que nous n'ayons droit de nous en plaindre. Quelque opposés que puissent être les autres vices à la raison, ils en laissent du moins certaine lueur, certain usage, certaine règle ; l'ivresse ôte toute lueur de la raison ; elle éteint absolument cette particule, cette étincelle de la divinité qui nous distingue des bêtes : elle détruit par-là toute la satisfaction et la douceur que chacun doit mettre et recevoir dans la *société* humaine. On a beau comparer la privation de la raison par l'ivresse avec la privation de la raison par le sommeil, la comparaison ne sera jamais sérieuse ; l'une est pressante par le besoin de réparer les esprits qui s'épuisent sans cesse, et qui servent à l'exercice même de la raison ; au lieu que l'autre supprime tout d'un coup cet exercice, et à la longue en détruit, pour ainsi dire, les ressorts. Aussi l'auteur de la nature, en nous assujétissant au sommeil, en a-t-il ôté les inconvéniens, et la monstrueuse indécence qui se trouve dans l'ivresse. Bien que celle-ci semble quelquefois donner un air de gaieté, le plaisir qu'elle peut causer est toujours un plaisir de fou, qui n'ôte point l'horreur secrète que nous concevons contre tout ce qui détruit la raison, laquelle seule contribue à rendre constamment heureux ceux avec qui nous vivons :

Le vice de l'incontinence, qui paroît moins opposé au bonheur de la *société*, l'est peut-être encore davantage. On conviendra d'abord que quand elle blesse les droits du mariage, elle fait au cœur de l'outragé la plaie la plus profonde : les lois romaines qui servent comme de principes aux autres lois, supposent qu'en ce moment il n'est pas en état de se posséder ; de manière qu'elles semblent excuser en lui le transport par lequel il ôteroit la vie à l'auteur de son outrage. Ainsi le meurtre, qui est le plus opposé de l'humanité, semble par-là être mis en parallèle avec l'adultère. Les plus tragiques événemens de l'histoire, et les figures les plus pathétiques

qu'ait

qu'ait inventés la fable, ne nous montrent rien de plus affreux que les effets de l'incontinence dans le crime de l'adultère; ce vice n'a guère de moins funestes effets quand il se rencontre entre des personnes libres; la jalousie y produit fréquemment les mêmes fureurs. Un homme, d'ailleurs livré à cette passion, n'est plus à lui-même; il tombe dans une sorte d'humeur morne et brute qui le dégoûte de ses devoirs; l'amitié, la charité, la parenté, la république, n'ont point de voix qui se fasse entendre quand leurs droits se trouvent en compromis avec les attraits de la volupté. Ceux qui en sont atteints, et qui se flattent de n'avoir jamais oublié ce qu'ils devoient à leur état, jugent de leur conduite, parce qu'ils en connoissent; mais toute passion nous aveugle, et de toutes les passions il n'en est point qui aveugle davantage. C'est le caractère le plus marqué que la vérité et la fable attribuent de concert à l'amour; ce seroit une espèce de miracle qu'un homme sujet aux désordres de l'incontinence donnât à sa famille, à ses amis, à ses citoyens, la satisfaction et la douceur que demanderoient les droits du sang, de la patrie et de l'amitié; enfin la nonchalance, le dégoût, la mollesse, sont les moindres et les plus ordinaires inconvéniens de ce vice. Le savoir-vivre, qui est la plus douce et la plus familière des vertus de la vie civile, ne se trouve communément dans la pratique que par l'usage de se contraindre sans contraindre les autres. Combien faut-il davantage se contraindre et gagner sur soi, pour remplir les devoirs les plus importans qu'exigent la droiture, l'équité, la charité, qui sont la base et le fondement de toute *société*? Or de quelle crainte est capable l'homme amolli et efféminé? Ce n'est pas que, malgré ce vice, il ne reste encore de bonnes qualités; mais il est certain que par-là elles sont extraordairement affoiblies: il est donc constant que la *société* se ressent toujours de la maligne influence des désordres qui paroissent d'abord ne lui donner aucune atteinte. Or, puisque la religion est un frein nécessaire pour les arrêter, il s'ensuit évidemment qu'elle doit s'unir à la morale pour assurer le bonheur de la *société*.

2° Il est certain que les devoirs qui nous règlent par

rapport à nous-mêmes, n'aident pas peu à nous régler aussi par rapport aux autres hommes. Il est encore certain que ces deux sortes de devoirs se renforcent beaucoup de notre exactitude à remplir nos devoirs envers Dieu. La crainte de Dieu, jointe à un parfait dévouement pour sa volonté, est un motif très-efficace pour engager les hommes à s'acquitter de ce qui les concerne directement eux-mêmes, et à faire pour la *société* tout ce qu'ordonne la loi naturelle. Otez une fois la religion, vous ébranlez tout l'édifice des vertus morales; il ne repose sur rien. Concluons que les trois principes de nos devoirs sont trois différens ressorts qui donnent au système de l'humanité le mouvement et l'action, et qu'ils agissent tous à la fois pour l'exécution des vues du créateur.

3° La *société*, toute armée qu'elle est des lois, n'a de force que pour empêcher les hommes de violer ouvertement la justice, tandis que les attentats commis en secret, et qui ne sont pas moins préjudiciables au bien public ou commun, échappent à sa rigueur. Depuis même l'invention des *sociétés*, les voies ouvertes se trouvant prohibées, l'homme est devenu beaucoup plus habile dans la pratique des voies secrètes, puisque c'est la seule ressource qui lui reste pour satisfaire ses desirs immodérés; desirs qui ne subsistent pas moins dans l'état de *société* que dans celui de nature. La *société* fournit elle-même une espèce d'encouragement à ces manœuvres obscures et criminelles, dont la loi ne sauroit prendre connoissance, en ce que ses soins pour la sûreté commune, le but de son établissement, endorment les gens de bien en même temps qu'ils aiguisent l'industrie des scélérats. Ses propres précautions ont tourné contre elle-même; elles ont subtilisé les vices, rafiné l'art du crime, et de là vient que l'on voit assez souvent chez les nations policées des forfaits dont on ne trouve point d'exemple chez les sauvages. Les Grecs, avec toute leur politesse, avec toute leur érudition et avec toute leur jurisprudence, n'acquirent jamais la probité que la nature toute seule faisoit reluire parmi les Scythes.

Ce n'est pas tout : les lois civiles ne sauroient empêcher qu'on ne donne quelquefois au droit et à la justice

des atteintes ouvertes et publiques; elles ne le sauroient, lorsqu'une prohibition trop sévère donne lieu de craindre quelque irrégularité plus grande; ce qui arrive dans les cas où l'irrégularité est l'effet de l'intempérance des passions naturelles. L'on convient généralement qu'il n'y a point d'état grand et florissant où l'on puisse punir l'incontinence de la manière que le mériteroient les funestes influences de ce vice à l'égard de la *société*. Restreindre ce vice avec trop de sévérité, ce seroit donner lieu à des désordres encore plus grands.

Ce ne sont pas là les seuls foibles de la loi : en approfondissant les devoirs réciproques qui naissent de l'égalité des citoyens, on trouve que ces devoirs sont de deux sortes; les uns, que l'on appelle devoirs d'obligation parfaite, parce que la loi civile peut aisément et doit nécessairement en prescrire l'étroite observation; les autres, que l'on appelle devoirs d'obligation imparfaite, non que les principes de morale n'en exigent en eux-mêmes la pratique avec rigidité, mais parce que la loi ne peut que trop difficilement en prendre connoissance, et que l'on suppose qu'ils n'affectent point si immédiatement le bien-être de la *société*. De cette dernière espèce sont les devoirs de la reconnoissance, de l'hospitalité, de la charité, etc.; devoirs sur lesquels les lois en général gardent un profond silence, et dont la violation néanmoins est aussi fatale, quoiqu'à la vérité moins prompte dans ses effets, que celle des devoirs d'obligation parfaite. Sénèque, dont les sentimens en cette occasion sont ceux de l'antiquité, ne fait point difficulté de dire que rien n'est plus capable de rompre la concorde du genre humain que l'ingratitude.

La *société* elle-même a produit un nouveau genre de devoirs qui n'existoient point dans l'état de nature, et quoiqu'entièrement de sa création, elle a manqué de pouvoir pour les faire observer : telle est, par exemple, cette vertu surannée et passée de mode, que l'on appelle l'amour de la patrie. Enfin, la *société* a non seulement produit de nouveaux devoirs, sans en pouvoir prescrire une observation étroite et rigide, mais elle a encore le défaut d'avoir augmenté et enflammé ces desirs désordonnés qu'elle devoit servir à éteindre et à corriger :

semblable à ces remèdes qui, dans le temps qu'ils travaillent à la guérison d'une maladie, en augmentent le degré de malignité. Dans l'état de nature, on avoit peu de choses à souhaiter, peu de desirs à combattre; mais, depuis l'établissement des sociétés, nos besoins ont augmenté à mesure que les arts se sont multipliés et perfectionnés; l'accroissement de nos besoins a été suivi de celui de nos desirs, et graduellement de celui de nos efforts pour surmonter l'obstacle des lois : c'est cet accroissement de nouveaux arts, de nouveaux besoins, de nouveaux desirs, qui a insensiblement amorti l'esprit d'hospitalité et de générosité, et qui lui a substitué celui de cupidité, de vénalité et d'avarice.

La nature des devoirs dont l'observation est nécessaire pour conserver l'harmonie de la *société* civile, les tentations fortes et fréquentes, et les moyens obscurs et secrets qu'on a de les violer, le foible obstacle que l'infliction des peines ordonnées par les lois oppose à l'infraction de plusieurs de ces devoirs, le manque d'encouragement à les observer, provenant de l'impossibilité où est la *société* de distribuer de justes récompenses; tous ces défauts, toutes ces imperfections, inséparables de la nature de la *société* même, démontrent la nécessité d'y ajouter la force de quelqu'autre pouvoir coactif, capable d'avoir assez d'influence sur l'esprit des hommes pour maintenir la *société*, et l'empêcher de retomber dans la confusion et le désordre. Puisque la crainte du mal et l'espérance du bien, qui sont les deux grands ressorts de la nature pour déterminer les hommes, suffisent à peine pour faire observer les lois; puisque la *société* civile ne peut employer l'un qu'imparfaitement, et n'est point en état de faire aucun usage de l'autre; puisque enfin la religion seule peut réunir ces deux ressorts et leur donner de l'activité; qu'elle seule peut infliger des peines et toujours certaines et toujours justes; que l'infraction soit ou publique ou secrète, et que les devoirs enfreints soient d'une obligation parfaite ou imparfaite; puisqu'elle seule peut apprécier le mérite de l'obéissance, pénétrer les motifs de nos actions, et offrir à la vertu des récompenses que la *société* civile ne sauroit donner, il s'ensuit évidemment que l'autorité de

la religion est de nécessité absolue, non seulement pour procurer à la *société* mille douceurs et mille agrémens, mais encore pour assurer l'observation des devoirs, et maintenir le gouvernement civil.

La religion ayant été démontrée nécessaire au soutien de la *société* civile, on n'a pas besoin de démontrer qu'on doit se servir de son secours de la manière la plus avantageuse à la *société*, puisque l'expérience de tous les siècles et de tous les pays nous apprend que leur force réunie suffit à peine pour réfréner les désordres et empêcher les hommes de tomber dans un état de violence et de confusion. La politique et la religion, l'état et l'église, la *société* civile et la *société* religieuse, lorsqu'on sait les unir et les lier ensemble, s'embellissent et se fortifient réciproquement; mais on ne peut faire cette union qu'on n'ait premièrement approfondi leur nature.

Pour s'assurer de leur nature, le vrai moyen est de découvrir et de fixer quelle est leur fin ou leur but. Les ultramontains ont voulu asservir l'état à l'église; et les Erastiens, gens factieux qui s'élevèrent en Angleterre du temps de la prétendue réformation, ainsi appelés du nom de Thomas Eraste, leur chef, ont voulu asservir l'église à l'état. Pour cet effet, ils anéantissoient toute discipline ecclésiastique, et dépouilloient l'église de tous ses droits, soutenant qu'elle ne pouvoit ni excommunier, ni absoudre, ni faire des décrets. C'est pour n'avoir point étudié la nature de ces deux différentes *sociétés* que les uns et les autres sont tombés à ce sujet dans les erreurs les plus étranges et les plus funestes.

Les hommes, en instituant la *société* civile, ont renoncé à leur liberté naturelle, et se sont soumis à l'empire du souverain civil : or ce ne pouvoit pas être dans la vue de se procurer les biens dont ils auroient pu jouir sans cela; c'étoit donc dans la vue de quelque bien fixe et précis, qu'ils ne pouvoient se promettre que de l'établissement de la *société* civile, et ce ne peut être que pour se procurer cet objet qu'ils ont armé le souverain de la force de tous les membres qui composent la *société*, afin d'assurer l'exécution des décrets que l'état rendroit dans cette

vue. Or, ce bien fixe et précis qu'ils ont eu en vue en s'associant n'a pu être que celui de se garantir réciproquement des injures qu'ils auroient pu recevoir des autres hommes, et de se mettre en état d'opposer à leur violence une force plus grande, et qui fût capable de punir leur attentat. C'est ce que promet aussi la nature du pouvoir dont la *société* civile est revêtue pour faire observer ses lois; pouvoir qui ne consiste que dans la force et les châtimens, et dont elle ne sauroit faire un usage légitime que conformément au but pour lequel elle a été établie. Elle en abuse lorsqu'elle entreprend de l'appliquer à une autre fin; et cela est si manifeste et si exactement vrai, qu'alors même son pouvoir devient inefficace, sa force, si puissante pour les intérêts civils ou corporels, ne pouvant rien sur les choses intellectuelles et spirituelles. C'est sur ces principes incontestables que M. Locke a démontré la justice de la tolérance, et l'injustice de la persécution en matière de religion.

Nous disons donc, avec ce grand philosophe, que le salut des ames n'est ni la cause ni le but de l'institution des *sociétés* civiles. Ce principe établi, il s'ensuit que la doctrine et la morale, qui sont les moyens de gagner le salut, et qui constituent ce que les hommes en général entendent par le mot de religion, ne sont point du district du magistrat. Il est évident que la doctrine n'en est point, parce que le pouvoir du magistrat ne peut rien sur les opinions: par rapport à la morale, la discussion de ce point exige une distinction. L'institution et la réformation des mœurs intéressent le corps et l'ame, l'économie civile et religieuse; en tant qu'elles intéressent la religion, le magistrat civil en est exclu; mais en tant qu'elles intéressent l'état, le magistrat doit y veiller lorsque le cas le requiert, y faire intervenir la force de l'autorité. Que l'on jette les yeux sur tous les codes et les digestes, à chaque action criminelle est désigné son châtiment, non en tant qu'elle est vice ou qu'elle s'éloigne des règles éternelles du juste ou de l'injuste, non en tant qu'elle est péché, ou qu'elle s'éloigne des règles prescrites par la révélation extraordinaire de la volonté divine, mais en tant qu'elle

est crime, c'est-à-dire, à proportion de la malignité de son influence relativement au bien de la *société* civile. Si l'on en demande la raison, c'est que la *société* a pour but, non le bien des particuliers, mais le bien public, qui exige que les lois déploient toute leur sévérité contre les crimes auxquels les hommes sont le plus enclins, et qui attaquent de plus près les fondemens de la *société*.

Différentes raisons et diverses circonstances ont contribué à faire croire que les soins du magistrat s'étendoient naturellement à la religion, en tant qu'elle concerne le salut des ames. Il a lui-même encouragé cette illusion flatteuse, comme propre à augmenter son pouvoir et la vénération des peuples pour sa personne. Le mélange confus des intérêts civils et religieux lui a fourni les moyens de pouvoir le faire avec assez de facilité.

Dans l'enfance de la *société* civile, les pères de famille, qui remplissoient toujours les fonctions du sacerdoce, étant parvenus ou appelés à l'administration des affaires publiques, portèrent les fonctions de leur premier état dans la magistrature, et exécutèrent en personne ces doubles fonctions. Ce qui n'etoit qu'accidentel de son origine a été regardé dans la suite comme essentiel. La plupart des anciens législateurs ayant trouvé qu'il étoit nécessaire, pour exécuter leurs projets, de prétendre à quelque inspiration et à l'assistance extraordinaire des dieux, il leur étoit naturel de mêler et de confondre les objets civils et religieux, et les crimes contre l'état avec les crimes contre les dieux, sous l'auspice desquels l'état avoit été établi et se conservoit. D'ailleurs, dans le paganisme, outre la religion des particuliers, il y avoit un culte et des cérémonies publiques instituées et observées par l'état et pour l'état, comme état. La religion intervenoit dans les affaires du gouvernement; on n'entreprenoit, on n'exécutoit rien sans l'avis de l'oracle. Dans la suite, lorsque les empereurs romains se convertirent à la religion chrétienne, et qu'ils placèrent la croix sur le diadême, le zèle, dont tout nouveau prosélyte est ordinairement épris, leur fit introduire dans les institutions civiles des lois contre le péché. Ils firent passer dans l'administration politique les exemples et les

préceptes de l'Ecriture ; ce qui contribua beaucoup à confondre la distinction qui se trouve entre la *société* civile et la *société* religieuse. On ne doit cependant pas rejeter ce faux jugement sur la religion chrétienne; car la distinction de ces deux *sociétés* y est si expresse et si formelle, qu'il n'est pas aisé de s'y méprendre. L'origine de cette erreur est plus ancienne, et on doit l'attribuer à la nature de la religion juive, où ces deux *sociétés* étoient, en quelque manière, incorporées ensemble.

L'établissement de la police civile parmi les Juifs étant l'institution immédiate de Dieu même, le plan en fut regardé comme le modèle du gouvernement le plus parfait et le plus digne d'être imité par des magistrats chrétiens. Mais l'on ne fit pas réflexion que cette juridiction, à laquelle les crimes et les péchés étoient assujétis, étoit une conséquence nécessaire d'un gouvernement théocratique, où Dieu présidoit d'une manière particulière, et qui étoit d'une forme et d'une espèce absolument différentes de celles de tous les gouvernemens d'institution humaine. C'est à la même cause qu'il faut attribuer les erreurs des protestans sur la réformation des états, la tête de leurs premiers chefs se trouvant remplie des idées de l'économie judaïque. On ne doit pas être étonné que, dans les pays où le gouvernement reçut une nouvelle forme, en même temps que les peuples adoptèrent une religion nouvelle, on ait affecté une imitation ridicule du gouvernement des Juifs, et qu'en conséquence le magistrat ait témoigné plus de zèle pour réprimer les péchés que pour réprimer les crimes. Les ministres prétendus réformés, hommes impérieux, en voulant modeler les états sur leurs vues théologiques, prouvèrent, de l'aveu même des protestans sensés, qu'ils étoient aussi mauvais politiques que mauvais théologiens.

A ces causes de la confusion des matières civiles et religieuses, on en peut encore ajouter plusieurs autres. Il n'y a jamais eu de *société* civile, ancienne ou moderne, où il n'y ait eu une religion favorite établie et protégée par les lois; établissement qui est fondé sur l'alliance libre et volontaire qui se fait entre les puissances ecclésiastique et

séculière, pour l'avantage réciproque de l'un et de l'autre. Or, en conséquence de cette alliance, les deux *sociétés* se prêtent en certaines occasions une grande partie de leur pouvoir ; et il arrive même quelquefois qu'elles en abusent réciproquement. Les hommes jugeant par les faits, sans remonter à leur cause et à leur origine, ont cru que la *société* civile avoit par son essence un pouvoir qu'elle n'a que par emprunt. On doit encore observer que quelquefois la malignité du crime est égale à celle du péché, et que dans ce cas les hommes ont peu considéré si le magistrat punissoit l'action comme crime ou comme péché ; tel est, par exemple, le cas du parjure et de la profanation du nom de Dieu, que les lois civiles de tous les états punissent avec sévérité. L'idée complexe de crime et celle de péché étant d'ailleurs d'une nature abstraite et composée d'idées simples, communes à l'une et à l'autre, elles n'ont pas été également distinguées par tout le monde ; souvent elles ont été confondues comme n'étant qu'une seule et même idée ; ce qui sans doute n'a pas peu contribué à fomenter l'erreur de ceux qui confondent les drois respectifs des *sociétés* civiles et religieuses. Cet examen suffit pour faire voir quel est le but véritable de la *société* civile, et quelles sont les causes des erreurs où l'on est tombé à ce sujet.

Le but final de la *société* religieuse est de procurer à chacun la faveur de Dieu ; faveur qu'on ne peut acquérir que par la droiture de l'esprit et du cœur, en sorte que le but intermédiaire de la religion a pour objet la perfection de nos facultés spirituelles. La *société* religieuse a aussi un but distinct et indépendant de celui de la *société* civile ; il s'ensuit nécessairement qu'elle en est indépendante, et que par conséquent elle est souveraine en son espèce ; car la dépendance d'une *société* à l'égard de l'autre, ne peut procéder que de deux principes et d'une cause naturelle, ou d'une cause civile. Une dépendance, fondée sur la loi de nature, doit provenir de l'essence ou de la génération de la chose. Il ne sauroit y en avoir dans le cas dont il s'agit par essence ; car cette espèce de dépendance supposeroit nécessairement, entre ces deux *sociétés*, une union ou un mélange naturel qui n'a lieu qu'autant que deux *sociétés*

sont liées par leur relation avec un objet commun. Or leur objet, loin d'être commun, est absolument différent l'un de l'autre, la dernière fin de l'une étant le soin de l'ame, et celle de l'autre le soin du corps et de ses intérêts; l'une ne pouvant agir que par des voies intérieures, et l'autre au contraire que par des voies extérieures. Pour qu'il y eût une dépendance entre ces *sociétés*, en vertu de leur génération, il faudroit que l'une dût son existence à l'autre, comme les corporations, les communautés et les tribunaux la doivent aux villes ou aux états qui les ont créés. Ces différentes *sociétés*, autant par la conformité de leurs fins et de leurs moyens, que par leurs chartres, ou leurs lettres de création ou d'érection, établissent elles-mêmes et manifestent leur origine et leur dépendance. Mais la *société* religieuse, n'ayant point un but ni des moyens conformes à ceux de l'état, donne par-là des preuves intérieures de son indépendance; et elle les confirme par des preuves extérieures, en faisant voir qu'elle n'est pas de la création de l'état, puisqu'elle existoit déjà avant la fondation des *sociétés* civiles. Par rapport à une dépendance fondée sur une cause civile, elle ne peut avoir lieu. Comme les *sociétés* religieuses et civiles diffèrent entièrement et dans leurs buts et dans leurs moyens, l'administration de l'une agit dans une sphère si éloignée de l'autre, qu'elles ne peuvent jamais se trouver opposées l'une à l'autre; en sorte que la nécessité d'état qui exigeoit que les lois de la nation missent l'une dans la dépendance de l'autre, ne sauroit avoir lieu; si l'office du magistrat civil s'étendoit au soin des ames, l'église ne seroit alors entre ses mains qu'un instrument pour parvenir à cette fin. Hobbes et ses sectateurs ont fortement soutenu cette thèse. Si d'un autre côté l'office des *sociétés* religieuses s'étendoit aux soins du corps et de ses intérêts, l'état courroit grand risque de tomber dans la servitude de l'église; car les *sociétés* religieuses ayant certainement le district le plus noble, qui est le soin des ames, ayant ou prétendant avoir une origine divine, tandis que la forme des états n'est que d'institution humaine; si elles ajoutoient à leurs droits légitimes le soin du corps et de ses intérêts, elles récla-

meroient alors, comme de droit, une supériorité sur l'état dans le cas de compétence ; et l'on doit supposer qu'elles ne manqueroient pas de pouvoirs pour maintenir leurs droits : car c'est une conséquence nécessaire que toute *société*, dont le soin s'étend aux intérêts corporels, doit être revêtue d'un pouvoir coactif. Ces maximes n'ont eu que trop de vogue pendant un temps. Les ultramontains, habiles dans le choix des circonstances, ont tâché de se prévaloir des troubles intérieurs des états pour les établir et élever la chaire apostolique au dessus du trône des potentats de la terre ; ils en ont exigé et quelquefois reçu hommage, et ils ont tâché de le rendre universel. Mais ils ont trouvé une barrière insurmontable dans la noble et digne résistance de l'église gallicane, également fidèle à son Dieu et à son roi.

Nous posons donc comme maxime fondamentale, et comme une conséquence évidente de ce principe, que la *société* religieuse n'a aucun pouvoir coactif semblable à celui qui est entre les mains de la *société* civile. Des objets qui diffèrent entièrement de leur nature, ne peuvent s'acquérir par un seul et même moyen. Les mêmes relations produisant les mêmes effets, des effets différens ne peuvent provenir des mêmes relations. Ainsi la force et la contrainte n'agissant que sur l'extérieur, ne peuvent aussi produire que des biens extérieurs, objets des institutions civiles, et ne sauroient produire des biens intérieurs, objets des institutions religieuses. Tout le pouvoir coactif qui est naturel à une *société* religieuse se termine au droit d'excommunication, et ce droit est utile et nécessaire pour qu'il y ait un culte uniforme ; ce qui ne peut se faire qu'en chassant du corps tous ceux qui refusent de se conformer au culte public : il est donc convenable et utile que la *société* religieuse jouisse de ce droit d'expulsion. Toutes sortes de *sociétés*, quels qu'en soient les moyens et la fin, doivent nécessairement, comme *société*, avoir ce droit, droit inséparable de leur essence ; sans cela, elles se dissoudroient d'elles-mêmes et retomberoient dans le néant, précisément de même que le corps naturel, si la nature, dont les *sociétés* imitent la conduite en ce point, n'avoit pas

la force d'évacuer les humeurs vicieuses et malignes; mais ce pouvoir utile et nécessaire est tout celui et le seul dont la *société* religieuse ait besoin; car par l'exercice de ce pouvoir la conformité du culte est conservée, son essence et sa fin sont assurées, et le bien-être de la *société* n'exige rien au-delà. Un pouvoir plus grand dans une *société* religieuse seroit déplacé et injuste.

(ANONYME.)

SOCRATE.

Socrate, fils d'un sculpteur nommé *Sophronisque*, et d'une sage-femme appelée *Phinarete*, naquit à Athènes l'an 469 avant Jésus-Christ. Il paroît, par les comparaisons qu'il employa dans ses discours, qu'il ne rougissoit point de la profession de son père ni de celle de sa mère. Il s'étonnoit qu'un sculpteur appliquât son esprit à faire qu'une pierre brute devînt semblable à un homme, et qu'un homme se mît si peu en peine de n'être pas semblable à une pierre brute. Il s'appelait l'*Accoucheur des esprits*, parce qu'il exerçoit, à l'égard des esprits auxquels il faisoit produire des pensées, les mêmes fonctions que sa mère exerçoit à l'égard des corps.

Le système du monde et les phénomènes de la nature avoient été, jusqu'à *Socrate*, l'objet de la méditation des philosophes. Ils avoient négligé l'étude de la morale. Ils croyoient que les principes nous en étoient intimement connus, et qu'il étoit inutile d'entretenir de la distinction du bien et du mal celui dont la conscience étoit muette.

Toute leur sagesse se réduisoit à quelques sentences que l'expérience journalière leur avoit dictées, et qu'ils débitoient dans l'occasion. Le seul Archélaüs avoit entamé dans son école la question des mœurs; mais sa méthode étoit sans solidité, et ses leçons furent sans succès. *Socrate*, son disciple, né avec une grande ame, un grand jugement, un esprit porté aux choses importantes, et d'une utilité générale et première, vit qu'il falloit travailler à rendre les hommes bons, avant que de commencer par les rendre savans; que, tandis qu'on avoit les yeux attachés aux astres, on ignoroit ce qui se passoit à ses pieds; qu'à force d'habiter le ciel, on étoit devenu étranger dans sa propre maison; que l'entendement se perfectionnoit peut-être, mais qu'on abandonnoit à elle-même la volonté; que le temps se perdoit en spéculations frivoles; que l'homme vieillissoit sans s'être interrogé sur le bonheur de la vie. Enfin, dit Cicéron, il fit descendre la philosophie du ciel pour la placer sur la terre, et la mettre plus à la portée des

hommes, en l'appliquant seulement à ce qui pouvoit les rendre justes, raisonnables et vertueux. Il parla de l'ame, des passions, des vices, des vertus, de la beauté et de la laideur morales, de la société et des autres objets qui ont une liaison immédiate avec nos actions et notre félicité. Il montra une extrême liberté dans sa façon de penser. Il n'y a aucune sorte d'intérêts ni de terreurs qui retînt la vérité dans sa bouche. Il n'écouta que l'expérience, la réflexion et la loi de l'honnêteté, et il mérita, parmi ceux qui l'avoient précédé, le titre de *philosophe par excellence*; titre que ceux qui lui succédèrent ne lui ravirent point. Il tira nos ancêtres de l'ombre et de la poussière, et il en fit des citoyens, des hommes d'état. Ce projet ne pouvoit s'exécuter sans péril parmi des brigands intéressés à perpétuer le vice, l'ignorance et les préjugés. *Socrate* le savoit; mais qui est-ce qui étoit capable d'intimider celui qui avoit placé ses espérances au-delà de ce monde, et pour qui la vie n'étoit qu'un lien incommode qui le retenoit dans une prison loin de sa véritable patrie?

La corruption avoit gagné toutes les parties de l'administration des affaires publiques; les Athéniens gémissoient sous la tyrannie: *Socrate* ne voyoit, à entrer dans la magistrature, que des périls à courir sans aucun bien à faire; mais il fallut sacrifier sa répugnance au vœu de sa tribu, et paroître au sénat. Il porta dans ce nouvel état sa justice et sa fermeté accoutumées; les tyrans ne lui en imposèrent point; il ne cessa de leur reprocher leurs vexations et leurs crimes; il brava leur puissance: falloit-il souscrire au jugement de quelqu'innocent qu'ils avoient condamné, il disoit: *Je ne sais pas écrire.*

Il ne fut pas moins admirable dans sa vie privée; jamais homme ne fut né plus sobre ni plus chaste: les grandes chaleurs de l'été, ni les froids rigoureux de l'hiver, ne suspendirent ses exercices. Il est difficile de porter plus loin qu'il le fit le mépris des richesses et l'amour de la pauvreté. Voyant la pompe et l'appareil que le luxe mettoit dans certaines cérémonies, et la quantité d'or et d'argent qu'on y portoit: *Que de choses*, disoit-il, en se félicitant lui-même sur son état! *que de choses dont je n'ai pas besoin*! *Socrate* n'étoit pas seulement pauvre; mais, ce qui

est admirable, il aimoit à l'être; il ne rougissoit pas de faire connoître ses besoins.

Il n'agissoit point sans avoir invoqué le ciel. Il ne nuisit jamais à personne, pas même à ses ennemis; on le trouvoit toujours prêt à les servir. Il ne s'en tenoit pas au bien; il se proposoit le mieux en tout. Personne n'eut le jugement plus sûr et plus sain dans toutes les circonstances et dans tous les événemens de la vie. Il n'y avoit rien dans sa conduite dont il ne pût et ne se complût à rendre raison. Il avoit l'œil ouvert sur ses amis; il les reprenoit, parce qu'ils lui étoient chers; il les encourageoit à la vertu par son exemple et par ses discours, et il fut pendant toute sa vie le modèle d'un homme très-accompli et très-heureux. Si l'emploi de ses momens nous étoit plus connu, peut-être nous démontreroit-il, mieux qu'aucun raisonnement, que, pour notre bonheur dans ce monde, nous n'avons rien de mieux à faire que de pratiquer la vertu; thèse importante qui comprend toute la morale.

Pour réparer les ravages que la peste avoit faits, les Athéniens permirent à tous les citoyens de prendre deux femmes. *Socrate* en joignit une seconde, par commisération pour sa misère, à celle qu'il s'étoit auparavant choisie par inclination. L'une étoit fille d'Aristide, et s'appeloit Mirtus; et l'autre étoit née d'un citoyen obscur, et se nommoit Xantippe. Les humeurs capricieuses de celle-ci donnèrent un long exercice à la philosophie et à la patience de son époux. Quand je la pris, disoit *Socrate* à Anthistène, je connus qu'il n'y auroit personne avec qui je ne pusse vivre si je pouvois la supporter; je voulois avoir dans ma maison quelqu'un qui me rappelât sans cesse l'indulgence que je dois à tous les hommes, et que j'en attends pour moi. Et en effet cette femme le mit aux plus rudes épreuves par son humeur bisarre, violente et emportée. Un jour, après avoir vomi contre lui toutes les injures dont son dépit étoit capable, sans qu'il en parût seulement ému, elle finit par lui jeter un pot d'eau sale sur la tête; il ne fit qu'en rire, et il ajouta: « Il falloit bien qu'il plût après un si grand tonnerre. » Un autre jour, pour l'outrager d'une manière sensible, elle lui arracha son manteau de dessus les épaules, au milieu de la rue, et le jeta dans la

boue. Les amis du sage *Socrate* lui conseilloient de se venger sur-le-champ de cette épouse insolente, et de lui faire sentir une bonne fois qu'il portoit un bâton. « C'est-» à-dire, messieurs, leur répondit-il, qu'un mari et une » femme aux prises seroient pour vous un spectacle fort » amusant ; mais je ne suis pas d'humeur à vous donner la » comédie à mes dépens. » Il donnoit à souper à Euthidème son ami. Pendant le repas, Xantippe chercha querelle à son époux, cria, tempêta, suivant l'usage, se leva toute furieuse, et renversa les plats qui étoient sur la table. Euthidème, étonné de ce fracas, profitoit du bruit pour s'esquiver doucement par la porte, quand *Socrate* le retenant : « Ne vous troublez point, lui dit-il ; » l'autre jour que je mangeois chez vous, une poule, en » volant sur la table, ne renversa-t-elle pas tout ? Nous » n'en fûmes cependant pas plus émus. » La tranquillité du mari mettoit le comble à la fureur de l'épouse : toujours, disoit-elle avec un ton de désespoir, toujours il rentre à la maison avec l'air aussi tranquille, et le visage aussi content qu'il l'avoit en sortant.

Cette méchante femme lui avoit cependant donné un fils, nommé Lamprocle, qui se plaignoit amèrement de l'humeur violente de sa mère ; mais *Socrate*, en le désapprouvant, lui faisoit sentir que tout le tort retomboit sur lui : « Vous vous plaignez de votre mère ! lui disoit-il, et » elle vous a conçu, porté dans son sein, alaité, soigné, » nourri, instruit, élevé. A combien de périls ne l'avez-» vous pas exposée ? combien de chagrins, de soucis, de » soins, de travail, de peines ne lui avez-vous pas coûté ? » — Il est vrai, répondoit le fils, elle a fait et souffert et » plus peut-être encore que vous ne dites ; mais elle est » si dure, si féroce ! — Lequel des deux, mon fils, vous » paroît le plus difficile à supporter, ou de la férocité » d'une bête, ou de la férocité d'une mère ? — Celle » d'une mère. — D'une mère ! La vôtre vous a-t-elle » frappé, mordu, déchiré ? en avez-vous rien éprouvé » de ce que les bêtes féroces font assez communément aux » hommes ? — Non ; mais elle tient des propos qu'on ne » digéreroit de personne, y allât-il de la vie. — J'en con-» viens ; mais êtes-vous au reste avec elle ? et y a-t-il

quelqu'un

» quelqu'un au monde qui vous eût pardonné les mau-
» vais discours que vous avez tenus, les actions mauvaises,
» ridicules ou folles que vous avez commises, et tout ce
» qu'il a fallu qu'elle endurât de vous, la nuit, le jour, à
» chaque instant, depuis que vous êtes né, jusqu'à l'âge
» que vous avez ? Qui est-ce qui vous eût soigné comme
» elle dans vos infirmités ? qui est-ce qui eût comme
» elle tremblé pour vos jours ? Il arrive à votre mère de
» parler mal ; mais elle ne met elle-même aucune valeur à
» ce qu'elle dit : dans sa colère même, vous avez son cœur ;
» elle vous souhaite le bien. Mon fils, l'injustice est de
» votre côté. Croyez-vous qu'elle ne fût pas désolée du
» moindre accident qui vous arriveroit ? — Je le crois.
» — Qu'elle ne se réduisît pas à la misère pour vous en
» tirer ? — Je le crois. — Qu'elle ne s'arrachât pas le pain
» de la bouche pour vous le donner ? — Je le crois.
» — Qu'elle ne sacrifiât pas sa vie pour la vôtre ? — Je le
» crois. — Que c'est pour vous et non pour elle qu'elle
» s'adresse sans cesse aux dieux ? — Je crois que c'est
» pour moi. — Et vous la trouvez dure, féroce, et vous
» vous en plaignez ! Ah ! mon fils, ce n'est pas votre
» mère qui est mauvaise, c'est vous ! Je vous le répète,
» l'injustice est de votre côté. » Quel homme ! quel ci-
toyen ! quel magistrat ! quel époux ! Moins Xantippe
méritoit cette apologie, plus il faut admirer *Socrate*. Ah !
Socrate, je te ressemble peu ; mais du moins tu me fais
pleurer d'admiration et de joie.

Socrate ne se croyoit point sur la terre pour lui seul et
pour les siens ; il vouloit être utile à tous, s'il le pouvoit,
mais sur-tout aux jeunes gens en qui il espéroit trouver
moins d'obstacles au bien. Il leur ôtoit leurs préjugés, et
leur apprenoit à régler leurs passions ; il leur faisoit aimer
la vérité ; il leur inspiroit le goût de la vertu ; il fréquentoit
les lieux de leurs amusemens ; il alloit les chercher. On le
voyoit sans cesse au milieu d'eux, dans les rues, dans les
places publiques, dans les jardins, aux bains, aux gymnases,
à la promenade. Il parloit devant tout le monde, s'appro-
choit, et l'écoutoit qui vouloit. Il faisoit un usage étonnant
de l'ironie et de l'induction ; de l'ironie, qui dévoiloit sans
effort le ridicule des opinions ; de l'induction, qui, de

questions éloignées en questions éloignées, vous conduisoit imperceptiblement à l'aveu de la chose même qu'on nioit. Ajoutez à cela le charme d'une élocution pure, simple, facile, enjouée; la finesse des idées, les graces, la légéreté et la délicatesse particulière à sa nation, une modestie surprenante, l'attention scrupuleuse à ne point offenser, à ne point avilir, à ne point humilier, à ne point contrister. Il avoit le rare talent de faire briller l'esprit des autres, et de faire naître à chaque instant les occasions où ils pouvoient s'en faire honneur : « J'imite ma mère, » disoit-il; elle n'étoit pas féconde, mais elle avoit l'art de » soulager les femmes fécondes, et d'amener à la lumière » le fruit qu'elles renfermoient dans leur sein. »

Les sophistes n'eurent point un fléau plus redoutable. Ses jeunes auditeurs se firent insensiblement à sa méthode, et bientôt ils exercèrent le talent de l'ironie et de l'induction d'une manière très-incommode pour les faux orateurs, les mauvais poètes, les prétendus philosophes, ainsi que pour les grands souvent injustes et orgueilleux. Il n'y eut aucune sorte de folie épargnée, ni celles des prêtres, ni celles des artistes, ni celles des magistrats. La chaleur d'une jeunesse enthousiaste et folâtre suscita des haines de tous côtés à celui qui l'instruisoit. Ces haines s'accrurent et se multiplièrent. *Socrate* les méprisa; peu inquiet d'être haï, joué, calomnié, pourvu qu'il fût innocent, et que sa conscience ne lui reprochât rien. Cependant il en devint la victime. Sa philosophie n'étoit pas une affaire d'ostentation et de parade, mais de courage et de pratique. L'oracle d'Apollon disoit de lui : « Sophocle est sage, Euripide est » plus sage que Sophocle; mais *Socrate* est le plus sage de » tous les hommes. »

Les sophistes se vantoient de savoir tout, *Socrate* de ne savoir qu'une chose, c'est qu'il ne savoit rien. Il se ménageoit ainsi l'avantage de les interroger, de les embarrasser et de les confondre de la manière la plus sûre et la plus honteuse pour eux. D'ailleurs, cet homme, d'une prudence et d'une expérience consommée, qui avoit tant écouté, tant lu, tant médité, s'étoit aisément aperçu que la vérité est comme un fil qui part d'une extrémité des ténèbres, et se perd, de l'autre, dans les ténèbres,

et que, dans toute question, la lumière s'accroît par degrés jusqu'à un certain terme placé sur la longueur du fil délié, au-delà duquel elle s'affoiblit peu à peu et s'éteint. Le philosophe est celui qui sait s'arrêter juste; le sophiste imprudent marche toujours, s'égare lui-même et égare les autres; toute sa dialectique se résout en incertitudes. C'est une leçon que *Socrate* donnoit sans cesse aux sophistes de son temps, et dont ils ne profitèrent point. Ils s'éloignoient de lui mécontens sans savoir pourquoi. Ils n'avoient qu'à revenir sur la question qu'ils avoient agitée avec lui, et ils se seroient aperçu qu'ils s'étoient laissé entraîner au-delà du point indivisible et lumineux, terme de notre foible raison.

On l'accusa d'impiété, et il faut avouer que sa religion n'étoit pas celle de son pays. Il méprisa les dieux et les superstitions de la Grèce. Il eut en pitié leurs mystères. Il s'étoit élevé par la seule force de son génie à la connoissance de l'unité de Dieu, et il eut le courage de révéler cette dangereuse vérité à ses disciples.

Après avoir placé son bonheur présent et à venir dans la pratique de la vertu, et la pratique de la vertu dans l'observation des lois naturelles et politiques, rien ne fut capable de l'en écarter. Les événemens les plus fâcheux, loin d'étonner son courage, n'altérèrent pas même sa sérénité. Une de ses qualités les plus marquées étoit une tranquillité d'ame que nul accident ne pouvoit altérer. Il ne se laissoit jamais emporter par la colère.

Socrate méprisa les injures. Le mépris et le pardon des injures, qui sont les vertus du chrétien, sont la vengeance du philosophe. Il garda la tempérance la plus rigoureuse, rapportant l'usage des choses que la nature nous a destinées à notre conservation et non à la volupté. Il disoit que moins l'homme a de besoins, plus sa condition est voisine de celle des dieux; il étoit pauvre, et jamais sa femme ne put le déterminer à recevoir les présens d'Alcibiade et des hommes puissans dont il étoit honoré. Il rejeta généreusement les offres et les présens d'Archélaüs, roi de Macédoine, qui vouloit l'appeler à sa cour. Sa raison étoit « qu'il ne vouloit pas aller trouver un homme qui pouvoit » lui donner plus qu'il n'étoit en état de lui rendre. » Mais

eût-ce donc été rendre à ce prince un petit service, dit Sénèque, que de le détromper de ses fausses idées de grandeur, de lui montrer le véritable usage du pouvoir et des richesses, de lui apprendre le grand art de régner, et l'art peut-être plus difficile de bien vivre et de bien mourir?

Socrate regardoit la justice comme la première des vertus. Sa bienfaisance, semblable à celle de l'Etre-Suprême, étoit sans exception. Il détestoit la flatterie. Il aimoit la beauté dans les hommes et dans les femmes; mais il n'en fut point l'esclave : c'étoit un goût innocent et honnête, qu'Aristophane même, ce vil instrument de ses ennemis, n'osa pas lui reprocher. Que penserons-nous de la facilité et de la complaisance avec laquelle quelques hommes, parmi les anciens et parmi les modernes, ont reçu et répété, contre la pureté de ses mœurs, une calomnie que nous rougirions de nommer? C'est qu'eux-mêmes étoient envieux ou corrompus. Serons-nous étonnés qu'il y ait eu de ces ames infernales? Peut-être en effet le serions-nous, si nous ignorions ce qu'un intérêt violent et secret peut inspirer aux hommes jaloux du mérite et de la vertu. *Voyez* ce que nous avons dit du démon de *Socrate* à l'article THÉOSOPHE.

Ce seroit ici le lieu de parler des accusations qu'on intenta contre lui, de son apologie et de sa mort; mais ces choses sont écrites en tant d'endroits! Qui est-ce qui ignore qu'il fut le martyr de l'unité de Dieu?

(ANONYME.)

SODOMIE.

LA SODOMIE est le crime de ceux qui commettent des impuretés contraires même à l'ordre de la nature : ce crime a pris son nom de la ville de Sodome, qui périt par le feu du ciel, à cause de ce désordre abominable qui y étoit familier.

La justice divine a prononcé la peine de mort contre ceux qui se souillent de ce crime.

Il y a une loi romaine qui veut que ceux qui en sont convaincus soient brûlés vifs.

Cette peine a été adoptée dans notre jurisprudence : il y en a eu encore un exemple, en exécution d'un arrêt du 5 juin 1750, contre deux particuliers qui furent brûlés vifs en place de Grêve.

Les ecclésiastiques, les religieux, devant l'exemple de la chasteté, dont ils ont fait un vœu particulier, doivent être jugés avec la plus grande sévérité lorsqu'ils se trouvent coupables de ce crime; le moindre soupçon suffit pour les faire destituer de toute fonction ou emploi qui ait rapport à l'éducation de la jeunesse.

On comprend sous le terme de *sodomie* cette espèce de luxure, qui est le crime que l'on commet sur soi-même, et qui consiste à s'exciter seul à la consommation d'un acte qui ne doit avoir lieu, selon le vœu de la nature, que par l'union des deux sexes. Ce dernier crime, lorsqu'il est découvert (ce qui est rare et difficile), est puni des galères ou du bannissement, selon que le scandale a été plus ou moins grand.

On punit aussi de la même peine ceux qui apprennent à la jeunesse à commettre de telles impuretés; ils subissent de plus l'exposition au carcan, avec un écriteau portant ces mots : *Corrupteur de la jeunesse.*

Cette espèce de *sodomie*, que l'on appelle *masturbation*, compromet essentiellement la santé; elle nuit toujours aux personnes foibles, et elle affoiblit les forts. L'on ne peut lire sans un salutaire effroi le tableau qu'un ancien médecin grec nous a fait des maux que produit ou qu'occasionne

cette passion réprouvée par la politique comme par la nature. « Les jeunes gens, dit-il, prennent et l'air et les » infirmités des vieillards; ils deviennent pâles, efféminés, » engourdis, paresseux, lâches, stupides, et même imbé- » cilles : leurs corps se courbent, leurs jambes ne peuvent » plus les porter, ils ont un dégoût général, ils sont » inhabiles à tout, plusieurs tombent dans la paralysie ». Gallien a vu la même cause occasionner des maladies de cerveau et de nerfs : l'estomac se dérange, tout le corps s'affoiblit, les yeux se cavent, et le corps se dessèche. On a remarqué que cette malheureuse habitude empêche l'insensible transpiration, dont la suppression a des suites si fâcheuses. Enfin, la masturbation produit des apoplexies, des léthargies, des épilepsies, des assoupissemens, la perte de la vue et les gouttes les plus douloureuses.

La différence qui se trouve entre l'époux qui jouit de sa femme et les masturbateurs est toute au désavantage de ces derniers. La joie qui tient à l'ame, et qu'il faut bien distinguer de cette volupté purement corporelle que l'homme partage avec l'animal; cette joie, dis-je, aide les digestions, anime la circulation, favorise toutes les fonctions, rétablit les forces, les soutient : si elle se trouve réunie avec les plaisirs de l'amour, elle contribue à réparer ce qu'ils peuvent ôter de force. La beauté a des charmes qui dilatent notre cœur et qui en multiplient les esprits. Il faut croire, avec saint Chrysostôme, que, « s'excitant » contre les lois de la nature, le crime est beaucoup plus » grand de ce côté-là que de l'autre ». Et peut-on douter que la nature n'ait attaché plus de joie aux plaisirs qui sont dans ses voies qu'à ceux qui y répugnent ? Un coït modéré est utile quand il est sollicité par la nature; lorsqu'il est sollicité par l'imagination, il affoiblit toutes les facultés de l'ame, et sur-tout la mémoire. Il en est de l'organe de ce besoin comme de celui de tous les autres qui ne sont mis en jeu à propos que lorsqu'ils le sont par la nature. La faim et la soif indiquent le besoin de prendre des alimens et de la boisson. Si l'on en prend plus que ces sensations n'en exigent, le surplus nuit au corps, et l'affoiblit. Il en est ainsi des masturbateurs. Ils enlèvent à

la nature ce qui lui est nécessaire, et ce dont par-là même elle se gardoit bien de se défaire.

La masturbation a un danger particulier pour les enfans avant l'âge de puberté; elle nuit à l'accroissement de leur corps : ceux qui s'y sont livrés dans cet âge traînent dans les langueurs une vieillesse précoce, et sont ineptes aux différentes fonctions de la vie civile. Quels soins ne doivent point avoir les pères et les instituteurs pour prévenir des maux aussi funestes !

J'aurois pu parler en moraliste de cette espèce de suicide, et faire voir quel est le crime de ceux qui anéantissent ainsi les générations futures; mais, quand on connoît les hommes, on se persuade aisément qu'il est plus facile de les détourner du vice par la crainte du mal présent que par celle des maux à venir. Puissent les yeux de la jeunesse se déciller, les soins des pères redoubler pour prévenir ou arrêter une corruption aussi funeste ! S'ils ne craignent pas le sort d'Onan, que le Seigneur frappa de mort à cause de ce crime, qu'ils redoutent au moins les douleurs et les infirmités qui sont la suite nécessaire de cette pernicieuse habitude.

Cet article est tiré de l'*Onanisme* de M. Tissot, un des ouvrages les plus utiles qu'aient donné nos médecins modernes.

(M. TISSOT.)

SOLEIL.

COMMENT Pindare, Homère, Virgile, Ovide, etc., n'auroient-ils pas célébré dans leurs écrits le père et le modérateur des saisons, l'œil et le maître du monde, les délices des humains, la lumière de la vie? Car ce sont là autant de surnoms que les Grecs et les Romains donnoient au *soleil*. Cependant j'aime encore mieux les tableaux que nos poetes modernes et autres ont faits de cet astre du jour, que les descriptions de l'antiquité; je les trouve plus nobles, plus remplis d'images et plus philosophiques.

On ne peut s'empêcher de louer ces beaux vers de Milton:

> Soleil, astre du jour,
> Toi qui sembles le dieu des cieux qui t'environnent,
> Devant qui leur éclat disparoît et s'enfuit,
> Qui fait pâlir le front des astres de la nuit!
> . . . .

On connoît encore davantage les vers suivans de M. de Voltaire:

> Dans le centre éclatant de ces orbes immenses,
> Qui n'ont pu nous cacher leur marche et leurs distances,
> Luit cet astre du jour par Dieu même allumé,
> Qui tourne autour de soi sur son axe enflammé;
> De lui partent sans fin des torrens de lumière;
> Il donne, en se montrant, la vie à la matière,
> Et dispense les jours, les saisons et les ans,
> A des mondes divers, autour de lui flottans.
> Ces astres asservis à la loi qui les presse,
> S'attirent dans leur course, et s'évitent sans cesse;
> Et servant l'un à l'autre et de règle et d'appui,
> Se prêtent les clartés qu'ils reçoivent de lui.
>
> Henriade, ch. VII.

Enfin, M. Thompson peint avec tant de magnificence tous les biens que le *soleil* répand sur la nature; que ce morceau même, dans une traduction française, ne peut que plaire aux gens assez heureusement nés pour goûter les belles choses, indépendamment de l'harmonie des vers.

« Puissant roi du jour, dit le poete anglais, ô *soleil*,

» ame des mondes qui nous environnent, miroir fidèle et
» transparent de ton créateur, puisse ma foible voix ap-
» prendre à te chanter ! Ta force secrète et attractive en-
» chaîne, gouverne et règle tout le tourbillon, depuis les
» limites éloignées de Saturne, dont la révolution remplit
» une durée de trente ans, jusqu'à Mercure, dont le
» disque, perdu dans l'éclat de tes rayons, peut à peine
» être aperçu par l'œil philosophique.

» Créateur de toutes les planètes, puisque, sans ton
» regard vivifiant, leurs orbes immenses seroient des
» masses informes et sans mouvement; esprit de vie, com-
» bien de formes d'êtres t'accompagnent, depuis l'ame
» que tu délies, jusqu'à la race la plus vile, composée de
» millions d'êtres mélangés et produits de tes rayons !

» Père des saisons, le monde végétal reconnoît ton
» empire ! La pompe précède et suit ton trône, et dé-
» core majestueusement au milieu de ton vaste domaine
» annuel ta brillante route; éclat triomphant qui réjouit la
» nature ! En cet instant une multitude d'êtres en attente
» implorent ta bonté, ou, pleins de reconnoissance, chantent
» en commun une hymne en ton honneur; tandis qu'autour
» de ton char brillant, les saisons mènent à leur suite,
» dans une harmonie fixe et changeante, les heures aux
» doigts de rose, les zéphirs se jouant nonchalamment,
» les pluies favorables et la rosée passagère; toute cette
» cour verse et prodigue odeurs, herbes, fleurs et fruits,
» jusqu'à ce que, tout s'allumant successivement par ton
» soufle, tu décores le jardin de l'univers.

» Ton pouvoir ne se borne pas à la surface de la terre
» ornée de collines, de vallons et de bois épais, qui for-
» ment ta riante chevelure; mais, dardant profondément
» tes feux jusque dans ses entrailles, tu règnes encore sur
» les minéraux. Ici brillent les veines du marbre éclatant;
» plus loin se tirent les outils précieux du labourage; là,
» les armes étincelantes de la guerre; ailleurs, les plus
» nobles ouvrages qui font, dans la paix, le bonheur du
» genre humain et les commodités de la vie, et sur-tout
» ces métaux précieux qui facilitent le commerce des
» nations.

» Le stérile rocher lui-même, imprégné de tes regards,

» conçoit dans son sein obscur la pierre précieuse et trans-
» parente; le vif diamant s'abreuve de tes plus purs
» rayons, lumière rassemblée, compacte, dont l'éclat
» ose ensuite le disputer aux yeux de la beauté dont elle
» pare le sein : de toi, le rubis reçoit sa couleur foncée ;
» de toi, le solide saphir prend l'azur qui le décore ; par
» toi, l'améthyste se revêt d'ondes pourprées; le topaze
» brûle du feu de tes regards; la robe du printemps,
» agitée par le vent du sud, n'égale pas la verte émeraude
» dont tu nous caches l'origine ; mais tous tes rayons com-
» binés et épais jouent à travers l'opale blanche, et plu-
» sieurs s'échappant de sa surface forment une lumière
» vacillante de couleurs répétées que le moindre mouve-
» ment fait jaillir à l'œil du spectateur.

» La création inanimée semble recevoir, par ton in-
» fluence, le sentiment et la vie : par toi, le ruisseau trans-
» parent joue avec éclat sur la prairie; la fougueuse cata-
» racte, qui répand l'horreur sur le fleuve bouillonnant,
» s'adoucit à ton retour; le désert même et ses routes mé-
» lancoliques semblent s'égayer; les ruines informes réflé-
» chissent ton éclat; et l'abîme salé, apercu du sommet
» de quelque promontoire, s'agite et renvoie une lumière
» flottante dans toute la vaste étendue de l'horison. Mais
» tout ce que mon esprit transporté pourroit peindre,
» l'éclat même de la nature entière, détaillée ou réunie,
» n'est rien en comparaison de ta propre beauté; source
» féconde de la lumière, de la vie des graces et de la joie
» d'ici bas, sans ton émanation divine, tout seroit enséveli
» dans la plus triste obscurité. »

(M. de JAUCOURT.)

SOLILOQUE.

On appelle *soliloque* un raisonnement ou un discours que quelqu'un se fait à lui-même.

Papias dit que *soliloque* est proprement un discours en forme de réponse à une question qu'un homme s'est faite à lui-même.

Les *soliloques* sont devenus bien communs sur le théâtre moderne : il n'y a rien cependant de si contraire à l'art et à la nature, que d'introduire sur la scène un acteur qui se fait de longs discours pour communiquer ses pensées, ses projets, etc., à ceux qui l'entendent.

Lorsque ces sortes de découvertes sont nécessaires, le poète devroit avoir soin de donner à ses acteurs des confidens à qui ils pussent, quand il le faut, découvrir leurs pensées les plus secrètes ; par ce moyen, les spectateurs en seroient instruits d'une manière bien plus naturelle ; encore est-ce une ressource dont un poète devroit éviter d'avoir besoin.

L'usage et l'abus des *soliloques* sont bien détaillés par le duc de Buckingham dans le passage suivant : « Les *solilo-*
» *ques*, dit-il, doivent être rares, extrêmement courts,
» et même ne doivent être employés que dans la passion.
» Nos amans, parlant à eux-mêmes, faute d'autres, pren-
» nent les murailles pour confidens. Cette faute ne seroit
» pas encore réparée, quand même ils se confieroient à
» leurs amis pour nous dire leurs secrets. »

Nous n'employons en France que le terme de *monologue* pour exprimer les discours ou les scènes dans lesquelles un acteur s'entretient avec lui-même, le mot de *soliloque* étant particulièrement consacré à la théologie mystique et affective. Ainsi nous disons, les *soliloques* de saint Augustin : ce sont des méditations pieuses.

(ANONYME)

SOLITAIRE.

Celui qui vit seul, séparé du commerce, et de la société des autres hommes, qu'il croit dangereuse.

Je suis bien éloigné de vouloir jeter le moindre ridicule sur les religieux, les *solitaires*, les chartreux; je sais trop que la vie retirée est plus innocente que celle du grand monde; mais, outre que, dans les premiers siècles de l'église, la persécution faisoit plus de fugitifs que de vrais *solitaires*, il me semble que, dans nos siècles tranquilles, la véritable vertu est celle qui marche d'un pas ferme à travers les obstacles, et non pas celle qui se sauve en fuyant. De quel mérite est cette sagesse d'une complexion foible, qui ne peut soutenir le grand air, ni vivre parmi les hommes sans contracter la contagion de leurs vices, et qui craint de quitter une solitude oisive pour échapper à la corruption? L'honneur et la probité sont-ils d'une étoffe si légère qu'on ne puisse y toucher sans l'endommager? Il faut, en veillant à la pureté de l'ame, ne point altérer ou diminuer sa véritable grandeur, qui se montre dans les traverses et l'agitation du commerce du monde. Un *solitaire* est à l'égard du reste des hommes comme un être inanimé : ses prières et sa vie contemplative, que personne ne voit, ne sont d'aucune influence pour la société, qui a plus besoin d'exemples de vertus sous ses yeux que dans les forêts.

(M. de Jaucourt.)

SOLITUDE.

L'HOMME qui s'aime trop et les gens du grand monde craignent de se trouver seuls : leur conscience et les préjugés les tyrannisent tour-à-tour ; il faut que le fracas et le tumulte du monde les étourdissent sur leurs propres sentimens. Mais la *solitude* est pour le sage la source des plaisirs les plus vifs : c'est là que, délivré du trouble et de l'agitation qu'on trouve dans le tumulte et la dissipation, il jouit de lui-même, il goûte la félicité suprême, la satisfaction de sentir et de penser.

Les hommes, dit l'empereur Marc-Aurèle, souhaitent des lieux de retraite, à la campagne, sur le rivage de la mer, sur les montagnes; cela n'est pardonnable qu'aux ignorans. A toute heure n'est-il pas en ton pouvoir de te retirer au dedans de toi? L'homme n'a nulle part de retraite plus tranquille, ni où il soit avec plus de liberté que dans sa propre ame, sur-tout s'il a au dedans de lui de ces choses précieuses qu'on n'a qu'à regarder pour être dans une parfaite tranquillité; j'appelle tranquillité le bon ordre et la bonne disposition de l'ame. Retire-toi donc souvent dans une si délicieuse retraite, reprends-y de nouvelles forces, et tâche de t'y rendre un homme nouveau. Ayes-y toujours sous ta main certaines maximes courtes et principales, qui, se présentant à toi, suffiront à dissiper tous tes chagrins, et à te renvoyer en état de ne te fâcher d'aucune des choses que tu vas trouver dans le monde. Car, de quoi te fâcherois-tu ? De la malice des hommes ? Souviens-toi que c'est toujours malgré eux qu'ils pèchent, et c'est une partie de la justice que de les supporter. Parmi les vérités et les maximes que tu dois avoir devant les yeux, il ne faut pas oublier ces deux-ci : la première, que les choses ne touchant point d'elles-mêmes notre ame, elles demeurent dehors fort tranquilles ; et le trouble qui nous saisit ne vient que du jugement que nous en portons : l'autre, que tout ce que tu vois va changer dans un

moment, et que le monde n'est que changement, et la vie qu'opinion.

Des mortels j'ai vu les chimères;
Sur leurs fortunes mensongères
J'ai vu régner la folle erreur;
J'ai vu mille peines cruelles
Sous un vain masque de bonheur;
Mille petitesses réelles
Sous une écorce de grandeur,
Mille lâchetés infidelles
Sous un coloris de candeur.
Et j'ai dit au fond de mon cœur:
Heureux qui, dans la paix secrète
D'une libre et sûre retraite,
Vit ignoré, content de peu,
Et qui ne se voit pas sans cesse
Jouet de l'aveugle déesse,
Ou dupe de l'aveugle dieu!

GRESSET.

La religion chrétienne n'ordonne pas de se retirer absolument de la société pour servir Dieu dans l'horreur d'une *solitude*, parce que le chrétien peut se faire une *solitude* intérieure au milieu de la multitude, et parce que Jésus-Christ a dit: Que votre lumière luise devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes œuvres et qu'ils glorifient votre père qui est aux cieux. L'âpreté des règles s'applanit par l'accoutumance, et l'imagination de ceux qui croient par dévotion devoir s'y soumettre est plus atrabilaire, plus maladive, qu'elle n'est raisonnable et éclairée. C'est une folie de vouloir tirer gloire de sa cachette. Mais il est à propos de se livrer quelquefois à la *solitude*, et cette retraite a de grands avantages; elle calme l'esprit, elle assure l'innocence, elle appaise les passions tumultueuses que le désordre du monde a fait naître: C'est l'infirmerie des ames, disoit un homme d'esprit.

L'état de *solitude* est opposé à celui de la société. Cet état est celui où l'on conçoit que se trouveroit l'homme s'il vivoit absolument seul, abandonné à lui-même et destitué de tout commerce avec ses semblables. Un tel homme seroit sans doute bien misérable, et se trouveroit sans cesse

exposé par sa foiblesse et son ignorance à périr de faim, de froid, ou à être dévoré par quelque bête féroce. L'état de société pourvoit à ses besoins et lui procure la sûreté, la nourriture et les douceurs de la vie. Il est vrai que je suppose l'état de paix et non pas celui de guerre, qui est un état destructeur, barbare, et directement contraire au bonheur de la société.

(M. de JAUCOURT.)

SOLLICITATION.

On appelle ainsi les démarches que font les plaideurs, ou par eux-mêmes, ou par leurs amis, auprès des juges, pour se les rendre favorables.

Quelqu'un prioit Agésilas d'écrire à ses amis en Asie, de lui faire bon droit. « Mes amis, dit-il, font ce qui est de » droit, sans que je leur écrive. »

Ou le juge qui se fait solliciter veut laisser croire qu'il dépend de lui de faire pencher la balance, quoiqu'il soit bien persuadé qu'il est esclave de la loi, et qu'il soit même bien résolu à ne s'en écarter jamais; alors sa vanité en impose et le calomnie : plus juste qu'il ne veut le paroître, il aime mieux être craint qu'estimé; il consent même qu'on le méprise, pourvu qu'on le ménage et qu'on le considère; et l'insulte réelle des *sollicitations* le flatte par l'apparence des respects qu'on lui rend. Ou, se croyant libre de prononcer comme il lui plaira, il se met lui-même à la place des lois, prêt à céder à la séduction des prières et des hommages, à l'impulsion du crédit ou des affections personnelles; alors il est réellement inique et livré à la corruption.

Dans l'hypothèse même la plus favorable, la *sollicitation* est offensante pour le juge sollicité. Que demander à un homme intègre, incorruptible, appliqué à s'instruire, et tel qu'on doit le supposer, à moins de lui faire outrage? Son attention? c'est la moins mal-honnête des formules que l'on emploie, et celle-là même est une injure. Demander à un homme qui va décider de la fortune, de l'état, de la vie des citoyens, lui demander d'être attentif! Il faut être bien desireux d'un crédit usurpé et d'une considération fausse, pour s'exposer en face à de pareils affronts; et tel est cependant l'empire de la coutume et de l'habitude, que cet usage honteux est devenu honnête et paroît innocent. Rendons justice toutefois aux magistrats qui se respectent et qui savent quelle est réellement la dignité de leur état. Accessibles pour leurs cliens quand leur instruction l'exige; accessibles aux avocats interprètes de leurs cliens, ils se dérobent,

dérobent, autant que les égards et les bienséances le permettent, à tout ce que la faveur, le crédit, l'amitié, et des séductions encore plus indécentes, peuvent entreprendre sur eux; ou si la poursuite obstinée des recommandations à la fin force leur répugnance, un froid accueil, un silence austère, et l'assurance laconique d'être attentifs et d'être justes, est tout ce qu'en obtient celui qui les a fait rougir.

Il n'est cependant pas défendu de rendre à ses juges l'honneur qui leur est dû, de les aller saluer chez eux, et de leur demander l'audience ou l'expédition d'une affaire de rapport, de leur donner les instructions et éclaircissemens dont ils peuvent avoir besoin, pourvu que dans ces sortes de démarches et d'importunités l'on n'emploie pas de mauvaises voies pour capter les suffrages des juges.

(M. MARMONTEL.)

SOMMEIL.

ÉTAT d'inaction ou de détention des organes des sens extérieurs et des mouvemens volontaires; cet état est nécessaire à l'homme pour soutenir, réparer et remonter sa machine :

> Du dieu qui nous créa la clémence infinie,
> Pour adoucir les maux de cette courte vie,
> A placé parmi nous deux êtres bienfaisans,
> De la terre à jamais aimables habitans,
> Soutiens dans les travaux, trésors dans l'indigence,
> L'un est le doux sommeil, et l'autre est l'espérance;
> L'un, quand l'homme accablé sent de son foible corps
> Les organes vaincus sans force et sans ressorts,
> Vient par un calme heureux secourir la nature,
> Et lui porter l'oubli des peines qu'elle endure.
>
> Henriade, ch. VII.

Tels sont les effets salutaires du *sommeil;* mais la cause qui le fait naître et disparoître au bout d'un certain nombre d'heures, est si difficile à trouver qu'il faut s'en tenir à de simples conjectures.

Le *sommeil* est la suite de la fatigue et de l'épuisement qui succèdent aux travaux du jour ; plus on a travaillé, et plus le *sommeil* est pressant et doux ; il fuit ceux qui ne s'occupent pas, et qui ne font pas agir leurs muscles.

Les voluptés douces invitent à dormir; la fraicheur d'une cascade, une lumière tempérée, des sons doux, l'esprit dégagé de toute sollicitude, nous assoupissent. Dans le corps, le repos, la situation dans laquelle les muscles ne travaillent pas, et qui est celle d'un homme couché, la fin d'une fièvre qui cesse de nous dévorer, les bains de pieds qui déchargent la tête d'une partie de son sang, le lait rafraîchissant des amandes, des pavots, la saignée, rappellent le *sommeil.*

Toutes ces causes produisent un *sommeil* tranquille, et qui rétablit les forces. Une cause bien dangereuse concourt avec elles à joindre une envie irrésistible de dormir au sentiment le plus doux, lorsqu'on s'y est livré, mais qui

conduit à une mort certaine ; c'est le froid qui nous saisit, et qui, resserrant toutes les veines des tégumens, refoule le sang au cerveau et le remplit. Boerhave a été sur le point de périr par les charmes enchanteurs de ce *sommeil*, et Solander n'a été arraché à la mort, sur les montagnes de la terre de feu, que par la violence amicale de ses compagnons. Le corps se refroidit dans le *sommeil*; l'homme le plus sain prend le froid en dormant, s'il n'est pas mieux couvert que quand il veille : il périt bien sûrement dans un froid de trente-deux degrés, au lieu qu'il supporte un beaucoup plus grand froid quand il veille. Nous nous couvrons beaucoup plus la nuit que le jour : la transpiration arrêtée sous des tapis de laine, sous des duvets et des plumes, fait un bain de vapeurs, qui attendrit la peau et qui attire les humeurs.

L'enfant dort beaucoup ; le vieillard dort presque toujours. Feu M. Moivre, le calculateur, ne veilloit que quatre heures sur les vingt-quatre. Paré, chirurgien de Charles IX et de Henri III, qui mourut dans sa quatre-vingt-unième année, passoit la plus grande partie de son temps à dormir. Les grands animaux dorment peu, et ne se couchent que rarement.

Dans le *sommeil* parfait, les sens ne nous frappent plus, les irritations intérieures ne sont plus aperçues, on ne sent plus les nécessités naturelles, l'appétit ne revient pas dans le nombre d'heures dans lequel il revient pendant la veille.

Après avoir exposé les causes qui procurent le *sommeil*, il ne sera pas inutile de parler de celles qui l'empêchent. La faim empêche de dormir; l'indigestion, toute cause irritante qui agit continuellement sur quelque partie du corps, le froid d'une partie du corps, des pieds, par exemple, pendant que le reste est couvert, les sons violens, les sollicitudes et les chagrins, l'attention trop forte, la mélancolie, la manie, la douleur, une grande partie des fièvres, les boissons chaudes aqueuses, bues de temps en temps, le thé, le café, plusieurs maladies du cerveau qui ne sont pas encore bien déterminées; tout cela écarte aussi le *sommeil*, et des causes presqu'analogues produisent l'assoupissement.

En comparant toutes ces causes qui appellent le *sommeil* ou qui l'empêchent, il est étonnant combien les causes du *sommeil* sont opposées les unes aux autres. Il suit la diminution du mouvement du sang qui se porte au cerveau; il en suit l'augmentation : la fièvre cause l'insomnie, elle produit l'assoupissement ; enfin une petite différence dans la dose du vin éveille ou assoupit; l'excès des esprits et le manque de cette liqueur nerveuse assoupissent également.

Dans un *sommeil* ordinaire, l'ame est presque toujours occupée de songes ou de représentations de ses propres idées, dont les images paroissent devant elle, auxquelles elle prend le plus d'intérêt, de la réalité desquelles elle est souvent intimement persuadée.

Les songes ont leur source quelquefois dans des sensations présentes. Un embarras dans la circulation du sang fait le cochemar; l'association des idées fournit à l'ame d'une fille l'image d'un spectre, et quelquefois d'un objet qui l'occupe plus agréablement.

Quelqu'embarras moins violent m'a mille fois inquiété, en me faisant passer sous des voûtes qui alloient en s'abaissant par des maisons sans issue, par des chemins qui devenoient impraticables. Une indigestion, des flatuosités renfermées dans les intestins, la tête trop horisontale, une douleur quelconque, font naître des songes désagréables.

Il y a des songes qui naissent des sensations passées, des aventures de la veille, des livres qu'on a lus, des passions qui nous ont émus, de nos soucis. Un ami que nous avons perdu paroît long-temps encore dans nos songes. Il y a quelquefois, et sur-tout dans la parfaite santé, beaucoup d'ordre dans les songes, même des lectures suivies, des calculs faits.

Beaucoup de personnes parlent en dormant, et révèlent leurs pensées les plus secrètes. Il y a eu quelques individus qui sont allés plus loin, et qui, en dormant profondément et les yeux fermés, se sont levés la nuit, et ont fait des choses très-raisonnées et très-compliquées. C'est ce qu'on appelle des somnambules. (Voyez *ce mot.*)

(M. le baron de HALLER.)

SOMNAMBULISME. *

Ce nom, formé de deux mots latins, *somnus*, sommeil, et *ambulo*, je me promène, signifie littéralement l'action de se promener pendant le sommeil; mais on a étendu plus loin la signification de ce mot dans l'usage ordinaire, et l'on a donné le nom générique de *somnambulisme* à une espèce de maladie, d'affection, ou incommodité singulière, qui consiste en ce que les personnes qui en sont atteintes, plongées dans un profond sommeil, se promènent, parlent, écrivent, et font différentes actions comme si elles étoient bien éveillées, quelquefois même avec plus d'intelligence et d'exactitude; c'est cette faculté et cette habitude d'agir endormi comme éveillé, qui est le caractère distinctif du *somnambulisme*; les variétés naissent de la diversité d'actions, et sont en conséquence aussi multipliées que les actions dont les hommes sont capables, et les moyens qu'ils peuvent prendre pour les faire; elles n'ont d'autres bornes que celles du possible, et encore ce qui paroît impossible à l'homme éveillé ne l'est point quelquefois pour le somnambule; son imagination échauffée dirige seule et facilite ses mouvemens.

On voit souvent des somnambules qui racontent en dormant tout ce qui leur est arrivé pendant la journée; quelques-uns répondent aux questions qu'on leur fait, et tiennent des discours très-suivis; il y a des gens qui ont la mal-honnêteté de profiter de l'état où ils se trouvent pour leur arracher, malgré eux, des secrets qu'il leur importe extrêmement de cacher; d'autres se lèvent, composent, écrivent ou se promènent, courent les rues, les maisons; il y en a qui nagent et qui font des actions très-périlleuses par elles-mêmes, comme de marcher sur le bord d'un toit sans peur, et par-là sans danger; ils ne risquent que de s'éveiller; et si cela leur arrive, ou par hasard, ou par le secours funeste de quelque personne imprudente, ils manquent rarement de se tuer. Quelques somnambules ont les yeux ouverts,

mais il ne paroît pas qu'ils s'en servent ; la plupart n'ont, en se réveillant, aucune idée de ce qu'ils ont fait étant endormis ; mais ils se rappellent d'un sommeil à l'autre les actions des nuits précédentes ; il semble qu'ils aient deux mémoires, l'une pour la veille, et l'autre pour le sommeil. Lorsqu'on suit quelque temps un somnambule, on voit que son sommeil, si semblable à la veille, offre un tissu surprenant de singularités : il ne manque pas d'observations étonnantes dans ce genre ; mais combien peu sont faites exactement, et racontées avec fidélité ! Ces histoires sont presque toujours exagérées par celui qui en a été le témoin ; on veut s'accommoder au goût du public, qui aime le merveilleux et qui le croit facilement ; et, à mesure qu'elles passent de main en main, elles se chargent encore de nouvelles circonstances ; le vrai se trouve obscurci par les fables auxquelles il est mêlé, et devient incroyable ; il importe donc de choisir des faits bien constatés par la vue et le témoignage d'un observateur éclairé. Laissant donc à part tous les contes imaginaires, ou peu prouvés, qu'on fait sur les somnambules, je vais rapporter quelques traits singuliers, qui pourront servir à faire connoître la nature de cette affection, dont la vérité ne sauroit être suspecte ; je les tiens d'un prélat illustre (M. l'archevêque de Bordeaux), aussi distingué par ses vertus que par la variété et la justesse de ses connoissances ; son nom seul fait une autorité respectable qu'on ne sauroit récuser.

Il m'a raconté qu'étant au séminaire, il avoit connu un jeune ecclésiastique somnambule ; curieux de connoître la nature de cette maladie, il alloit tous les soirs dans sa chambre dès qu'il étoit endormi ; il vit, entre autres choses, que cet ecclésiastique se levoit, prenoit du papier, composoit et écrivoit des sermons ; lorsqu'il avoit fini une page, il la relisoit tout haut d'un bout à l'autre (si l'on peut appeller relire cette action faite sans le secours des yeux) ; si quelque chose alors lui déplaisoit, il le retranchoit et écrivoit par dessus les corrections avec beaucoup de justesse. J'ai vu le commencement d'un de ses sermons qu'il avoit écrit en dormant ; il m'a paru assez bien fait, et correctement écrit ; mais il y avoit une

correction qui étoit surprenante; ayant mis dans un endroit ce divin enfant, il crut, en le relisant, devoir substituer le mot *adorable* à *divin;* pour cela il effaça ce dernier mot, et plaça exactement le premier par dessus; après cela il vit que le *ce*, bien placé devant *divin*, ne pouvoit aller avec *adorable;* il ajouta donc fort adroitement un *t* à côté des lettres précédentes, de facon qu'on lisoit cet adorable enfant. La même personne, témoin oculaire de ces faits, pour s'assurer si le sonnambule ne faisoit alors aucun usage de ses yeux, mit un carton sous son menton, de façon à lui dérober la vue du papier qui étoit sur la table; mais il continua à écrire sans s'en apercevoir. Voulant ensuite connoître à quoi il jugeoit de la présence des objets qui étoient sous ses yeux, il lui ôta le papier sur lequel il écrivoit, et en substitua plusieurs autres à différentes reprises; mais il s'en aperçut toujours, parce qu'ils étoient d'une inégale grandeur: car quand on trouva un papier parfaitement semblable, il le prit pour le sien, et écrivit les corrections aux endroits correspondans celui qu'on lui avoit ôté; c'est par ce stratagême ingénieux qu'on est venu à bout de ramasser quelques-uns de ses écrits nocturnes. M. l'archevêque de Bordeaux a eu la bonté de me les communiquer; ce que j'ai vu de plus étonnant, c'est de la musique faite assez exactement; une canne lui servoit de règle; il traçoit avec elle, à distance égale, les cinq lignes nécessaires, mettoit à leur place la clé, les bémols, les diésis, ensuite marquoit les notes, qu'il faisoit d'abord toutes blanches; et, quand il avoit fini, il rendoit noires celles qui devoient l'être. Les paroles étoient écrites au dessous. Il lui arriva une fois de les écrire en trop gros caractères, de façon qu'elles n'étoient pas placées directement sous leur note correspondante; il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur; et, pour la réparer, il effaça ce qu'il venoit de faire en passant la main par dessus, et refit plus bas cette ligne de musique avec toute la précision possible.

Autre singularité dans un autre genre, qui n'est pas moins remarquable; il s'imagina, une nuit, au milieu de

l'hiver, se promener au bord d'une rivière, et d'y voir tomber un enfant qui se noyoit; la rigueur du froid ne l'empêcha point de l'aller secourir; il se jeta tout de suite sur son lit, dans la posture d'un homme qui nage; il en imita tous les mouvemens; et, après s'être fatigué quelque temps à cet exercice, il sent au coin de son lit un paquet de la couverture, croit que c'est l'enfant, le prend avec une main, et se sert de l'autre pour revenir en nageant au bord de la prétendue rivière; il y pose son paquet, et sort en frissonnant et claquant des dents, comme si en effet il sortoit d'une rivière glacée; il dit aux assistans qu'il gêle et va mourir de froid, que tout son sang est glacé; il demande un verre d'eau-de-vie pour se réchauffer; n'en ayant pas, on lui donne de l'eau qui se trouvoit dans la chambre; il en goûte, reconnoît la tromperie, et demande encore plus vivement de l'eau-de-vie, exposant la grandeur du péril qu'il couroit; on lui apporte un verre de liqueur; il le prend avec plaisir, et dit en ressentir beaucoup de soulagement; cependant il ne s'éveille point, se couche, et continue de dormir plus tranquillement. Ce même somnambule a fourni un très-grand nombre de traits fort singuliers; ceux que je viens de rapporter peuvent suffire au but que nous nous sommes proposé. J'ajouterai seulement que, lorsqu'on vouloit lui faire changer de matière, lui faire quitter des sujets tristes, désagréables, on n'avoit qu'à lui passer une plume sur les lèvres, dans l'instant il tomboit sur des questions tout-à-fait différentes.

Quoiqu'il soit très-facile de reconnoître le *somnambulisme* par les faits incontestables que nous avons détaillés, il n'est pas aisé d'en découvrir la cause et le mécanisme; l'étymologie de cette maladie est un écueil funeste à tous ces faiseurs d'hypothèses, à tous ces demi-savans qui ne croient rien que ce qu'ils peuvent expliquer, et qui ne sauroient imaginer que la nature ait des mystères impenétrables à leur sagacité, d'autant plus à plaindre que leur vue, courte et mal assurée, ne peut s'étendre jusqu'aux bornes très-voisines de leur horison; on peut leur demander :

1° Comment il se peut faire qu'un homme, enséveli dans

un profond sommeil, entende, marche, écrive, voie, jouisse en un mot de l'exercice de ses sens, et exécute avec justesse divers mouvemens : pour faciliter la solution de ce problème, nous ajouterons que le somnambule ne voit alors que les objets dont il a besoin, que ceux qui sont présens à son imagination. Celui dont il a été question, lorsqu'il composoit ses sermons, voyoit fort bien son papier, son encre, sa plume, savoit distinguer si elle marquoit ou non; il ne prenoit jamais le poudrier pour l'encrier, et du reste il ne se doutoit pas même qu'il y eût quelqu'un dans sa chambre, ne voyoit et n'entendoit personne, à moins qu'il ne les interrogeât : il lui arrivoit quelquefois de demander des dragées à ceux qu'il croyoit à côté de lui, et il les trouvoit fort bonnes quand on lui en donnoit; et si dans un autre temps on lui en eût mis dans la bouche, sans que son imagination fût montée de ce côté-là, il n'y trouvoit aucun goût et les rejetoit.

2° Comment l'on peut éprouver des sensations, sans que les sens y aient part; voir, par exemple, sans le secours des yeux : le somnambule dont nous avons fait l'histoire paroissoit évidemment voir les objets qui avoient rapport à son idée; lorsqu'il traçoit des notes de musique, il savoit exactement celles qui devoient être blanches ou noires; et, sans jamais se méprendre, il noircissoit les unes et conservoit les autres; et, lorsqu'il étoit obligé de revenir au haut de la page, si les lignes du bas n'étoient pas sèches, il faisoit un détour pour ne pas les effacer en passant la main dessus : si elles étoient assez sèches, il négligeoit cette précaution inutile. Il est bien vrai que si on lui substituoit un papier tout-à-fait semblable, il le prenoit pour le sien; mais, pour juger de la ressemblance, il n'avoit pas besoin de passer la main tout autour. Peut-être ne voyoit-il que le papier sans distinguer les caractères. Il y a lieu de présumer que les autres sens dont il se servoit n'étoient pas plus dispos que les yeux, et que quelqu'autre cause suppléoit leur inaction; on auroit pu s'en assurer en lui bouchant les oreilles, en le piquant, en lui donnant du tabac, etc.

3° Comment il arrivoit qu'en dormant il se rappeloit le souvenir de ce qui lui étoit arrivé étant éveillé, qu'il sût

aussi ce qu'il avoit fait pendant les autres sommeils, et qu'il n'en conservât aucun souvenir en s'éveillant : il témoignoit quelquefois pendant le sommeil sa surprise de ce qu'on l'accusoit d'être somnambule, de travailler, d'écrire, de parler pendant la nuit ; il ne concevoit pas comment on pouvoit lui faire de pareils reproches, à lui qui dormoit profondément toute la nuit, et qu'on avoit beaucoup de peine à réveiller ; cette double mémoire est un phénomène bien merveilleux.

4° Comment il est possible que, sans l'action d'aucune cause extérieure, on soit affecté aussi gravement que si on eût été exposé à ses impressions : notre somnambule, sans être sorti de son lit, éprouva tous les symptômes qu'occasionne l'eau glacée, précisément parce qu'il a cru avoir été plongé dans cette eau quelque temps. Nous pourrions demander encore l'explication d'un grand nombre d'autres phénomènes que les somnambules nous fournissent ; mais nous n'en retirerions pas plus de lumières. Il faut convenir de bonne-foi qu'il y a bien des choses dont on ne sait pas la raison, et qu'on chercheroit inutilement. La nature a ses mystères, gardons-nous de vouloir les pénétrer, sur-tout lorsqu'il ne doit résulter aucune utilité de ces recherches, à moins de ne vouloir s'exposer gratuitement à débiter des erreurs et des absurdités.

Je vais plus loin : non seulement on ne sauroit expliquer les faits que nous avons rapportés ; mais ces phénomènes en rendent d'autres, qu'on croyoit avoir compris, inexplicables, et jettent du doute et de l'obscurité sur des questions qui passent pour décidées ; par exemple :

On croit communément que le sommeil consiste dans un relâchement général qui suspend l'usage des sens et tous les mouvemens volontaires ; cependant le somnambule ne se sert-il pas de quelques sens, ne meut-il pas différentes parties du corps avec motif et connoissance de cause ? et le sommeil n'est cependant pas moins profond.

5° S'il ne se sert pas de ses sens pour obtenir les sensations, comme il est incontestable que cela arrive quelquefois, on peut donc conclure, avec raison, que les objets même corporels peuvent, sans passer par les sens, parvenir à l'entendement. Voilà donc une exception du

fameux axiôme : *Nihil est in intellectu quod priùs non fuerit in sensu.* Il ne faut pas confondre ce qui se passe ici avec ce qui arrive en songe. Un homme qui rêve, de même que celui qui est dans le délire, voit comme présens des objets qui ne le sont pas : il y a un vice d'aperception, et quelquefois de raisonnement; mais ici les objets sont présens à l'imagination, comme s'ils étoient transmis par les sens; ce sont les mêmes que le somnambule verroit s'il rouvroit les yeux et en reprenoit l'usage. Ils sont existans devant lui de la même manière qu'il se les représente; l'aperception qu'il en auroit par l'entremise des sens ne seroit pas différente.

6° Les plus grandes preuves que le philosophe donne de l'existence des corps sont fondées sur les impressions qu'ils font sur nous : ces preuves perdent nécessairement beaucoup de leur force si nous ressentons les mêmes effets sans que ces corps agissent réellement; c'est précisément le cas du somnambule, qui gêle et frissonne sans avoir été exposé à l'action de l'eau glacée, et simplement pour se l'être vivement imaginé : il paroît par là que les impressions idéales font quelquefois autant d'effet sur le corps que celles qui sont réelles, et qu'il n'y a aucun signe assuré pour les distinguer.

7° Sans nous arrêter plus long-temps sur ces considérations, qui pourroient être plus étendues et généralisées, tirons une dernière conséquence, peu flatteuse pour l'esprit humain, mais malheureusement très-conforme à la vérité; savoir, que la découverte de nouveaux phénomènes ne fait souvent qu'obscurcir ou détruire nos connoissances, renverser nos systêmes, et jeter des doutes sur des choses qui nous paroissoient évidentes : peut-être viendra-t-on à bout d'ôter tout air de paradoxe à cette assertion, que c'est le comble de la science que de savoir avec Socrate qu'on ne sait rien.

Pour ce qui regarde la médecine, il nous suffit d'être fondés à croire que tous ces phénomènes dénotent dans le somnambule une grande vivacité d'imagination, ou, ce qui est le même, une tension excessive des fibres du cerveau et une extrême sensibilité. Les causes qui disposent à cette maladie sont peu connues; les médecins

ne se sont jamais occupés à les rechercher ; ils se sont contentés d'écouter, comme le peuple, les histoires merveilleuses qu'on fait sur cette matière. En examinant les personnes qui y sont les plus sujètes, on voit que ce sont celles qui s'appliquent beaucoup à l'étude, qui y passent les nuits, ou qui s'échauffent la tête par d'autres occupations.

La santé des somnambules ne paroît du tout point altérée; leurs fonctions s'exécutent avec la même aisance; et leur état ne mériteroit pas le nom de maladie, s'il n'étoit à craindre qu'il n'empirât, que la tension des fibres du cerveau n'augmentât et ne dégénérât enfin en relâchement. La manie paroît devoir être le terme du *somnambulisme;* peut-être n'en est-elle que le premier degré, et n'en diffère pas essentiellement.

Il paroît donc important de dissiper cette maladie avant qu'elle se soit enracinée par le temps, et qu'elle soit devenue plus forte et plus opiniâtre ; mais les moyens d'y parvenir ne sont pas connus, ils ne paroissent pas même faciles à trouver; c'est dans la médecine rationelle qu'il faut les chercher : les observations pratiques manquent tout-à-fait; l'analogie nous porte à croire que ceux qui sont propres à la manie pourroient réussir dans le *somnambulisme*. C'est encore une très-foible ressource; car personne n'ignore combien peu les remèdes les plus variés ont de prise sur cette terrible maladie. En tirant les indications des causes éloignées du *somnambulisme*, et de l'état du cerveau et des nerfs, il paroît que la méthode du traitement la plus sûre doit être de dissiper ces malades, de les faire voyager, de les distraire des occupations trop sérieuses, de leur en présenter qui soient agréables, et qui n'attachent pas trop : on pourroit seconder ces effets par les bains froids, remèdes excellens et trop rarement employés pour calmer la mobilité du système nerveux. Quant aux somnambules qui se lèvent et qui courent de côté et d'autre, et qui risquent par là de tomber dans des précipices, de se jeter par la fenêtre, comme il arriva à un qui, imaginant avoir dans sa chambre Descartes, Aristote et quelques autres philosophes, crut tout-à-coup les voir sortir par la fenêtre, et se disposoit à

les accompagner, s'il n'avoit été retenu : il faut les attacher dans leur lit, fermer exactement les portes, griller les fenêtres, et, s'ils se lèvent, les éveiller à coups de fouet. Ce remède réussit à bien des personnes. Un somnambule fut aussi guéri par un remède que je me garderai bien de conseiller : ce fut en se jetant d'une fenêtre fort élevée; il se rompit le bras, et depuis ne ressentit aucune atteinte de cette maladie.

(M. Malouin.)

SONGE (*poésie.*)

FICTION que l'on emploie dans tous les genres de poésie, épique, lyrique, élégiaque, dramatique : dans quelques-uns, c'est une description d'un *songe* que le poete feint qu'il a ou qu'il a eu ; dans le genre dramatique, cette fiction se fait en deux manières ; quelquefois paroît sur la scene un acteur qui feint un profond sommeil, pendant lequel il lui vient un *songe* qui l'agite, et qui le porte à parler tout haut ; d'autres fois l'acteur raconte le songe qu'il a eu pendant son sommeil. Ainsi, dans la Mariane de Tristan, Hérode ouvre la scène en s'éveillant brusquement, et, dans la suite, il rapporte le *songe* qu'il a fait. Mais la plus belle description d'un songe qu'on ait donnée sur le théâtre, est celle de Racine dans Athalie. C'est Athalie qui parle :

Un songe (me devrois-je inquiéter d'un songe ?)
Entretient dans mon cœur un chagrin qui le ronge.
Je l'évite par-tout, par-tout il me poursuit.
C'étoit pendant l'horreur d'une profonde nuit.
Ma mère Jézabel devant moi s'est montrée,
Comme au jour de sa mort pompeusement parée.
Ses malheurs n'avoient point abattu sa fierté.
Même elle avoit encor cet éclat emprunté,
Dont elle eut soin de peindre et d'orner son visage,
Pour réparer des ans l'irréparable outrage.
Tremble, m'a-t-elle dit, fille digne de moi.
Le cruel dieu des juifs l'emporte aussi sur toi.
Je te plains de tomber dans ses mains redoutables,
Ma fille. . . . En achevant ces mots épouvantables,
Son ombre vers mon lit a paru se baisser.
Et moi, je lui tendois mes mains pour l'embrasser,
Mais je n'ai plus trouvé qu'un horrible mélange
D'os et de chairs meurtris, et traînés dans la fange,
Des lambeaux pleins de sang, et des membres affreux
Que des chiens dévorans se disputoient entr'eux.
. . . .

(M. de JAUCOURT.)

SONNET.

PETIT poème de quatorze vers, qui demande tant de qualités, qu'à peine, entre mille, on peut en trouver deux ou trois qu'on puisse louer. Despréaux dit que le dieu des vers

> Lui-même en mesura le nombre et la cadence,
> Défendit qu'un vers foible y pût jamais entrer,
> Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer:

voilà pour la forme naturelle du *sonnet*.

Il y a outre cela la forme artificielle, qui consiste dans l'arrangement et la qualité des rimes; le même Despréaux l'a exprimée heureusement : Apollon

> Voulut qu'en deux quatrains de mesure pareille,
> La rime avec deux sons frappât trois fois l'oreille;
> Et qu'ensuite six vers artistement rangés
> Fussent en deux tersets par le sens partagés.

Le terset commence par deux rimes semblables, et l'arrangement des quatre derniers vers est arbitraire.

Ce poème est d'une très-grande beauté. On y veut une chaîne d'idées nobles, exprimées sans affectation, sans contrainte, et des rimes amenées de bonne grace.

Boileau ne composa que deux *sonnets* dans le cours de sa vie. Voici le premier:

> Parmi les doux transports d'une amitié fidelle,
> Je voyois près d'Iris couler mes heureux jours.
> Iris que j'aime encor, et que j'aimai toujours,
> Brûloit des mêmes feux dont je brûlois pour
>
> Quand par l'ordre du ciel une fièvre cruelle
> M'enleva cet objet de mes tendres amours,
> Et de tous mes plaisirs interrompant le cours,
> Me laissa de regrets une suite éternelle.
>
> Ah! qu'un si rude coup étonna mes esprits!
> Que je versai de pleurs! que je poussai de cris!
> De combien de douleurs ma douleur fut suivie!

Iris, tu fus alors moins à plaindre que moi.
Et, bien qu'un triste sort t'ait fait perdre la vie,
Hélas! en te perdant, j'ai plus perdu que toi.

Il le fit très-jeune, et ne le désavouoit que par le scrupule trop délicat d'une certaine tendresse qui y est marquée, et qui ne convenoit pas, disoit-il, à un oncle pour sa nièce. Son autre *sonnet* mérite aussi d'être transcrit :

Nourri dès le berceau près de la jeune Orante,
Et non moins par le cœur que par le sang lié,
A ses jeux innocens enfant associé,
Je goûtois les douceurs d'une amitié charmante.

Quand un faux Esculape à cervelle ignorante,
A la fin d'un long mal vainement pallié,
Rompant de ses beaux jours le fil trop délié,
Pour jamais me ravit mon aimable parente.

Oh! qu'un si rude coup me fit verser de pleurs!
Bientôt ma plume en main signalant mes douleurs,
Je demandai raison d'un acte si perfide.

Oui, j'en fis dès quinze ans ma plainte à l'univers;
Et l'ardeur de venger ce barbare homicide
Fut le premier démon qui m'inspira des vers.

Notre poète satyrique n'a rien écrit de plus gracieux: *A ses jeux innocens enfant associé : Rompant de ses beaux jours le fil trop délié : Fut le premier démon qui m'inspira des vers.* Boileau a bien prouvé par ce morceau qu'on peut parler en poésie de l'amitié enfantine aussi bien que de l'amour, et que tout s'ennoblit dans le langage des dieux.

La loi qui exige que la rime finale soit d'un autre genre que la rime initiale, a pourtant été violée dans le célèbre *sonnet* de Desbarreaux.

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'*équité:*
Toujours tu prends plaisir à nous être propice;
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta *bonté*
Ne me pardonnera sans blesser ta justice.

Oui

Oui, mon Dieu, la grandeur de mon *impiété*
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du supplice :
Ton intérêt s'oppose à ma *félicité*,
Et ta clémence même attend que je périsse.

Contente ton desir, puisqu'il t'est glorieux :
Offense-toi des pleurs qui coulent de mes yeux :
Tonne, frappe, il est temps ; rends-moi guerre pour *guerre*.

J'adore en périssant la raison qui t'aigrit ;
Mais dessus quel endroit tombera ton *tonnerre*,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jésus-Christ?

Le *sonnet* peut devenir épigramme : en voici un exemple fourni par Sarrazin, qui semble n'avoir point songé à faire un *sonnet*, tant il y a de douceur, de facilité, de naturel, comme l'exige toutefois la structure du *sonnet* :

Lorsq'Adam vit cette jeune beauté
Faite pour lui d'une main immortelle,
S'il l'aima fort, elle, de son côté,
Dont bien nous prend, ne lui fut point cruelle.

Cher Charleval, alors en vérité
Je crois qu'il fut une femme fidelle.
Mais comme quoi ne l'auroit-elle été ?
Elle n'avoit qu'un seul homme avec elle.

Or en cela nous nous trompons tous deux :
Car, bien qu'Adam fût jeune et vigoureux,
Bien fait de corps et d'esprit agréable,

Elle aima mieux, pour s'en faire conter,
Prêter l'oreille aux fleurettes du diable,
Que d'être femme et ne pas coqueter.

Nous terminerons cet article par le *sonnet* de l'Avorton :

Toi qui meurs avant que de naître,
Assemblage confus de l'être et du néant,
Triste avorton, informe enfant,
Rebut du néant et de l'être!

Toi que l'amour fit par un crime,
Et que l'honneur défait par un crime à son tour,
Funeste ouvrage de l'amour,
De l'honneur funeste victime!

Donne fin aux remords par qui tu t'es vengé;
Et du fond du néant où je t'ai replongé,
N'entretiens point l'horreur dont ma faute est suivie.

Deux tyrans opposés ont décidé ton sort;
L'amour, malgré l'honneur, t'a fait donner la vie;
L'honneur, malgré l'amour, t'a fait donner la mort.

(M. de JAUCOURT.)

SORCELLERIE.

Opération magique, honteuse ou ridicule, attribuée stupidement par la superstition à l'invocation et au pouvoir des démons.

On n'entendit jamais parler de sortiléges et de maléfices que dans les pays et les temps d'ignorance. C'est pour cela que la *sorcellerie* régnoit si fort parmi nous dans les treizième et quatorzième siècles. Les enfans de Philippe-le-Bel, dit M. de Voltaire, firent alors entre eux une association par écrit, et se promirent un secours mutuel contre ceux qui voudroient les faire périr par le moyen de la *sorcellerie*. On brûla, par arrêt du parlement, une sorcière qui avoit fabriqué avec le diable un acte en faveur de Robert d'Artois. La maladie de Charles VI fut attribuée à un sortilége, et on fit venir un magicien pour le guérir.

On vit à Londres la duchesse de Glocester, accusée d'avoir attenté à la vie d'Henri VI par des sortiléges. Une malheureuse devineresse et un prêtre imbécille ou scélérat, qui se disoit sorcier, furent brûlés vifs pour cette prétendue conspiration. La duchesse fut heureuse de n'être condamnée qu'à faire une amende honorable en chemise, et à une prison perpétuelle. L'esprit de lumière et de philosophie, qui a établi depuis son empire dans cette île florissante, en étoit alors bien éloigné.

La démence des sortiléges fit de nouveaux progrès en France sous Catherine de Médicis; c'étoit un des fruits de sa patrie transplantés dans ce royaume. On a cette fameuse médaille où cette reine est représentée toute nue entre les constellations d'*Aries* et *Taurus*, le nom d'Ebullée Asmodée sur sa tête, ayant un dard dans une main, un cœur dans l'autre, et, dans l'exergue, le nom d'Oxiel. On fit subir la question à Côme Ruggieri, Florentin, accusé d'avoir attenté par des sortiléges à la vie de Charles IX. En 1606, quantité de sorciers furent condamnés dans le ressort du parlement de Bordeaux. Le fameux curé, Gaufrédi, brûlé à Aix en 1611, avoit avoué qu'il étoit sorcier, et les juges l'avoient cru.

Enfin, ce ne fut qu'à la raison naissante, vers la fin du dix-septième siècle, qu'on dut la déclaration de Louis XIV, qui défendit, en 1672, à tous les tribunaux de son royaume d'admettre les simples accusations de *sorcellerie*; et, si depuis il y a eu de temps en temps quelques accusations de maléfices, les juges n'ont condamné les accusés que comme des profanateurs, ou quand il est arrivé que ces gens-là avoient employé le poison.

On demandoit à la Peyrère, auteur des Préadamites, pourquoi l'on parloit tant de sorciers qu'on supplicioit; c'est, disoit-il, parce que le bien de tous ces prétendus sorciers que l'on fait mourir est en partie confisqué au profit des juges.

Personne n'ignore l'histoire de l'esclave affranchi de l'ancienne Rome, qu'on accusoit d'être sorcier, et qui, par cette raison, fut appelé en justice pour y être condamné par le peuple romain. La fertilité d'un petit champ que son maître lui avoit laissé, et qu'il cultivoit avec soin, avoit attiré sur lui l'envie de ses voisins. Sûr de son innocence, sans être alarmé de la citation de l'édile curule qui l'avoit ajourné à l'assemblée du peuple, il s'y présenta accompagné de sa fille; c'étoit une grosse paysanne bien nourrie et bien vêtue : il conduisit à l'assemblée ses bœufs gros et gras, une charrue bien équipée et bien entretenue, et tous ses instrumens de labour en fort bon état. Alors se tournant vers ses juges : Romains, dit-il, voilà mes sortiléges. Les suffrages ne furent point partagés : il fut absous d'une commune voix, et fut vengé de ses ennemis par les éloges qu'il reçut.

(M. de Jaucourt.)

SORCIERS ET SORCIÈRES.*

HOMMES et femmes qu'on prétend s'être livrés au démon, et avoir fait un pacte avec lui pour opérer par son secours des prodiges et des maléfices.

Les payens ont reconnu qu'il y avoit des magiciens ou enchanteurs malfaisans, qui, par leur commerce avec les mauvais génies, ne se proposoient que de nuire aux hommes; et les Grecs leur donnoient des noms différens, suivant les divers genres de maléfices auxquels ils se livroient. Ils distinguoient l'enchanteur du devin, et celui qui se servoit de poisons de celui qui trompoit les yeux par des prestiges.

Les anciens ne paroissent pas avoir révoqué en doute l'existence des *sorciers*, ni regardé leurs maléfices comme de simples prestiges. Si l'on ne consultoit que les poètes, on admettroit sans examen cette multitude d'enchantemens opérés par les Circé, les Médée, et autres semblables prodiges, par lesquels ils ont prétendu répandre du merveilleux dans leurs ouvrages; mais il paroit difficile de récuser le témoignage de plusieurs historiens d'ailleurs véridiques, de Tacite, de Suétone, d'Ammien Marcellin, qu'on n'accusera pas d'avoir adopté aveuglément et faute de bon sens ce qu'ils racontent des opérations magiques. D'ailleurs pourquoi tant de lois sévères de la part du sénat et des empereurs contre les magiciens, si ce n'eussent été que des imposteurs et des charlatans, propres, tout au plus, à duper la multitude, mais incapables de causer aucun mal réel et physique ?

Si des fausses religions nous passons à la véritable, nous trouverons qu'elle établit solidement l'existence des *sorciers* ou magiciens, soit par des faits incontestables, soit par les règles de conduite qu'elle prescrit à ses sectateurs. Les magiciens de Pharaon opérèrent des prodiges qu'on

n'attribuera jamais aux seules forces de la nature, et qui n'étoient pas non plus l'effet de la divinité, puisqu'ils avoient pour but d'en combattre les miracles. Je n'ignore pas que ces prodiges sont réduits par quelques modernes au rang des prestiges; mais, outre que ce n'est pas le sentiment le plus suivi, conçoit-on bien clairement qu'il soit du ressort de la nature de fasciner les yeux de tout un peuple, de le tromper long-temps par de simples apparences, de lui faire croire que des spectres d'air ou de fumée sont des animaux et des reptiles qui se meuvent? Si ce n'eussent été que des tours de charlatan, qui eût empêché Moïse, si instruit de la science des Égyptiens, d'en découvrir l'artifice à Pharaon, à sa cour, à son peuple, et, en les détrompant ainsi, de confirmer ses propres miracles? Pourquoi eût-il été obligé de recourir à de plus grandes merveilles que celles qu'il avoit opérées jusque-là, et que les magiciens ne purent enfin imiter? Prestiges pour prestiges, la production des moucherons fantastiques ne leur eût pas dû coûter davantage que celle des serpens ou des grenouilles imaginaires. Dans le livre de Job, Satan demande à Dieu que ce saint homme soit frappé dans tous ses biens; et Dieu les lui livre, en lui défendant seulement d'attenter à sa vie; ses troupeaux sont enlevés, ses enfans ensevelis sous les ruines d'une maison; lui-même enfin se trouve couvert d'ulcères depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête. L'histoire de l'évocation de l'ombre de Samuel faite par la Pythonisse, et rapportée au vingt-huitième chapitre du second livre des Rois; ce que l'Écriture dit ailleurs des faux prophètes d'Achab, et de l'oracle de Béelzébuth à Acaron; tous ces traits réunis prouvent qu'il y avoit des magiciens et des *sorciers*, c'est-à-dire des hommes qui avoient commerce avec les démons.

On n'infère pas moins clairement la même vérité des ordres réitérés que Dieu donne contre les magiciens et contre ceux qui les consultent : vous ferez mourir, dit-il, ceux qui font des maléfices. Même arrêt de mort contre ceux qui consultoient les magiciens et les devins. Qu'il n'y ait personne parmi vous, dit-il encore à son peuple, qui

fasse des maléfices, qui soit enchanteur, ou qui consulte ceux qui ont des pythons ou esprits, et les devins, ou qui interroge les morts sur des choses cachées : précautions et sévérités qui eussent été injustes et ridicules contre de simples charlatans, et qui supposent nécessairement un commerce réel entre certains hommes et les démons.

La loi nouvelle n'est pas moins précise sur ce point que l'ancienne ; tant d'énergumènes guéris par Jésus-Christ et ses apôtres, Simon et Elymas, tous deux magiciens, la Pythie dont il est parlé dans les Actes des Apôtres, enfin tant de faits relatifs à la magie, attestés par les pères ou par les écrivains ecclésiastiques les plus respectables, les décisions des conciles, les ordonnances de nos rois, et entre autres de Charles VIII en 1490, de Charles IX en 1560, et de Louis XIV en 1682. Les jurisconsultes et les théologiens s'accordent aussi à admettre l'existence des *sorciers* ; et, sans citer sur ce point nos théologiens, nous nous contenterons de remarquer que les hommes les plus célèbres que l'Angleterre ait produits depuis un siècle, c'est-à-dire MM. Barrov, Tillotson, Stillingfléet, Jenkin, Prideaux, Clarke, Loke, Vossius, etc., ce dernier surtout, remarquent que ceux qui ne sauroient se persuader que les esprits entretiennent aucun commerce avec les hommes, ou n'ont lu les saintes Écritures que fort négligemment, ou, quoiqu'ils se déguisent, en méprisent l'autorité.

En effet, dans cette matière, tout dépend de ce point décisif. Dès qu'on admet les faits énoncés dans les écritures, on admet aussi d'autres faits semblables qui arrivent de temps en temps, faits extraordinaires, surnaturels, mais dont le surnaturel est accompagné de caractères qui dénotent que Dieu n'en est pas l'auteur, et qu'ils arrivent par l'intervention du démon. Mais comme, après une pareille autorité, il seroit insensé de ne pas croire que quelquefois les démons entretiennent avec les hommes de ces commerces qu'on nomme magie, il seroit imprudent de se livrer à une imagination vive et tout à la fois foible, qui ne voit par-tout que maléfices, que lutins, que fantômes et que *sorciers*. Ajouter foi trop légérement à tout ce qu'on

raconte en ce genre, et rejeter absolument tout ce qu'on en dit, sont deux extrêmes également dangereux. Examiner et peser les faits avant que d'y accorder sa confiance, c'est le milieu qu'indique la raison.

Nous ajouterons même, avec le père Mallebranche, qu'on ne sauroit être trop en garde contre les rêveries des démonographes qui, sous prétexte de prouver ce qui a rapport à leur but, adoptent et entassent sans examen tout ce qu'ils ont vu, lu ou entendu.

Je ne doute point, continue le même auteur, qu'il ne puisse y avoir des *sorciers*, des charmes, des sortiléges, etc., et que le démon n'exerce quelquefois sa malice sur les hommes par la permission de Dieu. C'est faire trop d'honneur au diable que de rapporter sérieusement des histoires comme des marques de sa puissance, ainsi que font quelques nouveaux démonographes, puisque ces histoires le rendent redoutable aux esprits foibles. Il faut mépriser les démons comme on méprise les bourreaux; car c'est devant Dieu seul qu'il faut trembler ..... quand on méprise les lois et son Evangile.

Il s'ensuit de là (et c'est toujours la doctrine du père Mallebranche) que les vrais *sorciers* sont aussi rares que les *sorciers* par imagination sont communs. Dans les lieux où l'on brûle les *sorciers*, on ne voit autre chose, parce que, dans les lieux où on les condamne au feu, on croit véritablement qu'ils le sont, et cette croyance se fortifie par les discours qu'on en tient. Que l'on cesse de les punir, et qu'on les traite comme des fous, et l'on verra qu'avec le temps ils ne seront plus *sorciers*, parce que ceux qui ne le sont que par imagination, qui sont certainement le plus grand nombre, deviendront comme les autres hommes.

Il est sans doute que les vrais *sorciers* méritent la mort, et que ceux même qui ne le sont que par imagination ne doivent pas être regardés comme innocens, puisque, pour l'ordinaire, ces derniers ne sont tels que parce qu'ils sont dans la disposition de cœur d'aller au sabbat, et qu'ils se sont frottés de quelque drogue pour venir à bout de leur malheureux dessein. Mais, en punissant indifféremment tous ces cri-

minels, la persuasion commune se fortifie, les *sorciers* par imagination se multiplient, et ainsi une infinité de gens se perdent et se damnent. C'est donc avec raison que plusieurs parlemens ne punissent point les *sorciers* (il faut ajouter, précisément comme *sorciers*, mais comme empoisonneurs et convaincus de maléfices, ou chargés d'autres crimes, par exemple, de faire périr des bestiaux par des secrets naturels); il s'en trouve beaucoup moins dans les terres de leur ressort, et l'envie, la haine et la malice des méchans ne peuvent se servir de ce prétexte pour accabler les innocens.

Il est en effet étonnant qu'on trouve dans certains démonographes une crédulité si aveugle sur le grand nombre des *sorciers*, après qu'eux-mêmes ont rapporté des faits qui devroient leur inspirer plus de réserve. Tel est celui que rapporte en latin Delrio d'après Monstrelet, mais que nous transcrirons dans le vieux style de cet auteur, et qui servira à confirmer ce que dit le père Mallebranche, que l'accusation de sorcellerie est souvent un prétexte pour accabler les innocens.

» En cette année 1459, dit Monstrelet, en la ville
» d'Arras, au pays d'Artois, advint un terrible cas et pi-
» toyable, que l'on nommoit vaudoisie, ne sai pourquoi;
» mais l'on disoit que c'étoient aucunes gens, hommes et
» femmes, qui, de nuit, se transportoient, par vertu du
» diable, des places où ils étoient, et soudainement se
» trouvoient en aucuns lieux arrière de gens, ès bois ou ès
» déserts; là où ils se trouvoient en très-grand nombre,
» hommes et femmes, et trouvoient illec un diable en
» forme d'homme, duquel ils ne vesient jamais le visage,
» et ce diable leur lisoit ou disoit ses commandemens et
» ordonnances, et comment et par quelle manière ils
» le devoient avrer et servir, puis faisoit, par chacun
» d'eux, baiser son derrière, et puis il bailloit à chacun
» d'eux un peut d'argent, et finalement leur administroit
» vins et viandes en grande largesse, dont ils se repais-
» soient; et puis tout-à-coup chacun prenoit sa chacune,
» et en ce point s'esteindoit la lumière, et connoissoient
» l'un l'autre charnellement, et ce fait, tout soudainement

» se retrouvoit chacun en sa place dont ils étoient partis
» premièrement. Pour cette folie furent prins et empri-
» sonnés plusieurs notables gens de ladite ville d'Arras, et
» autres moindres gens, femmes folieuses et autres, et
» furent tellement gehinés, et si terriblement tourmentés
» que les uns confessèrent le cas leur être tout ainsi advenu,
» comme dit est, et outre plus confessèrent avoir vu et
» cognu en leur assemblée plusieurs gens notables, prélats,
» seigneurs et autres gouverneurs de bailliages et de
» villes: voire tels, selon commune renommée, que les
» examinateurs et les juges leur nommoient et mettoient
» en bouche : si que par force de peines et de tourmens
» ils les accusoient et disoient que voirement ils les y
» avoient veus, et les aucuns ainsi nommés étoient tantôt
» après prins et emprisonnés et mis à torture, et tant et si
» très-longuement, et par tant de fois, que confesser le
» leur convenoit, et furent ceux-ci qui étoient les moindres
» gens, exécutés et brûlés inhumainement. Aucuns autres
» plus riches et plus puissans se racheptèrent par force
» d'argent pour éviter les peines et les hontes que l'on
» leur faisoit ; et de tel il y eut des plus grans, qui furent
» preschés et séduits par les examinateurs, qui leur don-
» noient à entendre, et leur promettoient, s'ils confes-
» soient le cas, qu'ils ne perdroient ne corps ne biens.
» Tels y eut qui souffrirent en merveilleux patience et
» constance les peines et les tormens, mais ne voulurent
» rien confesser à leur préjudice, trop bien donnèrent
» argent largement aux juges et à ceux qui les pouvoient
» relever de leurs peines. Autres y eut qui se absentè-
» rent et vuidèrent du pays, et prouvèrent leur inno-
» cence, si qu'ils en demourèrent paisibles, et ne fait
» ni à faire ce que plusieurs gens de bien cogneurent
» assez, que cette manière d'accusation fut une chose
» controuvée par aucunes mauvaises personnes, pour
» grever et destruire, ou deshonorer, ou par ardeur de
» convoitise, aucunes notables personnes, que ceus
» hayoient de vieille haine, et que malicieusement ils
» feirent prendre meschantes gens tous premièrement,
» auxquels ils faisoient, par force de peines et de tor-

» ments, nommer aucuns notables gens tels que l'on
» leur mettoit à la bouche, lesquels ainsi accusez
» étoient prins et tormentez comme dit est. Qui fut pour
» veoir au jugement de toutes gens de bien, une chose
» moult perverse et inhumaine, au grand déshonneur
» de ceux qui en furent notez, et au très-grand péril des
» ames de ceux qui par tels moyens vouloient désho-
» norer gens de bien. »

On renouvela ces procédures dans la même ville et avec les mêmes iniquités au bout d'environ trente ans; mais le parlement de Paris rendit justice aux parties par l'absolution des accusés, et par la condamnation des juges.

Malgré des exemples si frappans, on étoit encore fort crédule en France sur l'article des *sorciers* dans le siècle suivant :

En 1571, un *sorcier*, nommé Trois-Echelles, fut exécuté en Grève, pour avoir eu commerce avec les mauvais démons, et accusa douze cents personnes du même crime, dit Mézerai, qui trouve ce nombre de douze cents bien fort; car, ajoute-t-il, un auteur le rapporte ainsi; je ne sais s'il le faut croire, car ceux qui se sont une fois rempli l'imagination de ces creuses et noires fantaisies croient que tout est plein de diables et de *sorciers*. L'auteur que Mézerai ne nomme point, mais qu'il désigne pour un démonographe, c'est Bodin. Or Bodin, dans sa Démonomanie, *liv.* 4, *chap.* 1, dit que Trois-Echelles, se voyant convaincu de plusieurs actes impossibles à la puissance humaine, et ne pouvant donner raison apparente de ce qu'il faisoit, confessa que tout cela se faisoit à l'aide de Satan, et supplia le roi (Charles IX) de lui pardonner, et qu'il en déféreroit une infinité. Le roi lui donna grace, à charge de révéler ses compagnons et ses complices, ce qu'il fit, et en nomma un grand nombre, par nom et surnom, qu'il connoissoit; et, pour vérifier son dire, quant à ceux qu'il avoit vus aux sabbats, il disoit qu'ils étoient marqués comme de la patte ou piste d'un lièvre qui étoit insensible, en sorte que les *sorciers* ne sentent point les pointures quand on les perce

jusqu'aux os, au lieu de la marque. Il ajoute encore que Trois-Echelles dit au roi Charles IX, qu'il y avoit plus de trois cent mille *sorciers* en France, nombre beaucoup plus prodigieux que celui qui étonnoit Mézerai.

Il y a apparence que Trois-Echelles étoit réellement *sorcier*, et que la plupart de ceux qu'il accusa, ou ne l'étoient que par imagination, ou ne l'étoient point du tout. Quoi qu'il en soit, Trois-Echelles profita mal de la grace que lui avoit accordée le roi, et retomba dans ses premiers crimes, puisqu'il fut supplicié. Quant aux autres, continue Bodin, la poursuite et délation fut supprimée, soit par faveur ou concussion, ou pour couvrir la honte de quelques-uns qui étoient peut-être de la partie, et qu'on n'eût jamais pensé, soit pour le nombre qui se trouva, et le délateur échappa ; mais ce ne fut pas, comme on voit, pour long-temps : Bodin, dit M. Bayle, de qui nous empruntons ceci, veut faire passer pour un grand désordre cette conduite, qui au fond étoit fort louable ; car la suppression des procédures fondées sur la délation d'un pareil scélérat, fait voir qu'il y avoit encore de bons restes de justice dans le royaume. Elles eussent ramené les maux qui furent commis dans Arras au quinzième siècle.

Sous le successeur de Charles IX, on n'étoit pas moins en garde contre l'excessive crédulité sur ce point, comme il paroît par ce récit de Pigray, chirurgien d'Henri III, et témoin oculaire du fait qu'il rapporte. « La cour de » parlement de Paris s'étant, dit-il, réfugiée à Tours, » en 1589, nomma MM. le Roi, Falaiseau, Renard, » médecin du roi, et moi, pour voir et visiter qua» torze, tant hommes que femmes, qui étoient appelans » de la mort, pour être accusés de sorcellerie : la visi» tation fut faite par nous, en la présence de deux » conseillers de ladite cour. Nous vîmes les rapports » qui avoient été faits, sur lesquels avoit été fondé leur » jugement par le premier juge. Je ne sais pas la capa» cité ni la fidélité de ceux qui avoient rapporté, mais » nous ne trouvâmes rien de ce qu'ils disoient, entre » autres choses, qu'il y avoit certaines places sur eux

» du tout insensibles : nous les visitâmes fort diligemment,
» sans rien oublier de tout ce qui y est requis, les fai-
» sant dépouiller tout nus : ils furent piqués en plusieurs
» endroits; mais ils avoient le sentiment fort aigu. Nous
» les interrogeâmes sur plusieurs points, comme ont fait
» les mélancoliques; nous n'y reconnûmes que de pau-
» vres gens stupides; les uns qui ne se soucioient de
» mourir, les autres qui le desiroient : notre avis fut
« de leur bailler plutôt de l'ellébore pour les purger,
» qu'autre remède pour les punir. La cour les renvoya
» suivant notre rapport. »

Cependant ces accusations fréquentes de sorcellerie, jointes à la créance qu'on donnoit à l'astrologie judiciaire, et autres semblables superstitions sous le règne des premiers Valois, avoient tellement enraciné le préjugé qu'il existe un grand nombre de vrais *sorciers*, que, dans le siècle suivant, on trouve encore des traces assez fortes de cette opinion. En 1609, Filesac, docteur de Sorbonne, se plaignoit que l'impunité des *sorciers* en multiplioit le nombre à l'infini. Il ne les compte plus par cent mille ni par trois cent mille, mais par millions.

La maréchale d'Ancre fut accusée de sortilége, et l'on produisit en preuve contre elle, de s'être servie d'images de cire qu'elle conservoit dans des cercueils; d'avoir fait venir des *sorciers* prétendus religieux, dits Ambroisiens, de Nanci en Lorraine, pour l'aider dans l'oblation d'un coq, qu'elle faisoit, pendant la nuit, dans l'église des Augustins et dans celle de Saint-Sulpice; et enfin d'avoir eu chez elle trois livres de caractères, avec un autre petit caractère et une boîte où étoient cinq rondeaux de velours, desquels caractères elle et son mari usoient pour dominer sur les volontés des grands. On se souviendra avec étonnement, dit M. de Voltaire dans son *Essai sur le siècle de Louis XIV*, jusqu'à la dernière postérité, que la maréchale d'Ancre fut brûlée en place de Grève comme *sorcière*, et que le conseiller Courtin, interrogeant cette femme infortunée, lui demanda de quel sortilége elle s'étoit servie pour gouverner l'esprit de Marie de Médicis. La maréchale lui répondit : Je me suis servi du pouvoir qu'ont les ames fortes sur les esprits foibles, et

qu'enfin cette réponse ne servit qu'à précipiter l'arrêt de sa mort.

Il en fut de même dans l'affaire de ce fameux curé de Loudun, Urbain Grandier, condamné au feu comme magicien, par une commission du conseil. Ce prêtre étoit sans doute répréhensible et pour ses mœurs et pour ses écrits; mais l'histoire de son procès, et celle des diables de Loudun, ne prouvent en lui aucun des traits pour lesquels on le déclara duement atteint et convaincu du crime de magie, maléfice et possession, et pour réparation desquels on le condamna à être brûlé vif, avec les pactes et caractères magiques qu'on l'accusoit d'avoir employé.

En 1680, la Vigoureuse et la Voisin, deux femmes intrigantes qui se donnoient pour devineresses, et qui réellement étoient empoisonneuses, furent convaincues de crimes énormes, et brûlées vives. Un grand nombre de personnes de la première distinction furent impliquées dans leur affaire; elles nommèrent comme complices ou participans de leurs opérations magiques la duchesse de Bouillon, la comtesse de Soissons et le duc de Luxembourg, sans doute afin de tâcher d'obtenir grace à la faveur de protections si puissantes. La première brava ses juges dans son interrogatoire, et ne fut pas mise en prison; mais on l'obligea de s'absenter pendant quelque temps. La comtesse de Soissons, décrétée de prise de corps, passa en Flandre : pour le duc de Luxembourg, accusé de commerce avec les magiciennes et les démons, il fut envoyé à la Bastille, mais élargi bientôt après, et renvoyé absous. Le vulgaire attribuoit à la magie son habileté dans l'art de la guerre.

Si les personnes dont nous venons de parler eussent pratiqué l'art des *sorciers*, elles auroient fait une exception à ce que dit le jurisconsulte Ayrault, qu'il n'y a plus maintenant que des stupides, des paysans et des rustres, qui soient *sorciers*. On a raison en effet de s'étonner que des hommes qu'on suppose avoir commerce avec les démons, et leur commander, ne soient pas mieux partagés du côté des lumières de l'esprit et des biens de la fortune, et que le pouvoir qu'ils ont de nuire ne s'étend jamais

jusqu'à leurs accusateurs et à leurs juges. Car on ne donne aucune raison satisfaisante de la cessation de ce pouvoir dès qu'ils sont entre les mains de la justice. Delrio rapporte pourtant quelques exemples de *sorciers* qui ont fait du mal aux juges qui les condamnoient et aux bourreaux qui les exécutoient ; mais ces faits sont de la nature de beaucoup d'autres qu'il adopte ; et son seul témoignage n'est pas une autorité suffisante pour en persuader la certitude ou la vérité à ses lecteurs.

(M. de JAUCOURT.)

FIN DU TOME DIXIÈME.

TABLE

Des articles contenus dans le dixième Volume.

Les articles marqués d'une étoile sont ceux qui ont déjà paru dans la collection imprimée en 5 vol. *in*-12, à Genève, 1769, sous le même titre d'*Esprit de l'Encyclopédie.*

R.

S.

FIN DE LA TABLE.